



Portrait of the artist

Portrait of the artist

ETIENNE SUE

Eugène Sue

LES MYSTÈRES DU PEUPLE

TOME XII

**HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE
PROLÉTAIRES À TRAVERS
LES ÂGES**

(1855)

Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'*Insurrection*.

LE MARTEAU DE FORGERON

ou

LE CODE PAYSAN

PREMIÈRE PARTIE

1610-1672

*Événements importants du règne de Louis XIII. –
Avènement de Louis XIV au trône.*

Moi, SALAÜN LEBRENN, fils de *Stephan*, qui fut fils d'*Antonicq*, lequel acheva la légende de la BIBLE DE POCHE, commencée par son grand-père *Christian l'imprimeur*, moi, Salaün Lebrenn, j'ai écrit le suivant récit.

À toi, mon dernier enfant, *Alain Lebrenn*, enfant de ma vieillesse, je lègue à mon tour ma légende ; elle continue nos annales plébéiennes. À ces pages sera joint le fer d'un MARTEAU DE FORGERON ; il augmentera le nombre des reliques de notre famille ; tu les transmettras, ainsi que nos annales, à ta descendance, de même que nos aïeux nous les ont transmises.

Mon grand-père Antonicq Lebrenn est trépassé, à l'âge de soixante-sept ans, le 11 novembre de l'année 1616 (il

n'avait rien ajouté à son récit depuis 1610, fin du règne de Henri IV). Stephan, fils d'Antonicq, avait vingt-trois ans à la mort de son père. Il a continué d'être métayer de la métairie de Karnak, dépendant du fief de Mezléan, relevant de la seigneurie de Plouernel ; puis, de par le *droit d'usage*, Stephan, au bout d'un certain nombre d'années, est devenu vassal de la seigneurie. Il s'est marié à vingt-six ans (1619) et a eu de ce mariage deux enfants : moi, Salaün (né en 1625), et mon frère GILDAS (né en 1628). Notre père Stephan, aussi bon que timide et résigné, a souffert, sans jamais se plaindre qu'à ma mère ou à nous, toutes les misères, toutes les hontes, toutes les douleurs du vasselage ; il est mort à l'âge de cinquante-huit ans, le 13 février 1651. – Mon frère Gildas, aussi bon, aussi patient, aussi résigné que mon père, lui a succédé dans la tenance de la métairie de Karnak, située sur la côte de la Bretagne armoricaine. Moins résigné que Gildas et appelé par une vocation invincible à l'état de marin, ayant eu la mer sous les yeux depuis mon enfance, je me suis, du vivant et de l'agrément de mon père, engagé mousse, dès l'âge de quinze ans, à bord de l'un des navires du port de Vannes, voisin de la métairie de Karnak. J'ai navigué longtemps, et je suis parvenu aux fonctions de subrécargue, puis de capitaine d'un bâtiment commerçant ; j'ai pu ensuite, grâce à mon trafic et à mes profits, acheter un petit navire et commercer pour mon compte. Je me suis marié, pour la première fois, en 1646, avec ma douce et bien-aimée *Janik Tankeru*, sœur d'un forgeron de Vannes ; ma chère et regrettée femme a rendu ma vie aussi heureuse qu'elle

pouvait l'être ; j'ai, je le crois, rendu à Janik le bonheur que je lui devais. En 1651, elle m'a donné un fils ; je l'ai appelé *Nominoë*. Hélas ! je devais lui survivre... Vous lirez sa triste histoire dans la légende que je vous lègue, fils de Joel.

Avant d'entreprendre ce pénible récit, je vais, selon l'habitude de ceux des nôtres qui, d'âge en âge, ont continué nos annales, je vais brièvement rapporter les événements publics les plus importants accomplis depuis la mort de Henri IV (époque à laquelle finit le récit de mon aïeul) jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

*

* *

Après le meurtre de Henri IV, son fils Louis XIII, enfant, monta sur le trône, en 1610. Marie de Médicis, mère de ce roitelet et régente, était alors âgée de trente-trois ans ; belle, hautaine, indolente, forcenée catholique et forcenée ribaude, elle avait, entre autres, pour amant *Concini*, espèce de bravo italien, grand, bien fait, habile à tous les exercices du corps ; il fut modeste durant la vie de Henri IV ; mais à la mort de ce roi, l'insolence du favori devint sans bornes ; les plus grands seigneurs durent compter avec lui. Il s'occupait peu d'ailleurs des affaires d'État, ne songeant qu'à satisfaire à ses prodigalités, grâce aux sommes considérables qu'il tirait de la reine. Ce rufian avait pour femme *Éléonore Galigai*. Souple, adroite, rusée, favorisant le commerce adultère de son mari avec

Marie de Médicis, elle exerçait sur celle-ci une extrême influence, dont elle usait pour s'enrichir et pousser ses nombreuses créatures aux plus hauts emplois du royaume. Les gouverneurs des provinces, n'étant plus contenus par Henri IV, s'érigèrent en autant de tyranneaux indépendants du pouvoir royal, et rappelèrent par leurs méfaits les horribles temps de la féodalité. Leurs souteneurs et complices se composaient des gentilshommes qui suivaient la profession des armes ; enrôlés pour une seule campagne et congédiés à sa fin, ils ne pouvaient vivre qu'en se mettant aux gages des gouverneurs des provinces ; ceux-ci soldaient, vêtissaient, nourrissaient, protégeaient ces clients, à la condition d'un dévouement absolu, d'une obéissance passive, à ce point qu'ils devenaient les instruments des exactions, des vengeances de leurs patrons, et sous leurs ordres, guerroyaient contre les gouverneurs voisins, au besoin même contre la royauté. C'est dans ces conditions, si favorables à l'anarchie, déjà presque inévitable lors des minorités des princes, que Louis XIII, enfant (né le 27 septembre 1601), fut sacré à Reims, le 14 mai 1610, par le cardinal de Joyeuse.

Ainsi vont les choses dans les monarchies ! Un marmot de huit ans est gravement couronné roi ; sa mère règne en son nom, et souvent l'amant de la mère règne de fait, ainsi que régna quelque temps le Concini, favori de Marie de Médicis. Selon que l'avaient prévu Rome, l'Empire et l'Espagne, le vaste plan de Sully, touchant l'établissement de la *république chrétienne*, tendant à assurer la paix

universelle, fut ruiné par l'assassinat de Henri IV. Son grand ministre tomba en disgrâce ; les préparatifs de guerre contre les puissances catholiques furent abandonnés. Marie de Médicis, prodiguant ses largesses aux princes de la famille royale et tolérant l'effroyable tyrannie des gouverneurs de provinces, parvint, par ces concessions, à retarder jusqu'en 1614 les troubles inséparables des minorités ; mais les hauteurs de son favori Concini, devenu marquis et maréchal d'Ancre, la cupidité insatiable de sa femme Galigai, le mépris et l'aversion que Marie de Médicis inspirait à tous, en raison de ses débordements et des noirs desseins dont on la soupçonnait, à savoir : d'empoisonner son fils Louis XIII, afin de conserver après lui l'autorité royale, enfin et surtout, le poids exorbitant des impôts, firent de nouveau éclater la guerre civile. Plusieurs princes du sang se retirèrent dans leurs domaines ; les gouverneurs des provinces donnèrent les premiers le signal de la révolte. Les uns traitèrent avec l'étranger ; les autres se liguèrent contre la régente ; plusieurs ne songèrent qu'à agrandir, aux dépens des provinces voisines, le territoire de leurs gouvernements, qu'ils considéraient comme des apanages héréditaires. Après deux années de guerres civiles, auxquelles prennent part le prince de Condé, les ducs de Guise, de Mayenne, de Vendôme, de Nevers, de Rohan et autres grands seigneurs, le parti de la cour, après de fréquentes défaites, reprend l'avantage. Le prince de Condé est mis à la Bastille. RICHELIEU, évêque de Luçon, publie, en faveur de la reine, un mémoire très-habile, où il expose que le

prince de Condé voulait détrôner Louis XIII, et que la révolte des grands seigneurs n'a d'autre cause que leur avidité inassouvie. Ainsi, Richelieu prouve que M. *le prince de Condé* avait reçu, en six ans, de la reine, 3,660,000 livres ; M. et madame *la princesse de Conti*, 1,400,000 liv. ; M. de *Guise*, 1,700,000 liv. ; M. *le duc de Nevers*, 1,600,000 liv. ; M. *le duc de Longueville*, 1,200,000 liv. ; MM. de *Mayenne père et fils*, 2,000,000 de liv. ; M. *le duc de Vendôme*, 600,000 liv. ; M. *le duc d'Épermon et ses enfants*, 700,000 liv. ; M. de *Bouillon*, 1,000,000 de liv., etc., etc.

Ces sommes énormes prodiguées à ces princes du sang, à ces grands seigneurs, l'impôt les fournissait ; et sur qui, notamment, pesait l'impôt ? Hélas ! toujours sur Jacques Bonhomme ! Louis XIII ordonna la confiscation des biens des révoltés, fit marcher contre eux trois armées, sans remporter de victoire décisive. L'aversion que l'insolente fortune de Concini, le favori de la reine, inspirait à tous était secrètement partagée par Louis XIII. Lâche, soupçonneux, irrésolu et cruel, il abhorrait depuis longtemps l'amant de sa mère, sans oser cependant manifester trop hautement cette haine. Cependant, un jour, il se détermine, en roi de bonne race, à faire assassiner l'homme qu'il exécrait, mande M. de Vitry, l'un de ses capitaines des gardes, et lui propose le bâton de maréchal de France, à la condition de tuer le Concini : marché conclu. M. de Vitry s'associe à son frère et à plusieurs gentilshommes de bon vouloir, et, le 24 avril 1617, le

maréchal d'Ancre est assassiné, sur le pont tournant, en face du Louvre. Les meurtriers, en gens de prévoyance, dépouillèrent le cadavre, puis allèrent piller l'appartement et les pierreries de la maréchale d'Ancre. « – Merci à vous, mes amis ; maintenant, je suis roi ! » – dit Louis XIII à M. de Vitry et à ses compagnons de tuerie, ainsi qu'avait dit Henri III à Loignac et aux *quarante-cinq*, après le meurtre du Balafré. Marie de Médicis fut, par ordre de son fils, gardée prisonnière dans son appartement ; la veuve de Concini, Éléonore Galigaï, eut la tête tranchée, après quoi son corps fut brûlé. Au règne du favori de la reine succéda le règne du favori du roi, un bel adolescent, capitaine de fauconnerie, *Albert de Luynes* ; il exerçait un empire absolu sur Louis XIII, lequel (alors âgé de quinze ans et demi), après avoir fait assassiner l'amant de sa mère, qu'il exila plus tard, retourna vite, l'innocent jouvenceau ! à ses amusements favoris : « enluminer des gravures, battre du tambour, sonner du cor de chasse et construire de petits jets d'eau avec des tuyaux de plume. » Jeux candides que partageait *Anne d'Autriche*, aussi jeune que ce roitelet à qui on l'avait mariée l'année précédente. Marie de Médicis, envoyée par son fils prisonnière au château de Blois, s'en échappe, en 1619, avec l'aide du duc d'Épernon, ennemi mortel de Luynes. Ce favori de Louis XIII égalait en insolence le maréchal d'Ancre, et, comme lui, souleva la haine de la seigneurie. Une nouvelle guerre civile s'allume en 1620. Marie de Médicis... touchant exemple de bon accord familial si souvent donné au monde par les races royales !... Marie de Médicis se

joint aux mécontents armés contre son fils et commandés par le duc de Longueville. Le roi, d'après les conseils de Condé, sorti de la Bastille, marche contre les rebelles, qui tenaient campagne en Normandie, les met en déroute *au pont de Cé*, le 8 août, et la reine se soumet à son fils, lui demandant la paix. Elle est signée le 13. Les ducs d'Épernon et de Mayenne, chefs de la révolte, se soumettent également. Depuis la mort de Henri IV, l'*édit de Nantes* n'était plus observé ; d'atroces persécutions se renouvelaient contre les réformés. Ils sont forcés de reprendre les armes pour défendre leur vie. La place forte du protestantisme était toujours La Rochelle ; les chefs huguenots s'y retirent, organisent la résistance de leur parti et tentent de nouveau de se fédérer républicainement. Ils divisent en huit *cercles* ou États les provinces où ils sont en majorité, nomment un chef pour diriger le mouvement de chaque cercle, et au jour convenu, ils se lèvent en armes contre la royauté. Le duc de Rohan, choisi pour commander le haut Languedoc et la Guyenne, entre en campagne, ainsi que son frère, le duc de Soubise. Louis XIII et de Luynes, son favori, devenu connétable, investissent Montauban, le 18 juin ; mais après trois mois de siège et des pertes considérables, l'armée royale bat en retraite devant le duc de Rohan, nommé généralissime des Églises réformées. Il semblait avoir hérité du génie militaire et des vertus de Coligny. Enfin, après plusieurs victoires, les huguenots obtiennent, par la force, le rétablissement de l'*édit de Nantes*, conservent leurs places de sûreté : Montauban et La Rochelle ; à ces conditions, ils

déposent les armes et signent la paix, le 9 octobre 1623. Cette paix ne devait pas être de longue durée ; les protestants allaient avoir à combattre l'un de leurs plus redoutables ennemis, non pas au point de vue religieux, car ce prêtre, non plus que Henri IV, se souciait aussi peu de la messe que du prêche, mais il se souciait fort du côté politique et républicain du protestantisme ! Cet homme redoutable était *Armand Duplessis*, CARDINAL DE RICHELIEU, appelé au conseil de Louis XIII depuis deux ans à peine, et déjà devenu, d'évêque de Luçon, prince de l'Église et premier ministre. Amant de Marie de Médicis, ainsi que l'avait été Concini, le cardinal de Richelieu devait à la dépravation de cette reine le commencement de la prodigieuse fortune qu'il couronna par son génie ; génie incomplet, souvent aveugle, hautain, inexorable, irascible, pervers, mais puissant... Doué d'un empire absolu sur lui-même, d'une volonté de fer, d'une sagacité profonde, confiant en lui, méprisant les hommes, diplomate habile et tortueux, négociateur souterrain et corrupteur, sans scrupule sur le choix ou la nature des expédients, et, comme Louis XI, capable d'atrocités, non par cruauté native, mais par calcul d'intérêt politique ou particulier ; fastueux et cupide, avide et prodigue, pillant sans honte et à ce point le trésor public, qu'à sa mort il laissa *deux cents millions* à ses héritiers, le cardinal de Richelieu, maître de la France, voulait, à sa manière, au moins autant par orgueil personnel que par patriotisme, la grandeur du pays qu'il gouvernait despotiquement. Il fut le plagiaire des vastes projets de Sully et d'Henri IV ; mais en cela

seulement qu'il poursuivait par la guerre l'abaissement de l'Empire et de l'Espagne. Là s'arrêta son inflexible et étroite ambition; ce prêtre sans foi, cet homme sans mœurs, cet égoïste au cœur de roc, ce sceptique contempteur de l'humanité, ce politique à courtes ailes, était incapable de s'élever à la hauteur de la féconde et sublime pensée de Sully, qui, dans cet abaissement de l'Espagne et de l'Empire, puissances si longtemps ennemies et rivales de la France, voyait, non point une coûteuse et stérile satisfaction d'amour-propre national, mais l'unique moyen d'assurer à l'avenir la paix, la liberté, l'union, la richesse, la prospérité de l'Europe, en la sauvegardant désormais des ruineuses horreurs de la guerre, par la fondation de LA RÉPUBLIQUE CHRÉTIENNE, dont le conseil fédéral et suprême devait pacifiquement arbitrer toutes les questions que la force des armes avait jusqu'alors décidées parmi les peuples. Le cardinal de Richelieu déchaîna d'interminables guerres sur l'Europe, épuisa le sang du pays, l'écrasa d'impôts, l'appauvrit, sans d'autre but que le triomphe éphémère des armes de la France, appuyée d'alliances incertaines et sans lendemain. Funeste triomphe ! La défaite resserrait les liens des vaincus, leurs rancunes éternisaient les motifs ou les prétextes de nouvelles guerres, que Sully et Henri IV eussent conjurées en leur opposant de nombreux et redoutables États, indissolublement confédérés au nom de leurs plus chers intérêts.

Le cardinal de Richelieu voulut, louable tentative,

imprimer un vif élan au commerce, à la marine, à l'industrie, à l'agriculture, suivant encore l'exemple de Sully ; mais dans le système de ce grand homme, tout était logique : il savait que la paix peut seule assurer le développement de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ; enfin, il voulait à tout prix la paix, même au prix d'une dernière guerre européenne, tandis que, dans la bataille, le cardinal de Richelieu ne cherchait que les fanfares sonores de la gloire militaire, dont s'enivrait son orgueil. Il est cependant une œuvre utile, considérable, qu'il accomplit admirablement, et seul il pouvait l'accomplir. Son despotisme ombrageux, son implacable jalousie de tout pouvoir rival du sien, sa haine féroce contre ceux qui voulaient attenter ou résister à son autorité, le prédestinaient à combattre, à anéantir l'esprit de rébellion des seigneurs, des gouverneurs royaux et des princes du sang, qui, depuis tant d'années, reconstituaient une féodalité nouvelle et plongeaient le pays dans les désastres de la guerre civile, en prenant les armes lorsque le pouvoir royal se refusait à reconnaître leurs prétentions souveraines ou de satisfaire leur cupidité. Le cardinal de Richelieu leur prouva que toute attaque à l'autorité royale, en lui personnifiée, entraînerait pour les rebelles la mort... si haut placé que fût le coupable... fût-il né sur les marches du trône... Il frappa donc les grands de terreur, les écrasa sous son terrible niveau ; la tête de plusieurs d'entre eux tomba sur l'échafaud. C'était justice ! Mais ce prêtre, dans l'aveugle vertige de son inflexible despotisme, n'admit aucune différence entre la rébellion du seigneur qui veut

continuer de tyranniser, de piller impunément les faibles, et la légitime révolte d'hommes paisibles, industriels, que la défense de leurs droits, de leur liberté, de leur foi, de leur vie et de celle de leur famille poussent à une résistance légitime et sainte ! Oui, le cardinal de Richelieu voyait un crime dans leur révolte contre un pouvoir qui, au mépris des édits, leur voulait imposer une croyance qui n'était pas la leur ou s'opposer arbitrairement à l'exercice de leur culte, reconnu par les lois. Ainsi fut-il de la haine de Richelieu à l'égard des huguenots. Il les abhorrait, les redoutait, non en raison de leur hérésie, mais en raison de leur esprit républicain, né de la doctrine du libre examen. Le cardinal, résolu d'anéantir le protestantisme, met, en 1627, le siège devant La Rochelle, place forte des réformés ; ils se préparent à soutenir ce nouveau siège avec la même vaillance que nos pères lors du siège de 1573. Ils veulent élire pour maire le capitaine GUITON, corsaire intrépide ; il refuse, on insiste ; alors, tirant son poignard : « – Vous le voulez ? Je serai maire ; mais à la condition qu'il me sera permis de poignarder le premier qui proposera de se rendre, et que l'on me poignardera moi-même si j'ose de capituler. Ce poignard restera sur la table du conseil de la ville jusqu'à la fin du siège. » – Guiton fut fidèle à sa parole. La force défensive de La Rochelle consistait surtout, vous vous le rappelez, fils de Joël, dans la libre communication du port avec l'Océan ; la cité pouvait ainsi, toujours ravitaillée, échapper au blocus, et, de plus, recevoir des munitions, des renforts, envoyés par les protestants d'Angleterre. Richelieu entreprit une œuvre

jusqu'alors inouïe : isoler La Rochelle de la mer en fermant sa rade par une jetée gigantesque, construite hors de la portée du canon des assiégés ; en outre, du côté de terre, le cardinal établit autour de la ville une immense ligne de circonvallation, renforcée de tours et de redoutes, aussi solidement édifiée que les murailles d'enceinte d'une place forte. Ainsi, complètement bloqués par terre et par mer, les Rochelois sont peu à peu réduits à une horrible famine. La flotte anglaise tente vainement, à deux reprises, de démolir, à coups de canon, la jetée qui fermait le port : les vaisseaux anglais s'éloignent, abandonnant La Rochelle à son terrible sort. Le maire Guiton conservait un courage indomptable. Plus de *douze mille* personnes étaient mortes de faim depuis le commencement du siège. « – Pourvu qu'il reste moi ou un autre pour garder les clefs de la ville, cela suffit, » – disait le capitaine Guiton. Il poignarda, selon qu'il en avait pris l'engagement, il poignarda un échevin qui proposait de rendre la ville, et opposa un refus invincible aux offres de capitulation, indigne de l'honneur des Rochelois, ainsi qu'avaient fait nos pères en 1573!... L'armée du cardinal fut aussi impitoyable aux prisonniers que le fut jadis celle de Charles IX ! Le lâche, le cruel Louis XIII se divertissait à regarder, du haut d'une fenêtre, les blessés huguenots, laissés sans eau, malgré la chaleur caniculaire ; les mouches dévoraient les plaies de ces malheureux, et Louis XIII contrefaisait les tressaillements, les convulsions de ceux qui expiraient au milieu de ces tortures. Ayant un jour envoyé l'un de ses officiers demander des nouvelles

de M. de La Roche-Guyon, alors mourant, celui-ci lui répondit : « – Dites au roi que je commencerai bientôt mes dernières grimaces ; je l'ai souvent aidé à contrefaire celles des huguenots mourants, je vais avoir mon tour. » – Enfin, après une résistance héroïque, prolongée près d'une année durant !... les rues s'encomrant de cadavres que les survivants, mourants eux-mêmes, n'avaient pas la force d'ensevelir, et qui mettaient la peste dans la ville, le maire Guiton crut pouvoir écouter sans déshonneur pour les Rochelois les propositions de Richelieu. Les envoyés protestants furent amenés au camp royal, dans les carrosses du duc de Bassompierre : leur épuisement ne leur permettait pas de marcher. Le cardinal, en leur présence, le 23 octobre 1628, écrivit de sa main cette promesse : « – L'on assure la vie aux habitants, – la jouissance de leurs biens, – le pardon de leur crime, – et le libre exercice de leur religion, dans une certaine mesure. » – Les troupes royales entrèrent dans la ville. Le temple protestant devint une église catholique ; La Rochelle, le siège d'un évêché. Les fortifications de la ville furent rasées ; – défense faite à tout habitant de détenir aucune arme ou munition de guerre. – Les huguenots, vaincus, mais non soumis, inébranlables dans leur foi religieuse et républicaine, attendirent des jours meilleurs et se préparèrent secrètement à lutter de nouveau pour la revendication de leurs droits.

En 1630, la guerre continue avec succès dans le duché de Savoie et contre l'Espagne ; Richelieu atteignait son but

dans cette campagne : il assurait temporairement la suprématie militaire de la France sur l'Empire et sur l'Espagne, relevait notre influence en Italie, soit en recouvrant un passage à travers les Alpes pour nos armées, dans l'éventualité de nouveaux combats, soit en rattachant à l'alliance de la France les ducs de Savoie et de Mantoue ; succès stériles, en fin de compte, et achetés au prix de dépenses énormes et d'effroyables calamités déchaînées sur le théâtre de la guerre. On reprochait au cardinal ce désastreux triomphe, où des milliers de soldats avaient succombé à la peste, à la famine ! Malgré la terreur dont Richelieu frappait les grands, Gaston, frère de Louis XIII, se révolte en 1631, et Marie de Médicis se joint à cette nouvelle rébellion contre son fils aîné. Le cardinal établit un tribunal pour juger les complices de la reine-mère et de Gaston, duc d'Orléans ; le maréchal de Montmorency a la tête tranchée, le 16 octobre 1631. Marie de Médicis se retire à Gand. La guerre contre le duc de Lorraine continue en 1633, le roi déclare le duché de Bar réuni à la couronne. L'armée française prend Lunéville, assiège Nancy. Richelieu poursuit, en 1635, sa lutte acharnée contre l'Espagne et l'Empire ; il les attaque dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Catalogne. Mais l'année suivante, la France est à son tour envahie. Les Espagnols, sous les ordres de Piccolomini et de Jean de Vert, s'emparent de la Capelle, de Catelet et de Corbie ; le duc Charles de Lorraine et le général espagnol Galas pénètrent au cœur de la Bourgogne, y portent le ravage, tandis que l'amiral d'Aragon s'empare de Saint-Jean-de-Luz. Une nouvelle

campagne s'ouvre en 1637 ; la France reconquiert plusieurs des villes qu'elle avait perdues. Le 5 septembre 1638, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, met au monde un fils, qui régna sous le nom de Louis XIV. La guerre contre l'Espagne et l'Empire persévère, mêlée de succès et de revers ; la misère publique est à son comble. En 1639 éclate une nouvelle Jacquerie, celle des *Pieds-Nus* ou *Va-nu-Pieds*, ayant, ainsi que le soulèvement des *Croquants*, sous le règne de Henri IV, une horrible détresse pour cause ! Le maréchal de Gassion est envoyé contre les insurgés ; ils sont exterminés près d'Avranches, après une résistance désespérée. Le Roussillon tombe au pouvoir des Français, en 1642 ; mais les Espagnols restent vainqueurs dans les Pays-Bas. La reine Marie de Médicis meurt, le 5 juillet 1642, à Cologne, et Richelieu meurt, à Paris, le 4 décembre de la même année, après avoir réjoui son agonie par le supplice de Cinq-Mars, grand-écuyer, et de M. de Thou, accusés de complot contre l'État. À la mort du cardinal, qui, disait-il lui-même, *couvrait tout de sa grande robe rouge*, disposait en maître du trésor de l'État, tenait les clefs des prisons et dressait les échafauds, l'allégresse générale fut aussi grande que la terreur avait été profonde. L'indignation publique fut à son comble lorsqu'on apprit que Richelieu laissait plus de deux cents millions d'héritage, dont une grande partie revenait à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, avec qui ce prêtre entretenait un commerce adultère et incestueux. Le 14 mai 1643, Louis XIII meurt, à l'âge de quarante-deux ans. Ce roi fainéant, dont Richelieu fut le maire du palais, laisse

deux fils d'Anne d'Autriche : Louis XIV, né le 5 septembre 1638, et *Philippe, duc d'Orléans*, né le 21 septembre 1640.

*

* *

Louis XIV, ayant succédé à la couronne, le 14 mai 1643, à l'âge de quatre ans, est respectueusement porté au Parlement, dans les bras de son gouverneur, et ce marmot, selon l'antique usage des monarchies et au mépris du sens commun, de la dignité des peuples, tient ce qu'on appelle : *son lit de justice*, après quoi la régence est dévolue à ANNE D'AUTRICHE, non moins dissolue que sa belle-mère, *Marie de Médicis*. Un prélat italien, souvent employé par Richelieu à des négociations délicates, et nommé MAZARIN, était alors l'amant d'Anne d'Autriche. Souple, habile, rusé, sans foi ni loi, débauché jusqu'à la crapule, orgueilleux, insolent, plus avide, plus cupide encore, s'il est possible, que le cardinal son maître, mais sans vues, sans portée, sans grandeur, et suppléant ou croyant suppléer à tout par l'astuce et par l'intrigue, ce Mazarin, faux, perfide, insinuant, visant surtout à se créer des partisans, en gagnait autant par d'adroites flatteries que par ses largesses. Toujours jaloux de détacher de la reine ceux dont il redoutait l'influence, il ne reculait devant aucune noirceur afin d'amener leur disgrâce. Doué d'ailleurs de beaucoup d'esprit et d'une prodigieuse aptitude au travail, il possédait l'art de rendre lucides et attrayantes pour la reine les affaires d'État dont il la devait

entretenir, à son double titre d'amant et de premier ministre. Anne-Marie d'Autriche, née le 22 septembre 1602, avait quarante et un ans à la mort de Louis XIII. Grande, belle et bien faite, indolente, lubrique et dévote, orgueilleuse, jalouse et hautaine, elle regardait comme un outrage à sa royale majesté la moindre entrave à l'absolutisme royal. Louis XIII, ou plutôt Richelieu en mourant, avait limité sagement l'autorité de la régente ; ces mesures la révoltèrent, non qu'elle voulût exercer le pouvoir par elle-même, sa paresse et le temps que réclamaient ses galanteries ne lui permettaient guère de régner effectivement ; mais elle voulait déférer le pouvoir à ses créatures. En 1643, la guerre engagée par Richelieu contre l'Empire et l'Espagne se poursuit souvent avec succès, grâce au génie militaire de M. de Turenne et du prince de Condé ; mais le poids des impôts et la misère deviennent si intolérables en France, qu'en 1644 *Jacques Bonhomme* se révolte de nouveau. Les paysans du Rouergue, du Dauphiné, se soulèvent ; cette insurrection s'étend, prend des proportions formidables ; mais soldats et bourreaux font justice de ces nouveaux *Jacques*, poussés à bout par l'excès de leurs maux. Enfin, après de longues et ruineuses guerres, la paix est signée à *Munster*, le 24 octobre 1648, entre la France et les autres parties belligérantes. Cette même année, le royaume de Naples, las du joug affreux des Espagnols, se révolte contre eux, les chasse après des prodiges de bravoure et, sachant ce que l'on doit attendre des royautes, s'érige en république. Cette même année 1648, l'un des plus puissants peuples

du monde, l'*Angleterre*, cite son roi, CHARLES I^{er}, à la barre de la chambre des Communes, en vertu de la souveraineté du peuple, instruit le procès de ce monarque, le juge, le condamne légitimement à mort, fait exécuter la sentence, et s'érige aussi en république, sous le protectorat d'*Olivier Cromwell*. Vous le voyez, fils de Joel, l'antique esprit républicain, dont la renaissance date du siècle passé, où la réforme religieuse a affirmé le droit de libre examen, l'esprit républicain, après avoir laissé en France des racines profondes, assuré l'indépendance des *sept Provinces-Unies de Hollande*, dont la grandeur et la richesse vont toujours croissant, se propage, s'étend, devient de plus en plus pratique en ce siècle-ci... Pourtant, – malgré ces enseignements redoutables pour les porte-couronne, malgré l'exemple foudroyant du peuple anglais qui, résolu de se soustraire à une tyrannie séculaire, révoltante pour sa dignité, funeste à ses plus chers intérêts, juge et frappe son roi, redevient maître de ses destinées en proclamant la république, le gouvernement des peuples libres, forts et éclairés, – Anne d'Autriche, au lieu de tressaillir au bruit de la hache sous laquelle tombe la tête de Charles I^{er}, son frère en royauté, Anne d'Autriche, par ses prodigalités, son altier despotisme, son insolent mépris pour les misères de la France, arrivées à leur comble, allait provoquer de nouvelles guerres civiles durant cette même année 1648 ; l'énormité des impôts ruinait le commerce, l'agriculture, l'industrie, en affamant le peuple des villes, en écrasant les paysans, dont on vendait les chevaux et le bétail ; la gabelle le forçait d'acheter le sel

comptant, lorsque la capitation lui enlevait son dernier sou, afin de subvenir aux prodigalités de la cour. Le croirait-on, en cette année 1648, tandis que toutes les classes laborieuses, productrices, étaient épuisées, pressurées par le fisc, la reine dépensait cent mille écus pour bâtir l'Opéra au Palais-Royal ! Depuis plus d'un demi-siècle, la royauté ne convoquait plus les États généraux. Leurs dernières assemblées, sous le règne de Henri III, de plus en plus imbues de l'esprit républicain, avaient déclaré que les rois n'étaient *que les présidents des États généraux*, et qu'il fallait procéder envers le pouvoir royal, non plus par suppliques, mais par *résolutions*. La royauté se débarrassa donc de ces surveillants incommodes en ne les convoquant plus, et frappant les impôts sous son bon plaisir. Cependant, il restait une ombre de représentation nationale, à savoir : *les parlements*, chargés d'enregistrer les édits, ce à quoi, en 1648, le parlement de Paris ne voulut consentir que sous de graves réserves, effrayé des ruineuses dépenses de la reine et de ses créatures. Furieuse colère à la cour ! Anne d'Autriche, révoltée de ce que ces *canailles de robins* hésitent à enregistrer les édits, se rend au Parlement (le 15 janvier 1648), accompagnée de son fils, le jeune roi Louis XIV, persuadée qu'intimidées par la majestueuse et royale présence de leurs souverains, ces récalcitrantes *canailles* du Parlement n'oseront refuser d'enregistrer purement et simplement les cinq édits bursaux nécessaires à remplir le trésor, complètement à sec. Ainsi dit, ainsi fait. Le roitelet, nourri, embecqué du despotisme maternel, et déjà aussi

insolent que rogue, se rend en grande pompe au Parlement avec Anne d'Autriche ; celle-ci, le front menaçant, le sourcil froncé, l'altitude olympienne, prend un masque de Junon courroucée, pendant que le chancelier du roi expose les besoins de son sire. OMER TALON, avocat général du Parlement, répond simplement, dignement, ces nobles et austères paroles, adressées au roitelet :

— Il y a dix ans, sire, que la campagne est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le paiement des taxes, qu'ils sont incapables de payer et qui servent à entretenir le luxe de Paris ; des millions de malheureux sont obligés de se nourrir de pain de son et d'avoine. Ces malheureux *ne possèdent que leur âme, seule chose qui ne puisse se vendre à l'encan*. Les habitants des villes, après avoir payé l'impôt de la *subsistance*, payé l'impôt du *quartier d'hiver*, payé les *étapes*, payé les *emprunts*, acquitté le *droit royal* et le *droit de confirmation*, sont encore menacés de nouvelles taxes ! Il faut que le Parlement enregistre la création de nouveaux offices qui sont une charge perpétuelle pour l'État ; car, lorsqu'ils sont établis, il faut que le peuple les nourrisse et les défraye. »

Puis, s'adressant à Anne d'Autriche, Omer Talon ajoute d'une voix grave et émue :

« — Faites, Madame, s'il vous plaît, quelques réflexions sur la misère publique dans la retraite de votre cœur... Songez, Madame, à la calamité des provinces ; car

l'honneur des batailles gagnées, la gloire des provinces conquises, ne peuvent nourrir ceux qui n'ont pas de pain(1) ! »

Anne d'Autriche, exaspérée par la ferme sévérité du langage d'Omer Talon, sort du Parlement en disant à ses courtisans : « – S'ils osent refuser l'enregistrement de l'édit... nous verrons !... Je ne souffrirai jamais que cette canaille de robins attaque l'autorité du roi mon fils(2). »

Le Parlement enregistre les édits en mentionnant ses réserves et apportant de telles modifications aux nouvelles taxes, qu'elles devenaient à peu près illusoires ; de plus, en raison de la gravité des circonstances, le Parlement décide que deux députés de chacune de ses chambres se réuniront, afin d'aviser à une réforme générale des dépenses publiques, et de suppléer ainsi, autant que faire se pourrait, à la convocation des États généraux, depuis si longtemps l'objet des inquiétudes, des craintes ou de l'aversion du pouvoir royal. La population de Paris, instruite des faits, s'émeut, fermente et se dispose à appuyer, par l'insurrection s'il le faut, la réforme des abus exigée par les parlementaires. La reine ordonne à leurs députés de se séparer ; ils refusent. Le duc d'Orléans, dans l'espoir de les intimider, vient, en sa qualité de lieutenant général du royaume, assister à leur séance ; ils cessent leurs délibérations en sa présence, mais les reprennent aussitôt après son départ. Ceci fait dire à *Bachaumont*, l'un des plus ardents parlementaires : « – Que le Parlement agissait ainsi que les écoliers qui frondent (se battent à coups de

pierres lancées avec des frondes), cessent de fronder dès qu'ils aperçoivent un des gens du lieutenant civil, et recommencent leurs jeux lorsqu'il a disparu. » – La plaisanterie circula, resta, les adversaires de la cour et de Mazarin furent surnommés les *Frondeurs*, et la guerre civile qui éclata bientôt garda le nom de *Fronde*. Les députés du Parlement continuaient leurs séances. Entre autres réformes urgentes et indispensables, les députés réclamaient du pouvoir royal la promulgation des deux arrêts suivants :

1° *Défense, SOUS PEINE DE MORT, aux agents du fisc ou agents royaux, de lever aucune taxe autrement qu'en vertu d'édits vérifiés, approuvés, enregistrés avec liberté de suffrage, par les cours souveraines du Parlement.*

2° *Défense de détenir plus de vingt-quatre heures aucun citoyen sans l'interroger et le renvoyer devant son juge naturel.*

Ces deux arrêts mettaient terme aux dilapidations de la cour et à ses vengeances, qu'elle assouvissait en emprisonnant, sans procédures, ceux qui encourageaient ses ressentiments. Anne d'Autriche refusa nettement d'accéder à ces réformes et interdit aux députés de nouvelles réunions ; de cette interdiction, ils ne tiennent compte. La reine, outrée, fait arrêter, chez eux, les plus rebelles parmi ces canailles de robins, ainsi qu'elle disait : *Bachaumont*, les présidents *Blanc-Ménil* et *Charton*, les conseillers *Lagné*, *Loisel*, *Benoît* et *Broussel*. Ce dernier, vieillard

vénérable, d'une bienfaisance évangélique, était adoré dans son quartier ; ses habitants se soulèvent en masse, indignés de l'emprisonnement de Broussel, si connu par sa charité, par son noble caractère et par son zèle pour la réforme des abus. L'insurrection, commencée dans un quartier, gagne bientôt tout Paris. Anne d'Autriche ordonne au maréchal de La Melleraye de se mettre à la tête du régiment des gardes et d'aller châtier ce mauvais peuple. Le maréchal obéit, ensuite de quoi il revient apprendre à son auguste souveraine qu'il a failli être assommé, que le régiment des gardes a été outrageusement mis en déroute par le populaire, lequel exige la mise en liberté de Broussel et des parlementaires, mesure que le maréchal regarde comme seule capable d'apaiser l'exaspération des esprits. « – Rendre la liberté à Broussel, – s'écrie Anne d'Autriche avec rage, – je l'étranglerais plutôt de mes propres mains(3) ! »

Les membres du Parlement restent à la Bastille ; mais le lendemain de leur arrestation (27 août 1648), plus de cent mille hommes, artisans et bourgeois, sont en armes ; toutes les rues sont barricadées, Paris entier s'insurge. Les membres du Parlement, revêtus de leurs robes rouges, s'en vont en corps et processionnellement à travers la cité, demander à la reine la liberté des prisonniers ; Anne d'Autriche et Mazarin, épouvantés des progrès de l'insurrection, donnent l'ordre de relâcher les captifs et quittent Paris en toute hâte. Le Parlement, craignant quelque sanglante vengeance de l'Autrichienne,

ordonne au prévôt des marchands d'armer les citoyens et de veiller à la sûreté de la ville. Six mois après (8 janvier 1649), le Parlement, après une longue instruction, déclarait le cardinal Mazarin « fauteur des pernicioeux conseils qui égaraient la reine, le déclarait déchu de ses offices, lui enjoignait de quitter la cour immédiatement, le royaume sous huit jours, sous peine d'être mis hors la loi. » – Cet arrêt fut confirmé par les parlements de Bretagne, de Normandie, de Guyenne et de Provence. Le cardinal et la reine, ne tenant compte de l'arrêt, rassemblent des troupes. Le prévôt des marchands met Paris en état de défense contre les attaques de la cour et ajoute aux seize régiments de la garde bourgeoise parisienne quatre mille chevaux et dix mille fantassins. Les deniers royaux sont transportés à l'Hôtel de ville. Une nouvelle guerre civile éclate et désole le pays, guerre provoquée par l'insolente hauteur, par l'iniquité, par les dilapidations d'une reine dissolue et par les détestables conseils d'un méchant prêtre italien, amant et complice de cette femme ! Les principaux chefs de la Fronde sont : le prince de Conti, le prince de Marsillac, le coadjuteur de Retz, le duc de Longueville et sa femme, qui, non moins belle et non moins débordée que la duchesse de Montpensier, prit, ainsi que celle-ci, une part très-active à la Fronde et à ses intrigues de toutes sortes. Le prince de Condé suivit d'abord le parti de la cour, puis s'en sépara et se joignit à la Fronde. Cette guerre dura cinq ans, avec des alternatives de succès et de défaites pour les *Frondeurs*, les *Mazarins* et les *Mitigés*, troisième parti, composé des gens les moins

exaltés des deux autres factions. La réforme d'abus écrasants, entreprise par le Parlement à défaut des États généraux, annihilés depuis plus d'un demi-siècle par le jaloux ombrage du pouvoir royal, avait été le motif de la *Fronde* ; mais bientôt elle dévoja complètement de son but réparateur. Le bien public fut oublié pour les intérêts personnels des chefs de partis : la noblesse cherchait à recouvrer son indépendance, abattue par Richelieu ; les femmes, qui jouèrent un rôle si important dans la Fronde, ne virent dans les discordes civiles que l'occasion de donner plus de sel, plus de nouveauté à leurs adultères, en les compliquant des hasards de la guerre ou des menées politiques, et luttèrent d'impudique effronterie pour enchaîner les hommes à leur faction. La reine et le Mazarin poursuivirent, au milieu de ce chaos, leur opiniâtre visée de gouvernement absolu ; tantôt (en 1649) s'alliant à la noblesse pour combattre le Parlement, tantôt (en 1650) faisant de larges concessions au Parlement et s'unissant à lui pour proscrire la noblesse. Mais en 1651, la noblesse et la reine s'unissent contre les parlementaires, déjà divisés ; ils succombent sous cette ligue. La masse du peuple et de la bourgeoisie, ne voyant aucune réforme s'accomplir, restait indifférente à ces luttes égoïstes. La misère débordait. Le fléau de la guerre étrangère se joignait à la guerre civile. Le prince de Condé, après avoir tour à tour trahi et servi la Fronde et la cour, vendait son épée à l'Espagne et combattait la France. L'anarchie atteignait à son comble ; les partis, sans foi ardente ou généreuse, tombaient en dissolution. Les parlements n'avaient pas eu

l'intelligence et l'audace d'imiter les Communes d'Angleterre : de frapper à la tête une royauté à jamais incorrigible et de proclamer la république ; ils portaient la peine de leur mollesse. Le Mazarin sut profiter, avec sa fourbe habituelle, de la division et de la défaillance des factieux. Le 21 octobre 1652, Louis XIV et sa mère rentrèrent à Paris en victorieux courroucés, ayant à venger l'outrage fait à leur majesté. Les parlements sont appelés au Louvre, où le roi doit tenir son lit de justice. Il entre dans la salle en conquérant, précédé des cent-suisses, tambour battant, et accompagné d'une formidable escorte de ses gardes ; il se montre d'un orgueil écrasant, impitoyable ; et en digne fils de l'Autrichienne, il s'exprime ainsi :

– Toute autorité nous appartient... Nous tenons cette autorité de Dieu seul, sans que personne, de quelque condition qu'elle soit, puisse y rien prétendre, etc., etc... Nous faisons défense expresse aux gens tenant la cour des parlements de prendre aucune connaissance des affaires de NOTRE ÉTAT et de la direction de NOS finances, sous peine de désobéissance et de châtiments qu'elle entraîne.

Louis XIV parlait, en cette occasion, comme le sultan des Turcs ; il devait agir ainsi qu'il parlait. L'Espagne, profitant des guerres civiles, avait enlevé à la France toutes les conquêtes de Richelieu en Flandre, en Catalogne, en Italie. Condé, toujours à la solde de l'étranger, s'avance jusqu'à nos frontières ; Turenne les défend victorieusement, gagne la bataille de Rocroy, en 1651, reprend le Quesnoy,

Landrecies. La guerre continue avec avantage jusqu'en 1658, où Turenne recouvre une partie des Flandres. La paix avec l'Espagne et l'Autriche est signée le 7 novembre 1659. Le prince de Condé abandonne l'Espagne, fait sa soumission à Louis XIV, et, ce roi épouse, à Fontarabie, l'infante d'Espagne, MARIE-THÉRÈSE, le 9 juin 1660. Mazarin se mourait; sa cupidité insatiable semblait s'accroître à mesure qu'il approchait du terme de sa vie. Enfin, ce prêtre expire, le 8 mars 1661, laissant, malgré les incroyables prodigalités dont il avait comblé sa famille, près de deux cents millions, larronnés, extorqués ou subtilisés par cet Italien au bon peuple de France, de qui la misère allait toujours empirant. Le cardinal de Richelieu avait commis les mêmes larcins. Ces deux prêtres ont coûté quatre cents millions à la France, sans nombrer les incalculables désastres, suites des guerres civiles ou étrangères, déchaînés par eux; sans parler des pleurs et du sang qu'ils ont fait couler. Mais qu'est-ce que cela, fils de Joel? Hélas! sous le règne de Louis XIV, ce ne sont plus des millions, ce sont des milliards que le despotisme monarchique va arracher au pays; ce n'est plus à flots, c'est à torrents que le sang va ruisseler durant les guerres les plus dispendieuses, les plus stériles, les plus lâchement iniques ou les plus exécrables qui aient jamais ravagé la terre!... Ah! fils de Joel, vous allez le voir à l'œuvre, ce Louis XIV, qui reçut d'une vénale et ignoble flatterie le sobriquet de GRAND! oui, vous allez le voir à l'œuvre, ce baladin couronné! ce royal coureur de carrousels, ce demi-dieu en perruque, véritablement pénétré de sa quasi-

divinité, prenant, dans le vertige de son orgueil monstrueux, le soleil pour emblème ! Vous allez le voir, ce despote ombrageux, ce lâche et féroce égoïste, ce pompeux adultère, ce majestueux débauché, ce cagot plus cruel encore qu'il n'est hébété par la peur du diable, marionnette infernale dont les jésuites font dextrement jouer les ficelles aux yeux effarés de *Louis-le-Grand* ! Oui, vous allez le juger par ses actes, ce Louis-le-Grand, et vous direz si jamais l'oppression, la ruine, la misère, la dégradante sujétion des peuples au maître insolent qui les soufflette de son sceptre, ont égalé l'oppression, la ruine, la misère, l'abjection subies par la France durant l'interminable règne de cet homme... Mais vous vous consolerez, mais vous espérerez, pleins de foi dans l'avenir, fils de Joel, en voyant aussi la résistance énergique, intrépide, opiniâtre, passionnée, soulevée contre cet homme à toutes les époques de son règne, et se manifestant par des complots, par des soulèvements, par des luttes armées, dont les chefs, inspirés du souffle républicain de la réforme, toujours vivace, toujours puissant, comprenaient la grandeur de l'exemple et de l'enseignement donnés aux peuples opprimés par les Communes d'Angleterre, accusant, jugeant, condamnant, frappant un roi parjure et proclamant la république !

*

* *

Moi, Salaün Lebreñn, j'ai écrit le suivant récit, hélas ! bien souvent trempé de mes larmes.

L'AUTEUR AUX ABONNÉS DES

MYSTÈRES DU PEUPLE

CHERS LECTEURS,

L'époque où régna le fils de Louis XIII continue, selon certains esprits, de s'appeler, à bon droit : *le siècle de Louis XIV*, de porter humblement la livrée de ce monarque, de même que Versailles, cette immense hôtellerie, ouverte par lui à toutes les splendeurs, à tous les vices, à toutes les bassesses, à toutes les ruines, porte encore sur sa façade la triomphante enseigne : *au Soleil royal*.

C'est quelque chose d'étrange que l'incarnation de l'un des âges de l'histoire dans la personnalité de ce prince. Il eut, il est vrai, le don de *l'autorité*, élevée à sa dernière puissance et rehaussée d'une certaine grandeur, trop théâtrale, cependant, pour réellement imposer. Il sut et voulut, sinon régner par lui-même... car toujours il subit, à son insu, l'influence absolue et parfois funeste de plusieurs de ses ministres ou de son entourage... du moins, il sut et voulut s'occuper incessamment des affaires de l'État ; cela,

d'ailleurs, se conçoit : *l'État, c'est moi*, avait-il coutume de dire, et il ajoutait et surtout pratiquait cette autre maxime : – *l'État, c'est mon bien*, – témoin ces paroles adressées à son fils (Instructions au dauphin) :

« ... Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, *de quelque nature qu'il soit*, NOUS APPARTIENT AU MÊME TITRE (de roi). Vous devez être persuadé que les rois sont seigneurs absolus et *ont naturellement la disposition* PLEINE ET ENTIÈRE *de tous* LES BIENS *qui sont possédés, aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers*, pour en user, nous, en tout comme de sages économes. »

L'on connaît, et de reste, la sage économie du sire ; enfin, il faisait tel quel et assidûment son métier de roi, et jusqu'à la fin de sa vie il présida son conseil ; mais, si l'on songe à la médiocrité de l'intelligence de Louis XIV, à sa surprenante ignorance, à son orgueil insensé, à son absurde et cruel fanatisme, à l'insolence, à l'inexorable égoïsme de son caractère despotique, altier, jaloux, haineux, toujours impitoyable et lâche en ses vengeances⁽⁴⁾ ; si l'on songe, enfin, que le cynisme, le scandale, le débordement de ses mœurs, et son insatiable appétit de la flatterie, qu'il fallait pour lui plaire pousser jusqu'à la plus abjecte idolâtrie, ont exercé sur son temps des influences aussi corruptrices, que son aveugle ambition de conquêtes et ses prodigalités inouïes ont été désastreuses pour le pays, l'on conviendra qu'il est, nous le répétons, fort étrange d'appeler : *siècle* de Louis XIV, le

siècle de *Colbert*, de *Vauban*, de *Molière*, de *Corneille*, d e *Lebrun*, de *Racine*, comme si toutes les gloires procédaient virtuellement de ce personnage, et n'étaient qu'une sorte d'émanation de sa majesté royale ! Quant à la protection qu'il accordait aux grands hommes en général, à Colbert et à Racine en particulier, sans parler d'autres faits analogues, on sait qu'il abreuva l'illustre ministre de tant de dégoûts, d'ingratitude et de duretés, qu'il expira en maudissant le grand roi, et le *tendre* Racine, âme servile, pusillanime, mourut du chagrin de se voir tombé dans la disgrâce de son maître.

Puis, enfin, il faut le dire, Néron aussi aimait, protégeait les arts ! Et il ne les aimait pas moins, les arts, les lettres... François I^{er}, ce Néron gentilhomme ! Nonobstant, il défendit un jour l'imprimerie, sous peine de la hart ! et, vous le savez, chers lecteurs, rival heureux des tourmenteurs jurés, il inventa, pour le supplice des hérétiques, cette ingénieuse machine : *l'estrapade*, au moyen de quoi les réformés étaient plongés vivants, puis retirés, puis replongés derechef dans les flammes, jusqu'à ce que mort s'en suivît ! Ah ! répétons-le, l'amour des lettres et des arts chez un prince, fit-il éclore... (pensée absurde !!!) fit-il éclore, par son influence personnelle, les plus rares génies, un pareil prodige n'effacerait, n'atténuerait jamais les crimes de ce prince... aux yeux de la morale éternelle !

Ce qui est bien *le siècle de Louis XIV*, ce qui est bien l'incarnation de la personnalité de cet homme, c'est ce siècle de despotisme ignoble et sanglant, ce siècle de

conquêtes iniques, de guerres exécrables, qui firent de nos soldats autant de pillards, autant de bourreaux, et rendirent le nom français l'objet de l'horreur de l'Europe ! C'est enfin et surtout ce siècle de misère atroce, causée par les magnificences de ce prince, misère atroce qui enfanta une nouvelle *Jacquerie*, guerre civile acharnée, où prirent part, non seulement les populations vassales des campagnes, le peuple des cités, mais aussi la bourgeoisie et certains parlements de province ; ce qui est encore le siècle de Louis XIV, c'est ce siècle d'horribles persécutions religieuses, inaugurées par la révocation de l'édit de Nantes, signal d'une nouvelle Saint-Barthélemy, oh ! celle-là ne dura pas *vingt-quatre heures*, comme la Saint-Barthélemy de Charles IX ; non... elle DURA DES ANNÉES, détruisit de fond en comble, par le feu, par le pic, par la mine, cinq à six cents bourgs ou villages du Languedoc et des Cévennes, coûta la vie à plus de cinquante mille créatures de Dieu, exila près d'un million de citoyens et bannit de la France ses plus belles, ses plus fécondes industries... Voilà, au vrai, le siècle de Louis XIV !

C'est l'un des sinistres épisodes de ce siècle-là, que nous essayerons, chers lecteurs, de retracer dans notre récit. Les historiens monarchiques ont laissé à dessein et complètement dans l'ombre, ces plaies vives du règne du GRAND ROI : – *Les guerres civiles provoquées par :*

- *La tyrannie de Louis XIV ;*
- *L'énormité des impôts ;*

– *Les exactions et les violences des soldats ;*

– *L'âpre et inexorable avidité de la seigneurie et de l'Église.*

Et cependant, ces plaies longtemps saignantes ont failli être mortelles à la monarchie de Louis XIV.

Donc, en plein dix-septième siècle, se reproduisirent les terribles et déplorables représailles de la JACQUERIE du quatorzième siècle ; les mêmes causes engendrèrent les mêmes effets. *Jacques Bonhomme*, de nouveau poussé à bout par ses oppresseurs séculaires, de nouveau s'arma de sa faux, et, devenu fou de misère et de rage, il courut sus aux seigneurs, aux prêtres, aux gens du fisc et aux soldats du roi !

Le principal théâtre de cette moderne Jacquerie, énergiquement appuyée par l'insurrection du peuple des villes et ouvertement fomentée par la bourgeoisie et par les parlementaires de cette contrée, fut la BRETAGNE.

La Bretagne, *terre classique du dévouement à l'autel et au trône*, disent ceux-là qui ignorent ou veulent oublier que les Bretons, ainsi que vous l'avez vu, chers lecteurs, luttèrent seuls et pendant plusieurs siècles, avec un invincible héroïsme, au nom de leur indépendance et de leur nationalité, contre ces rois de race franque, descendants de Clovis et de Charlemagne, rois étrangers à la Gaule, notre mère patrie, à elle imposés par la conquête ! Quant à la prétendue orthodoxie des Bretons, elle est non moins fabuleuse que leur dévouement

séculaire à la monarchie franque. Les conciles ont, jusqu'au seizième siècle, rendu arrêts sur arrêts, à l'endroit de la persistance opiniâtre des traditions druidiques, dont les Bretons, restés en cela fidèles à l'antique foi des Gaulois, *infectaient* (disent les arrêts) les pratiques du catholicisme. En un mot, selon M. de Maistre, juge compétent en ces matières, *le christianisme en Bretagne s'était greffé sur la vieille souche druidique*. Ajoutons qu'au seizième siècle, les Bretons prirent une large et glorieuse part au mouvement qui entraînait les esprits vers la réforme religieuse, car la Ligue, ce détestable parti de Rome et de l'étranger, déploya ses habituelles fureurs dans ces contrées, sous les ordres du duc de Mercœur ; or, la violence de la réaction se produit toujours en raison directe de l'action. Ajoutons, enfin, que dans l'une des deux villes les plus importantes de Bretagne, fut promulgué, aux acclamations populaires, – L'ÉDIT DE NANTES, l'honneur éternel de la mémoire de Henri IV, de même que la révocation de cet édit souillera éternellement d'une tache sanglante la mémoire de Louis XIV.

L'insurrection de 1675 ne se borna pas à la Bretagne, et s'étendit en Guyenne, en Languedoc, en Saintonge et en Dauphiné ; Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, prirent les armes presque le même jour et donnèrent le signal de la révolte contre l'autorité de Louis XIV. Ce concert, cette simultanéité, prouvent l'importance de ce soulèvement. Déjà, d'ailleurs, l'année précédente, *le chevalier de Rohan, Duhamel de Latréaumont, la marquise de Villars,*

le chevalier Auguste des Préaux et Van den Enden, citoyen de la république des Sept-Provinces de Hollande, disciple de Spinoza et l'un des plus obscurs, mais des plus nobles martyrs de l'humanité, avaient payé de leur tête une tentative de révolution en Normandie. M. de Rohan, grand seigneur perdu de dettes, était le drapeau de cette conspiration dont Latréaumont, audacieux aventurier, était le bras. Madame de Villars et des Préaux, esprits enthousiastes, cœurs généreux et purs, avaient été séduits, entraînés, par l'élévation des doctrines de Van den Enden, l'âme de l'entreprise. Il tendait à réaliser cette fédération des provinces de France, tant de fois rêvée, voulue, ainsi que vous l'avez vu, chers lecteurs, par la fraction la plus militante et la plus logique du parti protestant, au seizième siècle ; persuadée, non sans raison, que la négation de l'autorité pontificale entraînait de soi la négation de l'autorité royale, surtout lorsqu'elle allait tomber aux mains d'un Charles IX, d'un Henri III. Enfin, la prospérité, la puissance toujours croissante des Sept-Provinces-Unies de Hollande, qui, après une lutte héroïque, avaient secoué le joug de Philippe II, pour se fédérer républicainement ; l'imposante grandeur des premiers temps de la république d'Angleterre, et surtout la ruineuse et dégradante tyrannie de Louis XIV, avaient réveillé dans grand nombre d'esprits les aspirations républicaines du siècle précédent, symptômes d'autant plus graves, que les provinces unies de Hollande, envahies, ravagées, spoliées par Louis XIV, au mépris de la foi jurée, devinrent dans la personne de leur stathouder Guillaume d'Orange, l'ennemi

implacable du grand roi, coalisèrent plus tard l'Europe contre lui, et prêtèrent souvent leur appui moral ou matériel aux soulèvements tentés pour refréner ou abattre le despotisme de ce prince.

Notre récit se bornant à l'un des épisodes de l'insurrection de Bretagne, nous laisserons de côté les pièces justificatives touchant les soulèvements des autres provinces ; nous donnerons seulement ici quelques extraits des dépêches confidentielles et inédites du gouverneur de Bretagne et autres personnages officiels, puisées par nous, avant notre exil, dans ce trésor de documents historiques, connu sous le nom : *des volumes verts de COLBERT*, existant au dépôt des manuscrits de la bibliothèque de la rue Richelieu, et qui contiennent la correspondance adressée à Colbert. Nous établirons, à l'aide de ces documents, et d'une manière irréfragable, ce que nous avons avancé, à savoir :

- Que l'insurrection et la moderne JACQUERIE de 1675 ont été provoquées :
- *Par la tyrannie de LOUIS XIV ;*
- *L'énormité des impôts ;*
- *Les exactions et les violences sanguinaires des soldats ;*
- *L'âpre et inexorable avidité de la seigneurie et de l'Église.*

Les nouveaux impôts levés sur le tabac, la vaisselle

d'étain et sur le papier timbré, par les édits (non enregistrés au parlement de Bretagne), furent l'occasion d'un soulèvement, depuis longtemps sourd et menaçant. La ville de Nantes donna, le 3 mai 1675, le signal de l'insurrection, et, chose singulière, deux courageuses femmes, une confiseuse et la femme d'un menuisier, jetèrent le premier cri de révolte. Ce fragment d'une lettre de *l'abbé* TRAVERS, témoin oculaire des faits, les expose en peu de mots :

« La populace, soulevée à Nantes par une confiseuse et une menuisière, à l'occasion du tabac et du papier timbré, qui commença cette année, n'eut pas tous les égards dus à notre évêque. Il fit quelques démarches pour ramener à son devoir le petit peuple mutiné, et il courut risque de sa personne, en représaille d'une femme du commun, l'une des premières à la tête de la sédition que l'on tenait enfermée au château, si le gouverneur, M. de Molac, ne l'eût fait relâcher promptement, pour rendre la liberté à M. de la Baume, notre évêque, que la populace tenait enfermé dans la chapelle Saint-Yves, près de la boucherie et qui menaçait de le traiter, comme on traiterait *l'Éveillonne* (c'est le nom de la séditeuse, l'une des auteurs du désordre), et disant que si on la pendait, on penderait l'évêque au même endroit... (Mai 1675.) »

M. de Molac, commandant à Nantes, sauva les jours de l'évêque en relâchant la séditeuse ; mais celle-ci, craignant d'être plus tard poursuivie, prit la fuite et fut bannie de Nantes, ainsi que nous l'apprend l'extrait suivant d'une

dépêche écrite à Colbert, par M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. Cette virile femme s'appelait *Michelle Roux*, dite l'*Éveillonne* (ou L'Éveillée).

M. de Chaulnes écrit à Colbert :

Rennes, 2 Juin 1675.

« Je vous envoie, Monsieur, l'ordonnance que j'ai rendue contre la femme qui sortit du château de Nantes ; *quoique dans le fond, elle ne fût pas fort criminelle*, je n'ai pas cru devoir souffrir qu'elle demeurât dans Nantes, mais comme mon ordonnance est une manière d'arrêt de bannissement, *je ne sais s'il n'excède pas mes pouvoirs ; mais j'ai cru qu'en ces occasions*, IL FAUT TOUJOURS FAIRE PLUS QUE MOINS, puisque la volonté du roi et son approbation peuvent rectifier ensuite toutes choses, etc..... »

À la dépêche de M. de Chaulnes, est joint l'arrêt de bannissement suivant :

« De par le roi,

» Le duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant général des pays et duché de Bretagne et des camps et armées de Sa Majesté.

» La fuite de *Michelle Roux*, autrement l'*Éveillonne*, lors de notre arrivée en cette ville, étant une marque assurée de sa mauvaise conduite et une conviction du crime dont elle est accusée, d'avoir excité les derniers

troubles et causé les désordres qui sont arrivés dans les bureaux établis pour l'exécution des édits de Sa Majesté. Pour ces causes et autres bonnes considérations, nous défendons à ladite MICHELLE ROUX, surnommée *l'Éveillonne*, de rentrer de sa vie en cette ville, si dans aucun autre lieu de cette province ; et, en cas que sa fuite ne fût que simulée, nous lui ordonnons de sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être prise au corps et son procès lui être fait et parfait comme à une séditeuse et afin que notre présente ordonnance puisse avoir son effet, nous déclarons criminels et responsables en leur propre et privé nom, ceux de cette province qui la retireront ou la recèleront, et sujets aux dernières rigueurs de la justice. Mandons et ordonnons à tous juges qu'il appartiendra, ainsi qu'au grand prévôt de la maréchaussée de Bretagne et à ses lieutenants, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, que nous voulons être publiée à son de trompe et affichée partout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore.

» Fait à Nantes, ce 30 mai 1675. »

« La pauvre *Éveillonne*, – quoique dans le fond elle ne fût pas fort criminelle, » – dit M. de Chaulnes, avec la naïveté de l'iniquité, – « fut donc bannie, bien que le bannissement excédât les pouvoirs du gouverneur, parce qu'en ces sortes d'occasions, il faut toujours faire plus que moins, » – Elle n'était point, en effet, plus coupable que l'immense majorité des habitants de Nantes, acteurs de la révolte, si formidable d'ailleurs, que la levée des impôts fut

momentanément suspendue. Mais les révoltés avaient menacé l'évêque de Nantes de le pendre, si l'on ne remettait l'*Éveillonne* en liberté. Telle fut, sans doute la cause de son bannissement. Rennes se souleva presque au même moment que Nantes contre les nouveaux impôts. M. le duc de Chaulnes, effrayé de l'exaspération populaire, crut devoir mander dans cette ville trois compagnies du régiment de *la Couronne*, afin d'intimider les récalcitrants. Mais telles étaient la terreur, l'aversion trop légitimes qu'inspiraient alors aux populations les soldats de Louis XIV, qu'aussitôt l'arrivée des troupes royales, les faubourgs de Rennes coururent aux armes, et l'attitude du peuple devint si menaçante, que M. de Chaulnes ordonna aux trois compagnies de quitter la ville ; et à ce sujet il écrit à Colbert :

Rennes, ce 12 juin 1675

« Je vous mandai, Monsieur, par le précédent ordinaire, l'émotion qui avait commencé lorsque j'étais près de renvoyer les trois compagnies rejoindre le bataillon de la Couronne, selon l'ordre que j'avais reçu de ne pas séparer ledit bataillon, sans lesquelles (compagnies), ce pendant, M. le premier président et M. de Coëtlogon ne croyaient pas être en sûreté, ni pouvoir conserver les bureaux (du collecteur des taxes) en mon absence. Cet incident m'en empêcha, ne l'ayant voulu faire qu'après le calme ; mais comme tous les faubourgs avaient pris les armes avec beaucoup d'insolence et qu'ils sont bien plus grands que la ville et remplis de canaille ; les bruits qu'ils firent courre qu'il

venait des troupes d'un côté et d'autre ; la crainte, particulièrement, que les femmes manifestaient au sujet des violences des soldats, y firent une grande confusion... J'appris que dans les faubourgs, ils avaient mis leurs gens dans une tour qu'ils gardaient et une porte de la ville. J'y fis prendre les armes à toutes les compagnies des bourgeois, qui les firent sortir de leurs postes et rétablirent la tranquillité publique, après quoi je fis partir les trois compagnies du régiment ; tout demeura dans un assez grand calme. Mais les bruits qui se répandirent encore le soir, qu'il y venait des troupes, jetèrent dans les faubourgs la même confusion, et l'on y prit partout les armes. Je crus me devoir appliquer alors, avec plus de soin, à séparer la ville d'avec les faubourgs, parce que l'on y menaçait de venir rompre et piller les bureaux des collecteurs et de sonner le tocsin ; mais l'on n'a osé jusqu'à présent l'entreprendre, non plus que d'aller au Palais, comme ils avaient témoigné vouloir faire, pour demander des arrêts pareils à ceux de Bordeaux⁽⁵⁾. Cette rumeur diminua beaucoup hier et jusqu'à quatre heures tout fut tranquille. Mais, sur le soir, une femme qui cria aux armes, et qui dit que l'on voyait des troupes, les fit reprendre facilement aux faubourgs ; tout y est présentement calme, et j'espère que ces rumeurs finiront bientôt. Je maintiens la ville dans l'obéissance et tirerai, comme j'espère, des bons bourgeois, tout le service qu'on en peut attendre. Mais vous ne doutez pas, Monsieur, *que la fidélité qu'ils témoignent n'ait des bornes fort peu étendues.* »

(Les lignes suivantes, en caractères italiques, sont chiffrées dans la dépêche de M. de Chaulnes, et leur traduction est interlignée par l'un des secrétaires de Colbert.)

« *La véritable source de ce soulèvement* VIENT DU PARLEMENT. *La jalousie de ce qui s'est passé à Nantes et à Guinguamp a fait répandre mille bruits dans la ville par les procureurs et personnes du palais,* CONTRE L'AUTORITÉ DU ROI, QU'IL NE FALLAIT PAS LAISSER CROÎTRE.

»..... *Le remède est de RUINER ENTIÈREMENT LES FAUBOURGS DE CETTE VILLE. Il est un peu violent, mais c'est dans mon sens l'unique. Je n'en trouve pas même l'exécution difficile avec des troupes réglées. Il faut de nécessité s'y résoudre, et par les mesures que je prendrai à propos, je ne doute pas que l'on n'y puisse réussir. Mais sans cela, l'on ne peut jamais s'assurer de cette ville. Il ne faut pas pour cela que les troupes viennent séparément, mais en même temps, peu d'infanterie suffira avec le régiment de la Couronne.*

»..... Comme j'ai avis, en même temps, que les paysans de la campagne s'assemblent en Basse-Bretagne et se mutinent, tant contre l'édit du tabac que sur les bruits qui se sont répandus que l'on y veut établir la gabelle, j'ai prié M. le premier président de faire rendre un arrêt qui puisse détromper les peuples. »

(Ce qui suit, dans la dépêche, est encore en chiffres.)

« Il m'est venu une pensée pour arrêter ces attroupements et faire finir plus promptement le soulèvement des faubourgs de cette ville ; c'est de dire que j'avais reçu une lettre de votre part, par laquelle vous me mandez, Monsieur, que le roi se remet à moi, pour le temps et le lieu des États, et, sur l'heure, j'ai nommé la ville de Dinan, de la part du roi ; et dit qu'ils se tiendraient dans cinq semaines. Je ne puis vous exprimer le bon effet qu'a produit cette nouvelle, et j'en espère encore plus à la campagne, parce que, dans l'attente des États, les esprits seront plus tranquilles, et comme cette avance que j'ai faite N'EST DE NULLE CONSÉQUENCE ET QUE L'ON PEUT ENSUITE DIFFÉRER ET CHANGER LE LIEU comme il plaira alors à Sa Majesté, je crois qu'il est important que vous et M. de Pomponne NE ME DÉSAVOUIEZ PAS lorsqu'on en parlera. »

L'expédient de M. de Chaulnes : l'impudente et mensongère promesse de convoquer très-prochainement et dans un lieu déterminé les États de Bretagne, avait pour but d'apaiser l'insurrection, en faisant espérer aux populations que le Parlement refuserait l'enregistrement des édits ; et pendant cette espèce d'armistice, M. de Chaulnes rassemblerait un nombre de troupes suffisant pour *ruiner complètement les faubourgs, remède un peu violent*, – ajoute le gouverneur, – *mais l'unique*. Enfin, l'on a remarqué ces mots significatifs : *La fidélité des milices bourgeoises a des bornes très-peu étendues, et la véritable cause de ce soulèvement vient du*

Parlement.

M. de Chaulnes, dans une dépêche du 13 juin, donne à Colbert, de nouveaux détails.

« Monsieur, j'ai avis que ce soir l'on avait battu le tambour dans les faubourgs et que quelques compagnies y avaient pris les armes, qui n'avaient pourtant fait que s'y promener, et que l'on reparle de venir au Parlement. Nous verrons demain si cet avis a quelque fondement. » (Les lignes suivantes sont chiffrées.)

« Mais ce qui est de très-vrai, EST QUE LE PARLEMENT CONDUIT TOUT CETTE RÉVOLTE. Le calme est à l'extérieur rétabli, mais l'on conseille au peuple de ne pas quitter les armes tout à fait, qu'il faut qu'il vienne au Parlement pour demander la révocation des édits et particulièrement du papier timbré, et depuis les procureurs jusqu'aux présidents à mortier, le plus grand nombre VA À COMBATTRE L'AUTORITÉ DU ROI : c'est la pure vérité, et il ne faut pas être ici fort éclairé pour la connaître. »

» Je maintiens la ville, c'est-à-dire les bons bourgeois dans la fidélité, et j'en tirerai tout le secours QUE L'ON PEUT ATTENDRE DE CES SORTES DE GENS. Mais cet état ne laisse pas d'être violent et contraire dans la suite à l'autorité du roi, tant que les faubourgs porteront les armes et garderont les avenues... »

Ainsi que nous l'avons dit, le despotisme de Louis XIV était devenu tellement odieux, intolérable, que les membres

du Parlement (gens cependant *peu révolutionnaires*, ainsi que l'on dirait de nos jours), depuis les procureurs jusqu'aux présidents à mortier *allaient à combattre l'autorité du roi* et faisaient cause commune avec l'ardente population des faubourgs ; mais la révolte, loin de s'apaiser, redouble d'intensité, ainsi qu'il ressort d'une autre dépêche de M. de Chaulnes à Colbert.

« La crainte des troupes n'est maintenant qu'un prétexte de ne pas mettre entièrement les armes bas, et la révocation des édits en est le fondement. Ce qui marque que le menu peuple n'agit pas de lui-même, c'est que l'édit du tabac, qui devrait le plus l'animer, n'est pas celui qui fait plus de bruit, mais le papier timbré. L'on n'a osé jusqu'à présent tenter de venir demander au Parlement la révocation des édits, et l'on parle aujourd'hui d'en demander une surséance jusqu'aux États.

»..... Après avoir arrêté le cours de cette révolte, sans que l'on ait rien entrepris de considérable, je tâche à ramener les esprits par la douceur, mais... (ajoute M. de Chaulnes, en chiffres,) *parce qu'il est de la dernière conséquence DE NE POINT PARLER PRÉSENTEMENT DE TROUPES NI DE VENGEANCE. C'est un point que je crois principal dans la conjoncture présente, et je crois que vous tomberez d'accord qu'il faut voir auparavant ce que feront les ennemis.*

».....

» Nous venons d'apprendre la banqueroute d'un des

meilleurs banquiers de Vannes, qui causera la ruine de bien du monde. Il se nomme Régnard. (Et en chiffres :) *J'appréhende bien quelque pareil malheur des fermiers de la province. Ils m'avaient fourni quelque argent, qui n'allait pas à 15.000 livres, pour les employer aux affaires présentes. Ils viennent de me mander qu'ils sont hors d'état de donner un sol. M. le premier président veut retirer 100,000 écus qu'il a sur eux, ou à lui ou à ses amis. Si à cet exemple on les presse, il faut qu'ils s'y abandonnent.*

»..... Il est certain, Monsieur, qu'il n'y a *presque plus d'argent en Bretagne*, et l'on ne croit pas qu'il y ait *un million* dans le commerce. La révolte des paysans près de Châteaulin subsiste. J'ai envoyé partout les ordres que j'ai crus nécessaires pour arrêter le cours de cette révolte. Ce sont les peuples *les plus misérables* de la province. Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

» LE DUC DE CHAULNES. »

L'importance de cette dépêche ne saurait vous échapper, chers lecteurs. Il en ressort : 1° que la révolte a un caractère si menaçant, – *qu'il ne faut point parler présentement ni de troupes ni de vengeance* ; – 2° que la détresse générale multiplie les banqueroutes et rend presque impossible aux fermiers des impôts de les percevoir *puisqu'il n'y a presque plus d'argent en Bretagne et qu'il n'y a pas un million dans le commerce* ; – 3° que l'insurrection des campagnes commence, parce que les peuples sont – *les peuples les plus misérables de*

la province.

La situation devenait en outre d'autant plus grave, que le gouvernement de Louis XIV, ainsi que vous allez le voir ci-après, chers lecteurs, redoutait à bon escient les intelligences des insurgés avec les républicains de Hollande, dont les flottes croisaient dans la Manche, et qui pouvaient, ainsi que nous l'avons dit, donner un appui moral et matériel à la révolte.

« Si les ennemis paraissaient sur nos côtes, » – écrit à Colbert M. de Chaulnes, dans une autre dépêche du 27 août 1675, – « les avis qu'ils pourraient avoir du progrès du soulèvement, leur donneraient peut être lieu d'y entreprendre, et l'on pourrait craindre même que le bruit des troupes, qui ne seraient destinées que contre Rennes, ferait un méchant effet en Basse-Bretagne. Je crois donc, Monsieur, que... (en chiffres) *le retardement de la punition est absolument nécessaire.....* »

Les appréhensions de M. de Chaulnes, au sujet des croiseurs de la république des Sept-Provinces, étaient fondées, ainsi qu'il résulte de la dépêche suivante, adressée à Colbert, par M. *le marquis de Lavardin*, commandant à Nantes pour le roi. Nous donnons cette lettre *in-extenso*, parce qu'elle est d'un tour d'esprit fort original et que son auteur compte parmi les hommes les plus spirituels de son temps.

Nantes, 31 août 1675.

« Monsieur,

» *J'ai avis de sept frégates hollandaises qui sont prêtes de se mettre en mer à Saint Sébastien pour venir croiser sur nos côtes, et on me mande de Saint-Malo, du 27, que RUYTER amène sur les côtes l'armée navale qu'il commande.* J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, et puisqu'il vous déplaît d'être averti franchement, je ne prendrai plus cette liberté, d'autant plus que, donnant à de Narp un protecteur pour son juge, ma réputation sera plutôt ternie que la sienne ; Villebague l'avait mis dans l'emploi, en le recommandant à M. de Coëtlogon, qui ne voyait pas alors qu'il balançait sa considération avec celle d'un lieutenant général qui n'a jamais malversé : M. de Léon n'agissait que sur les mémoires de M. de Seuil, qui est fort de ses amis. Je ne vous en parlerai plus jamais, et content de ne point faire d'injustice et de ne point salir mes mains, je laisserai librement maltraiter les malheureux, et trouverai que je le suis infiniment, Monsieur, si j'ai le malheur de vous déplaire, ne désirant rien davantage que l'honneur de votre protection et de votre bienveillance, et de vous marquer avec quelle soumission je suis, malgré les dégoûts qu'il vous plaît me donner,

» Monsieur,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» LAVARDIN. »

« Je suis, malgré les dégoûts qu'il vous plaît me donner, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur... »
Est-il possible de témoigner plus de hauteur, sous une

apparence plus humble ? Combien, dans cette dépêche, l'on sent le grand seigneur s'adressant à son supérieur : *Monsieur Colbert*. Le personnage dont il est question, M. de *Narp*, préposé à l'inscription maritime des matelots du littoral, se faisait exécrer par ses concussions ; mais en ce déplorable temps, tout était concussion et violence. Nous allons bientôt prouver, texte en main, que l'aversion des Bretons envers leurs prêtres, l'un des motifs les plus décisifs de l'insurrection, était surtout causée par l'insatiable convoitise du clergé. En voici une preuve bizarre, nous dirions « comique » si les exactions, les violences cléricales n'avaient fait couler le sang à torrents. Il s'agit d'un évêque qui, ayant vendu ses dîmes à un sieur Régnard et éprouvant quelque retard dans le paiement, imagina de contraindre son débiteur à le payer. Par quel moyen?... Jugez-en, chers lecteurs, d'après cet extrait d'une dépêche de M. de Chaulnes à Colbert (17 juin 1675):

« La banqueroute de Vannes ne se trouve pas tout à fait véritable. Voici le fait : M. l'évêque de Vannes avait vendu trente-cinq muids de sa dîme de seigle au sieur Régnard. Il le pressait du paiement, et comme il n'y satisfait pas aussi promptement qu'il le souhaitait, *il s'avisa d'une exécution épiscopale dont l'on n'avait pas ouï parler, et lui ENVOYA CHEZ LUI DES PRÊTRES POUR Y DEMEURER JUSQU'À L'ENTIER PAYEMENT*. Comme l'on doit respecter le caractère des prêtres, et que ledit Régnard fut fatigué de voir et nourrir toujours *ces sortes de*

gens, la crainte que l'on ne l'arrêtât, le fit évader. Il n'est pas sorti de la province et s'est retiré dans le pays Nantais, où il fait aller ses créanciers pour les payer, ou en argent, ou en assignation, ou en leur rendant les denrées qu'il n'avait pas encore vendues, etc., etc.

» LE DUC DE CHAULNES. »

Cette exécution épiscopale, ainsi que le dit M. de Chaulnes, ces ministres du Seigneur transformés en recors, en *sergents*, et devenant des garnisaires aux ordres de leur évêque, encore une fois, ne serait-ce pas d'un comique achevé, si, répétons-le, l'indignation générale que soulevaient de pareilles turpitudes n'avait éclaté en une guerre civile sanglante et désastreuse. L'insurrection des paysans grandissait de jour en jour. Ils commençaient à attaquer les gentilshommes, et M. de *Guémadeuc*, évêque de Saint-Malo, écrivait de son côté à Colbert (le 21 juin 1675).

« Il y a eu aussi, Monsieur, quelque émotion dans la Basse-Bretagne qui est présentement apaisée ; mais comme il est fâcheux qu'une personne comme M. le marquis de la Coste, qui porte le caractère du roi, y ait été attaquée et blessée par la canaille, il sera peut-être nécessaire, quand tout sera bien calme ici, que M. le duc de Chaulnes, en attendant ses États, aille aussi faire un petit tour en ce pays-là, pour y achever de rétablir le repos et la tranquillité des peuples..... »

M. de Chaulnes écrivait à Colbert le 29 juin 1675 :

« Les communes s'étaient séparées depuis le 8 de ce mois, qu'elles se soulevèrent, ainsi que les peuples en cette ville (Quimper), mais elles ne laissaient pas d'être toujours dans une grande agitation *et même contre leurs CURÉS qu'ils accusent de trahison*. M. le marquis de la Roche, gouverneur de Quimper, m'écrit que le 23, plusieurs paroisses s'assemblèrent, quoique sans tocsin, et qu'elles attaquèrent la maison d'un gentilhomme qui fut blessé de plusieurs coups ; qu'elles pillèrent ensuite un bureau particulier du papier timbré qui est aujourd'hui l'objet de leur soulèvement, et il m'assure *que la misère est si grande parmi ces peuples, que l'on doit beaucoup appréhender le suites de leur rage et de leur brutalité* ; il m'a prié de suspendre le dessein que je lui mandais avoir de m'approcher de lui par l'alarme que donnerait inutilement cette nouvelle, puisque je ne suis pas en état de réduire ces peuples par la force des armes, et comme en mon absence de cette ville ces bruits de Basse-Bretagne pourraient y produire de méchants effets. J'emploie, cependant, tous mes soins pour calmer ces peuples de Cornouailles, par tout ce que l'on peut *leur faire insinuer de l'espérance d'un prompt soulagement par les États*. Ce qui anime ces esprits, cette année, contre les édits, et particulièrement du papier timbré, c'est qu'il est certain que *l'espèce manque en cette province, et que cet édit tire l'argent le plus net, pendant que les peuples souffrent de beaucoup de nécessités*. Ce qui le prouve est que les peuples de la campagne ne se sont jamais opposés à cet édit que depuis quelques mois. Je suis entièrement à vous.

Est-ce clair ?

Le gouverneur de Bretagne, naturellement enclin, ainsi que tous les fonctionnaires, à dissimuler en partie la vérité lorsqu'elle peut déplaire au *maître*, avoue que ces populations sont poussées à bout par une misère atroce ; que *l'espèce* (l'argent) manque en Bretagne ; enfin, que l'irritation populaire est si formidable, qu'il ne faut pas espérer, quant au présent, de réduire les insurgés par la force, mais les apaiser par une indigne tromperie, *en leur insinuant l'espérance d'un prompt soulagement par la réunion des États* (du parlement) *de Bretagne*. Cependant, ainsi que cela se rencontre d'ordinaire, les ministres résidant à Versailles, Letellier et son fils, l'impitoyable Louvois, ne connaissent pas au vrai l'état des esprits et des choses, mandaient au gouverneur de Bretagne de châtier cette canaille. Ce à quoi il répondit :

Rennes, ce 30 juin 1675.

« M. Letellier m'envoya hier une lettre de cachet par laquelle Sa Majesté ordonne que les archers de Normandie se rassemblent pour venir en cette province châtier la révolte, et M. de Louvois me mande que si je n'en ai pas besoin, je puis les renvoyer (les archers). Si cet ordre s'exécute, nous allons passer de la tranquillité où est cette ville à de plus grands désordres que les précédents, et les premières nouvelles de Normandie sur l'assemblée de dits archers sont capables, non seulement d'exciter une

nouvelle sédition dans cette ville, mais de soulever toute la campagne.

»..... En l'évêché de Quimper, les paysans s'attroupent tous les jours ; *toute leur rage est présentement contre les gentilshommes dont ils ont reçu des mauvais traitements.*

IL EST CERTAIN QUE LA NOBLESSE A TRAITÉ FORT DUREMENT LES PAYSANS. *Ils s'en vengent présentement et ont exercé déjà vers cinq ou six de très-grandes barbaries*, les ayant blessés, pillé leurs maisons et même brûlé quelques-unes. Les dernières nouvelles marquaient qu'ils étaient presque toujours armés. Mais l'on me doit envoyer un exprès qui m'en apprendra toutes les particularités sur lesquelles l'on pourra prendre des mesures...

» LE DUC DE CHAULNES. »

Encore un aveu échappé à M. de Chaulnes. – *Il est certain que la noblesse a traité fort rudement les paysans.* Cet aveu des légitimes griefs des vassaux bretons contre la noblesse et le clergé, nous allons le voir réitéré, aggravé, dans une série de dépêches de M. de Chaulnes, de M. l'évêque de Saint-Malo lui-même, et de M. le marquis de Lavardin.

Nous citerons sans commentaire :

« J'apprends, Monsieur, depuis ma lettre écrite, que les peuples qui se sont soulevés vers Quimper, continuent leurs attroupements et *exercent beaucoup de violences contre les gentilshommes des mauvais*

traitements desquels ils se plaignent. Si cela continue, je fais dessein d'aller au Port-Louis, pour voir le remède que l'on y peut apporter. (*Dépêche de M. DE CHAULNES, Rennes, 1^{er} juillet 1675.*)

« Je vous mandai, Monsieur, par ma dernière lettre, que les soulèvements des peuples de l'évêché de Quimper continuaient. Ils sont presque toujours sous les armes *qu'ils tournent contre la noblesse, dont il est CERTAIN QU'ILS ONT REÇU DEPUIS LONGTEMPS DE RUDES TRAITEMENTS.* Je pars demain pour le Port-Louis, d'où je crois pouvoir donner de plus prompts remèdes à des maux qu'un plus long temps rendrait plus difficiles à guérir. J'ai fait précéder ma marche par tout ce qui peut contribuer à remettre ces esprits, non seulement brutaux, mais cruels et inhumains. Ils en ont donné des marques en plusieurs rencontres depuis cette sédition et, passant *de la superstition AU MÉPRIS DES PRÊTRES,* ils ont commis des inhumanités peu pratiqués parmi les barbares. »

(*Dépêche de M. DE CHAULNES. Rennes, 3 juillet 1675*)

« M. de Chaulnes a cru que la tranquillité de Rennes était assez bien rétablie pour aller du côté de la Basse-Bretagne. Il arrive aujourd'hui au Port-Louis. Les paysans sont encore attroupés en quelques endroits aux environs de Quimper-Corentin, et même ont menacé cette ville-là. *Il paraît que leur colère tourne plus encore contre les gentilshommes que contre l'autorité du roi.* ILS ONT

RENDU À QUELQUES-UNS LES COUPS DE BÂTON QU'ILS EN AVAIENT REÇUS ; et, comme c'est une coutume assez rude pour les paysans, que nous appelons *usement de Broërek*, qui ôte la propriété des héritages aux paysans, *ils se font donner des quittances des arrérages qu'ils doivent de ces domaines congéables*. Ces tumultes n'ont eu lieu encore que dans l'évêché de Cornouailles et très-peu en celui de Léon. Les habitants de Guéméné ont fait quelques violences assez fortes ; jusques à présent les villes de madame de Rohan se contiennent dans le devoir. »

(Dépêche de M. DE LAVARDIN. Nantes, 5 juillet 1675.)

« J'arrivai avant-hier en cette ville et j'ai différé d'aller au Port-Louis, pour marquer plus de confiance aux peuples par quelque séjour en cette ville ; mais l'on ne peut pourtant dire que les esprits soient dans l'obéissance qu'ils doivent, étant certain qu'ils sont également aigris contre les édits, et **RÉSOLUS DE SECOUER LE JOUG DE LA NOBLESSE et de se libérer des droits que les gentilshommes levaient sur eux, n'y ayant que la force qui puisse les réduire**. Mais il faut pour cela d'autres troupes que des archers et ne rien tenter, ce me semble, que l'on ne puisse apparemment répondre des succès. Un effet de leur modération a été de brûler un écrit qu'ils appelaient **Le CODE PAYSAN, où tous leurs intérêts étaient réglés**. Il contenait à peu près ce que vous lirez dans celui que je vous renvoie(6), hors que la forme n'en est

pas si insolente, et vous jugerez de leur brutalité, puisqu'ils ne croient pas que le mot de révolte soit un terme criminel en leur langue.

«..... J'apprends que du côté de Landernau et de Carhaix, il est arrivé quelque désordre, mais je ne le sais encore que par la voix publique. M. de Seuil pourra vous en rendre un compte plus exact. »

(Dépêche de M. DE CHAULNES. Hennebon, 9 juillet 1675.)

« Je vous mandai, Monsieur, par ma précédente, que le jour de mon arrivée à Hennebon, j'avais passé dans une paroisse qui s'était soulevée le matin CONTRE SON SEIGNEUR ET SON CURÉ. »

».....

« Comme je me suis servi de toutes sortes de personnes pour remettre l'esprit de ces peuples et pour en apprendre les véritables mouvements, j'avais engagé les pères jésuites de Quimper d'envoyer des missions. Le père Lefort, un des plus accrédités auprès de ces paysans, vient de me rapporter présentement qu'ayant été plusieurs jours à la campagne, qu'il y en a qui lui ont dit qu'ils croyaient être ensorcelés et transportés d'une fureur diabolique ; qu'ils connaissaient bien leur faute, *mais que la MISÈRE avait provoqué les uns à s'armer, et que les EXACTIONS que leurs seigneurs leur avaient faites, et les MAUVAIS TRAITEMENTS qu'ils en avaient reçus, tant par l'argent qu'ils en avaient tiré, que par le travail qu'ils*

leur faisaient faire continuellement à leurs terres, n'ayant eu pour eux non PLUS DE CONSIDÉRATION QUE POUR DES CHEVAUX, ils n'avaient pu s'empêcher d'en secouer le joug, et que le bruit de l'établissement de la gabelle, joint à la publication de l'édit du tabac, dont ils ne pouvaient se passer, et qu'ils ne pouvaient plus acheter, avait beaucoup contribué à leur sédition. Le dit père m'a rapporté mille inhumanités qu'ils ont faites *contre leurs seigneurs*, y en ayant eu un, entre autres, qui, après avoir reçu mille coups, fut traîné hors de l'église par les cheveux. »

« Le père Lefort ajoute que d'autres lui avaient témoigné beaucoup de crainte de mon approche, et lui avaient demandé si je les punirais, et si ceux qui n'avaient fait que prendre les armes par force et qui n'avaient commis aucun crime, ne seraient pas au moins distingués des autres ; qu'il y a à peu près *quarante paroisses* qui ont pris les armes, qui peuvent faire DIX-HUIT À VINGT-MILLE HOMMES, dont les deux tiers sont armés de mousquets ou fusils, et les autres de faux, de fourches et de hallebardes ; qu'il y a des gentilshommes qu'ils ont forcés de se mettre à leur tête, qu'ils leur ont donné des habits comme eux, qu'ils les gardent de peur qu'ils ne s'enfuient, et qu'il y a quelques jours, qu'un de ces capitaines les ayant détournés d'un pillage qu'ils voulaient faire par une alarme qu'il leur donna et qui se trouva fausse, ils le condamnèrent à être pendu et étranglé ; ce qu'ils auraient exécuté, sans que d'autres dirent qu'ils ne trouveraient plus de

capitaines, et se contentèrent de lui faire faire une manière d'amende honorable.

»..... Après vous avoir informé, Monsieur, de l'état présent de ces mouvements qui semblent apaisé, par la résolution qu'ont faite la plus grande partie des paroisses, je vous dirai néanmoins qu'il est certain qu'il n'y a point d'assurance, ou qu'au moins il serait à craindre qu'elles ne fissent pis après les États, *si elles n'avaient pas satisfaction sur leurs demandes, qui sont si ridicules, qu'il est à croire que le refus les porterait peut-être à de plus grandes extrémités.* Ainsi, Monsieur, si j'osais vous dire mon sentiment, *il serait nécessaire de les châtier avant les États.* Mais après la publication sur le sujet du châtiment, j'aurai à vous représenter deux choses : l'une, qu'il faut un corps d'infanterie au moins de quinze cents hommes, et trois ou quatre cents dragons, parce que le pays de Quimper est fort couvert et coupé par quantité de fossés, en sorte que d'autre cavalerie qui ne pourrait pas mettre pied à terre y serait presque inutile, et j'en pourrai trouver dans la province qui soutiendrait les dragons. Il faudrait au moins deux régiments, eu égard au nombre des séditieux, à l'éloignement de l'évêché de Quimper, et au terrain, où l'infanterie est absolument nécessaire.

» La seconde chose est, Monsieur, que les troupes soient payées, parce que, jusqu'à présent, il n'y a pas un lieu où elles puissent subsister aux dépens des peuples mutinés, et qu'à l'égard des villages, ils ne sont pas comme dans le reste de la France, n'y en ayant pas un

dont les maisons soient ensemble, y ayant des paroisses qui contiennent six à sept lieues de tour, et où toutes les maisons sont séparées deux à deux, trois à trois, en des lieux retirés et retranchés de fossés, en sorte qu'il n'y a pas de cavaliers ou soldats qui puissent y être en sûreté.

».....

» P. S. Depuis ma lettre écrite, j'ai appris que la rumeur passe vers l'évêché de Léon, où les peuples menacent de brûler deux ou trois maisons de gentilshommes, qui *les y ont fait travailler plusieurs années à leurs dépens*. J'en attends des nouvelles plus certaines.

»..... M. de Beaumont arrive dans ce moment de l'évêché de Léon, et rapporte qu'un des châteaux dont je voulais parler ci-dessus, appartient à M. le marquis de Trésigny. »

(*Dépêches de M. DE CHAULNES. – Port-Louis, 11 et 13 juillet 1675.*)

« J'ai reçu, Monsieur, de très-fâcheuses nouvelles de l'évêché de Quimper, depuis le départ de M. de Beaumont, et M. le marquis de Nevet, qui y commande, me mande que les peuples sont prêts d'y reprendre les armes et d'attaquer Quimper ; qu'il a vu, en un moment, une révolution surprenante dans l'esprit des peuples, qu'il attribue au retour des vagabonds qui étaient allés piller le château du Guergouët, dont le sieur de Beaumont a été témoin, et qu'il ne peut plus arrêter leurs emportements. Sans ma présence en ce lieu, la révolte

aurait déjà passé dans la Haute-Bretagne. J'envoie à M. Le Tellier toutes les lettres que j'ai reçues de M. de Nevet, qui lui feront connaître qu'il faut d'autres troupes que des archers pour réprimer l'insolence de ces peuples.

»..... J'eus même, hier, avis, Monsieur, que plusieurs paroisses devaient se venir soumettre, *et porter seulement leurs plaintes* CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS QU'ELLES RECEVAIENT DES GENTILSHOMMES ET DES CURÉS. *Il y en a plusieurs (des révoltés) qui leur font signer des écrits pour se libérer de leurs vexations.* IL EST CERTAIN QU'ELLES SONT GRANDES, *n'y ayant point de terre de seigneur qui, selon mes connaissances,* N'AIT AUGMENTÉ DE PLUS D'UN TIERS DE SON REVENU, PAR LES IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES SUR LES PEUPLES. »

(Dépêche de M. DE CHAULNES. – Port-Louis, 17 juillet 1675.)

M. du Guémadeuc, évêque de Saint-Malo, confirme les faits précédents par cette dépêche adressée à Colbert :

À Saint-Jean des Prés, le 23 juillet 1675.

« Monsieur,

« Je ne me suis point donné l'honneur de vous écrire depuis ma sortie de Rennes, qui ne fut qu'avec M. le duc de Chaulnes, lorsqu'il s'en alla au Port-Louis, et que j'accompagnai jusqu'à Ploërmel, parce que je savais que vous étiez suffisamment informé par lui des raisons qui

l'obligèrent enfin à quitter Rennes pour s'approcher de la Basse-Bretagne, où le désordre fait par les paysans continue toujours.

»..... Je fus bien surpris d'apprendre ici, en arrivant dimanche dernier, que madame la duchesse de Rohan et M. et madame de Coëtquen étant dans une petite ville, à vingt pas d'ici, appelée Josselin, qui appartient à madame de Rohan, et où elle a un vieux château, faisaient quelque difficulté d'aller jusqu'à Pontivy, qui est une autre petite ville à six lieues d'ici, où est le principal siège du duché de madame de Rohan, et où sa première intention était de faire quelque séjour, parce que l'on lui avait donné avis les jours précédents que les paysans de quelques paroisses voisines dudit Pontivy, menaçaient de venir dimanche et hier (qui était fête) brûler et piller la maison.

»..... Quasi toute la noblesse de Basse-Bretagne et de ces pays ici qui en approchent, quitte les maisons de la campagne pour se retirer dans les villes principales, et y faire porter ce qu'ils ont de meubles plus précieux et tous leurs papiers, pour éviter qu'on ne les leur pille ou brûle, comme l'on a fait dans le château du Kogoët, l'un des plus forts de la Basse-Bretagne.

»..... Il n'y a pas un château que ces paysans ne fassent trembler par leurs attroupements et par les cruautés qu'ils exercent sur les particuliers, tant des gros bourgs que de la campagne, *et encore plus* SUR LA NOBLESSE ET SUR L'ÉGLISE MÊME, EN QUI IL SEMBLE QU'ILS N'AIENT PLUS DE CROYANCE, *ainsi*

qu'ils en avaient au passé, faisant signer à tous LES GENTILSHOMMES ET ECCLÉSIASTIQUES qu'ils ne prétendront plus désormais ni rentes, ni dîmes sur eux. Voyez, je vous supplie, Monsieur, jusques où va l'aveuglement de ces pauvres misérables, et le châtiment qu'ils s'attireront tôt ou tard, etc., etc.

»..... Il n'y a que du peuple et des paysans révoltés dans la campagne, qui assassinent les gentilshommes. Pour peu que ceux-ci eussent de troupes pour les soutenir, il serait aisé de venir à bout de cette canaille, que l'ont aura assurément de la peine à réduire sans cela, d'autant plus *qu'à mesure que l'on apaise les uns, les autres se révoltent ailleurs.* Vous jugez bien, Monsieur, de la détresse où peut être à présent M. le duc de Chaulnes, de se voir dénué de troupes dans Port-Louis, pour châtier les rebelles de Basse-Bretagne, tandis que dans la Haute, madame la duchesse de Chaulnes est exposée à la fureur du peuple de Rennes.

»..... Pour moi, Monsieur, il y a huit ou dix jours que je m'avisai d'envoyer à M. le duc de Chaulnes, au Port-Louis, un des missionnaires de mon séminaire, qui est Bas-Breton de naissance, qui parle très-bien la langue du pays, et qui est très-doux et très-insinuant parmi le peuple, afin que, sous prétexte de s'en aller voir ses parents jusques à Saint-Pol de Léon, il traversât toute la Basse-Bretagne et allât entretenir comme de lui-même tous les paysans en langage bas-breton, AU DÉFAUT DE LEURS CURÉS, EN QUI ILS N'ONT PLUS DE CROYANCE, et qu'il tâchât à

réduire ces paroisses mutinées à venir trouver M. le duc de Chaulnes, par leurs députés, pour implorer la clémence du roi par son entremise et obtenir leur pardon. »

.....

Et maintenant, nous le demandons au lecteur : cet ensemble de dépêches de M. *le duc de Chaulnes*, de M. *le marquis de Lavardin*, et de M. *l'évêque de Saint-Malo* (un prélat et deux grands seigneurs, l'un gouverneur de province, l'autre commandant pour le roi : l'on ne saurait les soupçonner de partialité) ; cet ensemble de dépêches ne prouve-t-il pas que les terribles représailles des nouveaux *Jacques* de Bretagne ont eu la même cause que la grande *Jacquerie* du quatorzième siècle, à savoir : les cruels traitements, les exactions dont la noblesse et le clergé accablaient les populations rustiques ? Aussi comment s'étonner que des populations à demi sauvages, écrasées de mépris, de misères, d'exactions, *conduites à coups de bâton, et que l'on ménageait aussi peu que des animaux*, éprouvant un jour le vertige du désespoir, se révoltent enfin contre leurs oppresseurs séculaires, veuillent briser un joug intolérable, et rendent coup pour coup, cruauté pour cruauté, à ces prêtres, à ces seigneurs, qui, jouissant d'un rang élevé, éclairés, raffinés par l'éducation, vivant dans l'abondance et ne songeant pourtant qu'à augmenter leur superflu par les moyens les plus odieux, *triplaient les revenus de leurs domaines seigneuriaux*, en imposant à leurs vassaux des taxes exorbitantes, et poussaient ainsi les malheureux à d'horribles extrémités.

Enfin, et remarquez, chers lecteurs, cette différence capitale entre la Jacquerie du quatorzième siècle et la Jacquerie de Bretagne du dix-septième siècle ; les paysans, progrès immense, tentent un moyen de conciliation avant de recourir aux armes ; ils formulent leurs griefs, règlent leurs intérêts dans le CODE PAYSAN et le présentent à la sanction de leurs seigneurs. Ceux-ci repoussent avec dédain cette transaction... les paysans en appellent alors à la force, suprême appel des opprimés.

Donc, nous étions dans la rigoureuse réalité historique en affirmant, au commencement de cette introduction, que le soulèvement de 1675, qui s'étendit non-seulement à la Bretagne, mais à la Guyenne, au Languedoc, à la Saintonge et au Dauphiné, soulèvement auquel s'associèrent plus ou moins ouvertement la bourgeoisie, et notamment le parlement de Bretagne, avait eu pour origine : – *la tyrannie de Louis XIV*, – *l'énormité des impôts*, – *la misère publique*, – *les violences et les exactions de la noblesse et du clergé envers leurs vassaux* ; – et, enfin, *les violences, les pilleries des gens de guerre*. Ce dernier point reste à établir, et, malheureusement, les preuves surabondent ; mais avant de les mettre sous les yeux de nos lecteurs, nous citerons seulement pour mémoire quelques fragments d'une dépêche relative à l'insurrection qui éclata à Bordeaux, presque en même temps que l'insurrection de Bretagne ; car, nous le répétons, le mécontentement, la misère et l'irritation contre Louis XIV avait envahi presque toute la

France.

M. de Sève, intendant de Guyenne, écrit à Colbert :

Bordeaux, 17 juin 1675.

« Depuis la grande rébellion, les esprits des artisans de Bordeaux paraissent, la semaine passée, dans un assez grand calme ; j'y vois présentement un peu plus d'agitation. Après en avoir cherché la cause avec soin, et entretenu en particulier quelques-uns des chefs du parti, je ne doute plus que les procureurs, les huissiers et les notaires, ne travaillent tous les jours à entretenir le feu. Les bayles et syndics des métiers et ceux des artisans qui avaient paru les plus échauffés dans les derniers désordres, semblaient mieux disposés, et presque tout le peuple était dans les mêmes sentiments ; c'eût été un grand coup pour empêcher le reste de la province de demander la suppression des mêmes édits ; mais, en une nuit, ces bonnes dispositions ont changé... *Ce que je trouve, Monsieur, de plus fâcheux est que la bourgeoisie n'est guère mieux intentionnée que le peuple.*

»..... Je ne crois pas, Monsieur, vous devoir taire qu'il s'est tenu des discours très-insolents sur l'ancienne domination des Anglais, *comparée à celle du roi* ; et si les Hollandais voulaient profiter de ces dispositions et faire une descente en Guyenne, où le parti des religionnaires est très-fort, *ils donneraient, dans la conjoncture présente, beaucoup de peine.*

»..... Après vous avoir rendu compte de l'état de la

ville de Bordeaux, je suis obligé, Monsieur, de vous dire qu'à *Périgueux le peuple commence aussi à menacer*. En plusieurs lieux, en Périgord, ceux qui s'étaient chargés du contrôle des exploits ont renoncé à ces fonctions, pour ne se pas exposer à la haine du peuple ; et on aura peine à trouver des gens qui veuillent prendre leurs places. On me mande en même temps de Bergerac, que les habitants demandent hautement de jouir des mêmes exemptions qu'on a accordées à ceux de Bordeaux après la dernière sédition ; cependant, Monsieur, jusqu'ici, il n'y a que du murmure, mais il peut arriver du désordre, *et je crains que l'exemple ne soit suivi dans quelques-unes des villes de la province*.

»..... La nouvelle de la sédition de Rennes, qui se répandit hier dans Bordeaux, y fait un très-méchant effet. Je vous informerai soigneusement de tout ce qui se passera. Je ne quitterai point cette ville, à moins que le service du roi ne m'oblige absolument d'aller d'un autre côté.

»..... L'on ne saurait trop tôt prévenir le mal et empêcher qu'il ne s'étende le long de la Garonne. *Les esprits du peuple n'étant pas mieux disposés dans les autres lieux que dans celui-ci*, M. le maréchal d'Albret envoya, aussitôt qu'il eut appris cette nouvelle, les ordres nécessaires pour faire marcher une compagnie de cheval-légers et une de dragons dans la Réole, et nous convînmes que je m'y rendrais après demain matin, sans rien témoigner jusque-là de ma résolution, pour y donner de

nouveaux exemples au public. Ils sont d'autant plus nécessaires dans ces rencontres, que la communication continuelle que les villes qui sont au bord de la rivière ont avec Bordeaux, et l'insolence naturelle des bateliers, demandent qu'on leur fasse voir une punition plus proche d'eux, que celles de Bigorre et de Bergerac dont ils n'ont pas profité. »

Nous joindrons à ces citations un document fort curieux. Il témoigne de quelle façon s'administrerait la justice criminelle sous le règne du GRAND ROI; en vérité, *Laubardemont*, d'exécrable mémoire, n'eût pas montré plus de cynisme dans l'iniquité, que n'en montre dans cette dépêche M. *Daulède*, premier président du parlement de Bordeaux. Ce parlement, effrayé de la gravité de la révolte, avait suspendu la levée des nouveaux impôts; mais, plus tard, appuyé par une force militaire considérable, il rétablit la taxe et sévit contre les insurgés, non-seulement avec la dernière rigueur, mais avec un effrayant *parti pris* de charger les accusés. Nous citons donc, à ce sujet, la dépêche écrite à Colbert par M. le premier président du parlement de Bordeaux.

À Bordeaux, le 15 juin 1675.

« Monsieur,

» Je n'avais pas cru, non plus que M. de Sève, vous devoir parler de nos deux prisonniers, parce que je voulais voir plutôt *s'ils nous donneraient matière à une punition exemplaire. Cela a traîné longtemps, parce que, LES*

PREUVES ÉTANT FAIBLES, *on a cherché autant qu'on a pu* DE LES AGGRAVER. Et l'affaire, Monsieur, ayant été portée par appel à la Tournelle, je crus que le seul nom de sédition, dont elle était qualifiée, demandait qu'elle fût jugée à la grand-chambre, la Tournelle assemblée, pour faire voir, d'un côté, au peuple qu'on ne dissimulait pas au moins le titre de l'accusation, et qu'on ne négligeait pas de la traiter dans les formes et dans la dernière rigueur, et que, d'ailleurs, l'affaire se jugeant devant moi, je pusse mieux vous en rendre compte, *et empêcher que les circonstances n'en fussent affaiblies*. Je crois, Monsieur, que cela a eu tout *le succès qu'il pouvait avoir, en ce que le crocheteur et le porteur de chaise furent tous deux condamnés hier* AUX GALÈRES. IL Y AVAIT BIEN DE QUOI FAIRE MOINS, *mais non* PAS DE QUOI FAIRE PLUS ; et M. de Sève, à qui j'avais fait faire le rapport du procès en présence de M. le Maréchal d'Albret, en était convenu avec moi. Je vous dis ceci, Monsieur, afin de vous faire, s'il vous plaît, connaître que je n'y ai rien négligé. Quant à la tranquillité de cette province, M. le maréchal d'Albret et M. de Sève vous en rendent, sans doute, un meilleur compte que je ne saurais faire ; *mais les dispositions n'y paraissent pas telles qu'il serait à désirer* ; je m'en rapporte à eux, Monsieur, pour le détail de ces choses-là, qui peuvent être de quelque importance. Je crois bien que cela ne sera rien ; mais il y aurait de l'imprudence de vous en répondre, etc., etc. »

Nous vous le demandons, chers lecteurs, n'était-ce pas

une déplorable époque que celle où le premier magistrat de l'une des cours de justice du royaume se glorifiait, se faisait un titre à la bienveillance d'un ministre, de *n'avoir rien négligé* pour aggraver les trop faibles charges produites contre des accusés, avouant avec une épouvantable impudence : – « Qu'il a fait condamner deux malheureux *aux galères*, quoiqu'ils *méritassent moins* que cette peine, et regrettant de n'avoir pu *faire davantage* ; » en d'autres termes, de n'avoir pu obtenir contre eux une **CONDAMNATION À MORT !**

Mais, hélas ! l'une des conséquences fatales du despotisme de ce temps était de tout pervertir, de tout corrompre, il se faisait arme de tout contre les peuples, tournait contre eux LA JUSTICE ET L'ARMÉE, ces deux institutions fondées pour sauvegarder les droits de chacun, pour assurer la sécurité des citoyens ; mais la logique du mal est irrésistible. Ainsi, sous le règne du *grand roi*, le magistrat, dont le devoir sacré est d'innocenter les innocents, de condamner les coupables, s'efforçait, au contraire, d'aggraver des charges insuffisantes contre les accusés !... Ainsi, sous le règne du *grand roi*, le soldat, soldé, vêtu, logé, nourri par les citoyens, moyennant les impôts qu'ils payaient, le soldat, qui devait, au besoin, protéger les biens et la vie de tous, insultait, rançonnait et menaçait du bâton ou de l'épée, paysans et citadins, et trop souvent ne se bornait point aux menaces !

Citons encore, citons toujours, et vous comprendrez, chers lecteurs, la frayeur, l'aversion, qu'inspira aux

habitants des villes et des campagnes la soldatesque de Louis XIV, qui, malgré quelques rares répressions, tolérait ces excès, parce que la tyrannie de ce prince s'appuyait sur la force. Voici en quels termes écrivait à Colbert, son frère CHARLES COLBERT, *conseiller d'État ordinaire, et intendant de justice, police et finances de la maréchaussée de Paris*.

À Toigny, ce 14 mars 1675.

« Depuis mon départ de Paris, j'ai rendu compte tous les jours à M. le marquis de Louvois de ce que j'ai fait en exécution des ordres du roi ; et, quoique les villes et les paroisses que je puis dire, *sans exagérer, avoir trouvées dans la DERNIÈRE DÉSOLATION, et dans L'IMPOSSIBILITÉ manifeste de PAYER ce qu'un leur AVAIT FAIT PROMETTRE PAR FORCE*, se louent fort des soins que j'ai pris pour leur soulagement et des effets qu'elles en ressentent, néanmoins, j'ai encore laissé à l'infanterie et à la cavalerie des avantages assez considérables, pour donner moyen aux officiers de rendre leurs compagnies complètes dans la fin d'avril, suivent le calcul que j'en ai fait ; en sorte que je n'aurai pas de peine à faire voir que mon principal but a été le rétablissement des troupes de Sa Majesté, et mon second objet le soulagement des peuples, jusques au point que j'ai cru leur être absolument nécessaire, pour leur laisser seulement *le moyen de payer au roi ce qu'ils doivent* ; et j'oserai vous dire, sans prétendre me faire valoir, que je n'ai pas eu peu de peine à concilier deux choses si opposées. J'ai joint

pour cela, au raisonnement et à la sévérité des remontrances et des menaces, *les emprisonnements des cavaliers et des soldats, l'instruction de leurs procès, et les informations et même assignations*, poursuites et ajournements personnels CONTRE QUELQUES-UNS DES OFFICIERS LES PLUS VIOLENTS ET LES PLUS DÉRÉGLÉS, et j'ai mis toutes choses en état de faire quelque punition exemplaire ET FINIR PAR LÀ TOUTES LES VIOLENCES QU'ON EXERCE ENCORE EN PLUSIEURS ENDROITS CONTRE LES SUJETS DU ROI, *pourvu que je puisse apprendre, de quelque part que ce soit*, QUE SA MAJESTÉ NE DÉSAPPROUVERA PAS MA SÉVÉRITÉ ; mais, je vous l'avoue, ce qui me DONNE LIEU D'EN DOUTER, c'est que, depuis quinze jours, j'écris continuellement à M. de Louvois, *sans recevoir de lui aucune réponse.* »

(*Post-scriptum* de cette dépêche :)

« À mon retour, je le jugerai et en ferai la punition que le cas mérite ; *mais le désordre est si GÉNÉRAL parmi toutes ces troupes, que je crois que CENT EXEMPLES NE SONT PAS CAPABLES DE LES ARRÊTER.* »

Et ceci, est-ce clair ?

L'intendant Colbert, selon son interprétation du silence de Louvois, était presque certain que « *sa sévérité* envers les excès de la soldatesque *SERAIT DÉSAPPROUVÉE PAR LE ROI.* »

Ces violences, *que cent exemples ne seraient pas capables d'arrêter* (disait encore le conseiller Colbert), se reproduisaient dans d'autres provinces, et M. CHARRON, vicomte de Ménars, remplissant dans la généralité d'Orléans et du pays chartrain les mêmes fonctions que Charles Colbert dans la sénéchaussée de Paris, écrivait, de son côté, au ministre :

Chartres, ce 31 mars 1675.

« Monsieur,

» LES VIOLENCES et les EXACTIONS du régiment de Tilladet VONT À UN TEL EXCÈS, *que j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'en faire un exemple*. Il est tombé sur le maréchal des logis de la compagnie de Folleville, que j'ai fait mettre en prison ; vous verrez, monsieur, par l'information que je vous envoie, que cet homme a *pris jusqu'à DEUX LOUIS D'OR PAR JOUR* pour ses deux places, sans y comprendre la paye du roi, et qu'il a battu des collecteurs. Si ce désordre était toléré, je ne pourrais plus empêcher les autres régiments de vivre sur le même pied, et la province *serait entièrement ruinée*. Je connais si bien de quelle importance il est, pour le service du roi, qu'une telle exaction ne demeure pas impunie, que ce maréchal des logis aurait été pendu demain, *sans la part que je sais que M. de Louvois prend à ce régiment, qu'il honore de sa protection*. Cela m'a fait prendre le parti de lui envoyer les informations que j'ai faites, et de le prier de me mander les intentions de Sa Majesté. »

M. de Louvois, honorant le régiment de Tilladet de sa toute puissante protection, et montrant une indigne tolérance pour le dérèglement des gens de guerre, le maréchal des logis ne fut par pendu. La contagion du mauvais exemple gagna (dit M. de Ménars dans la même dépêche) les régiments de *Loe-Marra* et de *Luxbourg*, qui rançonnèrent et traitèrent outrageusement les habitants. Enfin, M. de Ménars joint à cette dépêche un arrêté rendu par lui ; il suffira de le mettre sous les yeux du lecteur, pour démontrer à quel point en étaient venues l'audace et les pilleries de la soldatesque sous le règne de Louis XIV. Or, personne ne croira que le prince, doué d'une volonté inexorable, investi du pouvoir le plus absolu que souverain ait jamais exercé, n'ait pu, s'il L'EÛT VOULU... mettre un terme à ces effrayants désordres, et faire rigoureusement exécuter les vaines ordonnances rendues en son nom par Colbert ?

Voici l'arrêté de M. de Ménars :

« Sa Majesté nous ayant ordonné de nous rendre dans les villes et les paroisses de cette généralité, *pour connaître des désordres qui s'y commettent par les troupes* qui sont en quartier d'hiver, nous avons reçu plusieurs plaintes dans les élections de Dourdan, Chartres, Châteaudun et Vendôme, de ce que, au préjudice de notre ordonnance dudit présent mois de mars, portant qu'il sera seulement payé, par les habitants des villes et paroisses, quarante sous pour chaque place (de soldat), y compris les onze sols portés par le règlement du roi, avec le couvert et

le lit garni ; défenses aux officiers et aux cavaliers d'exiger plus grandes sommes, à peine contre les officiers de concussion. Les officiers et cavaliers ne laissent pas d'exiger plus que lesdits quarante sols ; les uns *se faisant payer jusqu'à trois livres avec la nourriture d'eux et de leurs chevaux, obligeant les habitants de donner du foin dans les lieux où il ne s'en recueille point, leur étant du tout impossible d'en fournir*; les autres FRAPPENT ET EXCÈDENT lesdits habitants, s'ils ne leur donnent les sommes qu'ils demandent, sous prétexte de quelques compositions, qu'ils leur ont prié de faire à des sommes excessives ; et, non contents de toutes ces sortes d'exactions, veulent obliger lesdits habitants de leur donner, avant leur départ, *de la toile, du lard et des jambons* ; ce qui est une contravention à notre ordonnance, qui explique clairement la volonté du roi, et ce qui ne peut passer que pour une concussion et désobéissance digne d'une punition exemplaire. À quoi étant nécessaire de prévenir, *pour empêcher LA RUINE ENTIÈRE de la province...* »

À cette pièce est joint le procès-verbal d'une instruction ordonnée par M. de Ménars, et dans laquelle comparaissent les laboureurs rançonnés. Le lecteur jugera de la situation faite aux paysans par les soldats du *grand roi*. Nous citons :

« Information faite par nous, J.-J. Charron, chevalier, vicomte de Ménars... contre le nommé *Languedoc, maréchal des logis de la compagnie du sieur de*

Folleville, du régiment de cavalerie de M. de Tilladet, défendeur et accusé, à laquelle, assisté de M^e Philippe Poppart, greffier ordinaire de nos commissions, avons vaqué, ainsi qu'il ensuit, en la ville de Chartres, où nous sommes venus, pour faire la visite des paroisses où la cavalerie est en quartier d'hiver.

» Du samedi, 30 mars 1675.

» JEAN BRIÈRE, laboureur et collecteur des tailles de la paroisse de Baillau-sous-Gallardon, y demeurant, âgé de cinquante ans, dit que le nommé *Languedoc*, maréchal des logis de la compagnie de Folleville, étant arrivé dans leur paroisse, commença à *menacer de mettre le feu partout*, et les força, par ses menaces, de lui donner par jour, vingt deux livres pour ses deux places, qui est un louis d'or par place, *ce qu'ils ont exécuté pendant dix jours*; et ce, non compris les onze sols qui se déduisent sur la taille, qu'ils ont payés séparément audit Languedoc; que, depuis, voyant bien qu'il ne pouvait pas tirer cette somme plus longtemps, ledit Languedoc s'est *contenté*, pendant vingt jours, de *douze livres* par jour, et un minot d'avoine, pour lesdites deux places; et ce, non compris aussi, les onze sols de la paye du roi; et, ensuite de ce, voyant encore l'impuissance desdits habitants, il s'est *réduit à dix livres* et un minot d'avoine par jour; et lorsque l'on ne satisfaisait pas à ces compositions, il a envoyé dans la maison de lui, déposant, des cavaliers qui lui ont dit qu'ils étaient envoyés de la part dudit Languedoc, *pour vivre à discrétion, jusques à ce qu'ils eussent satisfait à la*

composition. Le déposant a vu ledit Languedoc *battre et excéder à coups de bâton, outrageusement, plusieurs personnes, et, entre autres, le nommé Jacques Prochar, sur le corps duquel il rompit un charnier*, pour n'avoir pas payé assez tôt la contribution, faisant, ledit Languedoc, des serments et jurements exécrables, qui est tout ce qu'il a dit savoir.

» NICOLAS LEGAST, laboureur, âgé de trente-six ans, dit que ledit Languedoc fit sonner la cloche pour assembler les habitants, auxquels il déclara qu'il voulait avoir vingt-deux livres pour ses deux places... *disant qu'il mettrait tout à feu et à sang*, qu'ils furent forcés de lui promettre les vingt-deux livres... et même l'ont nourri trois ou quatre jours à discrétion... Que, depuis, il a *battu à coups de bâton* plusieurs personnes.

» MICUEL COLLAS, laboureur... trente-cinq ans... dit que, pour les forcer à la contribution de vingt-deux livres, ledit Languedoc les menaça de mettre tout à feu et à sang, et qu'il les obligerait de lui donner *pour une pistole de viande à chaque repas, laquelle il leur jetterait au nez*, et leur en ferait donner d'autres, et les consommerait en dépenses ; qu'ils étaient obligés de nourrir son équipage ; qu'il achèterait autant de chevaux qu'il aurait d'argent, et prendrait des valets à proportion, et ferait venir ses camarades vivre chez eux à discrétion, etc., etc. »

Nous aurions à citer des milliers de faits analogues ; or, de ce qui précède, il résulte que Colbert, homme d'ordre et de bonne administration, s'efforçait, par l'intermédiaire des

intendants de province, de réfréner *au nom du roi*, vaine et banale formule, les violences, les exactions des gens de guerre ; mais ces efforts étaient complètement paralysés par le mauvais vouloir de Louvois. Maître de l'armée, il suscitait d'incessants conflits de pouvoir à Colbert, qu'il jalousait et haïssait, neutralisant ainsi les tentatives de réformes du sage ministre, et tolérant par calcul les excès des soldats, instruments de l'ambition conquérante de Louis XIV, séides de sa tyrannie, et que l'on ménageait déjà pour les futures dragonnades des Cévennes. Rien de plus odieux et surtout de plus impolitique que le calcul de Louvois ; car la nation faisait remonter jusqu'au roi la responsabilité des vexations que l'on subissait de la part de ses troupes. Mais vous pensez peut-être, chers lecteurs, que, seuls, les manants, les bourgeois, les vassaux, souffraient de ces excès ? Erreur ! Les propriétés des plus grands seigneurs étaient dévastées, épuisées, par ce qu'on appelait *le logement des gens de guerre*, et M. le duc de Vivonne, frère de la favorite du jour, madame de Montespan, écrivit à M. de Seignelay (fils de Colbert), la lettre suivante :

Messine, 9 novembre 1675.

« Vous voudrez bien, Monsieur, que je vous demande une amitié ? C'est de vouloir parler à monsieur votre oncle, intendant dans la généralité de Paris, afin qu'il soulage, en tout ce qu'il pourra, une terre que j'ai, qui s'appelle Bray-sur-Seine. *Les logements des gens de guerre me l'ont tellement ruinée cette année, que si on continue à la*

traiter de même, on me fait perdre SIX MILLE ÉCUS DE RENTE par an.

» Je vous aurai une sensible obligation de me faire ce plaisir.

» VIVONNE. »

Quant à la misère, elle avait atteint ses dernières limites dans toutes les provinces de France. M. le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, écrit à Colbert :

« Monsieur,

» Je ne puis plus différer *de vous faire savoir la misère où je vois réduite cette province. Le commerce y cesse absolument*, et de toutes parts on me vient supplier de faire connaître au roi l'impossibilité où l'on est de *payer les charges et de suffire au logement des gens de guerre*. – Il est assuré, Monsieur, que je vous en parle, pour être bien informé QUE LA PLUS GRANDE PARTIE DES HABITANTS DE LADITE PROVINCE N'ONT VÉCU PENDANT L'HIVER QUE DU PAIN DE GLANDS ET DE RACINES, *et que, présentement, on les voit MANGER L'HERBE DES PRÉS ET L'ÉCORCE DES ARBRES...* Je me sens obligé de vous dire les choses comme elles sont, pour y donner, après cela, l'ordre qu'il plaira à Sa Majesté ; et je profite de cette occasion pour vous assurer de nouveau que personne du monde n'est plus véritablement que moi, Monsieur,

» Votre très-humble et très-affectionné serviteur,

» LE DUC DE LESDIGUIÈRES

» À Grenoble, ce 29 mai 1675. »

Ô grand roi ! Ô grand siècle ! Ô splendeurs de Versailles ! Ô délices de la cour la plus raffinée, la plus brillante de l'Europe !!! Ô pompeuse éloquence de la chaire catholique ! Ô Bossuet ! Ô Massillon ! Les habitants d'une province de France, après avoir vécu durant l'hiver de glands et de racines et, privés même de cette ressource, réduits à manger *l'herbe des prés, l'écorce des arbres* !

Et à qui doit-on cette révélation ? Au gouverneur de la province... Cette épouvantable détresse, dont souffrent aussi la Bretagne et la Guyenne, se borne-t-elle à ces provinces ?... Hélas ! non. Citons encore. Un autre gouverneur de province, M. le duc de La Vieuville, écrivait à Colbert :

Poitiers, 29 mai 1675.

« Monsieur, je me suis rendu en cette ville... *Il est certain que les esprits du menu peuple y sont pleins de chaleur, et que* LEUR EXTRÊME PAUVRETÉ, *jointe à l'exemple de l'impunité de leurs voisins de Bordeaux et de Bretagne,* les a persuadés qu'il n'y avait qu'à s'opposer à l'exécution des derniers édits, pour en être déchargés ; de sorte que M. de Marillac a eu très-grand sujet de les ménager, tant à l'égard de la diminution de leurs taxes, qu'il leur était tout à fait IMPOSSIBLE DE PAYER, qu'en ne pressant pas les choses, et leur donnant du temps, qui est

un grand remède pour calmer ces sortes d'agitations populaires ; je suis survenu en cette conjoncture, et j'ai trouvé la MISÈRE et la chaleur de ces gens-là EN UN TEL POINT, qu'il n'est personne dont la considération particulière puisse être assez forte pour les contenir dans leur devoir.

» LE DUC DE LA VIEUVILLE. »

Enfin, que dirons-nous ? Le brigandage des gens de guerre en vint à ce point, que des *chevau-légers*, des *mousquetaires*, des *gendarmes de la compagnie écossaise*, des *gardes du corps* ; en un mot des gentilshommes de la maison militaire de Louis XIV, se réunirent en bande, et entreprirent d'arrêter les voitures publiques sur les grands chemins, et de détrousser les voyageurs. Ceci pourtant, quelque tolérance que l'on eût pour les hommes d'épée, ceci parut par trop féodal et sentit trop son moyen âge ; et puis, enfin, il était surtout malséant de permettre aux nobles gardes du grand roi de charmer ainsi leurs loisirs de garnison : il fallut un exemple ; il eut lieu, ainsi qu'on va le voir par les deux dépêches suivantes, relatives à ces gentilshommes de grand chemin, coupables d'un anachronisme de quelques siècles.

M. l'intendant *Robert* écrivait à Colbert :

29 mars 1675.

« J'ai fait instruire le procès à *La Rondelière*, et il aurait déjà été jugé, si je n'avais cru qu'il valait mieux attendre quelque temps, pour tâcher d'arrêter et de juger en même

temps le *chevalier de la Guerche*, qui est cet autre cheveau-léger *qui a volé M. de La Salle*, et qui est le CHEF de toute LA BANDE. La chose a réussi comme nous l'avions espéré : Auzillon eut avis, lundi matin, que La Guerche était dans une auberge, prêt à s'en aller avec plusieurs gardes du corps : il voulut les aller attaquer à force ouverte ; mais comme cela ne se pouvait faire sans risquer beaucoup de monde, je l'obligeai de tenter la chose par adresse ; mais pendant que l'on prenait des mesures pour cela, La Guerche étant parti, Auzillon l'a suivi avec quelques brigades ; et, pour faire plus de diligence, ayant pris la poste avec le sieur Roland, lieutenant de la compagnie du prévôt de l'île, a joint La Guerche dans Orléans, l'a arrêté, et vient présentement de l'amener prisonnier au Châtelet. On ne peut rien ajouter au zèle et à la vigilance de cet officier. Nous avons avis *de plusieurs vols, sur les grands chemins, qui ont été faits par ces deux prisonniers...*

» ROBERT. »

4 avril 1675.

« Monseigneur,

» On a exécuté aujourd'hui le jugement de mort rendu hier contre *ces deux cheveau-légers*. Ils n'ont point été appliqués à la question, car dès qu'ils y ont été présentés, *ils ont avoué tous les vols dont on les soupçonnait, savoir : le vol du coche de Poitiers, d'avoir volé deux fois celui de Troyes ; d'avoir volé M. de La Salle auprès de Saint Germain ; et, sur le même chemin, près Paris, les*

sieurs de Saint-André et Lubert ; un carrosse où étaient trois jésuites, auprès de Saint-Cloud ; et, outre, cinq à six vols, faits de nuit dans Paris. Ils ont accusé pour leurs complices LA RIVIÈRE, mousquetaire qui est en fuite ; un nommé LA COSTE, cheveu-léger, et un nommé DU MOUSTIER, gendarme de la compagnie écossaise ; j'ai envoyé les chercher dans le lieu de leur demeure ; mais j'ai appris qu'ils s'étaient sauvés dès le jour que La Rondelière fut arrêté. Ils ont aussi accusé un autre cheveu-léger, nommé DU TEIL, que nous avons arrêté d'abord, et que nous fûmes obligés de laisser aller, n'ayant point de preuves contre lui. C'est un coupable qui est échappé à la justice ; mais toujours l'exemple est grand, et j'espère qu'il servira à rétablir la sûreté publique.

» Je suis avec un profond respect, etc.

» ROBERT. »

Une dernière citation... la plus horrible de toutes, peut-être. La ville du Mans était *menacée*, c'est le mot, d'avoir à loger une troupe considérable de cavalerie et d'infanterie. Aussitôt la consternation se répand dans la cité : chacun tremble, et, afin de conjurer cette calamité publique, les échevins députent à Colbert l'un des citoyens les plus honorables de la ville. Quel était le motif du châtement dont le roi Louis XIV frappait les Manceaux, en leur envoyant des troupes à loger ? Lisez, chers lecteurs, les lignes suivantes, écrites à Colbert par M. l'évêque du Mans :

Du Mans, juin 1675.

« Monsieur, cette ville se trouve à la veille d'un grand orage, *et si près de sa ruine totale*, si vous n'avez pitié d'elle, qu'elle juge à propos de députer vers vous celui qui vous rendra cette lettre pour vous représenter l'état déplorable où notre ville va être réduite, *par un effet d'une disgrâce qu'elle n'a point méritée*, PUISQUE SA MAJESTÉ LUI ENVOIE UNE GARNISON DE SIX CENTS HOMMES DE CAVALERIE ET UN BATAILLON DE SEIZE COMPAGNIES D'INFANTERIE, POUR Y ÊTRE ENTRETENUS AUX DÉPENS DES HABITANTS. Comme je crois, Monsieur, que vous n'avez aucun intérêt en cela que celui du roi, et que celui de Sa Majesté est de savoir la vérité des choses, je vous supplie de vouloir donner une audience favorable à celui qui vous rendra cette lettre, nommé M. Olivier, ancien échevin de cette ville, avocat célèbre, homme de mérite, plein d'honneur et de probité, et auquel vous pouvez, Monsieur, donner une entière créance, car il ne vous déguisera rien de la vérité. Sa Majesté est trop juste et trop équitable pour vouloir punir une ville qui lui est très-fidèle et très-soumise, et traiter les habitants comme des rebelles ; car le dernier désordre qui est arrivé ici ne peut être regardé comme une sédition, puisqu'il ne s'agissait d'aucun ordre ni d'aucun intérêt du roi. Ce n'a été qu'une simple émotion populaire, causée par des gueux et des mendiants, sans armes que des bâtons, et qui ne se sont portés à l'extrémité de piller la maison, QUE POUR VENGER LA MORT DES FEMMES ET DES ENFANTS, QUE DES SOLDATS IVRES, QUI ÉTAIENT DANS LA MAISON, AVAIENT TUÉS SANS RAISON.

Que pourrions-nous ajouter à cela ?

Maintenant, chers lecteurs, vous connaissez, *preuves en main*, les mœurs de la soldatesque du *grand roi*. Aussi, songez aux effroyables excès qu'elle dut commettre, lorsque cette soldatesque fut déchaînée à *discrétion* sur les provinces révoltées, afin d'étouffer la rébellion dans le sang!!! Car cette formidable insurrection des deux tiers de la France échoua par le manque de concert, par l'éparpillement des forces des insurgés, par la diversité des tendances des chefs du mouvement, paysans, bourgeois ou parlementaires ; mais ce mouvement avorta surtout par suite de la confiance des populations dans les formelles et mensongères promesses des gouverneurs au sujet de l'abolition des nouveaux impôts. Ces promesses, désarmant la majorité des peuples rebelles, les livrèrent sans défense et à l'improviste à d'horribles vengeances. Nous rappellerons à ce sujet (en ce qui touche la Bretagne), quelques lignes de la correspondance de *madame de Sévigné*. Cette grande dame de tant d'esprit, malgré le déplorable égoïsme dont sont empreintes plusieurs de ses lettres, redevient *Bretonne*, pour ainsi dire, malgré elle, lorsqu'il s'agit des maux affreux dont gémit son pays natal, et dont elle est témoin.

MADAME DE SÉVIGNÉ À MADAME DE GRIGNAN.

Paris, mercredi 31 juillet 1675.

« Je vous ai mandée, ma très-chère, comme nos

folies de Bretagne m'arrêtaient pour quelques jours. M. de Forbin doit partir avec six mille hommes pour punir notre Bretagne, c'est-à-dire *la ruiner*. »

À M. DE GRIGNAN

Paris, 31 juillet 1675.

« On est ici dans des craintes continuelles : cependant nos six mille hommes sont partis pour *abîmer notre Bretagne*. Ce sont des Provençaux qui ont cette commission. »

À MADAME DE GRIGNAN

À la Silleraye, 24 septembre 1675.

« Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs ; et, dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ culpâ*. On ne laisse pas de pendre ces pauvres gens. Ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche ; et de Caron, pas un mot(7). ».

AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 20 octobre 1675.

« Les mutins de Rennes se sont sauvés il y a longtemps ; aussi les bons pâtiront pour les méchants ; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Forbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses... On a pris, à l'aventure, vingt cinq ou

trente hommes que l'on a pendus, et l'on a transféré le parlement... »

À MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, 30 octobre 1675.

« Il y a présentement cinq mille hommes en Bretagne, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et, si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et *exigible par les soldats*. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir, *sur peine de la vie* ; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, *sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher*. Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré. Il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois : *on commence demain à pendre*. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter de pierres dans leur jardin...

« Tous les villageois contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées. Autrefois, on les vendait, et l'on avait de l'argent ; mais ce n'est plus la mode, tout cela est changé. M. et madame de Chaulnes ne sont plus à Rennes. Les seigneurs

s'adoucissent : *à force d'avoir pendu, on ne pendra plus !* Il ne reste que deux mille hommes à Rennes. »

À MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, 6 novembre 1675.

« Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ici pour le gouverneur, vous sentiriez, bien plus que vous ne faites, la douceur d'être aimés et honorés partout. Quels affronts ! quelles injures ! quelles menaces ! quels reproches ! avec de bonnes pierres qui volaient autour d'eux ! Je ne crois pas que M. de Grignan voulût de cette place à de telles conditions : son étoile est bien contraire à celle-là.

»..... Rennes est une ville *comme déserte* ; les punitions et les taxes ont été cruelles ; il y aurait des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain.

»..... Il fut, hier, roué vif, un homme à Rennes (*c'est le dixième*), qui confessa d'avoir eu dessein de tuer ce gouverneur. On voulait, en exilant le parlement, le faire consentir, pour se racheter, qu'on bâtit une citadelle à Rennes ; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite qu'on ne voulait ; car tout se tournerait en négociation ; mais on aime mieux les maux que les remèdes.

»..... Les soldats qui vont chez les paysans *les volent et les dépouillent*. C'est une étrange douleur, en Bretagne, que d'éprouver cette sorte d'affliction à quoi ils ne sont pas accoutumés. M. de Rohan n'osait, dans la tristesse où est

cette province, donner le moindre plaisir ; mais M. de Saint-Malo, *linote-mitrée*, âgé de soixante ans, a commencé. Vous croyez que c'est les prières de quarante heures ? Point... C'est le bal à toutes les dames et un grand souper : ç'a été un scandale public. M. de Pomereuil est reçu comme un Dieu, et c'est avec raison. Il apporte l'ordre et la justice pour régler dix mille hommes *qui, sans lui*, NOUS ÉGORGERAIENT TOUS. »

AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, 20 décembre 1675.

« Vous savez les misères de cette province : il y a dix ou douze mille hommes de guerre, *qui vivent comme s'ils étaient encore au delà du Rhin. Nous sommes tous ruinés*. Mais, qu'importe ! Nous goûtons l'unique bien des cœurs infortunés. Nous ne sommes pas seuls misérables : on dit qu'on est encore pis en Guyenne... »

À MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, 6 janvier 1676.

« ... Pour nos soldats, on gagnerait beaucoup qu'ils fissent comme vos cordeliers. Ils s'amuse à voler et à tuer. ILS MIRENT, L'AUTRE JOUR, UN PETIT ENFANT À LA BROCHE !... Mais d'autres désordres, point de nouvelles. »

Un dernier mot : M. le maréchal de Bellefonds, homme de guerre éminent de ce temps-là, et qui, mieux que pas un, devait connaître et connaissait l'armée, prévoyait si

assurément les désastres qu'entraînerait le châtement de la révolte par les soldats, qu'il écrivait à Colbert, le 19 juillet 1675 :

« Monsieur,

» Je me fais beaucoup de violence en prenant la liberté de vous parler des affaires de Bretagne, dont nous sommes ici assez mal informés ; cependant, comme elle nous paraît considérable, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais si je vous en dis ma pensée, et dans le même temps je vous supplie d'avoir la bonté de ne me point citer.

»..... L'on nous assure que les paysans sont toujours assemblés, qu'ils exercent leur fureur sur la noblesse, aussi bien que sur les bureaux et sur les receveurs, et que M. de Chaulnes s'est retiré dans le Fort-Louis. Comme les armes du roi sont employées contre les ennemis, il me semble que l'on ne peut former de corps, pour arrêter cet embrasement, que de la noblesse de cette province et les habitants des villes que l'on réduisit, il y a un an, en compagnies ou en régiments.

»..... Il me semble aussi, qu'il serait plus avantageux pour la gloire du roi, que ce désordre fût calmé par les gentilshommes et par des bourgeois *que par des troupes réglées*, et que l'on connaîtrait mieux, par cette conduite, quelle est la fidélité et le zèle de ses sujets. *Il y a encore une raison qui doit vous convier de vous servir de cet expédient : c'est, Monsieur, que vous éviteriez LA RUINE D'UNE GRANDE PROVINCE QUI SERAIT COMMENCÉE*

PAR CES CANAILLES ET ACHEVÉE PAR CEUX QUI VIENDRAIENT LES SOUMETTRE.

» Pardonnez, Monsieur, à mon zèle pour le service du maître, si j'abuse de votre patience ; j'espère que vous me ferez la justice de me croire, aussi véritablement que je le suis, votre très humble et très-obéissant serviteur.

« LE MARÉCHAL DE BELLEFONDS. »

Les prévisions de M. le maréchal de Bellefonds se réalisèrent ; la Bretagne, décimée par les supplices fut pour longtemps ruinée par les gens de guerre qui la soumirent, ainsi qu'on l'a lu dans la correspondance de madame de Sévigné.

Nous pourrions appuyer ces lettres d'une foule de documents inédits et non moins irrécusables que ceux que nous vous avons exposés, chers lecteurs ; à l'aide de ces documents, nous pourrions aussi prouver que, du moins, cette insurrection, dont le premier cri fut jeté par une femme du peuple, la pauvre *Éveillonne*, cette insurrection, malgré les maux, le sang qu'elle coûta, ne fut point absolument stérile ; la seigneurie et le clergé, épouvantés des représailles de leurs vassaux poussés au désespoir, allégèrent quelque peu leur joug, et plus tard, après l'apaisement de la première fureur d'une réaction cupide et féroce, les nouveaux impôts, sans être abolis, furent plus équitablement répartis ; enfin, Colbert poursuivit plus fructueusement, quoique d'une manière bien incomplète encore, la répression des excès de la soldatesque ; mais

nous craindrions d'abuser de votre patience, chers lecteurs, en prolongeant cette lettre, déjà très-étendue. Elle nous a cependant paru indispensable, afin d'établir à l'avance, selon notre coutume, la réalité historique des faits principaux du récit qui va suivre.

Savoie, Annecy-le-Vieux, 2 avril 1855

EUGÈNE SÜE.

SECONDE PARTIE

1672-1715

Le brigantin le Saint-Éloi. – La tempête. – Mademoiselle Berthe de Plouemel. – La marquise du Tremblay. – L'abbé Boujaron. – La caravelle. – Le port de Delft. – La Haye. – M. Serdan. – Salaün et Nominoë Lebreñn. – Jean de Witt, grand pensionnaire de la république des sept Provinces-Unies. – Le ruart de Putten. – Iniquité, parjure et trahison de Louis XIV envers la Hollande. – Invasion des Flandres. – Férocité des troupes royales. – La torture. – Massacre des frères de Witt. – Mademoiselle de Plouemel échappe aux derniers outrages. – La Bretagne sous Louis XIV. – Énormité des impôts. – Exactions et violences des soldats du roi. – Plan d'insurrection de la Guyenne, du Languedoc, de la Normandie et de la Bretagne. – Projets de fédération

républicaine. – Les parlementaires. – Haine des paysans bretons contre la noblesse et le clergé. – Tankerù-le-Forgeron. – Le mariage. – Tina. – Le Baz-Valan et le Brotaër. – L'huissier des tailles, le bailli du comte de Plouernel et le sergent La Montagne. – Mademoiselle Berthe de Plouernel. – Aux armes ! Bretons de l'Armorique ! – LE CODE PAYSAN. – Insurrection de Nantes et de Rennes. – Le duc de Chaulnes. – Le moderne château de Plouernel et le vieux donjon de Neroweg VI, sire de Plouernel au temps des croisades. – Soulèvement des paysans. – Les supplices. – Les pierres sacrées de Karnak. – L'expiation. – Événements publics importants de la fin du règne de Louis XIV.

Au commencement du mois d'août 1672, une violente tempête régnait sur les côtes de Hollande : un brigantin français, LE SAINT-ÉLOI, poussé par la tourmente, ayant déjà perdu l'un de ses deux mâts, « fuyait devant le vent, » ainsi que disent les marins ; ne conservant dehors qu'une petite voile triangulaire établie à l'avant, il tâchait d'atteindre l'entrée du port de *Delft*, voisin de la ville de La Haye. Les vagues énormes, déferlant avec furie, couvraient d'un brouillard d'écume la jetée de ce port, dont le brigantin

ne se trouvait plus très-éloigné ; aussi, de temps à autre, le capitaine faisait-il tirer, en signe de détresse, deux pièces d'artillerie placées sur les gaillards, afin d'appeler quelque pilote du havre de Delft à bord du navire, en partie démâté, dont la position devenait d'autant plus périlleuse, qu'un coup de mer, brisant à demi son gouvernail, rendait la manœuvre presque impossible. LE SAINT ÉLOI était parti dans la matinée de Calais pour Douvres, par un beau temps et par une brise favorable ; mais vers le milieu de la Manche, le vent, changeant soudain, souffla de l'ouest-nord-ouest avec une telle furie, que le brigantin, forcé de fuir devant la tempête, et ne pouvant plus atteindre Douvres ou retourner à Calais, dut chercher un refuge dans l'un des ports des côtes de la Hollande. Les riches passagers qui avaient exclusivement affrété le *Saint-Éloi*, pour leur passage en Angleterre, étaient au nombre de cinq : madame la marquise du Tremblay ; sa nièce, mademoiselle Berthe de Plouernel ; l'abbé Boujaron ; un laquais et une fille de chambre. Madame du Tremblay allait rejoindre à Londres son neveu (le frère de Berthe), M. le comte Raoul de Plouernel, chargé d'une mission particulière de Louis XIV auprès de Charles II, roi d'Angleterre. Quoique cette dernière puissance et la France fussent, depuis le commencement de l'année, en guerre avec la république de Hollande, ou plutôt des *sept Provinces-Unies*, les étrangers obtenaient parfois, du collège de l'amirauté d'Amsterdam, des lettres de *sauvegarde*, grâce auxquelles l'on pouvait traverser la Manche sans rien avoir à craindre des croiseurs de l'escadre de

l'amiral Ruyter. *Le Saint-Éloi*, muni de l'un de ces saufs-conduits, faisait donc voile pour Douvres, lorsque la tempête l'assaillit; bientôt les passagers, afin de ne point gêner le travail des pompes à l'aide desquelles une partie du faible équipage s'efforçait de tarir une voie d'eau déclarée dans la cale, furent obligés de monter sur le pont. Leur attitude, en ce moment critique, offrait des contrastes frappants : la marquise du Tremblay, femme d'un âge mûr, autrefois fort belle et d'une physionomie hautaine, gisait, frissonnante d'effroi, étendue à l'arrière du navire, sur un matelas, soutenue par sa fille de chambre, et attachée au bordage, au moyen d'une écharpe qui, passant sous son bras, l'empêchait ainsi d'être ballottée par les brusques oscillations du roulis. À côté d'elle, et non moins qu'elle pâle, épouvanté, l'abbé Boujaron, âgé de cinquante ans, ragot, courtaud, joufflu, s'accrochait à un râtelier de manœuvres d'une main crispée, se cramponnait de l'autre au bras du laquais et poussait des gémissements plaintifs entrecoupés de lambeaux d'oraisons jaculatoires, tandis que mademoiselle Berthe de Plouernel, insoucieuse du danger, s'abandonnait à la terrible poésie de la tempête, après avoir en vain tenté de rassurer la marquise sa tante, et de lui faire partager la confiance dont ne manquent jamais les caractères vaillants. Cette jeune fille, âgée de vingt ans à peine, grande, svelte, de proportions accomplies, était brune et d'une beauté resplendissante. L'émotion, non la crainte, animait son teint ordinairement pâle, et l'éclat dont brillaient ses grands yeux noirs, surmontés de sourcils prononcés, disait assez l'espèce

d'admiration fébrile que lui causait l'aspect des éléments en furie ; la narine frémissante, le sein palpitant, le front fouetté par les rafales de l'ouragan qui soulevaient et rejetaient en arrière les boucles flottantes de ses cheveux, elle se tenait d'une main ferme à un agrès du navire, cédait aux oscillations du roulis avec une souplesse qui dévoilait les grâces de sa taille, et conservait ainsi son équilibre. Mademoiselle de Plouernel contemplait avec enthousiasme le spectacle offert à ses regards, et témoignait d'autant plus d'indifférence au sujet des périls dont elle était menacée, *qu'elle ne croyait pas à LA MORT*... Oui, fils de Joel, selon l'antique foi des Gaulois nos pères, cette jeune fille avait la conviction qu'à la suite du phénomène appelé *la mort*, l'âme dépouillant instantanément sa dépouille charnelle, afin de revêtir une nouvelle forme appropriée à sa migration en d'autres sphères, l'on allait renaître, ou plutôt continuer de vivre, corps et âme, esprit et matière, dans ces mondes étoilés qui constellent le firmament(8).

Un coup de mer acheva de briser, puis emporta le gouvernail du brigantin ; sa position devint alors désespérée. Le capitaine fit encore tirer le canon d'alarme, dans l'espoir d'attirer enfin l'attention des pilotes de Delft et de les appeler à son aide. Ce signal de détresse fut entendu. L'on vit sortir du port une *caravelle*, navire solide et léger, capable plus que tout autre, par sa construction, de lutter contre la violence du vent et la grosseur de la mer. En effet, louvoyant avec autant de hardiesse que

d'habileté, disparaissant parfois dans les profondeurs que creusaient entre elles les vagues énormes où on la croyait engloutie, la caravelle reparaisait bientôt à leurs cimes, presque couchée sous sa blanche voilure, et rasant l'écume des flots, comme un oiseau de mer... Elle se dirigeait vers le brigantin, au risque de sombrer.

— Ah ! — s'écria le capitaine du *Saint-Éloi* — pour venir à notre secours, malgré une pareille tempête, il faut que le commandant de cette caravelle soit aussi généreux qu'habile et intrépide marin !

Mademoiselle de Plouernel, frappée de ces paroles, suivit avec un redoublement d'intérêt la manœuvre de la caravelle continuant de louvoyer. Elle prenait une nouvelle bordée, afin de pouvoir passer à portée de voix du brigantin qui, privé de son gouvernail, devenait le jouet des flots et du vent, dont la violence le poussait à la côte.

Soudain, phénomène fréquent près des atterrissages, la bourrasque s'apaisa presque subitement, mais la mer devait encore rester longtemps très-grosse, et son action, jointe à celle du flux dont l'heure arrivait, faisait dériver à la côte hérissée d'écueils le *Saint-Éloi*, hors d'état de gouverner vers l'entrée du port. La caravelle, profitant des dernières rafales du vent, s'approchait de plus en plus. Quelques matelots la montaient. À sa poupe, maniant le gouvernail d'une main vigoureuse et expérimentée, malgré sa jeunesse, se tenait debout un marin âgé d'environ vingt ans, d'une figure à la fois mâle et charmante, le cou et la tête nus, les cheveux et le front encore ruisselants de

l'écume des vagues. Il était vêtu d'une casaque de laine rouge et de larges braies de toile blanche à demi cachées par de grandes bottes de pêcheur. L'attitude résolue de ce jeune marin venant, au risque de sa vie, sauver des inconnus ; sa physionomie calme, intelligente et hardie, empruntaient à l'héroïsme de son action un tel caractère de grandeur et de touchante générosité, que le courage et la personne du sauveur du brigantin impressionnèrent vivement mademoiselle de Plouernel. Lorsqu'il fut à portée de voix, le jeune maître de la caravelle cria en français au capitaine du *Saint-Éloi*, qu'il allait manœuvrer de façon à donner, quoique la houle fût encore énorme et la mer très-dangereuse, une remorque au brigantin, afin de le conduire dans le port. Cette manœuvre laborieuse, délicate et difficile arrachait le navire désarmé à une perte certaine, en l'empêchant d'être jeté sur les brisants par le flot de la marée montante. Cette manœuvre fut heureusement exécutée par le jeune maître de la caravelle ; ses matelots lancèrent une amarre au brigantin, bordèrent leurs gigantesques avirons de galère, afin de suppléer à la brise expirante ; et au bout d'une heure, remorqué à force de rames, LE SAINT-ÉLOI, à l'abri de tout danger, jetait l'ancre dans le port de *Delft*.



Carrière del.

Scène sur le pont du Plouernel, à Paris.

Al. Leroy del.

M^{lle} de Plouernel.

Madame la marquise du Tremblay, débarquée au port de Delft, et reprenant ses esprits jusqu'alors si terriblement troublés par la frayeur de la tempête, se souvint d'avoir souvent rencontré à Paris un certain M. de Tilly chez M. Van Orbek, riche hollandais qui, rivalisant de somptuosité avec le fameux traitant Samuel Bernard, donnait les plus belles fêtes du monde où se pressaient la cour et la ville. M. de Tilly avait, en ce temps-là, courtoisement proposé à la marquise de la recevoir à La Haye si par hasard elle y venait, et de mettre son logis à ses ordres. Elle se rappela cette offre, et trouvant très-désobligeant d'attendre dans une misérable hôtellerie du port de Delft, soit la réparation du *Saint-Éloi*, soit la partance d'un navire *neutre* faisant voile pour l'Angleterre, occasion rare depuis la guerre, madame du Tremblay dépêcha un exprès à M. de Tilly, persuadée qu'il se tiendrait très-honoré de lui donner l'hospitalité. En effet, il s'empressa fort galamment de se rendre de La Haye à Delft dans son carrosse, où il emmena madame du Tremblay, sa nièce et l'abbé Boujaron, mettant sa demeure à leur disposition, et pouvant d'autant mieux leur offrir l'hospitalité, — ajouta-t-il, — que sa femme était alors à Amsterdam, auprès de sa mère malade.

La marquise demeurait depuis vingt-quatre heures à La Haye, chez M. de Tilly, et occupait, au premier étage de sa

maison, un appartement dont le vaste salon était meublé avec le luxe particulier à ces républicains navigateurs qui, trafiquant avec le monde entier, rapportaient de la Chine, des Indes et de l'Orient les étoffes, les porcelaines, les meubles les plus précieux : vases du Japon, cabinets et paravents de laque rouge ou noire de Coromandel, tapis de Smyrne, glaces de Venise ; toutes ces raretés se trouvaient en profusion chez M. de Tilly, qui jouissait d'une fortune considérable. Madame du Tremblay, encore souffrante des fatigues de sa rude traversée, était à demi étendue sur une chaise longue placée près d'une porte vitrée ouvrant sur un balcon, mis à l'abri des rayons du soleil et des regards des passants par une sorte de velarium rayé de rouge et de blanc ; mademoiselle de Plouernel était assise non loin de sa tante, qui continuait ainsi un entretien commencé :

– ... Et maintenant, avouez, ma chère, que le sort de mademoiselle de Kéroualle a été digne d'envie, car le roi... – Mais s'apercevant que sa nièce ne l'écoutait point, la marquise reprit :

– Berthe, votre distraction est singulière... À quoi songez-vous donc ?

– À mon frère Raoul... Puisse sa maladie ne pas empirer durant le retard qu'éprouve malheureusement notre voyage à Londres ! – répondit mademoiselle de Plouernel d'un ton pénétré.

Puis, après un moment de silence :

– Et cependant, voilà qui me semble inexplicable : M. de Noirmont a quitté Londres deux ou trois jours après la date de la lettre qui vous apprenait la nouvelle de la maladie subite de mon frère, et M. de Noirmont nous affirmait encore dernièrement à Versailles, qu’au moment de son départ d’Angleterre il avait laissé Raoul en parfaite santé ?

– M. de Noirmont aura voulu nous dissimuler la vérité, – reprit la marquise avec quelque embarras, – l’on craint toujours de se faire le messager d’une fâcheuse nouvelle.

– Rien pourtant ne semblait plus sincère que l’extrême surprise dont a été frappé M. de Noirmont en apprenant, de nous, la maladie de mon frère, et...

– Mon Dieu, ma chère, je voudrais, comme vous, pouvoir douter de la réalité, – reprit la marquise, interrompant sa nièce avec impatience, – mais ce doute ne m’est plus permis... et je me console en pensant à l’excellente influence que doit avoir, sur la santé de Raoul, ma présence, et surtout la vôtre...

– La mienne ?... – répondit tristement Berthe, – je voudrais l’espérer...

– Cela doit être pour vous, non pas une espérance, mais une certitude...

– Jusqu’à ce jour mon frère aîné m’a toujours témoigné tant de froideur !...

– Ma nièce, ce reproche... !

– Ce n'est pas un reproche... c'est l'expression d'un regret... Du reste, nous avons passé, Raoul et moi, notre enfance et notre première jeunesse presque étrangers l'un à l'autre. Il vivait près de mon père, moi près de ma mère... je ne saurais donc m'étonner de la froideur de Raoul.

– Vous vous méprenez, ma chère, sur ce que vous appelez, très à tort, sa froideur... Oubliez-vous donc qu'en vertu de son droit d'aînesse il est devenu le chef de notre maison, depuis la mort de mon frère ? Cette qualité de chef de notre maison confère à Raoul toute l'autorité que monsieur votre père et madame votre mère, de leur vivant, possédaient sur leurs enfants ; or, l'exercice de cette autorité impose à Raoul, dans ses relations avec vous et Guy, votre second frère, une réserve, une gravité, je dirai presque une sévérité qu'il ne faut nullement confondre avec la froideur ; il vous affectionne au contraire singulièrement. Mais j'ajouterai... et ne voyez point là l'ombre d'un blâme de ma part, – reprit la marquise d'une voix insinuante, – j'ajouterai seulement que certaines libertés de votre esprit, certaine façon téméraire d'envisager diverses choses à un point de vue complètement opposé à celui de Raoul, l'ont parfois, je ne dirai point indisposé contre vous... mais l'ont peut-être inquiété dans la vive sollicitude qu'il vous porte... puisqu'il doit remplir envers vous les rigides devoirs d'un père.

– Je pourrais, ma tante, vous répondre que Raoul se montrait froid et sévère à mon égard avant la perte de mon père et de ma pauvre mère... perte qui serait, hélas !

irréparable... sans ma certitude d'aller revivre un jour près de cette mère idolâtrée...

– La perte de votre père doit être, pour vous, non moins irréparable que celle de votre mère, – reprit la marquise avec une sorte d'aigreur, – la distinction que vous établissez à propos de vos regrets me semble au moins étrange.

– Ma tante, – reprit Berthe d'une voix ferme, – je respectais mon père et j'adorais ma mère... Elle m'a nourrie, élevée, instruite ; je ne l'ai jamais quittée. Mes jours les plus heureux se sont écoulés près d'elle, en Bretagne, dans la solitude de notre château de Plouernel, où j'ai passé mes dix-huit premières années, tandis que mon père vivait à la cour... À peine le voyais-je chaque année, pendant quelques semaines, lorsque la saison de la chasse l'amenait dans ses domaines ; ma mère m'a donc laissé des souvenirs nombreux, incessants et profondément chers : ils me rendent, ils me rendront toujours sa perte... ou plutôt son absence, irréparable, du moins en ce monde. Mais revenons à Raoul ; je vous le disais tout à l'heure, il se montrait déjà, quoique bien jeune encore, froid et hautain envers moi, lorsqu'il accompagnait mon père en Bretagne... et s'offensait de ce que je me permettais d'avoir une manière de voir à moi, et souvent autre que la sienne.

– C'est qu'en effet, pour des gens de notre naissance, ma chère, il n'est au monde qu'une manière de voir à l'égard d'une foule de sujets...

– Je suis, en ce cas, une exception à la règle commune ; mais peu importe ceci. J'ai, croyez-le, ma tante, le plus vif désir de reconnaître ma méprise au sujet des sentiments de Raoul à mon égard ; et j'ai été, je l'avoue, profondément touchée de ce qu'il demande à me voir, à cette heure où il est atteint, dit-on, d'une maladie dont je voudrais pouvoir douter encore... Je ne m'attendais pas à cette preuve de tendresse de sa part ; aussi, vous le disais-je il y a un instant, puisse la maladie de Raoul ne s'être pas aggravée, puisque, hélas ! ainsi que tant d'autres, il a conservé le préjugé de la mort.

– Le préjugé de la mort ! – dit la marquise, haussant les épaules et se contenant à peine, – encore cette extravagante imagination !

– Sublime extravagance ! – reprit Berthe avec un sourire radieux, – elle nous délivre des lâches terreurs du trépas, et nous donne la certitude d'aller revivre auprès de ceux-là que nous avons aimés !

– Tenez, ma nièce, parfois je vous croirais folle, si je ne savais combien vous vous plaisez dans ces affectations d'étrangeté... Quoi qu'il en soit, j'ai l'infirmité de partager avec votre frère et une foule de pauvres esprits faibles le vulgaire préjugé de la mort ; j'espère, et j'ai tout lieu d'espérer, que l'état de santé de Raoul, bien que grave, n'offre rien de positivement alarmant. Éloigné de son pays, de sa famille, de ses amis, mais regardant comme un devoir sacré de rester à Londres, pour le service du roi,

notre maître, il est tombé dans une sorte de langueur malade, de noire mélancolie, et il compte sur notre présence, surtout sur la vôtre, pour dissiper son chagrin...

– Une maladie de langueur ? – reprit mademoiselle de Plouernel pensive, – une pareille maladie est, ce me semble, ordinairement précédée de symptômes d'abattement, de tristesse, et M. de Noirmont nous disait que, lorsqu'il l'a quitté, Raoul, par son esprit, sa grâce et sa gaieté toute française, éclipsait les plus brillants seigneurs de la cour du roi Charles II ?

– Hé, sans doute !... Ce pauvre Raoul est en effet capable des plus grands sacrifices pour représenter dignement son maître, notre grand roi !

– Excusez-moi, ma tante... mais je ne comprends pas vos paroles.

– Rien de plus simple cependant ! votre frère, chargé d'une mission auprès du roi Charles II, en l'absence de M. de Croissy, ambassadeur de France, ne représente-t-il pas à Londres S. M. Louis XIV ? Dès lors, mon neveu, quelle que soit l'amertume de sa mélancolie, ne doit-il pas la dissimuler aux yeux de la cour d'Angleterre, afin de ne point se laisser primer en grâce, en esprit, en gaieté par les courtisans anglais, et de continuer de les éclipser en l'honneur de son maître ? C'est ainsi que Raoul accomplit les devoirs que lui impose sa mission auprès du roi Charles... Mais, – ajouta la marquise, après avoir ainsi répondu d'une manière assez plausible à l'objection de sa

nièce, et désirant d'ailleurs changer le sujet d'une conversation qui l'embarrassait, – mais, puisque nous parlons du bon roi Charles... le nom de ce galant et joyeux prince me ramène au cours de l'entretien, dont nous a dévoyé cette longue parenthèse à l'endroit de mon neveu ; or je vous répéterai, ma chère, ce que votre distraction ne vous a pas, tout à l'heure, donné le loisir d'entendre...

– Quoi donc, ma tante ?

– Je vous disais : Avouez que le sort de cette belle mademoiselle de Kéroualle, aujourd'hui devenue madame la duchesse de Portsmouth et l'une des plus grandes dames d'Angleterre, est un sort digne d'envie.

Mademoiselle de Plouernel tressaillit ; ses beaux traits, ordinairement pâles, se colorèrent vivement ; ses noirs sourcils se froncèrent, et, regardant fixement la marquise avec une sorte de stupeur :

– C'est à moi que vous adressez une pareille question ?

– D'où vient votre surprise, ma chère ?

– Vous me demandez, à moi, si le sort de mademoiselle de Kéroualle ne me semble pas digne d'envie ?...

– Sans doute.

– Vous me méprisez donc ! – s'écria mademoiselle de Plouernel avec un élan de généreuse indignation, – vous, la sœur de mon père ! Ah ! madame... madame !

– En vérité, ma nièce, je tombe des nues ! – reprit en

toute sincérité la marquise abasourdie. – Quoi ! je vous méprise, parce que je vous cite le sort enviable d'une noble jeune fille qui a eu l'honneur insigne de servir les intérêts d'État du grand roi notre maître... et de...

– Madame, – reprit Berthe d'une voix altérée en interrompant la marquise, – depuis bientôt dix-huit mois que j'ai eu le malheur de perdre ma mère, j'ai vécu près de vous à Paris ou à Versailles, je croyais être quelque peu connue de vous ; je me suis trompée, puisque vous paraissiez surprise de ce qu'une infamie me révolte...

– Une infamie !...

– Non pas une, mais plusieurs ; – reprit avec une sardonique amertume mademoiselle de Plouernel. – Tenez, madame, il me faut bien vous le dire ; grâce à la licence du langage et des mœurs qui règne dans votre salon, à la cour et partout ailleurs, j'ai été malgré moi instruite de choses qu'une jeune fille ne devrait jamais seulement soupçonner.

– Et qu'avez-vous donc appris, s'il vous plaît, ma nièce ?

– J'ai appris, madame, entre mille indignités, celle-ci... Le roi Charles II hésitait encore à déclarer la guerre à la république de Hollande, où nous recevons en ce moment l'hospitalité ; Louis XIV charge madame la duchesse d'Orléans de vaincre, à l'aide de certains moyens, l'indécision de son frère, Charles II. Elle y consent, part pour Londres, munie d'une somme d'argent

considérable(9), et emmenant à dessein l'une de ses filles d'honneur d'une rare beauté, mademoiselle de Kéroualle... Or, dans quel but la duchesse d'Orléans se faisait-elle accompagner de cette belle personne ?... C'était afin de la livrer au roi Charles, en retour de sa déclaration de guerre aux Hollandais...

– Permettez, ma nièce...

– Madame, j'ai parlé de plusieurs infamies... Ai-je trop dit ? comptons : Spéculant sur les mœurs dissolues du roi d'Angleterre, Louis XIV envoie sa belle-sœur, madame la duchesse d'Orléans, remplir le métier de... En vérité, je rougis... mais quel terme employer, sinon celui d'entremetteuse ?... Est-ce assez infâme ?... cette princesse s'abaissant à cet ignoble commerce ! Auprès de qui ?... de son frère... N'est-ce pas doublement infâme ?

– Encore une fois, ma nièce... je...

– Enfin, mademoiselle de Kéroualle, complice de ces ignominies, se vend au roi d'Angleterre, et accepte, pour prix de son public opprobre, le duché de Portsmouth... Est-ce assez infâme ?

– Vous oubliez que...

– Il est vrai, madame, j'oubliais qu'un prince de l'Église catholique, l'évêque de Meaux, *Bossuet*, a osé dire, dans la maison de Dieu, en présence de la cour assemblée pour entendre l'oraison funèbre de madame la duchesse d'Orléans : « qu'elle s'en était allée s'acquérir deux puissants royaumes, par des *moyens agréables*, et que sa

vertu était sa seule médiatrice entre les deux rois. » Un pareil langage est-il assez inf... ; mais non, je n'achève pas, par respect pour le caractère auguste dont est revêtu l'homme qui a prononcé ces paroles inouïes en présence d'une tombe à peine fermée.

La marquise du Tremblay, après avoir témoigné son sincère étonnement de la véhémence indignation de mademoiselle de Plouernel, se ravisa, réfléchit un moment ; puis, donnant à ses traits l'expression la plus douce ; à sa voix l'accent le plus affectueux, elle dit à sa nièce encore frémissante de mépris et de dégoût :

– Ma chère enfant... venez m'embrasser...

La jeune fille, étrangement surprise de ce soudain accès de tendresse, hésitait à se rendre au désir de sa tante, qui reprit :

– Oui, venez m'embrasser, vous êtes une noble personne, digne du nom que vous portez ; vous êtes sortie triomphante d'une petite épreuve que je vous ménageais...

– Une épreuve ? – reprit mademoiselle de Plouernel, sans cacher d'abord son incrédulité ; mais bientôt, cédant à la pente des caractères droits et purs, plus disposés à incliner vers le bien que vers le mal, et ayant d'ailleurs assez conscience d'elle-même et de ce qu'elle devait paraître à sa tante, pour croire que celle-ci eût voulu sérieusement lui présenter comme un sort enviable la destinée de mademoiselle de Kéroualle, Berthe se rapprocha de la marquise, qui, l'embrassant avec effusion,

ajouta :

– Oui, oui, chère enfant, vous êtes digne du noble nom de Plouernel !... Je m’y attendais.

– Béni soit Dieu... C’était une épreuve ! – reprit la jeune fille, souriant à demi et se sentant allégée d’un grand poids ; il lui eût été si pénible de penser que le déshonneur lui était offert en exemple par la sœur de son père ! – Mais, ma tante, soit dit sans reproche, – ajouta Berthe, – l’on n’éprouve que ceux de qui l’on doute : vous doutiez donc de moi ?

– Non, certes, mais de nos jours l’on a vu l’amour d’un roi tourner tant de jeunes têtes et des plus solides... que...

– Que vous croyiez peu à la solidité de la mienne ?...

– Si créante que j’y fusse, je voulais, chère nièce, vous donner l’occasion de montrer cette solidité dans tout son lustre... Seulement, soit dit à mon tour sans reproche, je déplore qu’une jeune personne de votre naissance s’échappe, ainsi qu’il vous arrive parfois, à ce point de parler d’une façon si étrangement irrévérencieuse du grand roi, notre maître, dont votre frère a l’honneur d’être l’un des plus dévoués serviteurs...

– Ma tante, ne discutons pas, de grâce, les mérites de celui qu’il vous plaît d’appeler votre maître ; jamais il ne sera le mien... Je n’ai qu’un maître, il est au ciel.

– Sans doute ; mais, après Dieu, vient le roi, à qui nous devons une soumission aveugle, un dévouement sans

bornes, un pieux respect...

– Un pieux respect !... lorsqu'à Versailles j'ai vu ce roi promener publiquement dans le même carrosse, la reine sa femme, et ses deux maîtresses : l'ancienne et la nouvelle ! mademoiselle de La Vallière et madame de Montespan ! Faut-il donc pieusement respecter tant d'audace dans les mauvaises mœurs ?

– En vérité, ma chère, vous perdez la raison. La violence de votre langage...

– Excusez ma franchise bretonne, mais je ne saurais respecter ce qui m'inspire aversion, dégoût et mépris...

– Encore !...

– Quoi ! ce prince sait combien ses scandaleuses amours affligent la reine ! Il sait combien est amère la rivalité de La Vallière et de Montespan ! Et sans pitié pour les secrets déchirements du cœur de ces trois femmes... parmi elles je ne plains d'ailleurs que la reine ! il les force de dévorer leur outrage, leur jalousie, leurs ressentiments, leur honte ! de paraître côte à côte, à la face de tous ! il les traîne triomphalement après soi, comme s'il voulait glorifier son double adultère ! Ah ! je le répète, cette ridicule infatuation de soi-même, ce grossier oubli de toute pudeur, ce brutal dédain de tout mystère, ce cynisme insolent, cette lâche cruauté envers des femmes, ne sauraient m'inspirer qu'aversion, mépris et dégoût !

– Hé ! ma nièce, dans leur fervente adoration pour leur souverain trop aimé, La Vallière, Montespan et la reine, de

même que l'on offre à Dieu ses douleurs en sacrifice, offraient les déchirements de leur cœur à leur idole, le plus beau, le plus grand roi du monde !

– Allons, ma tante, voici qui devient par trop hyperbolique. Ne l'ai-je pas vu, ce *grand roi* ! au demeurant assez petit homme, s'évertuant à exhausser sa taille, grâce à des talons démesurés et à d'énormes perruques ! Or, privé de ses talons, de ses perruques, et surtout de son manteau royal, que reste-t-il, je vous prie, de l'idole ? Un bellâtre guindé, gourmé, quelque peu courtaud ! du reste, bon baladin de courante ; encore meilleur cavalier de carrousel ; toujours rogue, sévère, embastillé dans sa majesté d'apparat ; ne riant jamais, de peur de montrer ses vilaines dents(10) ; très-négligent de soi-même, ne se rasant qu'un jour sur trois ; aimant fort les parfums, et pour cause personnelle, ce dit-on ; n'ayant en somme de véritablement grand que l'appétit, si j'en juge par sa voracité, dont j'ai été témoin à Versailles en un jour de gala ! Mais la raillerie m'emporte, et j'en rougis, – ajouta mademoiselle de Plouernel, de qui les traits s'attristèrent soudain, – devrais-je jamais oublier que le frère de ma mère a fini ses jours dans un cachot, victime de l'iniquité de Louis XIV !

Madame du Tremblay avait une secrète raison, pour ne point fulminer davantage contre ce qu'elle appelait « les énormités de sa nièce, » qui, d'ailleurs, se montrait plus que jamais hostile à l'idole de nos jours néfastes ; se contentant donc de sourire d'un air forcé, la marquise

reprit :

– Après tout, ma chère, la véhémence de votre langage a son excuse en ceci, que la contagion du pays où nous sommes venues échouer vous aura gagnée. Cette méchante petite république hérétique, si vertement châtiée naguère par Louis XIV, a toujours tenu notre grand roi en particulière aversion; cette pestilence républicaine et hérétique vous aura monté au cerveau... et qui sait... – ajouta la marquise avec un accent sardonique, – vous sortirez peut-être de céans... huguenote ?

– Du moins, je ne serais pas la seule huguenote de notre famille, – répondit mademoiselle de Plouernel, devenue soudain pensive, – je suivrais l'exemple de l'un de nos ancêtres, peu partisan de la royauté.

– Qu'est-ce à dire ?

– L'aïeul de mon père n'a-t-il pas été huguenot ? Le *colonel de Plouernel*, ainsi qu'on l'appelait alors, n'a-t-il pas pris part aux guerres religieuses du siècle passé, sous les ordres du grand Coligny, dont il était l'un des plus vaillants officiers ?

– Hélas ! il n'est que trop vrai ! L'apostasie de ce Plouernel fut une tache pour notre famille. Il en était le puîné : lorsque son frère aîné, le comte et le vicomte son fils furent tués, aux premiers rangs de l'armée royale et catholique, lors de la bataille de *La Roche-la-Belle* contre les hérétiques rebelles au Saint-Père et à leur roi, le colonel huguenot devint ainsi forcément le chef de notre

maison et hérita de ses immenses domaines ; son fils partagea malheureusement l'hérésie paternelle, mais du moins son petit-fils, qui fut mon père, est, grâce à Dieu, rentré dans le giron de l'Église catholique et dans l'observance de nos antiques traditions d'amour, de respect, de fidélité pour nos rois, contre qui ce colonel de Plouernel tira si vilainement l'épée ! Laissons donc ensevelis dans leur double félonie ces deux Plouernel, indignes de leur noble race...

– Il m'en coûte, ma tante, de vous contredire... mais j'affirme et puis vous affirmer que le colonel de Plouernel, par son courage, ses vertus, la noblesse de son caractère, a été peut-être le seul homme dont notre famille puisse justement s'enorgueillir.

– Ma chère, est-ce une gageure ? ou bien l'amour du paradoxe vous pousse-t-il jusqu'à l'extravagance ?

– Ce que j'affirme, ma tante, je l'affirme à bon escient... et sur preuves...

– Sur preuves !... Que dites-vous là ! Le colonel est mort il y a un siècle...

– Il n'est pas mort tout entier... son âme, sa belle et grande âme lui a survécu !

– Quel est ce pathos... son âme lui a survécu ?

– Oui... elle revit dans de touchantes et nobles pages écrites par lui ; je les ai lues avec autant d'attendrissement que de respect et d'admiration.

– Ces pages, où les avez-vous donc déterrées ?

– Ce n'est pas moi, mais ma mère qui a fait cette précieuse découverte. Passant sa vie dans la solitude et cherchant à s'instruire, afin de m'instruire moi-même, elle lisait beaucoup, et en fouillant notre bibliothèque du château de Plouernel, elle a trouvé un manuscrit laissé par le colonel, sorte d'instruction adressée à son fils... Aussi, après en avoir pris connaissance, ma mère et moi, nous ne concevions pas comment un pareil écrit restait oublié sur les tablettes d'une bibliothèque, au lieu de devenir l'honneur des archives de notre famille.

– Et moi, ma nièce, ce dont je m'étonne davantage encore, c'est que cet écrit, nécessairement empesté d'hérésie et empreint de révolte contre l'autorité royale, n'ait pas été brûlé ?

– C'eût été, ma tante, grand dommage, car jamais homme de bien n'a parlé à son fils un langage plus sensé, plus digne, plus véritablement chrétien ; mais ce qui m'a de plus et singulièrement frappée dans ce manuscrit, c'est un fait extraordinaire... auquel vous aurez peut-être peine à croire.

– Et ce fait, quel est-il ?

Mademoiselle de Plouernel, en s'entretenant avec la marquise, venait de regarder par hasard à travers l'écartement de l'espèce de velarium qui abritait des rayons du soleil le large balcon près duquel était placée la chaise de la jeune fille ; aussi, ne répondant pas à

l'interrogation de sa tante, elle resta un moment silencieuse, tandis que son œil attentif, plongeant sur la place qui s'étendait devant la maison de M. de Tilly, semblait suivre quelqu'un avec un si visible intérêt, que la marquise, se soulevant à demi sur sa chaise longue, dit à sa nièce : – Qui regardez-vous donc ?

– Ce jeune marin que vous savez, – répondit Berthe, sans le moindre embarras. – Il vient de passer avec un homme à cheveux gris, son père assurément, car il existe entre eux une extrême ressemblance. Ah ! je regrette vivement que...

– De quel marin me parlez-vous là, s'il vous plaît ?

– Ma tante, oubliez-vous donc si vite les services rendus en péril de mort... vous qui croyez à la mort ? Le brigantin où nous étions embarquées ne périssait-il pas corps et biens, sans le dévouement intrépide de ce jeune marin, Français comme nous, et qui a bravé la tempête pour venir à notre secours ?...

– Eh bien ! est-ce que l'abbé Boujaron ne lui a pas libéralement donné de ma part dix louis, à ce marinier ?

– Il est vrai... et recevant avec une dignité parfaite cette humiliante rémunération que n'accompagnait ni un mot de courtoisie, ni une expression partie du cœur, ce jeune marin a pris les dix louis, et les jetant dans le bonnet d'un matelot invalide mendiant sur le port, notre généreux sauveur a dit à ce pauvre homme en souriant : « – Tenez, mon ami, voici dix louis que vous donne M. l'abbé... afin

que vous priez pour ses péchés. » – Après quoi, nous saluant avec respect, il s'est éloigné... sans que j'aie osé...

– Et voilà qui était de la dernière impertinence ! – s'écrie la marquise, interrompant sa nièce. – Donner ces dix louis à ce mendiant, afin qu'il priât pour les péchés de l'abbé, n'était-ce point donner à entendre que ce saint homme devait avoir la conscience chargée ? J'ignorais l'effronterie, l'ingratitude de ce marinier, anéantie que j'étais par le mal de mer et la frayeur... puisque j'ai l'infirmité de ne point être persuadée, ainsi que vous prétendez l'être, que l'on va ressusciter en chair et en os dans les étoiles... Or, pour revenir à ce manant d'eau salée, son injurieux dédain de la généreuse gratification qu'on lui offrait nous rend plus que quittes envers lui.

– Telle n'est pas mon opinion, ma tante... Et j'ai prié M. de Tilly, notre hôte, d'avoir l'obligeance de tâcher de s'enquérir du nom et de l'adresse de notre courageux compatriote, qui doit habiter momentanément le port de Delft...

– Et dans quel but cette belle enquête ?

– Je désire charger M. de Tilly d'assurer notre sauveur de notre reconnaissance et de le prier d'excuser l'étrange procédé de M. l'abbé à son égard, excuses que je n'ai pas eu, je l'avoue, le courage de lui offrir dans le premier moment, tant je me sentais péniblement confuse de l'humiliation qu'il subissait, et dont il s'est d'ailleurs vengé

avec mesure et bon goût... Tout à l'heure, en le voyant passer sur la place...

– Vous avez eu probablement envie de l'appeler par la fenêtre ? – s'écria la marquise suffoquée, après avoir écouté mademoiselle de Plouernel avec un ébahissement profond. – En vérité, ma nièce, vous perdez complètement la tête...

– Je ne pensais nullement à appeler notre compatriote par la fenêtre, je regrettais seulement que M. de Tilly ne se fût pas trouvé ici avec nous, il aurait pu le rejoindre et...

– Ma nièce... je dois vous déclarer que... – Mais la marquise, réfléchissant à l'inopportunité des reproches qu'elle allait adresser à la jeune fille, se contint et reprit, afin de changer le cours de l'entretien : – Tenez, ma chère, vous me dites des choses tellement saugrenues, que je préfère encore vous entendre parler du colonel de Plouernel... et de ce manuscrit qui contenait, selon vous, un fait si extraordinaire.

– Rien de plus facile que de vous satisfaire, ma tante, – répondit Berthe avec un demi-sourire qui semblait pronostiquer à la marquise de nombreux sujets de suffocation. – Le fait en question vous semblera certainement non moins extraordinaire qu'à moi...

– Enfin, quel est-il ?

– Le voici... Dans ce manuscrit adressé à son fils, le colonel de Plouernel lui rappelle en quelques lignes comment l'origine de notre famille...

– Remonte au temps de la conquête des Gaules, – ajoute la marquise avec une orgueilleuse emphase. – Un *Neroweg*, nom qui, je l'espère, sent sa race germanique, fut l'un des *leudes* ou pairs et compagnons d'armes de Clovis et comte au pays d'Auvergne, où il s'empara d'immenses domaines, possessions saliques ne relevant que de son épée. Plus tard, lorsque la Bretagne, après plusieurs siècles de lutte, fut enfin à son tour conquise et asservie par les Franks, ainsi que les autres provinces des Gaules, les *Neroweg*, déjà comtes en Auvergne par le droit de leur épée, devinrent sires et possesseurs des terres de Plouernel, en Bretagne, par la grâce de leurs rois. *Neroweg VI*, sire de Plouernel, fut l'un des premiers croisés ; il fit bâtir le château féodal dont on voit encore le donjon et les imposantes ruines au faite de la montagne au pied de laquelle le père du colonel édifia jadis, dans le style de la Renaissance, le magnifique château de Plouernel tel qu'il existe aujourd'hui. Oui, ne l'oubliez jamais, ma nièce, notre maison est certainement, sinon la plus illustre, du moins la plus ancienne de la noblesse française.

– Soit, ma tante... Mais le colonel, en rappelant à son fils l'antiquité de notre famille, qui remonte à l'époque de la conquête des Gaules, ajoute naturellement ceci : qu'il n'y a pas de conquérants sans conquis, et que les Franks, dont nous nous prétendons issus, nous autres de noble race, ont dépouillé, puis asservi les Gaulois.

– Certes, ma nièce ! Et c'est là notre gloire, l'origine de

notre droit, de notre noblesse, de notre fortune ! Tout noble représente directement ou indirectement le Frank conquérant ; tout vassal, roturier ou bourgeois, représente le Gaulois conquis. Voilà pourquoi il y a des seigneurs et des vassaux ! Voilà pourquoi, à bien dire, la terre des Gaules est à nous !

– D'accord ; mais enfin, ces Gaulois asservis et devenus tour à tour nos esclaves, nos serfs, et aujourd'hui nos vassaux, n'ont pas subi sans lutte, sans révolte, une domination établie par l'épée, par la violence, par le dol, par le meurtre !

– Eh, mon Dieu ! ma nièce, ce sont là les conséquences forcées de toute conquête... Tant pis pour les vaincus !

– Tel n'est pas le sentiment du colonel de Plouernel ; et, après avoir rappelé à son fils l'inique et sanglante origine de la noblesse, il ajoute ce fait vraiment extraordinaire auquel j'arrive, qu'une famille gauloise de race, dont le colonel de Plouernel a connu et honoré l'un des descendants, lors du siège de La Rochelle, s'est légué d'âge en âge, depuis la conquête des Gaules par les Romains d'abord, puis par les Franks, une série de légendes racontant les souffrances, les malheurs de divers personnages de cette famille et qui... rapprochement étrange... lors des fréquentes révoltes des Gaulois asservis, ont parfois, d'âge en âge, lutté les armes à la main contre des seigneurs de notre maison d'origine franque !

– Ce sont là d'extravagantes imaginations de ce colonel, traître à son roi et à sa foi, – répartit la marquise en haussant les épaules. – Une famille de serfs, de manants, aurait une tradition, une généalogie et, qui mieux est, des archives... C'est impossible... c'est insensé !...

– Bien au contraire, ma tante, de plus conforme aux mœurs des anciens Gaulois. Ma mère, je vous l'ai dit, dans sa solitude lisait beaucoup ; elle m'a justement, à l'occasion de la découverte du manuscrit de M. de Plouernel, cité un vieux livre démontrant d'une manière irrécusable que chaque famille gauloise, même des plus obscures, se transmettait de génération en génération sa généalogie et certaines traditions domestiques...

– À d'autres ! ce sont là des contes bleus !

– Mais, ma tante, ces légendes, le colonel les a vues, les a lues ; il en a même copié divers fragments à l'appui des conseils qu'il donne à son fils.

– Bagatelle ! invention huguenote !

– Que vous dirai-je ! cette famille qui s'est transmis de siècle en siècle ses annales depuis l'antiquité la plus reculée, cette famille existe encore... elle est vassale de mon frère...

– Cette famille ?

– Oui, elle habite aujourd'hui l'un de ses domaines... Quelle meilleure preuve puis-je vous donner de la réalité de

ce que j'avance ?

– S'il en est ainsi, la chose, je l'avoue, est extraordinaire, – reprit la marquise stupéfaite. – Mais comment savez-vous cela ?

– Mon frère, en outre de ses vastes possessions en Auvergne et dans le Beauvoisis, est en Bretagne seigneur de Plouernel et de Mezléan ?

– Sans doute... Et, si je ne me trompe, le noyau de ce domaine de Mezléan, plus tard considérablement augmenté par des acquisitions successives, avait été apporté en dot à ce colonel renégat par madame sa femme.

– Précisément, ma tante... Eh bien, à la fin du siècle dernier, lors du siège de La Rochelle, M. de Plouernel s'était lié d'une étroite amitié avec l'un des descendants de cette famille gauloise, armurier de son état et l'un des plus vaillants soldats de l'amiral de Coligny...

– Que voici une honorable liaison ! Mais quoi d'étonnant à ce qu'un apostat s'avilisse jusque dans ses amitiés... Continuez.

– Or, cet armurier éprouvait le plus vif désir de venir, après la fin de la guerre religieuse, s'établir en Bretagne, antique berceau de sa famille, qui, selon ses légendes domestiques, possédait jadis des champs non loin de Karnak.

– N'existe-t-il pas une métairie de ce nom dépendant du

manoir de Mezléan ?

– Oui, ma tante ; et par une coïncidence singulière, c'est aussi près de ces gigantesques pierres druidiques de Karnak, encore debout aujourd'hui, au bord de la mer, qu'étaient situés les champs de cette famille gauloise, dès avant la conquête de la Gaule par Jules César...

– Ma nièce, prétendez-vous vous railler de moi ? Un pareil souvenir encore vivant après dix-sept siècles et plus !

– Rien de plus simple, si l'on songe à la perpétuité de ces traditions de famille léguées d'âge en âge et signalées dans le manuscrit du colonel de Plouernel. Et si vous le désirez, ma tante, lors de notre premier séjour en Bretagne, je vous lirai ces pages si curieuses, et vous reconnaîtrez que tout y respire une entière sincérité.

– Vous me ferez grâce, s'il vous plaît, de cette belle lecture, qui me révolterait abominablement.

– En ce cas, je n'insisterai pas à ce sujet, j'achèverai seulement mon récit en ajoutant que M. de Plouernel, afin d'être agréable à son ami l'armurier de La Rochelle...

– Un Neroweg de Plouernel... ami d'un armurier!... C'est pourtant à de pareilles bassesses que conduit l'esprit de révolte contre l'Église et le roi ! Continuez.

– M. de Plouernel, dis-je, offrit à cet armurier de prendre à long bail la métairie de Karnak ; acceptant cette offre avec reconnaissance, il vint s'établir avec sa famille sur le

domaine de Mezléan, et d'armurier se fit laboureur. Mais, selon la coutume, *usage et habitation* se changeant, au bout d'un certain nombre d'années, en *vassalité*, les descendants de l'armurier, n'ayant jamais, depuis le siècle dernier, quitté la terre de Mezléan, sont aujourd'hui vassaux de mon frère. De ce fait, ma mère s'est assurée, en ordonnant au bailli de Plouernel d'écrire au bailli de Mezléan, afin de s'informer si une famille LEBRENN (c'est le nom de cette famille) n'habitait pas la métairie de Karnak ; le bailli répondit qu'en effet, depuis l'année 1573, un homme de ce nom avait pris à redevance cette métairie, encore aujourd'hui cultivée par les descendants de cette famille. Le frère aîné du métayer actuel avait, sans doute en raison de la proximité du port de Vannes, suivi la carrière de marin, carrière qui affranchit du vasselage. Ma mère, profondément frappée des circonstances racontées dans le manuscrit du colonel de Plouernel, projetait une excursion à Mezléan, désirant connaître cette famille, intéressante à tant de titres... Nous devions entreprendre ce petit voyage peu de temps avant la funeste maladie qui m'a séparée de ma mère... jusqu'au jour où j'irai revivre près d'elle... – ajouta Berthe en soupirant ; et elle resta pensive durant quelques moments, tandis que la marquise lui disait :

– Moins que jamais je ne voudrais, vous n'en doutez point, ma nièce, adresser l'ombre d'un reproche à la mémoire de madame votre mère... seulement, j'ai peine à concevoir l'intérêt bizarre, ce me semble, qu'elle ressentait

à l'endroit de cette famille d'origine serve, devenue notre vassale, et dont plusieurs membres se sont, dites-vous, en des temps reculés, rebellés en armes contre des seigneurs de notre maison... Mais, en somme, quelle conclusion ce colonel huguenot tirait-il et tirez-vous des faits fort extraordinaires, j'en conviens, rapportés dans son manuscrit ?

– Cette conclusion simple et touchante sert de moralité à l'écrit de M. de Plouernel ; et il termine en disant à son fils... je vous rapporte, sinon le texte, du moins le sens de ses paroles... « – Mon enfant, la mort de mon frère aîné m'a rendu maître des immenses domaines de notre maison en Auvergne, en Beauvoisis et en Bretagne ; des milliers de vassaux peuplent ces domaines. Mais, ne l'oublie jamais, mon enfant, nos grands biens, notre noblesse, ont pour origine une conquête inique et sanglante ; oui, ces terres aujourd'hui les nôtres et dont nous sommes les seigneurs ont appartenu aux Gaulois, libres jadis et dépossédés, asservis, réduits à un affreux esclavage par les Franks nos aïeux, lors de la conquête de Clovis ; nos vassaux d'aujourd'hui sont les descendants de cette race déshéritée, tour à tour esclave, serve et vassale de nos ancêtres. Montre-toi donc envers ces vassaux compatissant, équitable, fraternel, bienfaisant, selon la loi humaine et la foi chrétienne ! Hélas ! si généreuse que soit ta conduite envers eux, jamais elle n'expiera les maux exécrables dont notre race conquérante a rendu victimes les générations gauloises depuis dix siècles et plus... Et

afin de te donner conscience et horreur de tant d'iniquités, de tant de souffrances, je joins à ces pages plusieurs fragments de l'histoire d'une famille d'origine gauloise, car les annales plébéiennes de la famille Lebrenn sont, à bien dire, la douloureuse légende de tout un peuple asservi... »

– Ma nièce ! – s'écria la marquise indignée, – il m'est impossible d'écouter plus longtemps de pareilles énormités ! Je vous le déclare, et...

Madame du Tremblay fut interrompue, dans l'expression de son courroux, par l'entrée de l'abbé Boujaron.

*

* *

La physionomie soucieuse de l'abbé Boujaron, le désordre de sa perruque, de son rabat et de son manteau, frappèrent tellement la marquise du Tremblay, qu'elle s'écria, oubliant le sujet de son discord avec mademoiselle de Plouernel : – Mon Dieu ! l'abbé, que s'est-il passé ?... Vous voici tout dépenaillé, vous semblez inquiet ?

– J'ai fort raison de l'être... J'ai égaré la lettre que nous avons écrite ce matin à votre neveu !

– Que dites-vous ? – reprit la marquise, avec une visible anxiété, – mais comment avez-vous perdu cette lettre ?... Vous l'aviez placée dans la poche de votre justaucorps ?

– Hé, sans doute... Mais soudain enveloppé dans ce maudit attroupement populacier...

– Quel attroupement ?

– Je me rendais chez la personne que vous savez, afin d'obtenir d'elle quelques nouvelles, me promettant de les ajouter à ma lettre, ayant, à cet effet, retardé de la cacheter... lorsqu'en passant sur une assez grande place, je suis rejoint et bientôt englobé par une foule nombreuse qui s'encourait en vociférant contre messieurs de Witt et les Français...

– Quels messieurs de Witt ? – demanda la marquise ; – sont-ce ces républicains intraitables de qui nous parlait, l'an passé, M. d'Estrade, en revenant de son ambassade en ce pays-ci ?

– Tous deux sont des hommes de Plutarque, selon ce que nous racontait, encore hier, M. de Tilly, notre hôte, – dit mademoiselle de Plouernel sortant de la rêverie où elle était plongée depuis l'entrée de l'abbé, – je ne me lassais pas de l'écouter parler avec une touchante affection des vertus domestiques de ces deux frères, qu'il regarde comme les plus grands citoyens de la Hollande.

– Ma chère fille, – répondit l'abbé, – notre hôte, appartenant au même parti politique que ces messieurs de Witt, a ses raisons pour les placer très-haut... et...

– Mais la lettre, – reprit la marquise avec une angoisse croissante, – la lettre... Comment l'avez-vous égarée, l'abbé ?

– Je me trouvais donc englobé dans ce rassemblement populaire, qui poussait des cris forcenés en courant vers la

prison où l'un des frères de Witt a été conduit...

– L'un de ces grands citoyens en prison ! – dit vivement mademoiselle de Plouernel, – et quel est son crime ?

– De grâce, ma nièce, laissez donc à l'abbé le loisir de me répondre, – reprit la marquise, et elle ajouta : – Enfin, cette lettre ?

– Poussé, foulé, bousculé, étouffé par ce flot populaire dont le courant m'entraînait malgré moi, j'ai fait de prodigieux efforts pour fuir cette bagarre, et durant mes soubresauts, les basques de mon habit étant soulevées, ballottées en tous sens, la lettre sera sortie de ma poche, à moins... et je me rappelle maintenant cette circonstance insignifiante... à moins que la lettre ne soit tombée quand j'ai tiré mon mouchoir, afin d'essayer la sueur dont mon front ruisselait, lorsque je suis parvenu à me dépêtrer du milieu de cette populace.

– Je suis désolée de la perte de cette lettre... Quelque indiscret peut la lire, et, vous me comprenez, l'abbé...

– Que trop, marquise ! que trop ! Aussi, par deux fois, je suis revenu sur mes pas, mais impossible de la retrouver ! Pour comble de malheur, elle était décachetée, de sorte que l'homme le plus scrupuleux aura pu y jeter les yeux...

– En vérité, ma tante, – dit mademoiselle de Plouernel, – je ne conçois pas la vive anxiété que vous cause, ainsi qu'à M. l'abbé, la perte d'une lettre probablement écrite à mon frère, afin de lui apprendre la cause du retard de notre arrivée en Angleterre...

– Il est des choses, ma nièce, dont vous ne pouvez apprécier la portée, – répondit madame du Tremblay, – qu'il vous suffise de savoir que la perte de cette lettre est de tout point regrettable.

Le laquais de la marquise entrant en ce moment, après avoir gratté à la porte du salon, dit à sa maîtresse :

– Madame, un homme est là, qui demande à parler sur le champ à M. l'abbé, au sujet d'une affaire importante.

– Quel homme est-ce ?

– C'est un Français, madame.

– A-t-il l'air d'un gentilhomme ?

– Oui, madame, il porte l'épée.

– Marquise ! – dit vivement l'abbé, frappé d'une idée soudaine, – peut-être ce personnage a-t-il trouvé ma lettre, et il vient me la rapporter...

– Comment cet étranger saurait-il votre adresse ?

– N'ai-je point écrit à Raoul que nous logions chez M. de Tilly ?

– Mais en ce cas, l'abbé, – reprit la marquise avec un accent d'extrême appréhension, – cet homme aurait lu la lettre !

– Malheureusement...

– Il faut, de toute façon, éclaircir ce point, – dit la marquise ; et s'adressant au laquais : – Introduisez cet étranger.

– Plus j’y réfléchis, – se disait à part soi mademoiselle de Plouernel pensive et étonnée, – plus l’inquiétude de ma tante et de l’abbé, au sujet de cette lettre, me semble inexplicable.

*

* *

Le laquais a bientôt introduit dans le salon un homme âgé de quarante-cinq ans environ, simplement vêtu de brun, sans galons ni broderies, et portant seulement un nœud d’épaule écarlate comme la plume de son feutre gris et le ruban de son épée suspendue à un baudrier de buffle. Le teint basané de ce personnage, son œil vif, pénétrant et noir comme sa moustache, semblaient indiquer une origine méridionale ; de stature moyenne, robuste et nerveux, son attitude résolue, sa physionomie où l’intelligence et l’esprit disputaient à la hardiesse, tout révélait en lui l’énergie d’un homme d’entreprise, mais qui, complètement sûr et maître de soi-même, ne laissait percer de sa personnalité que ce qu’il n’avait point intérêt à cacher. Il se présenta dans le salon avec une aisance parfaite, s’inclina respectueusement devant la marquise et sa nièce, puis les contempla tour à tour et silencieusement toutes deux, avec une attention si marquée, si tenace, que madame du Tremblay, très-embarrassée du regard pénétrant de cet étranger, dit à sa nièce : – Venez Berthe... laissons M. l’abbé.

Mademoiselle de Plouernel se disposait à suivre sa

tante, lorsque l'inconnu, après avoir avec un redoublement d'attention contemplé la jeune fille, s'inclina derechef devant madame du Tremblay, en disant :

– Si madame la marquise veut bien le permettre, l'entretien que je désire avoir avec elle et M. l'abbé Boujaron aura lieu en présence de mademoiselle de Plouernel.

– Vous nous connaissez, monsieur ? – dit la marquise, assez surprise, – vous savez nos noms ?

– J'ai cet honneur, madame, et mon petit savoir ne se borne point là, – répondit l'inconnu avec un singulier sourire en observant de nouveau mademoiselle de Plouernel, comme s'il voulait juger de l'âme de la jeune fille d'après l'expression de ses traits ; aussi parut-il bientôt ressentir un croissant intérêt pour elle ; mais ne pouvant remarquer ces diverses nuances, et blessée de la persistance des regards de l'étranger, Berthe rougit, fit un pas afin de s'éloigner en disant à madame du Tremblay :

– Excusez-moi, ma tante, si je vous quitte...

– Mademoiselle, – dit vivement l'inconnu, devinant la pensée de la jeune fille, – je vous en conjure, n'attribuez pas à l'oubli du respect qui vous est dû, et dont je suis profondément pénétré, l'obstination de mon regard : je cherchais à lire et j'ai lu sur vos traits la droiture, la noblesse de votre cœur, et je me félicite doublement de pouvoir vous rendre un service.

– À moi, monsieur ? – répondit mademoiselle de

Plouernel, très-étonnée, mais frappée de l'accent évidemment sincère des paroles de l'inconnu. – Quel service pouvez-vous me rendre, je vous prie ?

– Monsieur, – dit avec hauteur la marquise à l'étranger qui allait répondre à Berthe, – vous vous êtes introduit ici sous prétexte d'un entretien que M. l'abbé Boujaron a bien voulu vous accorder ; or, jusqu'ici, vous n'adressez la parole qu'à mademoiselle.

– Et de plus, monsieur, – ajouta l'abbé, – nous ignorons complètement qui vous êtes ?

– Je suis fort votre serviteur, monsieur l'abbé, – répondit l'étranger s'inclinant avec une courtoisie sardonique, – et je répondrai s'il vous plaît à mademoiselle de Plouernel qui me fait l'honneur de me demander quel service je suis assez heureux de pouvoir lui rendre. Ce service se résume en ce simple conseil : Mademoiselle, n'allez point en Angleterre...

Berthe tressaillit et d'abord resta muette d'étonnement, tandis que sa tante et l'abbé, devenant tous deux pourpres de confusion et d'anxiété, échangeaient un coup d'œil significatif où se décelait leur extrême embarras. Mademoiselle de Plouernel, un moment interdite, reprit, s'adressant à l'inconnu :

– Et pourquoi, monsieur, me déconseillez-vous ce voyage d'Angleterre ?

– Pourquoi, mademoiselle ?... Pour deux raisons... et...

— Monsieur, — dit froidement l'abbé, interrompant l'étranger, — je vous ferai remarquer premièrement que vous avez commis un inqualifiable abus de confiance... secondement, que vous n'avez point compris un mot de la lettre que vous avez trouvée et que vous vous êtes permis de lire.

— Qu'entends-je... — pensait Berthe, de plus en plus troublée ; — il s'agit de la lettre écrite par l'abbé à mon frère...

— Je vous ferai à mon tour remarquer, monsieur l'abbé, — repartit l'étranger, — premièrement, que lire une lettre décachetée, trouvée sur le pavé d'une place publique, n'est point un abus de confiance... secondement, que, sans me piquer d'un très-grand esprit, j'ai suffisamment d'intellect pour comprendre la valeur des mots ; aussi ai-je conseillé à mademoiselle de ne pas aller en Angleterre...

— Monsieur, — reprit vivement Berthe, cédant soudain à un pénible pressentiment, — je vous le demande en grâce, expliquez-vous clairement...

— Permettez, ma chère enfant, — se hâta d'objecter l'abbé, prévenant la réponse de l'inconnu, — je suis l'auteur de la lettre ; il m'appartient d'en parler sciemment. Je dirai donc à monsieur que la dépêche qu'il a lue est adressée à un envoyé de S. M. Louis XIV auprès de S. M. Charles II, et qu'elle traite d'affaires d'État fort délicates ; or, j'ajouterai qu'à moins d'être le plus extravagant des hommes, ce que je ne suis point, l'on ne correspond, au sujet de pareilles

matières, que par chiffres ou par phrases énigmatiques et à double sens, lesquels deux sens sont tous deux parfaitement logiques en apparence, mais dont le véritable esprit reste secret entre les correspondants épistolaires, seuls aptes à l'interpréter. Ainsi, par exemple, si l'on veut annoncer à mots couverts la prochaine conclusion d'un traité secret, l'on écrira, je suppose : – *J'ai bon espoir de conclure bientôt le mariage de ma fille*, etc., etc.

– Évidemment ! – s'écria la marquise, admirant la présence d'esprit et la subtilité de l'abbé. – Ainsi, monsieur l'inconnu, après avoir violé le secret d'une lettre tombée par hasard entre vos mains, vous êtes dans une ignorance complète à l'endroit de la signification réelle de cette dépêche.

– S'il en est ainsi, madame, il ne me reste qu'à confesser mon erreur, – reprit l'étranger avec une humilité sardonique, – erreur très-excusable d'ailleurs, et dont mademoiselle de Plouernel voudra bien être juge, – ajouta-t-il en tirant la lettre de sa poche, tandis que l'abbé disait vivement :

– Monsieur, cette lecture est complètement inutile, dès qu'il est établi que cette dépêche ne concerne en rien mademoiselle.

– Sans doute ! – reprit l'inconnu, – il n'est question de mademoiselle que d'une façon énigmatique et mystérieuse ; ainsi, monsieur l'abbé, en écrivant à M. le comte de Plouernel : « – Nous avons tout lieu d'espérer

que l'incomparable beauté de votre sœur, causant une vive impression au roi d'Angleterre, lorsqu'elle lui aura été présentée, pourra le décider à...

– Mais, monsieur, c'est intolérable ! – s'écria la marquise ; – vous abusez outrageusement de notre patience... et vous m'obligez de vous inviter à sortir de céans !

– Monsieur, restez, de grâce, restez ! – dit mademoiselle de Plouernel. Et, après un moment de silence, les traits empreints d'une douloureuse angoisse, elle ajouta d'une voix altérée : – Monsieur, quel est le contenu de cette lettre ?... J'ai le plus grand intérêt à le connaître...

– Eh, ma nièce, que vous importe ! – repartit la marquise, outrée. – L'on vous dit que tout ceci est énigmatique.

– Madame, cette énigme, je frémis de la deviner... car, à cette heure, mille souvenirs me reviennent à l'esprit, – répondit Berthe en attachant sur sa tante un regard que celle-ci n'osa braver. – Puis, se tournant vers l'étranger : – Monsieur, je vous écoute... et, croyez-le, je n'oublierai jamais le service que vous m'aurez rendu...

La marquise et l'abbé, reconnaissant la vanité de nouvelles objections à la lecture de la dépêche, se résignèrent, et l'inconnu, s'adressant à Berthe :

– Je passe les détails de l'incident de mer qui a obligé le navire où vous étiez embarquée, mademoiselle, à

relâcher au port de Delft ; j'arrive à la partie intéressante de la lettre, et je lis ceci :

« —... Vous nous apprenez, mon cher Raoul, que l'on voit décroître l'influence de mademoiselle de Kéroualle (aujourd'hui duchesse de Portsmouth), conduite à Charles II par sa sœur, madame la duchesse d'Orléans, au commencement de cette année-ci, afin de décider plus assurément ce roi libertin à signer, moyennant les charmes de cette belle Kéroualle et un régal de quelques millions, le traité d'alliance de l'Angleterre avec la France contre la république des Provinces-Unies ; vous ajoutez qu'à mesure que décroît l'influence de la duchesse de Portsmouth, le milord Arlington, toujours forcené partisan de l'alliance de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Empire et des Provinces-Unies contre la France, reprend un grand ascendant sur le vacillant et luxurieux *Rowley* (ainsi que les familiers de Charles II appellent Sa Majesté), lequel milord Arlington a pour auxiliaire et agent tout à sa dévotion une certaine *Nelly-Gwin*, créature du plus bas lieu, diablesse incarnée, qui jure, sacre, boit et s'enivre comme un pandour, mais dont la fougue, l'effronterie et la gaieté tapageuse semblent fort ragaillardir S. M. d'Angleterre. De ceci, selon vous, il pourrait advenir (la nymphe et les doublons de l'Espagne et de l'Empire aidant) que le roi Charles, après s'être lassé de mademoiselle de Kéroualle et avoir dissipé le régal de quelques millions à lui octroyé par notre maître, sous prétexte de *catholicité*, que le roi Charles, dis-je, en arrive à rompre brusquement l'alliance française afin de retourner

à l'alliance de l'Espagne et de la république des Provinces-Unies, toujours désirée par les membres de la chambre des Communes qui n'ont point été soudoyés par les libéralités de notre maître. C'est en méditant sur ces graves conjonctures qu'il vous est venu à la pensée, mon cher élève, que les beaux yeux et la fière beauté de notre Berthe pourraient opérer un revirement salutaire dans les fâcheuses dispositions du vieux Rowley, balancer la Nelly-Gwin et raffermir le roi Charles dans son alliance avec notre maître. Frappés de l'importance de votre ouverture, à laquelle madame votre tante et moi nous avons longuement réfléchi, l'expédient nous a semblé si excellent et d'une telle urgence, que sans vous répondre et recourant à une ruse innocente, nous avons persuadé à votre sœur que vous étiez assez gravement malade, afin de la décider à venir avec nous vous visiter en Angleterre. Nous vous ménagions cette aimable surprise ; mais l'affreuse tempête dont je vous ai donné un crayon nous a forcés de relâcher en Hollande, d'où je vous écris, afin, et ainsi que je vous l'ai déjà marqué, de ne point vous inquiéter par le retard prolongé de notre réponse.

» Il va donc de soi, mon cher élève, que lors de notre prochaine arrivée en Angleterre, vous serez, grâce à Dieu, si parfaitement rétabli de votre maladie, qu'il n'y paraîtra plus. Vous vous empresserez de présenter à la cour de Londres madame la marquise du Tremblay et mademoiselle de Plouernel ; de sorte que, si notre légitime espoir n'est pas déçu, le roi Charles, ébloui de la rare

beauté de notre Berthe, s'enflammera, selon qu'il est accoutumé, même davantage que de coutume, en raison de la cause *inflammante*, et la nouvelle Kéroualle, raffermissant S. M. d'Angleterre dans l'alliance française, ruine l'influence de la Nelly-Gwin, les pernicioeux projets du milord Arlington et la cabale d'une fraction de la chambre des Communes très-désireuse d'un rapprochement de l'Angleterre avec l'Espagne, l'Empire et la république des Provinces-Unies.

» Je vous l'avoue, mon cher enfant, j'envisage non moins radieusement que vous ne l'envisagez vous-même la profonde satisfaction qu'un pareil résultat causerait à notre maître ; aussi, à ce sujet, remémorez-vous très-judicieusement dans votre lettre les prodigieuses faveurs emportées de haute main par M. de Vivonne depuis que madame sa sœur, la marquise de Montespan, a été honorée des regards du roi et qu'elle a eu l'auguste bonheur de lui donner progéniture. Donc, si nos projets succèdent selon nos désirs, bien que les choses se doivent passer en Angleterre, vous n'en deviendriez pas moins, mon cher élève, en ce qui touche la faveur de notre maître, vous n'en deviendriez pas moins, dis-je, le *Vivonne* de notre belle *Montespan* britannique, en ceci que notre grand roi vous comblera de ses grâces si, moyennant votre sœur, S. M. d'Angleterre, loin de dévoyer de l'alliance française, s'y maintient plus fermement que jamais et continue d'aider notre maître à ruiner, à écraser les sept Provinces-Unies, qu'il faut réduire en poudre, car depuis

trop longtemps leur hérésie, leur insolence républicaine et leur richesse sont le scandale de l'Europe... À ce sujet, j'ajouterai que, mettant à profit mon séjour à La Haye, je crois, d'après mes observations et certains entretiens avec une personne de notre compagnie, que l'on ne soupçonne point de nous appartenir, A.M.D.G. (entretiens que je compléterai tout à l'heure dans le post-scriptum de cette lettre, me réservant de la cacheter chez ce bon père), je crois, dis-je, que l'on pourrait porter un coup formidable à cette république ensabbotée en la... »

Mais l'inconnu s'interrompt, et s'adressant à mademoiselle de Plouernel :

– Le reste de l'épître a uniquement trait aux confidences d'un membre de la compagnie de Jésus, à laquelle M. l'abbé a l'avantage d'appartenir, ou plutôt d'être affilié... Ces confidences, relatives aux affaires de la république, n'auraient pour vous, mademoiselle, aucun intérêt... Un mot encore, et je termine, – ajouta l'inconnu d'un ton grave et pénétré. – En lisant cette lettre, tombée par hasard entre mes mains, j'ai été révolté du rôle infâme destiné à une jeune fille ignorante de ces machinations et peut-être digne d'un profond respect ; aussi me suis-je promis de l'éclairer sur le ténébreux complot tramé contre elle... Tel a été, mademoiselle, l'unique motif de ma visite céans ; et lorsque, tout à l'heure, j'ai lu sur vos traits la noblesse de votre cœur, je me suis doublement applaudi d'avoir pu vous empêcher de tomber dans un piège odieux.

Un moment de silence suivit la communication de la missive diplomatique de l'abbé Boujaron et les dernières paroles de l'inconnu. La marquise et l'abbé, quoique d'abord atterrés, s'étonnaient de ce que mademoiselle de Plouernel eût écouté la lecture de cette lettre sans la moindre interruption. En effet, la jeune fille restait muette, accablée, le regard fixe, le sein oppressé, les lèvres contractées par un sourire navrant. Elle ne pouvait être surprise de l'infamie des projets dont on espérait la rendre complice, car malgré l'honnêteté de ses mœurs, elle avait été forcément initiée, par son commerce avec les gens de cour, habitués du salon de sa tante, à la connaissance de faits ignobles, parfaitement analogues à celui qui la touchait : époux et pères trafiquant du dérèglement de leurs femmes et de leurs filles ; frères spéculant, ainsi que M. de Vivonne et tant d'autres, sur les honteux désordres de leurs sœurs, et enfin, planant sur le tout, Louis XIV, le grand roi, donnant à sa cour, au peuple, au monde, l'exemple du plus audacieux cynisme dans l'adultère ; non, mademoiselle de Plouernel ne s'étonnait point de ce que l'on eût songé à envoyer près de Charles II une belle jeune fille « *moyennant laquelle* (ainsi que l'écrivait ingénument l'abbé Boujaron) ce roi parjure, cupide et dissolu, ne dévoierait point de l'alliance française. » Mademoiselle de Plouernel ne s'étonnait même pas, connaissant les mœurs de ce temps-ci, le caractère de sa tante et de l'abbé, qu'ils eussent allègrement accepté pour elle un pareil rôle, se

souvenant d'ailleurs de son récent entretien avec la marquise, entretien dont elle comprenait alors le but, et qui tendait à glorifier les *services* rendus au roi Louis XIV par « la belle Kéroualle ; » mais mademoiselle de Plouernel se sentait profondément indignée, douloureusement affligée de ce que son frère aîné, le comte Raoul de Plouernel, qu'elle affectionnait encore malgré sa froideur envers elle, eût eu le dessein de la sacrifier outrageusement à ses visées ambitieuses, et surtout de ce qu'il ne parut pas douter de son acquiescement à elle... à elle!... à tant d'opprobre ! Plongée dans un abîme de noires pensées, Berthe gardait un silence morne et prolongé.

La marquise et l'abbé, d'abord atterrés de la découverte de leur étrange diplomatie par un inconnu, et n'espérant plus imposer à mademoiselle de Plouernel malgré l'ingénieuse invention de l'abbé touchant les correspondances énigmatiques, se redressaient en courtisans rompus à toutes les bassesses et reprenaient une hautaine assurance, n'éprouvant d'ailleurs nul remords de leur abominable dessein, la corruption de la cour de Louis XIV dépravant, pervertissant les âmes à ce point qu'elles perdent conscience et connaissance des plus vulgaires notions de l'honneur et du déshonneur ; néanmoins, la ruine d'un projet longtemps caressé contrariait vivement la marquise et l'abbé, tandis que l'inconnu sentait redoubler son intérêt pour cette belle jeune fille, restée si pure au milieu de la dégradation de son entourage.

— Monsieur, — reprit enfin mademoiselle de Plouernel, s'adressant à l'étranger avec un accent de profonde reconnaissance, — je ne puis vous dire combien je vous ai gré de m'avoir assez favorablement jugée, pour être certain que je regarderais comme un signalé service la pénible révélation que vous venez de me faire ; et je tiens à exprimer en votre présence toute ma pensée à madame du Tremblay, ma tante. — Se tournant vers la marquise, la jeune fille, triste, digne et sévère, ajouta : — Je sais maintenant comment mon frère et vous, madame, prétendiez exercer à mon égard la tutelle qui vous est confiée ; je vous épargnerai les reproches ; ils ne seraient pas compris de vous : le sens moral vous manque ; seulement je vous déclare que je n'irai pas en Angleterre et que je suis fermement résolue de ne plus habiter chez vous, madame, soit à Paris, soit à Versailles ; je ne quitterai plus désormais la Bretagne, je résiderai à Plouernel ou à Mezléan, ayant le droit, j'imagine, de demeurer dans la maison de mon père !

— Mon Dieu, mademoiselle, — reprit la marquise avec une sardonique aigreur, — votre vertu se montre étrangement ombrageuse et farouche. Pourquoi tant de courroux ? Monsieur votre frère a pensé que votre présence à la cour de Londres pouvait être de quelque utilité au service du roi notre maître... Où est le mal, je vous prie ! ne demeuriez-vous donc point libre, au vis-à-vis de S. M. d'Angleterre, d'arrêter ou de pousser les choses à votre gré ?

— Monsieur, vous entendez ? — reprit mademoiselle de Plouernel se tournant vers l'étranger, sans dissimuler le dégoût qu'elle éprouvait ; — si vous ignorez le langage de la cour de Louis XIV, si vous ignorez à quel degré de bassesse peut descendre l'idolâtrie des courtisans du grand roi, écoutez, monsieur, écoutez et instruisez-vous... « Ma présence à la cour de Londres, — a dit madame, — pouvait être de quelque utilité au service de notre maître ! » — Peut-on exprimer plus discrètement cette pensée infâme ; que mon déshonneur pouvait servir la violence, la cupidité, l'ambition et l'orgueil de Louis XIV, qui a juré la perte de cette république dont il n'a pu voir sans convoitise, sans jalousie, sans haine, la richesse, la grandeur et l'indépendance ! Ah ! monsieur, — reprit mademoiselle de Plouernel avec une ironie amère, — malgré la part si honorable que ma famille me réservait dans les affaires d'État, je suis et serai toujours, je l'avoue, peu politique, mais j'ai l'amour de l'équité, l'aversion de l'injustice et je ressens pour les opprimés, quels qu'ils soient, autant de compassion que d'invincible horreur pour ceux qui les oppriment !

— Mademoiselle, — dit l'inconnu ému et frappé de l'admirable expression des traits de la jeune fille lorsqu'elle prononça les généreuses paroles qu'il venait d'entendre, — un jour peut-être, je vous rappellerai votre vaillante malédiction contre les oppresseurs !

Mademoiselle de Plouernel, fort surprise, allait demander à l'étranger l'explication de ses derniers mots,

lorsque M. de Tilly entra dans la salle. Il semblait en proie à une grande inquiétude, et remarquant la présence du nouveau venu, il alla vivement à lui en disant :

– Monsieur Serdan, savez-vous ce qui se passe ?... – Et il lui parla pendant quelques moments à l'oreille, après s'être courtoisement excusé auprès de la marquise, au sujet de cet entretien confidentiel.

– Ce mauvais homme s'appelle Serdan. Ne l'oubliez pas, marquise, – dit tout bas l'abbé ; – ce doit être l'un des ennemis les plus forcenés du roi... n'oubliez pas son nom... *Serdan*.

– Je me le rappellerai parfaitement, mon cher abbé. Ah ! si nous étions en France, cet insolent coucherait ce soir à la Bastille, et n'en sortirait point. Sa figure est patibulaire !

– Nous ne sommes pas en France, mais nous y serons bientôt, puisqu'il nous faut renoncer au voyage d'Angleterre. J'écirai dès aujourd'hui à Versailles à qui vous savez... en lui donnant le nom et le signalement de ce Serdan, et s'il met le pied en France, il pourrira dans un cachot... à moins qu'il ne soit pendu !

Mademoiselle de Plouernel retomba dans ses pénibles réflexions, pendant que sa tante et l'abbé échangeaient à voix basse quelques paroles, et que M. de Tilly entretenait confidemment M. Serdan, qui, après l'avoir écouté avec une angoisse croissante, reprit :

– Mais ce serait monstrueux... Non, non, c'est

impossible !

– D'après ce que je viens d'apprendre, il n'est presque plus permis de douter de cette exécration iniquité, – reprit M. de Tilly ; – du reste, avant une heure, je saurai tout...

– Mais Jean de Witt ?...

– Confiant dans l'innocence de son frère et dans l'équité du tribunal, peut-il seulement soupçonner une pareille barbarie ? Je me rendrai chez lui, tout à l'heure, après avoir donné ordre à la cavalerie de La Haye, que je commande, et sur qui je peux compter, de se tenir prête à monter à cheval, car je prévois un grand tumulte.

– Je vous rejoindrai tout à l'heure chez Jean de Witt, à qui je dois présenter deux de mes compatriotes originaires de Bretagne, et jusqu'à ce que vous veniez la démentir ou la confirmer, je tairai à Jean de Witt l'horrible nouvelle dont je veux douter encore, – répondit M. Serdan. Puis, s'inclinant profondément devant Berthe de Plouernel : – Si je ne dois jamais avoir l'honneur de vous revoir, mademoiselle, je conserverai le plus touchant souvenir de l'élévation de vos sentiments ; mais si je dois vous rencontrer encore, mademoiselle, je me permettrai de vous rappeler ces nobles paroles prononcées par vous tout à l'heure : « – Tendre compassion des opprimés ; haine vigoureuse des oppresseurs. » – Et s'adressant à l'abbé, M. Serdan ajouta d'un ton significatif : – Vous pouvez, monsieur, compter sur le secret au sujet de votre correspondance ; ce secret m'est imposé par mon profond

respect pour mademoiselle de Plouernel ; seulement, je profiterai, s'il vous plaît, des précieux renseignements diplomatiques que j'ai le bonheur de vous devoir. – Puis, se disposant à sortir, M. Serdan dit à M. de Tilly : – Je vous attends chez Jean de Witt.

– Avant peu, je vous aurai rejoint chez lui, – répondit M. de Tilly à M. Serdan. Celui-ci sortit, et aussitôt madame du Tremblay, prenant sa physionomie la plus souriante, dit à M. de Tilly :

– Quel aimable homme, que ce M. Serdan ? Dites-nous donc, de grâce, monsieur, d'où il vient, d'où il est, ce qu'il est, ce qu'il fait ?

– Je ne saurais que me rendre l'écho de madame la marquise, – ajouta l'abbé, – quel parfait galant homme que ce M. Serdan ! Il est Français, de quelle province est-il ? de quelle ville ? de quel...

– Excusez-moi, monsieur l'abbé, ainsi que madame la marquise, – répondit M. de Tilly, – je n'ai point, quant à présent, le loisir de vous renseigner sur M. Serdan... Il est homme de bien et fort de mes amis... Je suis venu en hâte, afin de vous apprendre, madame, mon vif regret de fâcheuses nouvelles...

– De quoi s'agit-il donc, monsieur ? – demanda la marquise. – L'abbé a en effet remarqué ce matin quelque émotion parmi le populaire.

– En effet, madame, il règne à La Haye une extrême agitation ; deux causes la produisent : d'une part, les

manœuvres des agents de M. le prince d'Orange, chef du parti opposé à celui de MM. de Witt; et, d'autre part... excusez, madame, la franchise de mes paroles... d'autre part, dis-je, la révélation des horreurs récemment commises dans notre pays par les armées de Louis XIV, sur l'alliance de qui tant d'honnêtes gens, et moi des premiers, avons cru pouvoir compter... Il circule aujourd'hui à La Haye des lettres venant de plusieurs de nos provinces envahies par les troupes royales; les atrocités dont elles se sont rendues coupables ont exaspéré le peuple! L'on nous rend solidaires, presque complices de la trahison de Louis XIV envers la république, nous que l'on désigne du nom du *parti français*, parce que, pleins de foi dans les traités, dans les serments solennels, dans la foi de Louis XIV, nous avons toujours, ainsi que MM. de Witt, soutenu l'alliance française. J'entre dans ces détails, madame, afin de vous convaincre qu'à cette heure, telle est l'effervescence des esprits, que vous vous exposeriez à de grands périls si vous sortiez de cette maison et si vous étiez reconnue comme Française... Je me permets donc de vous engager instamment, ainsi que mademoiselle de Plouernel et l'abbé, à demeurer aujourd'hui reclus. Enfin, s'il se produisait quelque tumulte sur la place, ne paraissez pas aux fenêtres de ce logis, et Dieu fasse qu'il soit respecté, si les passions populaires sont bientôt déchaînées, ainsi que je le crains... Ai-je besoin d'ajouter, madame, combien il m'est pénible de voir ainsi troubler l'hospitalité que j'ai été si heureux de vous offrir?

– Mais, monsieur, ce que vous nous apprenez là est effrayant ! – dit la marquise, après avoir écouté M. de Tilly avec une alarme croissante, tandis que l'abbé s'empressait, par précaution, d'aller fermer les fenêtres ouvertes sur le balcon qui donnait sur la place. – Certes, nous professons la plus respectueuse admiration, le plus profond dévouement pour le grand roi notre bien-aimé maître... nonobstant, il serait monstrueux que votre grossier populaire nous confondît dans la haine aveugle et forcenée dont il est possédé contre notre glorieux souverain.

– Maudit voyage !... Pourquoi sommes-nous tombés dans ce guêpier républicain, dans ce foyer de pestilence hérétique !... – pensait l'abbé, que l'effroi gagnait de plus en plus. Et il reprit tout haut : – Monsieur, nous sommes ici sous la protection du droit des gens... et des femmes... un ministre du Seigneur... ont toujours été sacrés aux yeux des plus enragés...

– Le droit des gens, monsieur l'abbé !... Louis XIV l'a-t-il donc respecté en portant la guerre, le massacre, l'incendie dans nos inoffensives provinces ? nos ministres n'ont-ils pas été suppliciés ? nos filles, nos femmes livrées à la brutalité des soldats de l'armée royale ? Les lettres qui circulent à cette heure dans La Haye racontent, je vous le répète, des atrocités épouvantables... et vous venez invoquer le droit des gens, le respect dû aux femmes et aux prêtres ! – s'écria M. de Tilly, ne pouvant d'abord contenir ses ressentiments. Puis, parvenant à les dominer et

s'adressant à la marquise : – Pardon, madame, je n'aurais rien voulu dire qui pût blesser vos susceptibilités nationales... mais la voix des faits est inexorable, et nous autres, du *parti français*, nous serons peut-être exposés aujourd'hui à autant de dangers que vous le serez vous-même. Je vais essayer de les conjurer autant qu'il est en moi ; souffrez donc que je vous quitte pour aller donner mes ordres à la cavalerie que je commande. – Et après s'être incliné devant la marquise, M. de Tilly ajouta en sortant : – Comptez sur moi, madame, j'accomplirai tous les devoirs de l'hospitalité ; mais si je succombe dans ma lutte contre la force des événements, dont vous et moi pouvons être aujourd'hui victimes, n'accusez que le parjure et l'orgueil effréné du roi de France !

Mademoiselle de Plouernel avait silencieusement écouté cet entretien, et voyant sa tante et l'abbé pâles, tremblants, échanger des regards consternés, la jeune fille leur dit avec une ironie amère :

– Que voulez-vous ? nous ne sommes plus à la cour de Versailles ! Ici, le parjure, l'iniquité, la violence de votre maître, apparaissent dans leur redoutable horreur... Il fait maudire le nom français ! et peut-être aujourd'hui l'exécration méritée qu'inspire en ce pays Louis-le-Grand, au service de qui vous mettiez mon déshonneur, nous coûtera la vie ! Ah ! béni soit Dieu ! il m'a délivrée de la crainte de la mort ! c'est avec joie qu'à cette heure je quitterais ce monde-ci pour aller vivre ailleurs et retrouver ma mère !

La marquise et l'abbé, en proie aux plus vives appréhensions, ne trouvèrent rien à répondre à la jeune fille. Elle devait à sa mère cette haine vigoureuse du mal, cette indépendance de jugement, ces idées si radicalement opposées à celles de la noblesse de cour ; enfin, cette mâle croyance à l'éternité de la vie morale et physique, croyance qui fut celle des Gaulois nos pères. Madame de Plouernel, élevée dans la religion réformée, avait dû embrasser le catholicisme lorsque, très-jeune encore et cédant aux obsessions de son père et de sa mère, elle épousa le comte de Plouernel ; mais, au fond du cœur, elle conserva, malgré son abjuration, ce *levain huguenot* (ainsi qu'on dit de nos jours) dont les généreux ferments donnent tôt ou tard au caractère et à l'esprit la courageuse indépendance qui résulte du libre examen des autorités diverses, examen mortel à ces pouvoirs, s'ils ne s'appuient ni sur le bon droit ni sur la raison. Le mariage de madame de Plouernel fut loin d'être heureux ; et lorsqu'elle eut donné deux fils à son mari, celui-ci, certain de la continuité de sa race, ne garda plus aucune mesure envers sa femme, et pour se livrer plus entièrement à de scandaleux amours, il la relégua en Bretagne, au château de Plouernel, où elle devait vivre désormais dans une retraite absolue, n'ayant d'autre soin, d'autre bonheur, que l'éducation de son dernier enfant, Berthe de Plouernel.

La comtesse avait eu un frère, tendrement affectionné d'elle. Hardi, aventureux, il s'était, par goût, voué à la profession de marin ; jeune encore, il commandait une

frégate de la marine royale. Resté huguenot, comme Duquesne, son amiral, mais huguenot très-résolu en religion et en politique, il détesta plus que personne le despotisme alors naissant de Louis XIV, et à sa cour jamais ne parut. Aimant fort sa sœur et connaissant les mœurs désordonnées de M. de Plouernel, il avait en vain tenté de dissuader sa famille d'un mariage dont il prévoyait les suites funestes, et s'était embarqué pour une navigation lointaine. Retenu hors de France durant quelques années par des événements divers, il apprend à son retour l'espèce d'exil subi par sa sœur et les débordements de son mari, affichant alors un double adultère avec deux femmes de la cour. La douleur, l'indignation, transportent l'impétueux marin ; il se rend à Versailles, et là, en pleine galerie, en face de tous les courtisans, il va droit au comte de Plouernel, l'accable d'amers reproches et s'échappe jusqu'à lui dire : « – Monsieur, le cynisme infâme de votre double adultère est un outrage pour ma sœur et une flatterie pour votre maître ! » – Cette sanglante allusion aux amours effrontés de Louis XIV lui fut aussitôt rapportée, et il en ressentit une si violente colère, que le jour même, le beau-frère du comte de Plouernel, conduit à la Bastille, fut plongé, par l'ordre du roi, dans l'un des cachots les plus malsains de cette prison, où ce malheureux languit pendant deux ans, au bout desquels il mourut. L'emprisonnement et la mort de son frère causèrent à madame de Plouernel une profonde affliction, et pénétrèrent son âme d'incurables ressentiments contre Louis XIV. Ce nouveau chagrin, ajouté à ses chagrins domestiques (le comte faisait élever

ses deux fils loin de leur mère), la retraite où elle vivait, partageant son temps entre l'éducation de Berthe, la lecture et l'étude, mûrirent, fortifièrent, étendirent les facultés de la comtesse, puisque, hélas ! l'infortune est aussi une âpre, mais puissante éducatrice. La bibliothèque du château, jadis fondée par le colonel de Plouernel, se composait en partie d'ouvrages empreints de l'indépendance politique et religieuse de la réforme. La comtesse nourrit son esprit de la salubre et mâle substance de ces écrits, publiés en ces temps où les mœurs, les exactions, les forfaits inouïs des Valois soulevaient l'exécration des gens de bien, non-seulement contre ces abominables princes, mais contre la royauté elle-même, seule capable, disait-on, de faire éclore de pareils monstres. Aussi, les huguenots et les catholiques modérés, alors appelés *les Politiques*, inclinèrent-ils de plus en plus vers le gouvernement républicain, si brillamment inauguré naguère par les Provinces-Unies de Hollande, après leur vaillante révolte contre l'épouvantable domination de Philippe II. Ces écrits, dont se nourrissait l'esprit de madame de Plouernel, respiraient aussi l'horreur de la corruption des cours et cette rigidité de mœurs, cette élévation de pensées, cet inflexible amour du juste et du bien, en un mot, cette austère et ferme honnêteté dont témoignent eux-mêmes les ennemis déclarés des huguenots. Ces lectures exerçaient d'autant plus d'influence sur madame de Plouernel, qu'elles flétrissaient les causes de sa peine. N'avait-elle pas été frappée dans son affection fraternelle par l'omnipotente cruauté du

despotisme royal ? et dans son bonheur conjugal par la corruption des cours, dont le comte son mari offrait l'un des plus scandaleux exemples ? Enfin, elle avait été vivement impressionnée par la découverte de ce manuscrit du colonel de Plouernel où, racontant sa rencontre étrange avec l'un des descendants de notre famille, fils de Joel, il donnait à son héritier quelques fragments de notre légende plébéienne. Ce regard rétrospectif jeté à travers les âges, l'iniquité originelle de l'odieux asservissement de la race conquise par la race conquérante, rendirent plus pénibles encore à Madame de Plouernel les extorsions, les violences sans nombre dont souffraient les vassaux de son mari, maux navrants qu'elle était presque impuissante à conjurer ou à soulager, les baillis n'obéissant qu'aux ordres inexorables de leur seigneur ; mais du moins elle ressentit et témoigna de tout son pouvoir une commisération inépuisable pour notre race déshéritée. Enfin elle trouva parmi les livres curieux réunis par le colonel de Plouernel un ouvrage excellent sur nos origines nationales et sur les traditions et les croyances druidiques, grâce auxquelles, ainsi que le disait Jules César, *les Gaulois étaient délivrés du MAL DE LA MORT*, en cela qu'ils considéraient la mort comme le signal d'une renaissance complète vers laquelle l'âme s'élançait radieuse et revêtue d'une nouvelle enveloppe. Cette foi à l'immortalité de notre créature esprit et matière, la curiosité passionnée qu'éveille la pensée de ces incessantes migrations des êtres à travers des mondes inconnus et mystérieux, cette croyance enfin, si consolante aux cœurs écrasés sous le poids du présent,

devint bientôt la seule croyance de madame de Plouernel et donna une sève plus puissante au développement de ses nobles qualités. Berthe de Plouernel, élevée au milieu d'une solitude presque complète par une mère qui l'adorait et qu'elle adorait, ayant en elle une créance absolue, s'assimilant les convictions, les croyances maternelles ; Berthe de Plouernel, naturellement douée d'un caractère fier et résolu, d'une âme loyale et tendre, d'un cœur pur et passionné, devait un jour penser, agir et parler ainsi qu'elle venait de le faire en apprenant les projets formés sur elle par sa tante et l'abbé Boujaron. Ceux-ci, consternés des nouvelles apportées par M. de Tilly au sujet de l'exaspération du peuple de La Haye contre le roi Louis XIV et les Français, restaient en proie à de vives appréhensions, tandis que M. Serdan se rendait chez Jean de Witt, *grand pensionnaire de Hollande*.

*

* *

MM. *Corneille* et *Jean de Witt* étaient fils de *Jacob de Witt*, citoyen renommé par son patriotisme, par ses lumières, et autrefois l'un des chefs les plus considérables du parti de Lowenstein. Ce parti, représentant la tradition républicaine, radicalement opposée à l'envahissement de l'esprit militaire, tendait surtout à favoriser le développement de la prépondérance maritime, dont devait jouir la confédération des Provinces-Unies, en raison de leur position géographique et du génie commerçant de ses habitants ; aussi, le parti de Lowenstein combattait et

dominait depuis un demi-siècle l'influence des *Orangistes*, partisans du gouvernement militaire et héréditaire des princes d'Orange, fondé par leur ancêtre, *Guillaume le Taciturne*, élu chef de la république lors de la révolte des Provinces-Unies contre Philippe II. Le stathoudérat héréditaire, joint aux fonctions de capitaine général des armées de terre et de mer, devenait, en effet, une sorte de royauté, mitigée, mais toujours redoutable à la liberté des peuples ; aussi, le parti de Lowenstein, fort de sa majorité dans l'assemblée des États de la confédération, avait-il fait décréter que les princes de la maison d'Orange ne pourraient commander les armées de terre et de mer, s'ils étaient nommés stathouder (agent exécutif du gouvernement de la république), et que ces fonctions ne seraient jamais héréditaires. Corneille et Jean de Witt, élevés dans les principes de leur père, s'opposèrent comme lui à la faction orangiste, et grâce à leurs études, à leurs travaux, à leurs instructifs voyages dans les principales contrées de l'Europe, devinrent des citoyens aussi éminents par leurs lumières que par leur patriotisme. Corneille de Witt, l'aîné des deux frères, né à Dordrecht en 1623, fut élu, à l'âge de vingt-trois ans, député de cette ville et *ruart* (ou inspecteur général) des digues, dans le bailliage de Putten ; attributions d'une haute importance, en ce pays où les digues protègent la culture, la fécondité du sol et peuvent devenir par leur rupture volontaire un moyen de défense désespéré, mais redoutable, en cas d'invasion ennemie. Corneille de Witt, homme de vertu antique, ainsi que son frère, et doué de connaissances variées, ne se

bornait pas à la pratique des affaires de l'État : appliqué dès sa première jeunesse à la science nautique, et devenu excellent marin, il avait, durant la guerre actuelle, puissamment concouru, par ses conseils, au brillant succès de l'attaque de la flotte hollandaise contre le port de Chatam, victoire désastreuse à la marine anglaise ; enfin, lors de la bataille navale livrée cette même année aux forces anglaises et françaises par la flotte de l'amiral Ruyter, dans les parages de *Solbaie*, Corneille de Witt, commissaire de l'amirauté de la république, et en cette qualité assis dans sa chaise d'ivoire, au poste le plus périlleux (sur le château d'arrière du vaisseau amiral), bravant avec un sang-froid héroïque un feu meurtrier, assistait impassible au glorieux combat dont il avait concerté le plan avec Ruyter.

Jean de Witt, plus jeune de deux ans que son frère, le primait comme homme d'État et l'égalait en civisme, en vertus, en courage ; élu, vers 1662, *pensionnaire de Hollande* (ou agent exécutif de la république), et ainsi placé à la tête du gouvernement, l'amour qu'il portait à son pays prit un caractère religieux ; il regarda ses fonctions comme un sacerdoce : inaccessible aux orgueilleux enivres du pouvoir, par l'élévation naturelle de son caractère, jamais la simplicité, la modestie de ce grand homme de bien, ne se démentirent ; jamais non plus sa rigide honnêteté, son respect du droit, du devoir et de la foi jurée, ne fléchirent devant le détestable prétexte des nécessités d'État. Enfin, chargé des relations

diplomatiques des Provinces-Unies auprès des ambassadeurs étrangers, il déjoua toujours leurs pièges, leurs perfidies tortueuses, leurs menées souterraines, leurs hautaines menaces ou leurs adroites tentatives de séduction par l'inflexible rectitude de son caractère, par la rare pénétration de son esprit et par la dignité de ses mœurs républicaines. Ces gens de cour, diplomates corrompus et corrupteurs (dont M. de Lyonne, secrétaire d'État des affaires étrangères de la France, fut le type achevé), brisés à toutes les intrigues, des plus noires aux plus basses, ne reculant devant nulle scélératesse pour piper leur cotraitant, filtrant par tous les pores le mensonge, la subtilité, l'astuce, le parjure, la trahison, ne contaminèrent jamais, malgré leurs contacts fréquents avec lui, la pureté native de la belle âme de Jean de Witt ; son inaltérable croyance à la supériorité pratique du bien sur le mal, du juste sur l'injuste, sortit toujours fervente, toujours sereine, toujours immaculée de ces épreuves d'où tant d'autres sortent flétris, mécréants à la souveraine puissance de la vertu et possédés d'un incurable mépris pour l'humanité. Un dernier trait achèvera de peindre ce grand citoyen. Il inspirait, même à ses adversaires, une telle confiance, que madame la princesse d'Orange lui confia la surveillance et la direction de l'éducation de son fils, quoiqu'elle sût Jean de Witt toujours inexorablement hostile au stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange. Oui, l'unique descendant de cette famille, ainsi destiné à devenir le chef du parti orangiste, fut confié par la meilleure, la plus éclairée des mères, aux soins de Jean de Witt. Il veilla sur

cet enfant avec une sollicitude paternelle, s'efforçant d'ouvrir cette jeune âme à la pénétrante influence des sentiments généreux et patriotiques, de lui inspirer l'amour de la république, qu'il devait servir en citoyen, mais lui montrant les malheurs qu'il déchaînerait sur son pays en devenant l'instrument du parti auquel son nom servait de drapeau. L'action ordinairement si persuasive de Jean de Witt échoua devant le flegme rusé, devant la silencieuse dissimulation de cet adolescent morne, frêle, maladif, nerveux, toujours replié en soi-même, cachant des passions ardentes, inexorables, sous des dehors impassibles, et qui, arrivé à l'âge d'homme, devait, en cette année-ci, répondre aux bontés paternelles de Jean de Witt, sinon peut-être par un crime, du moins par la plus exécrationnable ingratitude.

Voici les faits... Il y avait de cela environ six semaines, Jean de Witt venait, selon sa coutume, de passer une partie de la nuit à s'occuper des affaires publiques dans son cabinet, au palais des États ; il en sortait vers deux heures du matin, précédé d'un valet portant un flambeau ; soudain des hommes armés d'épées et de couteaux s'élancent d'une embuscade et, sans prononcer mot, attaquent Jean de Witt à l'improviste. Il reçoit d'abord un coup de sabre sur le cou ; il lutte courageusement, quoique sans armes, est atteint de trois autres blessures, dont la dernière, fort grave, l'abat sur le pavé. Les assassins, le croyant mort, prennent la fuite. Il parvient à se relever et gagne son logis... Les assassins étaient au nombre de

quatre : les deux frères *Vander-Graëff*, *Adolphe Borrébugh*, commis des postes de Maëstricht, et *Corneille de Bruyn*, officier de la milice de La Haye. Un seul des deux Vander-Graëff put être arrêté... son frère et ses deux complices se réfugient... où cela ?... dans le camp du jeune Guillaume d'Orange, nommé commandant des armées de terre depuis la guerre contre la France et l'Angleterre. – On demande à ce prince de livrer les meurtriers de Jean de Witt... le prince le refuse...

Dès lors, les soupçons les plus terribles, les plus vraisemblables ont pesé sur Guillaume d'Orange... lui et son parti avaient seuls intérêt à la mort de Jean de Witt, qui, malgré le désordre apporté dans le gouvernement par les malheurs de la guerre, s'efforçait, ainsi que son frère, de conjurer les dangers dont le prince d'Orange menaçait intérieurement la république, attaquée au dehors par Louis XIV... Aussi, n'était-ce pas assez aux Orangistes d'avoir armé les assassins de Jean de Witt, il fallait aussi frapper son frère, Corneille de Witt, le ruart de Putten... Une trame horrible fut ourdie... elle va se dévoiler... Lisez, fils de Joel !

*

* *

Malgré ses hautes fonctions de *grand pensionnaire de Hollande*, Jean de Witt, modeste dans ses goûts, vivait avec une simplicité extrême, cherchant auprès de sa femme et de ses deux filles, Agnès et Marie, de douces

distractions aux labeurs, aux soucis de l'homme d'État. À l'époque de ce récit, il atteignait sa quarante-huitième année ; sa taille élevée, sa physionomie à la fois douce et grave, son regard pensif et profond, donnaient à l'ensemble de sa personne un caractère imposant. Il était seul et écrivait dans son cabinet, vaste pièce aux murailles cachées par les rayons d'une bibliothèque remplie de livres. Au-dessus du manteau de la cheminée, on voyait le portrait du père de MM. de Witt, austère figure peinte dans le style de Rembrandt. Une table chargée de papiers était placée dans l'embrasement d'une longue fenêtre aux petits carreaux treillisés de plomb, de chaque côté de laquelle on voyait, placés sur des crédences, des instruments de physique, car le grand pensionnaire de Hollande était, ainsi que son frère, très-versé dans les sciences.

Jean de Witt, assis devant la table, pensif et attristé, écrivait à son ami l'amiral RUYTER cette belle lettre d'une simplicité antique, et où se dévoilait la trame infernale ourdie par les Orangistes contre Corneille de Witt :

« À monsieur l'amiral Ruyter.

» Monsieur et bon ami, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier, pour me témoigner combien vous êtes affligé des blessures que j'ai reçues. Je m'en trouve à présent, grâce à Dieu, à peu près guéri ; trois sont cicatrisées ; la dernière, la plus profonde de toutes, paraît devoir se fermer bientôt. L'envie dont quelques méchants poursuivent notre famille a monté si haut en ces temps malheureux, qu'après

avoir tenté de se défaire de moi par un assassinat, l'on tâche aujourd'hui de se défaire de mon frère, le *ruart de Putten*, par les voies de la justice. Vous aurez sans doute appris que le procureur fiscal l'a fait arrêter par ordre des États de Hollande et l'a fait conduire ici, dans la châteltenie, où il est présentement gardé. Nous n'avons pu d'abord nous imaginer quelle pouvait être la cause, ou du moins le prétexte de cet emprisonnement ; nous savons aujourd'hui quel est le complot tramé contre mon frère. Ce complot, le voici :

» Un chirurgien nommé *Guillaume Tichelaar* a dénoncé avec une hardiesse et une impudence inouïes mon frère, comme ayant voulu le corrompre par une grosse somme d'argent et le porter à assassiner M. le prince d'Orange ! Mon frère n'étant pas capable de concevoir le dessein d'un attentat si exécrationnable, et encore moins de l'exécuter, j'ai la ferme persuasion qu'ayant plu à Dieu de me délivrer comme par le miracle des mains des meurtriers qui me voulaient assassiner, il ne permettra pas que l'innocence soit victime de la calomnie et du mensonge ; mon frère échappera sans doute aux embûches qui lui sont tendues, ainsi que j'ai échappé aux poignards de mes ennemis.

» Tichelaar, le dénonciateur de mon frère, a été autrefois accusé par lui, en sa qualité de *ruart de Putten*, devant le siège de la justice de ce bailliage, d'avoir voulu violer une femme ; et pour ce crime, Tichelaar fut condamné à une peine infamante. Cet homme noté d'infamie aura voulu se venger de mon frère par une

horrible calomnie ; nous savons d'ailleurs, de science certaine, les détails suivants :

» Il y a trois semaines, Tichelaar étant venu chez mon frère, à Dordrecht, demanda de lui parler seul à seul ; ma belle-sœur, sa femme, ayant reçu et fait entrer cet homme, mais craignant (d'après ce qui s'était passé contre moi) qu'il n'eût de mauvais desseins contre le ruart, commanda à l'un de ses domestiques de se tenir à la porte de la chambre et de prendre garde à ce qui se passerait, dans le cas où ce Tichelaar tenterait quelque mauvais coup contre mon frère. Ce domestique a affirmé sous serment devant les commissaires de la cour : – qu'étant ainsi posté près de la porte, il entendit Tichelaar offrir au ruart de lui déclarer quelques affaires secrètes ; à quoi mon frère répondit, connaissant Tichelaar pour un homme perdu :

« – Si c'est quelque chose de bon, je suis prêt à vous entendre et à vous seconder ; mais s'il s'agit d'une méchante affaire, ne m'en parlez point, car je la dénoncerai à la régence ou à la justice. »

» Que là-dessus, après quelques paroles échangées de part et d'autre, Tichelaar termina l'entretien en disant :

« – Puisque monsieur ne désire point que je lui découvre mon secret, je le garderai devers moi. »

» Mon frère a confirmé cette déposition, et la dénonciation de Tichelaar étant le seul fait à la charge de mon frère, je ne vois pas qu'il y ait lieu de rien appréhender dans cette affaire. Regrettons seulement les malheurs du

temps et la méchanceté de nos ennemis.

» Du reste, la prise des villes sur le Rhin en si peu de temps par les armées de Louis XIV ; l'irruption de l'ennemi jusqu'au bord de l'Yssel presque sans résistance, par lâcheté inouïe ou trahison infâme, m'ont de plus en plus confirmé la vérité de ce qu'autrefois l'on appliquait à la république romaine : *prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur*[\(11\)](#) ; c'est ce que j'éprouve moi-même. Le peuple de Hollande m'a chargé de ses désastres et des calamités de notre république, quoique je n'aie jamais été qu'un fidèle serviteur du pays ; aussi, me suis-je résolu de donner ma démission de ma charge de grand pensionnaire ; les États ont eu la bonté de m'accorder ma demande, ainsi que vous pourrez le voir dans l'extrait que je vous envoie. J'ai cru devoir vous instruire de ma décision, afin que vous ne m'adressiez plus désormais les lettres qui regardent l'État, mais que vous les envoyiez par prévision à l'adresse de M. le pensionnaire de Hollande et de West-Frise ou de celui qui exerce présentement cette charge. »

Jean de Witt achevait d'écrire cette lettre à l'amiral Ruyter, lorsqu'une servante vint avertir l'ex-grand pensionnaire de Hollande que M. Serdan, accompagné de deux personnes, demandait à être introduit près de lui.

— Certes, qu'il vienne ! — répondit Jean de Witt. — Jamais la présence d'un ami ne m'aura été plus douce qu'en ce moment.

Bientôt après, M. Serdan fut introduit, ainsi que ses deux compagnons. L'un, homme d'un âge mûr, avait les cheveux gris ; l'autre, son fils, était ce jeune et hardi marin, sauveur du brigantin *le Saint-Éloi*, à bord duquel se trouvait mademoiselle Berthe de Plouernel ; et, rapprochement singulier qu'elle ignorait encore, tous deux appartenaient à cette famille gauloise, originaire de la Bretagne, dont parlait le colonel de Plouernel dans son manuscrit, cette famille *Lebrenn* qui, tour à tour esclave, serve et vassale depuis la conquête de Clovis, se transmettait de génération en génération sa légende plébéienne.

Salaün Lebrenn et son fils Nominoë, entrant sur les pas de Serdan, ne purent contenir ni cacher leur émotion à l'aspect de Jean de Witt, ce grand citoyen de qui la renommée était parvenue jusqu'à eux, et qu'ils admiraient et révéraient plus encore depuis que, dans leurs nombreux entretiens avec Serdan, ils avaient appris de lui mille détails intimes sur l'homme illustre qu'ils contemplaient avec une sorte de recueillement ; Nominoë surtout, cédant à la vivacité des impressions de la jeunesse, se sentit tellement ému, que son regard devint humide en songeant que Jean de Witt, depuis tant d'années dévoué au service de la république, avait failli récemment succomber sous le poignard des assassins.

— Mon ami, — dit Jean de Witt à Serdan, après avoir répondu avec affabilité au respectueux salut des deux Français, — ces messieurs sont sans doute vos deux compatriotes pour qui vous m'aviez demandé d'écrire au

collège de l'amirauté, afin d'obtenir un ordre secret de passe, dans le cas où leur navire serait visité par nos croiseurs ?

— Oui, mon cher Jean ; car, en qualité de marins français, ils n'avaient rien à craindre des escadres royales, et la lettre de passe les sauvegardait contre les croiseurs hollandais. En vous remettant, avant-hier, les notes relatives à la Bretagne, que m'a confiées à votre intention M. Salaün Lebreun, capitaine de navire marchand, résidant au port de Vannes, je vous ai dit ensuite dans quelles circonstances j'ai connu M. Lebreun à Nantes, il y a trois ans ; quelle conformité d'opinions, de religion, d'espérances, nous a dès lors rapprochés ; une correspondance fréquente a resserré nos relations. M. Lebreun, mieux que personne à même de connaître l'état des choses en Bretagne, et par ses relations de famille et par ses relations commerciales, m'a signalé, dans l'une de ses dernières lettres, des symptômes de mécontentement analogues à ceux que moi et mes amis nous avons remarqués en parcourant le Languedoc, le Dauphiné, le Vivarais, la Guyenne et la Normandie. Frappé de voir le mécontentement envahir ainsi la plus grande partie des provinces de France, j'ai engagé M. Lebreun à venir à La Haye, afin de conférer avec vous, et je vous ai remis son mémoire sur des faits d'une haute gravité dont la Bretagne est le théâtre... Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous pouvez, que vous devez avoir toute créance dans ces renseignements.

— Je n'en doute pas ; car ils concordent de tous points avec d'autres rapports qui me sont aussi parvenus, — répondit Jean de Witt. Et s'adressant à Salaün Lebreun : — J'ai donc lu votre mémoire, monsieur, avec une sérieuse et scrupuleuse attention ; les faits navrants, souvent horribles, dont il abonde, ne sont, j'en suis certain, nullement exagérés. Ainsi, par exemple, les pilleries, les ravages, les atrocités inouïes que commettent à cette heure les troupes de Louis XIV dans nos provinces ne témoignent que trop des habitudes de rapine, de violence de vos gens de guerre. En résumé, votre mémoire, monsieur, constate, ce me semble, d'une manière irrécusable, que le mécontentement profond dont le progrès en Bretagne est de toute évidence, doit être attribué aux causes suivantes : — les taxes, corvées, redevances écrasantes imposées aux vassaux par les seigneurs et le clergé ; — les mauvais traitements, les emprisonnements, parfois même les exécutions capitales dont les vassaux sont victimes sans merci ni recours, grand nombre de seigneurs ayant dans leurs domaines droit de haute et basse justice ; — les exactions, les violences des soldats, auxquelles sont exposées les populations des villes et des champs ; — la profonde irritation de la bourgeoisie des grandes villes, telles que Rennes et Nantes, qui, chaque jour, accablée de nouveaux impôts, se voit menacée d'une ruine prochaine ; — enfin, l'irritation non moins grande du Parlement de Bretagne, outré de voir promulguer sans sa sanction des édits bursaux qu'il eût refusé d'enregistrer, édits tellement onéreux, que la gêne, la détresse, la misère, pèsent

chaque jour davantage sur toutes les classes de cette province. Tel est, monsieur, le résumé succinct de votre rapport, appuyé de faits empreints, je le répète, d'une douloureuse et incontestable réalité... Vous ajoutez que, selon vos propres observations, le mécontentement est arrivé à ce point, par suite du ruineux et cruel despotisme de Louis XIV, qu'un soulèvement général est imminent et peut éclater à la moindre occasion ?

– Oui, monsieur, – répondit Salaün Lebreun, – telle est ma conviction.

– Elle me paraît parfaitement fondée. Cependant, monsieur, – reprit Jean de Witt, – permettez-moi de vous faire observer qu'en de si graves conjonctures, l'on doit surtout se défendre d'illusions... illusions d'autant plus excusables, mais aussi d'autant plus susceptibles de nous égarer, qu'elles naissent d'un généreux espoir...

– Soyez-en certain, monsieur, mes vœux ne m'abusent pas, – répondit Salaün Lebreun. – L'état des esprits, en Bretagne, offre, il est vrai, des chances de succès à notre cause commune, celle de l'humanité ; mais je suis loin de m'aveugler sur plusieurs conséquences possibles du soulèvement que je prévois. Il m'a paru néanmoins opportun de profiter de l'occasion afin de tenter, sinon d'abattre, du moins de refréner la tyrannie qui épuise, dégrade, opprime la France et a déjà porté un coup terrible à votre république, notre alliée naturelle... Ce qui prouve une fois de plus, monsieur, que puisque, sans consulter les peuples, les rois déclarent la guerre à qui gêne leur

ambition ou blesse leur orgueil, les peuples ont à leur tour le droit de s'allier à qui les aide à briser leur joug... Cette opinion, monsieur, n'est-elle pas la vôtre ?

– Oui, – reprit Jean de Witt, – tout peuple opprimé a le droit, au nom de la justice éternelle, de demander secours et appui à un peuple ami contre la tyrannie... mais, à cette condition absolue, que cet appui, que ce secours, ne cachent, de la part de ceux qui le prêtent ou de ceux qui le reçoivent, aucun projet contraire à l'intégrité du territoire, à l'indépendance, à l'honneur du pays, à la liberté de tous !

– Aussi, honte, exécration éternelle à la Ligue ! – s'écria Serdan ; – elle demandait l'appui de l'Espagne afin d'exterminer les protestants et de détrôner Henri IV, qui, malgré ses vices, ses fautes déplorables, représentait du moins la nationalité de la France...

– Tandis que la Ligue... l'*Union catholique*, représentait au contraire le parti de l'étranger, le parti de Rome, de l'Espagne et de l'inquisition, – ajouta Salaün Lebrenn. – Les ligueurs, dans leur haine des protestants et de l'esprit de liberté, rêvaient un despotisme affreux, pratiqué à leur profit ! N'ont-ils pas caressé la pensée parricide du démembrement de la France ? N'ont-ils pas voulu offrir le trône à Philippe II, ce fanatique couronné dont la tyrannie sanglante a épouvanté le monde ! Honneur à vos pères, monsieur de Witt, ils ont, par leur sainte révolte, porté le premier coup à la monarchie espagnole, en fondant, au prix de leur sang, cette république aujourd'hui mise en péril par Louis XIV.

– Rien de plus juste que votre remarque, monsieur, – répondit Jean de Witt. – Oui, à la gloire éternelle du protestantisme, qui est ma foi, les protestants mis hors du droit commun, toujours sous le couteau, ont pu, dans le siècle passé, dans celui-ci, afin de défendre leur famille, leur foyer, leur croyance, leur vie toujours en péril, demander secours aux peuples de leur religion ; mais, de la part de ceux-ci, cet appui a toujours été pur de tout projet d'agrandissement aux dépens de la France ! Cet appui a toujours eu pour but le triomphe de la réforme et de la liberté de tous ! En résumé, lorsque, opprimé dans son esprit, dans sa chair, dans les siens, dans son bien, dans son droit, dans sa foi, un peuple invoque contre son tyran le secours d'un peuple ami et désintéressé, ce n'est pas l'étranger qu'il appelle à son secours, ce sont ses frères de la grande famille humaine !

– Mon fils, – dit Salaün Lebreun à Nominoë, – tu es bien jeune encore, nous vivons en de malheureux temps ; tu devras sans doute prendre part à des luttes aussi pénibles que celles où nos pères ont été, à travers les âges, tour à tour victorieux et vaincus ; n'oublie jamais ces nobles paroles de l'un des plus grands citoyens dont puisse s'honorer un peuple républicain.

– Mon père ! – répondit Nominoë d'un ton ému et pénétré, – les paroles que j'entends ici resteront à jamais gravées dans ma mémoire, de même que restera toujours présent à ma pensée le souvenir de l'homme illustre que j'ai le bonheur de contempler aujourd'hui. – Et le jeune

marin ajouta, répondant à un mouvement de Jean de Witt, qui parut embarrassé de la crudité d'une louange où il voyait de l'exagération : – Ah ! monsieur ! votre esprit est trop élevé, votre expérience des hommes trop sûre, pour confondre avec une basse flatterie le sincère enthousiasme que l'on éprouve à mon âge pour le génie et la vertu ! Mon Dieu ! si vous saviez avec quelle avidité j'écoutais notre ami, M. Serdan, lorsqu'il nous racontait la simplicité de votre vie consacrée depuis tant d'années au service de la république, à la défense de ses droits, au progrès de sa puissance, à l'affermissement de ses libertés !... Si vous saviez combien est doux, combien est salubre à l'âme ce culte religieux que l'on voue aux grands hommes ! combien cette admiration est féconde en généreux désirs, en vaillantes résolutions ; combien elle redouble en nous l'amour du juste, l'horreur de l'iniquité ! Ah ! monsieur de Witt, si mon admiration blesse votre modestie, laissez-moi du moins vous exprimer ma reconnaissance pour les nobles pensées que vous m'avez inspirées, pour le bien que vous m'avez fait ! – ajouta Nominoë si profondément ému, que ses yeux se remplirent de larmes.

– À Dieu ne plaise, mon enfant, que je mette en doute votre sincérité ! – répondit paternellement Jean de Witt, touché du langage de Nominoë. – Oui, – ajouta-t-il, tendant avec cordialité la main au jeune marin, – oui, vous dites vrai, l'admiration, sinon pour les hommes, du moins pour les glorieux et impérissables principes qu'ils représentent,

est salubre, est féconde ! Ce noble ressenti, vous l'exprimez en de tels termes, que je ne puis qu'envier votre père d'avoir un fils tel que vous.

Nominoë, dans un élan d'enthousiasme involontaire, au lieu de serrer la main que Jean de Witt lui présentait, s'inclina et l'approcha de ses lèvres, par un mouvement de vénération presque filiale si naturel, si touchant, que son père, M. Serdan et Jean de Witt, sentirent redoubler leur émotion. Salaün Lebrenn, le regard humide, dit alors au grand pensionnaire de Hollande avec une expansion de bonheur ineffable : – Oui, croyez-le, monsieur, je suis un heureux père.

– C'est justice... – reprit Jean de Witt, – les bons pères font les bons fils...

– Maintenant, mon ami, – reprit Serdan, s'adressant au grand pensionnaire de Hollande, – avouez-le, si vous aviez pu, malgré mes assurances, douter de la sûreté des renseignements que vous a transmis M. Lebrenn sur l'état des esprits en Bretagne, la valeur morale de mon digne ami et de son fils ne vous donnerait-elle pas en eux toute créance ?

– La droiture de l'esprit, l'élévation de l'âme, doivent en effet inspirer toute créance, – reprit Jean de Witt ; – mais, en outre, ce dont je suis très-frappé, c'est que M. Lebrenn, remplissant les devoirs de sa profession de marin commerçant, ait pu encore acquérir de remarquables connaissances variées en histoire et en politique

générale...

– Mon ami, – dit Serdan à Jean de Witt, – votre étonnement cessera, si vous réfléchissez à ce fait singulier, dont je crois vous avoir entretenu, à savoir que, depuis des siècles, et fidèles à une antique coutume des Gaulois, les membres de la famille Lebrenn ont écrit d'âge en âge, et légué à leur descendance, le récit de leur vie, si obscure qu'elle fût, et des événements de leur temps...

– Je comprends, – reprit Jean de Witt, – c'est dans cette histoire des siècles passés, histoire pour ainsi dire vivante, que M. Lebrenn a puisé ses connaissances, et si cela se peut, ses opinions, ses espérances ?...

– Oui, monsieur, – répondit Salaün, – ces humbles archives d'une famille tour à tour esclave, serve ou vassale, et qui a souffert de tous les maux, de toutes les misères, de tous les crimes que l'asservissement engendre ; ces récits, souvent trempés des larmes, du sang de nos pères, sont notre histoire de France à nous ! C'est là que, descendants des Gaulois conquis, dépossédés, asservis, nous puisons de génération en génération, et dès l'enfance, notre invincible haine contre ces rois d'origine étrangère à la Gaule qu'ils dominent et oppriment depuis la conquête de Clovis !... Il est peu d'insurrections populaires provoquées par la tyrannie des rois, de la noblesse ou de l'Église, auxquelles l'un des nôtres n'ait pris part ; grand nombre d'entre eux ont payé de la vie leur révolte !... et lorsque aujourd'hui, mon fils et moi, nous sommes prêts à verser notre sang pour délivrer la France du despotisme de

Louis XIV, nous sommes fidèles à la tradition de notre famille ; nous suivons l'exemple de nos aïeux, soldats ou martyrs ignorés de cette lutte acharnée qui se poursuit de siècle en siècle entre les opprimés et les oppresseurs ; quand je dis *nous*, monsieur, j'entends parler de cette grande famille déshéritée que l'on appelle le peuple de France ! Hélas ! notre légende plébéienne est la sienne !

– Ah ! je le conçois ! l'influence d'une pareille tradition doit être souveraine sur l'esprit de ceux qui la continuent, et tremper fortement leur âme, – dit Jean de Witt. – Je ne m'étonne plus de la fermeté de vos convictions, de la ténacité de vos espérances...

– J'espère invinciblement, monsieur, parce que, à chaque page de la légende de notre famille, je vois écrit le progrès incessant de l'humanité... Oui, monsieur, je crois le moment opportun, du moins en ce qui touche la Bretagne.

– J'admets ce soulèvement probable, imminent, réalisé, – reprit Jean de Witt après un moment de réflexion. – Je vais plus loin, l'insurrection triomphe, la Bretagne, soulevée, est victorieuse...

– J'ajoute, – reprit Serdan, – et j'affirme qu'au signal de l'insurrection de la Bretagne, un pareil mouvement éclate dans la plupart des provinces de France.

– Soit encore. Le soulèvement presque général est victorieux, – dit Jean de Witt, – la monarchie de Louis XIV est en péril, est renversée !... Mais ensuite ? mais le

lendemain de la victoire ? vers quelle forme de gouvernement inclineront les esprits ? Quel concert sera possible entre eux ? Et s'ils ne parviennent à s'entendre, que pourra-t-il sortir de ce chaos ?

— Voici, monsieur, l'état au vrai des opinions en Bretagne, — répondit Salaün Lebrenn : — une fraction notable de la bourgeoisie de Rennes et de Nantes appartenant à la religion réformée inclinerait à une république fédérative selon la tradition protestante du siècle dernier ; la majorité des membres du parlement, de la magistrature, et une autre fraction de la bourgeoisie, quoique en exécrant le despotisme de Louis XIV, tiennent cependant à la forme du gouvernement monarchique, mais le voudraient subordonner au pouvoir des États généraux, dont la souveraineté absolue a été pour la première fois solennellement proclamée au quatorzième siècle par *Étienne Marcel*, et temporairement exercée par une Assemblée nationale lors de la révolution dont ce grand citoyen était l'âme ! En un mot, la fraction dont je parle voudrait réduire les rois aux fonctions d'agents exécutifs des assemblées nationales. La noblesse des villes et des seigneuries est nécessairement royaliste, mais peu nombreuse ; j'en parle seulement pour mémoire. Quant au peuple des villes, vous savez, monsieur, dans quel abaissement, dans quelle ignorance calculée on le tient ; écrasé de taxes, il se rebellera beaucoup plus contre la misère et les gens du fisc que contre le roi ou la forme du gouvernement, dont le peuple a peu souci !

– Ces observations me semblent profondément sensées, – dit Jean de Witt, pensif ; – continuez, de grâce, monsieur Lebrenn.

– La population des campagnes, presque toute vassale, exploitée, durement opprimée par le clergé, les seigneurs, les gens des gabelles et les gens de guerre, poussée à bout par l'excès de ses misères, se révoltera contre la souffrance, contre ses seigneurs, contre les prêtres, les gabeleurs et les soldats, mais demeurera non moins insoucieuse de la forme du gouvernement que le peuple des villes. Ainsi, vous le voyez, monsieur de Witt, l'illusion ne m'aveugle pas. Autant je suis certain de l'explosion inévitable et prochaine d'un soulèvement en Bretagne, autant je suis incertain ou plutôt ignorant des conséquences immédiates de ce soulèvement ; sans doute, le gouvernement républicain, à qui vos provinces, affranchies de la domination royale, ont dû tant de puissance, de prospérité, de grandeur, est à mon sens l'idéal du gouvernement, mais je n'espère pas, toujours en ce qui touche la Bretagne, le voir prévaloir en ces temps-ci. Enfin, je dirai plus, et ces paroles vous prouveront encore combien peu je m'abuse : il se peut, il est presque probable que si l'insurrection triomphe, et que la Bretagne reconquière par les armes sa liberté, ses antiques franchises, ce triomphe d'un jour sera le lendemain compromis, et elle perdra presque... je dis presque... et elle perdra presque tous les fruits de sa victoire par le défaut de concert, d'unité de vues, d'abnégation ou

d'intelligence de ceux-là qui auront concouru à la lutte !

– Quoi, monsieur ! – reprit Jean de Witt, – vous dont le sens me paraît excellent, vous qui jugez si sainement les hommes et les choses, vous pousseriez vos concitoyens à cette révolte ; vous y risqueriez votre vie, celle de votre fils, sachant d'avance que cette révolte sera stérile ?

– Permettez, monsieur de Witt, je n'ai pas dit qu'elle serait complètement stérile ; loin de là ! Savez-vous quelle est ma conviction profonde, inébranlable, basée sur des millions de faits analogues, fournis par l'histoire et par les actes de mon obscure famille ? Cette conviction, monsieur, la voici : Parmi les soulèvements ou révolutions populaires dont la France a été le théâtre presque à chaque siècle depuis la conquête de Clovis, ces révolutions, ces soulèvements victorieux ou vaincus, fussent-ils même écrasés dans le sang, ont toujours laissé ou un fruit durable ou un germe fécondé par l'avenir !... C'est grâce à ce progrès lent, laborieux, sanglant mais continu ; c'est grâce à cette lutte acharnée que, pas à pas, d'âge en âge, nos pères, au prix de leur vie, de leur martyre, ont déjà brisé quelques anneaux de leur chaîne ; oui, je le répète, c'est ainsi que d'esclaves ils sont devenus serfs, de serfs vassaux ; aujourd'hui un dernier pas, une dernière révolution peut et doit les affranchir de la vassalité, ce dernier anneau de leur chaîne ! Le soulèvement de Bretagne sera-t-il le prélude de cette suprême révolution ? la verrai-je ? mon fils la verra-t-il ? Je l'ignore, mais, selon le vieil adage, aide-toi, le ciel t'aidera ! – En un mot, monsieur

de Witt, afin de revenir au présent et de résumer ma pensée, l'insurrection de Bretagne ne renversera sans doute pas le trône de Louis XIV ; mais, croyez-moi, le roi, la noblesse, le clergé, effrayés de la violence de ce mouvement populaire, seront contraints, si terribles que soient les châtiments dont ils frapperont d'abord la révolte vaincue, seront contraints, par la crainte de nouvelles représailles, d'alléger le joug qu'ils font peser sur les peuples. Cet allègement est une conquête modeste, mais assurée. L'expérience justifiera mes paroles ; ma conviction à ce sujet est telle, que je n'hésiterai pas, non plus que mon fils, à prendre la part la plus énergique à une lutte dont lui et moi serons peut-être les premières victimes, ainsi que tant de nos pères morts pour la même cause ! Mais qu'importe ? un nouveau pas sera fait vers le grand jour de la délivrance. Voilà pourquoi, monsieur Jean de Witt, je viens, au nom des mécontents de Bretagne, vous demander l'appui moral et matériel de la république des Provinces-Unies, afin de combattre Louis XIV, notre ennemi et le vôtre !

Jean de Witt, frappé du langage de Salaün Lebrenn, de sa résolution froide, réfléchie, et de l'abnégation de son dévouement à sa cause, resta pensif, tandis que Serdan lui disait :

— Un mot encore, mon ami. Mes informations confirment de tout point les renseignements que Lebrenn vous donne sur l'état des choses en Bretagne ; oui, parmi les gens éclairés, les uns voudraient une république fédérative dont

les réformés, durant le dernier siècle et le commencement de celui-ci, ont tant de fois tenté la réalisation ; les autres, un gouvernement monarchique subordonné à l'autorité souveraine des assemblées nationales ; mais dans le midi de la France, où sont restées si vivaces les anciennes traditions municipales, à l'abri desquelles ces grandes et industrieuses cités du Languedoc et de la Provence formaient, à bien dire, grâce à leurs luttes héroïques, autant de républiques presque indépendantes de fait du pouvoir féodal et plus tard du pouvoir royal ; oui, je l'affirme, dans tout le midi, si profondément pénétré de l'esprit de réforme religieuse et politique du siècle dernier, la majorité incline à une république fédérative et est prête à se soulever contre Louis XIV ; en Guyenne également : cette province a pendant longtemps vécu de sa vie propre, joui de ses franchises sous le pouvoir plus apparent qu'effectif des rois anglais, et elle souffre si impatiemment de la perte de ses libertés communales, que deux fois déjà en un siècle elle a tenté de les reconquérir par de formidables insurrections dont Bordeaux a été le théâtre ; la Normandie est non moins agitée que la Bretagne ; dans le Dauphiné, les paysans en sont réduits à manger l'herbe des champs ou l'écorce des arbres ; enfin, d'un bout de la France à l'autre, s'élève un cri de détresse, de haine, de malédiction contre l'effroyable tyrannie de Louis XIV ; son ambition guerrière, ses folles prodigalités ont fait monter le flot de la misère, de l'indignation publique, à un niveau qu'il n'a jamais atteint ; il va déborder, croyez-nous. Un soulèvement éclatant parmi tant de provinces à la fois sera pour vous la

plus utile, la plus heureuse diversion à l'exécrable guerre que ce roi félon et parjure vous a déclarée. Donc, afin de donner à ces soulèvements toute leur puissance, nous venons vous demander des armes, des munitions et la garantie de l'appui moral de la république, certifié par l'apparition de vos escadres sur les côtes de Bretagne, de Guyenne et de Normandie, lors de l'insurrection. Les révoltés pourront ainsi, en cas d'échec, trouver un refuge à bord de vos vaisseaux. Je termine en disant, ainsi que M. Lebreun : Quoi qu'il arrive, cette nouvelle protestation du droit des peuples contre la tyrannie d'un seul, cette sainte rébellion de l'opprimé contre ses oppresseurs, si elle ne brise pas le joug qui pèse sur lui, le rendra moins pesant !

– Mon ami, – reprit Jean de Witt, après avoir non moins attentivement écouté Serdan que Salaün Lebreun, – l'an passé, à peu près à cette époque, vous veniez de parcourir la France, et, de son côté, M. Roux de Marcilly, capitaine huguenot, homme très-actif, très-observateur, très-pénétrant, comptant de nombreux amis parmi les membres indépendants de la chambre des Communes d'Angleterre, opposés à l'alliance française, avait, ainsi que vous, vu poindre les germes de ce soulèvement, imminent aujourd'hui ; vous me demandiez alors tous deux si, le cas échéant, ce soulèvement aurait l'appui de la république...

– Vous m'avez répondu, à votre grand regret, négativement, parce que, disiez-vous, la république était malheureusement liée au gouvernement de Louis XIV par

la foi jurée, par un traité conclu en des temps où rien ne donnait à croire que ce prince deviendrait le cruel oppresseur de ses peuples, – répondit Serdan à Jean de Witt. – En vain je vous ai prédit que cette foi jurée, religieusement respectée par vous, serait au premier jour outrageusement foulée aux pieds par Louis XIV... Avais-je tort ? les événements n'ont-ils pas confirmé mes prévisions ?

– Il est vrai... mais j'aurais regardé comme un crime de prévenir une trahison par une trahison !... Aujourd'hui, la situation est changée... Louis XIV, au mépris de son serment solennel de renonciation, juré lors de son mariage avec l'infante d'Espagne, a envahi les Flandres, brisé sans motif notre alliance, en nous déclarant soudain la guerre sans l'ombre d'un prétexte, en soudoyant enfin l'Angleterre contre la république ; elle se trouve dans le cas de légitime défense et ferait un acte à la fois généreux et politique en prêtant son actif concours aux populations opprimées. L'on suscitera de la sorte de dangereuses hostilités à Louis XIV dans l'intérieur de son royaume ; et, de plus, ainsi que l'a judicieusement fait observer M. Lebrenn, l'on aidera le peuple de France, sinon à briser son joug, du moins à l'alléger. Je vous promets donc d'engager formellement mes amis de l'assemblée des États à prêter l'appui moral et matériel de la république au peuple de France... s'il se soulève et si ce soulèvement est sérieux.

– Oh ! mon père ! – s'écria Nominoë avec l'ardeur enthousiaste et la présomptueuse confiance du jeune âge,

– nous porterons un coup mortel au despotisme !... la république est avec nous !...

Salaün Lebrenn, sans partager l'espoir de son fils, dit à Jean de Witt, d'un ton pénétré :

– Au nom de tant d'opprimés qui verront, sinon le terme, du moins l'allègement de leurs misères, soyez béni, monsieur, soyez glorifié ! Vous vous montrez une fois de plus fidèle aux nobles principes de votre vie entière... Notre succès dépassera peut-être mes prévisions, grâce à l'appui de la république ; cet appui, à cette heure, nous est acquis... votre puissante influence, en votre qualité de grand pensionnaire de Hollande, sera décisive sur l'assemblée des États, et...

– Pardonnez-moi, monsieur, de vous interrompre... Je ne suis plus grand pensionnaire de Hollande...

Serdan, Salaün Lebrenn et Nominoë se regardèrent, saisis de surprise ; ils restèrent un moment silencieux. Serdan reprit le premier la parole et s'écria :

– Quoi, mon ami ! ce que vous nous apprenez là est-il possible ?... Je crois à peine ce que j'entends !

– Lorsque vous êtes entré, ainsi que ces messieurs, j'achevais d'écrire cette lettre à l'amiral Ruyter. – Et Jean de Witt montra du geste la lettre placée sur la table. – J'instruisais l'amiral de ma démission des fonctions de grand pensionnaire de Hollande... Néanmoins, l'entretien que je devais avoir avec vous et M. Lebrenn était d'une telle importance, que bien que n'occupant plus les

fonctions dont j'étais revêtu, j'ai trouvé opportun de conférer avec vous, afin de pouvoir, au besoin, vous assurer de mon concours comme membre de l'assemblée des États, où je compte de nombreux amis.

– Ah ! monsieur, – dit tristement Salaün Lebreun, de qui le fils partageait la pénible émotion, – si j'en crois mes pressentiments, votre retraite sera funeste à la sainte cause de la liberté !

– Mais, de votre démission, quelle est la cause ? – reprit Serdan. – Quoi ! Jean ! l'État est en péril... et vous résignez les plus hautes fonctions dont un citoyen puisse être revêtu ?

– Mon ami, loin de servir la république, ma présence aux affaires lui serait fatale.

– Que dites-vous ?

– Soyez sincère, – reprit Jean de Witt. – Vous êtes depuis peu de jours de retour à La Haye ; mais le changement profond de l'esprit public à mon égard n'a pu échapper à votre pénétration habituelle... Dites... quelle opinion le peuple a-t-il aujourd'hui de moi ?

– Je... ne sais... – répondit Serdan avec un certain embarras, – je n'ai pu suffisamment approfondir le...

– Mon ami, – dit Jean de Witt, interrompant Serdan, – vous devez me connaître ; je suis de ceux-là qui savent entendre la vérité...

– Eh bien !... oui, je l'avoue, votre popularité, naguère

immense, a subi quelque atteinte... mais elle est encore puissante...

– Vous vous abusez, mon ami... ma popularité est complètement perdue... Il y a un mois, lorsque la Providence m'a arraché à une mort presque certaine, ceux-là qui, naguère, auraient maudit mes assassins, ont vu dans ce crime un châtement providentiel... J'étais un traître... et la main de Dieu me frappait!... Ces accusations de trahison ont déchaîné la haine publique contre nous... Dernièrement, à Dordrecht, la maison de mon père a été dévastée par une foule furieuse, et mon frère... mon frère ! l'un des plus illustres citoyens de la république, lui qui compte ses années, ses jours, par les services rendus à l'État, n'est-il pas, à cette heure, prisonnier ? détenu comme assassin, sur l'unique déposition de qui ?... d'un misérable flétri par une peine infamante !... Mais la trame est encore plus grossière qu'elle n'est horrible ! Malgré l'aveugle acharnement de nos ennemis, l'innocence de mon frère triomphera d'une abominable et folle calomnie ; grâce à Dieu, je ne crains rien.

Cette confiance de Jean de Witt dans l'heureuse issue du procès intenté à son frère navra le cœur de Serdan, lui rappela les alarmes qu'une heure auparavant M. de Tilly lui avait témoignées au sujet du sort de Corneille de Witt ; aussi, conservant encore quelque espoir, Serdan ne se sentit pas le courage de troubler la sécurité de l'ex-grand pensionnaire de Hollande. La douloureuse émotion de

Nominoë allait croissant depuis quelques moments ; soudain, les yeux humides, et s'adressant à Salaün Lebreñn :

– MM. de Witt accusés d'être traîtres à la république ! Mon Dieu ! c'est à désespérer de l'humanité ! – s'écria impétueusement Nominoë. – Oh ! peuple aveugle, stupide ou cruel ! seras-tu donc toujours l'ennemi de tes plus généreux défenseurs ! les laisseras-tu toujours traîner aux gémonies !

– Mon enfant, il ne faut jamais désespérer de l'humanité ; il ne faut jamais flatter le peuple... c'est l'avilir et s'avilir soi-même... Il faut blâmer ses erreurs, mais les excuser... lorsqu'elles sont excusables, – reprit Jean de Witt, s'adressant à Nominoë avec un accent d'affectueux reproche. – Le peuple est persuadé de ma trahison, il doit l'être... Je déplore, je plains son aveuglement plus encore que je ne le condamne ; car il est excusable...

Nominoë, son père et Serdan regardèrent Jean de Witt avec une extrême surprise, et le jeune marin reprit :

– Quoi, monsieur, le peuple est excusable de vous accuser de trahison ?... Ne doit-il pas vous juger par vos actes ?...

– Et si mes actes aujourd'hui semblent se tourner contre moi de la manière la plus accablante, ceci n'explique-t-il pas l'aveuglement du peuple à mon égard ?... – Et Jean de Witt, répondant à un regard interrogatif de Nominoë, ajouta : – Tenez, mon enfant, la leçon est grave et

instructive... écoutez-la... en deux mots la voici... Mes amis, mon frère et moi (l'on nous désigne sous le nom du *parti français*) nous avons, il y a dix ans de cela, en 1662, usé de toute notre influence sur l'assemblée des États pour engager la république dans une étroite alliance avec la France, selon nous notre alliée naturelle, ainsi que l'Espagne et l'Angleterre sont, sinon nos ennemies, du moins nos rivales naturelles ; le traité d'alliance a été signé. Louis XIV était très-jeune alors, et s'il montrait certains défauts de la jeunesse, je devais le croire aussi doué des qualités qu'elle comporte : la droiture, la générosité, la foi du serment ! Ce roi s'était engagé, en cas de guerre, à assister la république contre l'Angleterre et à respecter le territoire des Flandres espagnoles, d'après l'acte de renonciation inséré au traité des Pyrénées... Qu'arrive-t-il ? La prospérité croissante de notre commerce, qui s'étend d'un bout à l'autre du monde, notre prépondérance maritime, nos richesses, éveillent la jalousie et la cupidité de nos voisins... puis l'existence de notre république, de plus en plus florissante, paisible, heureuse, indépendante, semblait à Louis XIV un funeste exemple pour ses peuples. Aussi, plus tard, soudoyant l'Angleterre, il la pousse à nous déclarer la guerre ; et loin de tenir la foi jurée, de nous assister de ses flottes considérables, il ne nous envoie pas un vaisseau... non, je me trompe... il nous en envoie un seul... *un brûlot*, et nous laisse aux prises avec les Anglais, trahison préméditée depuis longtemps, car j'ai su plus tard l'existence d'une convention secrète entre Louis XIV et le roi Charles II, conclue à cette époque et

relative au partage des dépouilles de la république...

– Ah ! les pires larrons ne sont pas ceux-là qui rament sur les galères de Marseille ! – dit Serdan. – Ciel et terre ! qui nous délivrera des larrons couronnés !...

– Enfin, – poursuivit Jean de Witt, – Louis XIV, levant le masque, nous déclare la guerre de concert avec l'Angleterre. Si injuste, si sauvage que fût cette agression, il lui fallait un prétexte ; ce prétexte, l'histoire pourra-t-elle le croire ? ce prétexte inouï fut celui-ci : On aurait frappé en Hollande une médaille représentant un nouveau *Josué* républicain arrêtant d'un geste insolent la marche du *Soleil*... royal emblème de Louis XIV ! Cette médaille du moins existait-elle ? avait-elle été fabriquée en Hollande ? Non ! jamais ! et notre ambassadeur en France l'affirma, le prouva d'une manière irréfragable. Il n'importe, le prétexte parut suffisant à Louis XIV ; il envahit les Flandres, porta dans nos provinces la guerre, le ravage et l'incendie... – Et répondant à un mouvement d'indignation de Nominoë, Jean de Witt ajouta : – Je vous disais tout à l'heure, mon enfant : le peuple a tort de croire à ma trahison ; mais cette erreur est excusable... mes actes semblent me condamner... Il en est ainsi ; il en devait être ainsi. Je subis la peine de l'odieuse trahison de Louis XIV ; et, franchement, lorsque la république m'a vu, moi, mon frère et nos amis, user de tout notre pouvoir pour la décider à s'allier avec Louis XIV, nous offrant comme garants de la bonne foi et des promesses de ce prince, la république nous a crus, l'alliance a été conclue... Et aujourd'hui, nous

n'avons pas de plus mortel ennemi que Louis XIV. Dites, mon enfant, le peuple est-il ou non excusable de m'accuser de trahison, ou du moins d'une erreur dont les conséquences sont terribles pour le pays ?...

Nominoë baissa tristement la tête et ne répondit rien.

– Mais, de mon erreur apparente, quelle a été la cause ? – reprit Jean de Witt. – Pourquoi ai-je été trompé ? Parce qu'en politique, j'ai cru, et crois encore, qu'un traité ne se pouvait impunément violer, parce qu'il était juré à la face de Dieu et des hommes ! parce que j'ai cru et crois encore qu'une guerre infâme, atroce et surtout désastreuse à celui qui la fait, ne pouvait logiquement s'entreprendre, parce qu'elle était infâme, atroce et surtout désastreuse à son fauteur ! J'ai été trompé, parce que j'ai cru et crois encore que l'intérêt de l'Europe était de réfréner l'ambition de Louis XIV et de ne pas laisser égorger notre république ! Enfin, j'ai été trompé, parce que j'ai cru et crois encore que l'intérêt de Louis XIV était de consolider notre alliance avec lui au lieu de la briser violemment, et que la guerre injuste qu'il nous a déclarée, quels que soient ses succès du moment, soulèvera, coalisera tôt ou tard l'Europe entière contre lui, et alors il expiera par d'effroyables revers son parjure, son agression d'aujourd'hui... Aussi, mon enfant, vous le disais-je, il faut ne jamais désespérer, ni de l'humanité, ni de la justice des hommes, ni de la justice de Dieu... Comprenez-vous maintenant pourquoi, plaignant davantage encore que je ne le blâme l'excusable aveuglement du peuple à mon

égard... et convaincu de ne pouvoir plus à cette heure servir utilement la république, je remets entre ses mains les hautes fonctions dont elle m'avait honoré?... Ah ! croyez-moi, quelle que soit la passagère iniquité dont je vous parais être victime, ne me plaignez pas ; ma conscience est pure et paisible, j'ai la conviction d'avoir vécu en honnête homme, en bon citoyen... Dieu, demain, me rappellerait à lui, que j'irais, l'âme sereine, attendre son jugement... Telle est, mon enfant, la moralité de cette leçon... qu'elle vous affermisce encore dans les généreux principes que vous devez à votre père...

Au moment où Jean de Witt prononçait ces derniers mots, écoutés par Nominoë avec un profond recueillement, M. de Tilly entra précipitamment chez l'ex-grand pensionnaire de Hollande.

*

* *

M. de Tilly, revêtu de son uniforme, portait les signes distinctifs du commandement : le hausse-col et l'écharpe ; il était très-pâle et tellement ému, que, frappé de l'altération de ses traits, Jean de Witt lui dit avec inquiétude :

– Mon ami, avez-vous donc à m'annoncer un malheur public ?

– Un grand malheur ! – reprit M. de Tilly d'une voix brisée, – un irréparable malheur !...

– De grâce, de quoi s'agit-il ? – reprit Jean de Witt. Et

désignant du regard à M. de Tilly Salaün Lebreun et son fils : – Ces messieurs sont compatriotes de Serdan... vous pouvez parler devant eux en toute confiance.

– Mon ami, – dit M. de Tilly, dominant à peine son trouble, – il faut quitter La Haye aujourd'hui... avant une heure, s'il se peut, et fuir de la ville incognito !

– Fuir ! – s'écria Jean de Witt avec stupeur, – fuir incognito ? comme un criminel, un coupable ?... Et pourquoi quitterais-je La Haye ?...

– Votre départ est indispensable... partez ! je vous en adjure, au nom de votre femme et de vos filles, partez !...

– Tilly, – reprit Jean de Witt, – j'ai quelque force d'âme... que je sache du moins la cause de vos alarmes !

– Oui, votre âme est forte... oui, vous supportez les coups du sort avec la sérénité de l'homme de bien... mais votre âme, si forte, est aussi d'une tendresse ineffable pour les objets de votre affection... vous ressentez vivement ce qui les frappe, et...

– Mon frère ! – s'écria Jean de Witt, pâlisant à son tour et interrompant M. de Tilly, – il s'agit de mon frère !

– Ne m'interrogez pas... embrassez votre femme, vos enfants... et quittez La Haye sur-le-champ... il en est temps encore !...

– Mais mon frère... mon frère... que lui est-il arrivé ?... qu'en ont-ils fait ?

– Au nom du ciel ! ne m'interrogez pas... et partez... je

vous en adjure !...

Jean de Witt tressaillit, essuya du revers de sa main son front soudain baigné de sueur ; puis, surmontant son émotion, il s'inclina devant Salaün Lebrenn et son fils, leur disant d'une voix ferme : – Excusez-moi, messieurs, si je vous quitte ; je ne saurais rester plus longtemps dans la pénible indécision où je suis sur le sort de mon frère... Je cours à la châteltenie, où il est détenu prisonnier...

– Jean ! vous n'irez pas !... – s'écria M. de Tilly en se jetant au-devant du grand pensionnaire de Hollande, qui se dirigeait vers la porte, – non, de par Dieu ! vous n'irez pas à la châteltenie !... Je préfère, puisqu'il le faut, tout vous apprendre...

– Ils l'ont tué ! – s'écria Jean de Witt d'une voix déchirante. – Misère de moi ! ils l'ont tué !

– Non ! – reprit M. de Tilly accablé, – non, je vous le jure ! Corneille de Witt n'est pas mort !...

Cette assurance calma ce qu'il y avait eu de plus affreux dans les angoisses de Jean de Witt ; mais, encore sous le coup de cette terrible appréhension, il sentit ses genoux fléchir et s'appuya sur le rebord de la table sans pouvoir articuler un mot. Salaün Lebrenn et son fils, consternés, pressentant quelque grand malheur, regardaient M. de Tilly avec une curiosité inquiète, tandis que Serdan lui disait tout bas :

– Hélas ! tout à l'heure encore, Jean de Witt paraissait complètement rassuré sur l'issue de l'accusation insensée

qui pèse sur son frère... Je n'ai pas osé lui apprendre les craintes dont ce matin vous m'aviez fait part... je voulais en douter encore... Il est donc vrai... ils ont osé...

Serdan s'interrompt entendant Jean de Witt dire à M. de Tilly d'une voix assurée :

– Pardon de ma faiblesse, mon ami... mais il est des coups imprévus qui vous surprennent et vous brisent... Mon frère, grâce à Dieu, vit encore... Parlez, je vous écoute...

– Vous le voulez ?...

– Je le veux...

– J'étais, ce matin encore, persuadé, ainsi que vous, du néant de l'accusation portée contre Corneille, lorsque je rencontrai un officier de la milice bourgeoise de garde à la prison ; il est des nôtres, et m'affirma que l'exaspération du peuple contre vous, contre votre frère et le *parti français*, que l'on rend solidaire des férocités commises par les troupes de Louis XIV, devenait si menaçante, que le tribunal chargé de juger Corneille de Witt, et d'ailleurs composé d'orangistes exaltés, s'était décidé, afin de satisfaire aux aveugles ressentiments de la foule...

– Achevez...

– S'était décidé, – reprit M. de Tilly en frissonnant, – de soumettre votre frère à la torture, pour lui arracher l'aveu de son crime... Cette atrocité a été commise !

– Dieu juste ! – s'écria Jean de Witt, levant les mains et

les yeux au ciel, – Dieu juste ! tu entends !...

Serdan, Salaün Lebrenn et son fils ne purent contenir un cri d'indignation et d'horreur.

– Mais mon frère ! – s'écria Jean de Witt avec désespoir, – il expire peut-être des suites de cette torture !

– Malgré les souffrances qu'il a endurées, sa vie est sauve ! – reprit M. de Tilly ; – je vous le jure !

– Les malheureux ! ils ont pu croire que la torture arracherait à un de Witt innocent l'aveu d'un crime ! – dit d'une voix étouffée le grand pensionnaire de Hollande. – Je connais mon frère, il aura tout souffert avec un calme héroïque... – Et portant ses deux mains à ses yeux noyés de larmes, Jean de Witt ajouta : – Noble victime ! Ah ! c'est affreux ! affreux !... – Puis, s'adressant à M. de Tilly, après un nouveau silence : – Achevez, mon ami ; il y a pour moi quelque chose d'auguste, de sacré dans le récit de ce martyr !

– Je tiens ces faits du greffier ; il assistait à cette horrible scène, – reprit M. de Tilly. – On a lié Corneille sur une table, ses mains ont été placées par le bourreau entre deux planchettes garnies de lames de plomb ; une vis de pression pouvait les serrer jusqu'à briser les os du patient...

– Ah ! – s'écria Serdan, avec horreur, – ces détails...

– Tilly, – reprit Jean de Witt d'un ton ferme, – ne me cachez rien ; je veux tout savoir, afin de tout pleurer !

— Pendant les préparatifs de la torture, la figure de Corneille était pâle, mais impassible, — reprit M. de Tilly ; — l'un des juges s'est approché de lui : « Ne voulez-vous donc rien confesser ? a-t-il demandé à votre frère. — Je n'ai rien à confesser, a-t-il répondu. — Ainsi, vous persistez à soutenir que vous n'avez pas conçu le dessein exécrationnel de faire assassiner M. le prince d'Orange ? — Monsieur, répond Corneille, si j'avais voulu assassiner M. le prince d'Orange, j'aurais eu l'énergie de mon crime, je n'aurais pas employé le bras d'un autre. — Accusé, réfléchissez, reprit le juge, la torture peut vous faire avouer ce que vous refusez de dire. — Monsieur, vous me couperiez en morceaux, que je ne pourrais confesser un acte auquel je n'ai jamais pensé. — Ainsi, vous niez ? — Je nie. » — Le bourreau, à un signe du juge, fait jouer la vis de pression, les planchettes se resserrent, écrasant entre elles les mains de Corneille. La souffrance est horrible, il reste impassible et muet ; mais soudain, une explosion de cris furieux, poussés par le peuple rassemblé sous la tourelle de la prison où se donnait la torture, arrivent jusqu'aux oreilles de votre frère. Il entend ces imprécations : « — Mort au parti français ! — Mort aux complices de Louis XIV ! — Mort aux de Witt ! » — À ces cris, — me dit le greffier, — à ces cris, Corneille redresse la tête, élève vers la voûte de la prison son regard inspiré ; ses traits se transfigurent, resplendissent de sérénité ; un sourire divin effleure ses lèvres, sa force d'âme domine la torture du corps, et pendant que la foule redouble au dehors ses cris de mort, Corneille, d'une voix mâle et vibrante, récite ces vers

d'Horace :

« *Justum et tenacem propositi virum*

» *Non civium ardor prava jubentium,*

» *Non vultus instantis tyranni,*

» *Mente qualis solida.*[\(12\)](#) »

– Oh ! mon noble frère ! – s'écria Jean de Witt, interrompant le silence d'admiration qui avait succédé au récit de M. de Tilly, – tu le disais souvent : « La ténébreuse iniquité des méchants fait rayonner plus vivement encore les vertus du juste ! »

– Oui ! – reprit M. de Tilly, – et à ce moment même, ces belles paroles se sont justifiées, car le bourreau, les juges, saisis d'un respect involontaire pour la grandeur d'âme de Corneille de Witt, se regardent avec une sorte d'épouvante, comme si soudain l'affreuse absurdité de ce procès se manifestait à leurs yeux. Ils songent enfin que, sur la seule accusation d'un misérable noté d'infamie, ils font torturer l'un des plus grands citoyens de la république, l'un des vainqueurs de Chatam et de Sol-Bay ! Le juge, plus pâle que le patient, fit aussitôt cesser la torture, – me dit le greffier, puis s'adressant à Corneille d'une voix tremblante : « – Ainsi, monsieur, vous ne voulez rien confesser ? – Épargnez-moi, monsieur, ces instances. Quant à la torture, faites ; mon corps est à vous... » répondit Corneille avec une dignité sublime. – Les juges, reculant devant une nouvelle barbarie, sachant d'ailleurs qu'elle ne vaincrait pas la force d'âme de votre frère, le

firent délier de la table tortionnaire. Il fut reconduit dans sa prison, où bientôt le greffier des États vint donner connaissance à Corneille de la sentence portée contre lui, et dont voici copie, – ajouta M. de Tilly, tirant de sa poche un papier contenant cet arrêt, qu'il lut :

« La cour de Hollande, ayant vu et examiné les documents qui lui ont été délivrés par le procureur général de la Cour, contre et à la charge de maître Corneille de Witt, ancien bourgmestre de Dordrecht et ruart du pays de Putten, présentement prisonnier en la prison de ladite Cour, comme aussi son examen, ses confrontations, et ce qui a été dit par lui-même, déclare le prisonnier déchu de toutes ses charges et dignités, le bannit hors de la province de Hollande, sans pouvoir y jamais rentrer, sous peine d'une punition plus sévère, et le condamne aux frais de la justice. »



Cornéille de Witt à la torture.

– Mais cet arrêt même prouve l'innocence de Corneille de Witt ! – s'écria Salaün Lebreun ; – les juges, quoique dévoués au parti orangiste, ont reculé devant leur propre iniquité ! Ils n'ont pas seulement osé mentionner dans la sentence le crime de l'accusé ! alors que ce crime, s'il est avéré, emporte la peine capitale !

– Rien de plus juste que votre observation, – reprit M. de Tilly. – Aussi, après avoir écouté la lecture de l'arrêt, Corneille de Witt dit au greffier : « – Monsieur, si je suis un assassin, je mérite la mort ; si je suis innocent, je dois être mis en liberté, et mon accusateur puni ; j'appelle de cette sentence au grand conseil. – En ce cas, monsieur, répond le greffier, veuillez formuler votre opposition au bas de cet arrêt, et la signer. » – Corneille de Witt sourit amèrement, et montrant ses mains mutilées par la torture et enveloppées de bandages sanglants : « – Je ne saurais écrire, monsieur. Je vais vous dicter mon opposition à la sentence. » Et Corneille a, d'une voix ferme, formulé l'opposition d'appel terminée par ces mots : « – *Il faut qu'à la face des hommes et de Dieu je sois déclaré assassin, ou innocent.* »

– Ah ! – s'écria Jean de Witt, – j'emploierai tout ce qui me reste de force, de vie, à poursuivre, à obtenir la réhabilitation de mon frère ! Ses ennemis seront confondus !

– Un dernier mot, – dit M. de Tilly, – comprenez-vous maintenant pourquoi vous vous perdriez sans utilité pour

vosre frère, en vous rendant à cette heure à sa prison ?...

– Quoi ! vous voulez !...

– De grâce, écoutez-moi, – reprit M. de Tilly, interrompant Jean de Witt ; – les agents du prince d'Orange ont eu bientôt répandu dans la foule la nouvelle du bannissement de Corneille de Witt, en s'indignant qu'il ne fût pas condamné à la peine capitale. Ces détestables propos ont augmenté l'exaspération du peuple, redoublé ses appétits de vengeance ; il a menacé d'enfoncer les portes de la prison, pour en arracher votre frère et en faire justice ! Averti en hâte par le greffier, j'ai fait monter à cheval la cavalerie de La Haye. Elle est rangée en bataille devant la châtellenie ; nos cavaliers ne sont pas orangistes, vous le savez, la prison ne sera donc pas forcée tant qu'ils pourront conserver ce poste. Ainsi, vous devez être, quant à présent, rassuré sur le sort de Corneille. Je vous en adjure, mon ami ! renoncez au projet de vous rendre à la prison. Vous êtes connu de toute la ville, et la traverser en ce moment d'effervescence populaire, c'est braver inutilement le plus grand péril.

– Jean, – ajouta Serdan, – nous vous en conjurons, fuyez au plus tôt ; qui sait si votre maison ne sera pas envahie tout à l'heure peut-être par ces furieux, comme l'a été à Dordrecht la maison de votre père ?

– Conservez-vous pour votre frère, monsieur de Witt, – reprit Salaün Lebrenn, – n'avez-vous pas à confondre ses ennemis ?

– Vivez pour ce peuple plus aveugle qu'ingrat ! Peut-être un jour il vous suppliera de sauver la république ! – dit Nominoë, les yeux baignés de larmes, voyant Jean de Witt accueillir les instances de ses amis avec une muette impatience, trahissant son inébranlable résolution de se rendre auprès de son frère. Aussi M. de Tilly, tentant un dernier effort, s'écrie :

– Voulez-vous donc, non-seulement risquer votre vie, mais aussi celle de Corneille, en allant le rejoindre ? – Et M. de Tilly, répondant à un mouvement de Jean de Witt, ajoute : – Cela est horrible à dire, mais le premier sang que verse le peuple le jette dans une farouche ivresse ! la haine de ces furieux, loin de s'apaiser par votre mort, deviendra telle qu'il sera sans doute impossible de les contenir davantage. Ils forceront les portes de la prison, et votre frère...

– Oh ! assez, mon ami ! – dit Jean de Witt, frémissant et ébranlé par les instances de ses amis. Il semblait hésiter à donner suite à ses projets lorsqu'il vit entrer madame de Witt. Sa figure grave et douce portait l'empreinte de ses angoisses à la suite de la tentative de meurtre dont son mari, tendrement aimé d'elle, avait failli récemment être victime ; madame de Witt ignorait encore la torture infligée à son beau-frère et combien la population était exaspérée contre *le parti français*.

– Mon ami, – dit-elle à son mari, en lui remettant un papier qu'elle tenait à la main, – l'un des gardiens de la prison vient d'apporter pour vous cette lettre de notre frère

Corneille. Elle est très-urgente, a dit cet homme, il attend votre réponse. Il règne, dit-il, quelque émotion dans La Haye, et dans le cas où vous voudriez vous rendre à la châteltenie, il offre de vous y conduire par la ruelle fermée de Borlek et par le passage du Vivier, dont il a la clef. Vous entreriez ensuite par les derrières de la prison. Puisse cette lettre vous annoncer l'heureuse issue de ce procès encore plus insensé qu'il n'est odieux !

Jean de Witt prit vivement la missive, la parcourut et s'écria : – Mon frère m'écrit qu'il désire me voir à l'instant.

– C'est un piège ! – dit soudain Serdan, – vous oubliez que Corneille est incapable d'écrire !

– Pourquoi donc serait-il incapable d'écrire ? – demanda madame de Witt, ignorant que son beau-frère avait eu les mains brisées par la torture.

Un silence embarrassé succéda d'abord à la question de madame de Witt, et M. de Tilly reprit aussitôt :

– Madame, en ce moment, votre beau-frère souffre d'un abcès au doigt, et il lui serait difficile de tenir une plume.

– Marie, mon manteau, mon épée, mes gants, je vous prie, – dit Jean de Witt à sa femme. Celle-ci sortit afin d'aller quérir ce que lui demandait son mari. À peine fut-elle éloignée, que M. de Tilly, Serdan, Salaün Lebrenn et son fils s'écrient d'une voix alarmée :

– Renoncez à ce projet ! – N'allez pas à la prison ! – C'est aller à la mort !

– Encore une fois, cette lettre est fausse ! – s’écrie Serdan, – l’on vous tend un piège dont le geôlier est complice.

– D’abord, écoutez ce que me mande Corneille, – dit Jean de Witt à ses amis, et il lut :

« – Cher frère, je suis obligé d’emprunter une main étrangère pour vous écrire. Je vous en adjure, venez à l’instant près de moi à la châellenie, votre présence m’est indispensable. L’un des geôliers m’est dévoué ; il vous guidera par un chemin détourné où vous ne rencontrerez personne. Venez, venez. »

– Trahison ! – répéta Serdan, – je vous répète que l’on veut vous attirer dans un piège, un guet-apens !

– Corneille a entendu de sa prison les cris de mort proférés contre lui, contre vous, – ajouta M. de Tilly, – à chaque instant, on craint que le peuple furieux n’envahisse la prison, et votre frère vous appellerait en ce moment près de lui ! Non, non ; je dis comme Serdan : on vous tend un piège !

– Monsieur de Witt, – ajouta Salaün Lebrenn, – notre avis est unanime ! Tout tend à prouver qu’un faussaire...

– Et si cette lettre a été dictée véritablement par mon frère ! – s’écria Jean de Witt, interrompant Salaün, – si vous m’avez, Tilly, caché la vérité ? Si, mourant des suites de la torture, Corneille veut mourir entre mes bras ! S’il attend ma présence comme une consolation suprême ? Quoi ! cédant à un doute pusillanime, j’hésiterais devant un

devoir sacré ! Non, jamais !

Jean de Witt venait de prononcer ces derniers mots, à la profonde consternation de ses amis, lorsque madame de Witt revint accompagnée de ses deux filles, Agnès et Marie, l'une âgée de treize ans, l'autre de quinze ans ; elles apportaient le manteau et l'épée de leur père. Leurs physionomies candides et riantes offraient un si poignant contraste avec les dangers dont était menacé leur père, que les témoins de cette scène sentirent leurs cœurs navrés :

– Père, – dit Marie, en donnant à Jean de Witt son manteau et l'aidant à l'ajuster, – puisque tu vas voir notre cher oncle dans cette maudite prison dont il va sans doute sortir, dis-lui que bien qu'éloigné, il était toujours ici présent parmi nous, grâce à nos souvenirs.

– Fais mieux encore, père, – dit gaiement Agnès en remettant à son père son épée, – ramène-nous tantôt ce cher oncle. En attendant son retour, tu lui donneras pour moi ce bon baiser...

– Et pour moi celui-là, – ajouta Marie en embrassant à son tour son père.

Jean de Witt, par un effort surhumain, domina son trouble, répondit aux caresses de ses enfants avec une tendre effusion, couvrit de baisers leurs jeunes fronts, en pensant que les craintes de ses amis pouvaient être fondées ; que, peut-être pour la dernière fois il pressait sur son cœur ses filles idolâtrées ; aussi, malgré son empire

sur lui-même, une larme roula dans ses yeux. Cette larme fut remarquée par madame de Witt. Elle fut aussi frappée de l'angoisse empreinte sur les traits des amis de son mari, et soudain, elle dit d'une voix altérée à Jean de Witt :

– Mon ami, j'avoue ma faiblesse... votre départ m'inquiète, sans que je sache pourquoi... et...

– Puisque vous ne savez pas la cause de cette inquiétude, cela prouve combien peu elle est fondée, ma chère et bien-aimée femme, – répondit Jean de Witt en souriant. – Adieu, fidèle amie, vaillante compagne des mauvais jours, adieu !... J'espère bientôt vous rapporter de meilleures nouvelles de mon frère...

– Jean ! – s'écria madame de Witt palissant, – accusez-moi de lâcheté, de folie... mais, malgré moi, mon cœur se brise... Ne sortez pas, je vous en conjure... ne sortez pas !

– Ah ! madame ! – dit vivement M. de Tilly, – vos pressentiments vous...

Jean de Witt interrompit M. de Tilly, dont il devinait la pensée secrète ; et dit d'une voix ferme et calme :

– Mon ami, le temps se passe et mon frère m'attend...

Le grand pensionnaire de Hollande accentua tellement ces mots, que M. de Tilly, ses amis et madame de Witt perdirent tout espoir de triompher de sa résolution. Il tourna involontairement un dernier et humide regard vers sa femme et ses enfants, puis sortit brusquement, suivi de

M. de Tilly, de Salaün Lebreun et de son fils.

– Le sort en est jeté, – dit à demi-voix M. de Tilly à ses amis, tandis que Jean de Witt, les précédant, descendait pensif l’escalier de sa demeure. – Suivez-le, veillez sur lui, tâchez de le défendre... Mon cheval m’attend près d’ici ; je vais rejoindre en hâte ma compagnie... nous défendrons jusqu’à la fin les abords de la prison...

– Comptez sur nous, – répondit Serdan. – Ce que trois hommes déterminés peuvent faire, nous le ferons... Puissions-nous sauver Jean de Witt !

*

* *

Non loin du palais où s’assemblaient les États généraux de la république des Sept Provinces s’élevait un vaste bâtiment noirci par les années, flanqué de tourelles et percé d’étroites fenêtres garnies de barreaux de fer. Cette ancienne châtelainie servait alors de lieu de détention. Sa façade principale, percée d’une porte ogivale à laquelle conduisait un perron de quelques degrés, était séparée de la place de Buytenoff par une grille fermée, devant laquelle se tenaient, rangés en bataille, les cavaliers de M. de Tilly. Ils avaient jusqu’à ce moment, sans tirer le sabre et seulement par leur sang-froid et leur force d’inertie, empêché la foule réunie sur la place de forcer la grille afin de pénétrer dans la prison où se trouvait Corneille de Witt. Les rassemblements tumultueux qui proféraient naguère des cris furieux, des menaces de mort contre le *parti*

français, se pressaient alors silencieux, attentifs, autour de plusieurs citoyens de La Haye qui, montés sur des bornes, sur des perrons où sur des chariots, lisaient et commentaient, au milieu de groupes nombreux, des lettres récemment arrivées des provinces envahies par les armées de Louis XIV. Parmi ces fougueux orateurs, l'on remarquait un riche orfèvre de La Haye, nommé Henri Weroëff, jusqu'alors l'un des membres les plus actifs du parti français ; aussi, lorsque, s'élançant sur un chariot dételé, il se prépara de prendre à son tour la parole, des huées formidables étouffèrent sa voix. Il tenait une lettre à la main, et d'un geste suppliant il réclama le silence ; enfin le silence se fit peu à peu, et Henri Weroëff s'écria :

– Mes amis, trompé, abusé, comme tant d'autres bons citoyens, j'ai appartenu jusqu'ici au parti français... mais aujourd'hui, je le déclare à la face du ciel et des hommes ! les frères de Witt, chefs de ce parti, méritent l'exécration publique... Complices ou dupes de Louis XIV, ils sont responsables des horreurs sans nom que les troupes de ce roi commettent dans nos provinces !... Écoutez la lecture de cette lettre ; je l'ai reçue ce matin de l'un de mes parents habitant Bodegrave... Voilà les fruits sanglants de l'alliance française ! Maudit soit le jour où j'ai cru à la loyauté de cette alliance et au patriotisme des frères de Witt, qui l'ont soutenue !...

Ce désaveu de son passé devait concilier à Weroëff la sympathie de la foule, et mille cris répondirent :

– Lisez la lettre ! – Écoutons ! – Écoutons !...

L'orfèvre lut alors d'une voix retentissante la lettre suivante :

« – Mon cher ami, je vous écris en hâte ; je dois la vie à un hasard miraculeux. Nos deux bourgs de Swamerdam et de Bodegrave, composés de six cents maisons chacun, viennent d'être réduits en cendres par l'armée du roi de France, hormis une seule maison que le hasard a sauvée de l'incendie. Les soldats se sont surtout acharnés à la destruction des temples protestants, aucun n'a été épargné ; les écoles, la maison de ville où se rendait la justice, ont été livrées aux flammes. Les soldats, afin d'accomplir cette œuvre exécrable, s'étaient munis à Utrecht de torches et de matières combustibles. Voici ce que j'ai vu... On enfermait le frère, la mère, les enfants dans leur maison, et ensuite on y mettait le feu... Ceux qui tentaient d'échapper aux flammes, les soldats les massacraient(13)... »

Une explosion de cris furieux, soulevés par l'indignation, interrompit Weroëff, et un boucher de taille herculéenne, à cheveux et à barbe rouges, les yeux injectés de sang, la figure effrayante et blême de rage, s'élança sur l'avant-train du char où se tenait l'orfèvre, et de sa voix de stentor, dominant le tumulte, le boucher s'écria :

– La lettre dit vrai ! Ma sœur habite Swamerdam... ses deux enfants ont été brûlés dans son logis... elle a été violée, puis massacrée à plaisir par les soldats royaux!... Et l'on nous refuse la tête des de Witt et autres complices

de Louis XIV ! – hurla le boucher avec une exaltation féroce ; puis, tirant de sa ceinture son long couteau, il le brandit en s'écriant : – Massacre et tuerie ! à défaut du roi de France, je saignerai ses bons amis de Hollande !

– Oui, oui ! – à mort les de Witt ! – à mort les complices de Louis XIV ! – répondit la foule, dont l'exaspération devenait inexprimable. – Mort aux traîtres ! – Que le sang qui a coulé retombe sur eux !

Le silence s'étant peu à peu rétabli, l'orfèvre poursuivit ainsi :

« – Hier, lorsqu'après le départ de l'ennemi, nous sommes rentrés dans nos bourgs et que l'on a pu remuer les cendres des maisons, l'on a trouvé partout des corps consumés, des enfants à demi brûlés dans les bras de leur mère... Que vous dirai-je : des actes de férocité inouïe ont été froidement commis par les soldats de Louis XIV ! Une femme aveugle et décrépète, objet de compassion, fut tuée en présence de ses quatre enfants et, comme eux, jetée dans les flammes. On a trouvé d'autres enfants horriblement mutilés. Les soldats se faisaient un cruel plaisir de leur couper les membres ; d'autres les lançaient en l'air et les recevaient sur les pointes de leurs baïonnettes ! »

– Des enfants ! de pauvres enfants !... massacre et tuerie ! et ces atrocités ne seront pas vengées ! – cria le boucher dont la voix s'éleva au milieu d'un premier moment de silence, causé par la stupeur et l'épouvante, bientôt

suiivi d'imprécations impossibles à rendre...

– Écoutez encore, – ajouta Weroëff, – écoutez !

« – On violait les filles en présence de leurs mères, les femmes sous les yeux de leurs époux. Les soldats épargnaient du moins aux victimes de leur brutalité la honte de survivre à l'outrage car les noyant dans le canal ou en les massacrant. »

À ces mots, qui lui retraçaient l'horrible sort de sa sœur, le boucher, au lieu d'éclater de nouveau en imprécations, cacha sa figure entre ses deux mains et se prit à pleurer... L'aspect du douloureux attendrissement de cet homme rude et violent impressionna vivement la foule ; les terribles ferments d'une haine vengeresse, inexorable, aveugle, firent bouillonner les cœurs les plus froids. L'orfèvre acheva ainsi sa lecture au milieu de ces groupes haletants de rage.

« –... L'avarice, jointe à la cruauté, animait le capitaine aussi bien que le soldat ; on pendait les hommes dans la cheminée de leur maison, et on y allumait ensuite le feu, afin que, la fumée des tourbes et la flamme les suffoquant et les brûlant tour à tour, ils fussent contraints de découvrir l'argent qu'ils possédaient. Souvent ils n'en possédaient pas et ils périssaient victimes d'une cupidité barbare ; d'autres soldats dépouillaient de leurs derniers vêtements les femmes et les filles dont ils avaient abusé et les chassaient nues dans la campagne où elles périssaient de faim et de froid. Cependant un officier (rendons-lui justice),

trouvant deux demoiselles de haute condition en cet état, eut pitié d'elles, leur donna son manteau et quelque linge qu'il avait, et se rendant à son poste, recommanda ces infortunées à la pitié d'un autre officier ; mais celui-ci, loin d'imiter la générosité de son compatriote, abusa de ces deux jeunes filles, les livra ensuite à ses soldats, qui les ont affreusement mutilées(14)... Leurs cadavres informes ont été retrouvés avant-hier sur la jetée qui mène de Bodegrave à Woerden.

» L'on m'a écrit de Nimègue que l'un de ces bourreaux, à qui l'on ne saurait donner le nom de soldat, et qui avait eu la scélératesse de couper le sein d'une femme en couche et de saupoudrer la plaie de poivre, est mort, hier, à Nimègue, dans un affreux délire causé par le remords de son crime. Il croyait voir l'image de cette femme et entendre ses cris douloureux. Un batelier, frère du métayer de mon père, a été cloué par les deux mains au grand mât de sa barque, tandis que, sous les yeux de ce malheureux, les soldats assouvissaient leur brutalité sur sa fille... Que vous dirai-je, les morts ne sont pas même respectés ; deux cadavres que l'on portait en terre ont été dépouillés de leur linceul et de leur chemise par les soldats de Louis XIV, et les deux corps furent jetés dans le canal... Ce n'est pas tout... »

L'orfèvre ne fut plus écouté, malgré la sinistre curiosité qu'inspiraient tant d'effrayantes révélations... Le dernier fait... cette profanation sacrilège, doublement abominable aux yeux d'un peuple protestant, si profondément religieux

dans son culte pour les morts, fit déborder le bouillonnement de la furie populaire. Il lui fallait à l'instant des victimes pour assouvir sa soif de vengeance et de terribles représailles. Ces victimes, le peuple les avait sous la main, les frères de Witt et les autres chefs du parti français, *dupes ou complices* de Louis XIV, ainsi que le disaient les masses avec une effroyable logique. La rage populaire atteignit à son comble, attisée d'ailleurs par les orangistes. Selon eux, le sauveur, le vengeur de la république serait le jeune prince d'Orange, récemment nommé par les États généralissime des armées de terre et de mer. Déjà il témoignait de cette aversion implacable dont il poursuivit toujours Louis XIV, auquel il fit plus tard cruellement expier son exécrable conquête de la Hollande. Ces deux ressentiments publics, – haine du parti français et sympathie pour le parti orangiste, – éclatèrent comme la foudre après la lecture de la lettre de l'orfèvre : et sans qu'ils eussent été nullement concertés, car ils exprimaient la fatalité des circonstances, ces cris s'échappèrent de toutes les bouches : – Vive Orange ! – Mort aux de Witt ! – À la prison ! à la prison !

L'action se joignit à la parole, et, par un mouvement spontané, la foule se rua vers la prison, dont M. de Tilly et ses cavaliers étaient parvenus jusqu'alors à couvrir les abords, tantôt recourant aux exhortations amicales, afin de contenir les assaillants ; tantôt, lorsqu'ils se voyaient serrés de trop près, avançant, au pas de leurs chevaux, vers la foule qui s'ouvrait et reculait devant eux ; mais après la

lecture de la lettre de l'orfèvre Weroëff, et d'autres correspondances analogues, également lues, commentées sur la place publique, le mouvement populaire contre la prison fut si spontané, s'effectua si résolument, que les cavaliers de M. de Tilly, d'abord assaillis par une grêle de pierres, aux cris de : – Mort au parti français ! – durent, pour sauvegarder leur vie, mettre le sabre à la main ; ils allaient tenter de se dégager en chargeant leurs adversaires, lorsque soudain déboucha sur la place, tambour battant et acclamée par des vivats sympathiques, une compagnie d'infanterie de milice, dite du *Drapeau-Bleu*. Elle appartenait au parti orangiste. Cependant le capitaine de cette milice couvrit d'abord la retraite de la cavalerie, et déclara ensuite à M. de Tilly qu'afin d'éviter l'effusion du sang, dans un conflit avec la population, le conseil des États envoyait la compagnie du *Drapeau Bleu* prendre la garde de la prison et relever la cavalerie de ce poste. M. de Tilly dut obéir et, l'âme navrée, abandonner la châtelainie, ne doutant pas de son prochain envahissement, grâce à l'inertie calculée ou à la connivence d'une compagnie d'orangistes ; or l'envahissement de la prison... c'était la mort des frères de Witt. La cavalerie quitta la place au milieu des huées, des menaces, et les plus forcenés s'écrièrent :

– Après les de Witt, Tilly aura son tour ; nous savons sa demeure !...

– Il loge chez lui des Françaises, des grandes dames, – ajouta une voix. – Hier, je les ai vues au balcon !

– Massacre et tuerie ! Que la foudre m'écrase, si je ne venge pas ma sœur sur ces Françaises ! – s'écria le boucher ; – mais avant saignons les de Witt ! la prison est à nous ! les drapeaux bleus sont des nôtres !

Ces menaces du boucher, qui indirectement s'adressaient à mademoiselle de Plouernel et à sa tante, furent entendues de Serdan, de Salaün Lebreun et de son fils, qui, revenus sur la place et entraînés par le flot de la foule, s'avançaient aussi vers la prison. Ils avaient en vain tenté de réaliser la promesse faite à M. de Tilly, de veiller sur les jours de Jean de Witt. Celui-ci ayant, sous la conduite du geôlier, quitté sa demeure, Serdan et ses amis prièrent le grand pensionnaire de Hollande de leur permettre de l'accompagner ; il y consentit, et ensemble ils traversèrent deux ruelles privées, dont le geôlier possédait la clef, puis un passage complètement désert ; mais lorsqu'ils furent arrivés à l'entrée d'un couloir voûté conduisant à la châteltenie et fermé par une porte, le geôlier déclara aux compagnons de Jean de Witt qu'ils ne pouvaient passer outre, le grand pensionnaire de Hollande devant être seul introduit dans la prison. Celui-ci pressa ses amis de se retirer, ne voulant pas les exposer au péril que peut-être il allait courir, leur serra la main et entra dans la châteltenie, dont la porte se referma sur lui. Il se rend aussitôt en hâte auprès de son frère. Alors le guet-apens s'explique... alors sont malheureusement justifiées les craintes des amis de Jean de Witt. Il n'a pas été mandé par son frère, celui-ci ayant prévu les dangers d'une

pareille visite en ce moment d'effervescence populaire ! Une scène déchirante a lieu entre MM. de Witt. Jean veut persuader son frère de tenter du moins de sortir de la prison, dont les portes doivent lui être ouvertes, puisqu'il est condamné au bannissement. Corneille se refuse à cette tentative ; il a formé opposition à l'arrêt de proscription ; il veut des juges qui le déclarent innocent ou assassin ! Quitter la prison serait accepter la sentence qui le flétrit injustement et contre laquelle il proteste. Jean de Witt, ne pouvant décider son frère à essayer de fuir, lui déclare qu'il ne le quittera plus et partagera son sort. En vain, Corneille l'adjure de se retirer s'il en est temps encore. Jean reste inflexible. Peu de temps après ces débats déchirants, lutte sublime de générosité fraternelle, deux officiers et quatre miliciens de la compagnie du *Drapeau-Bleu*, complices de l'envahissement de la prison qui venait de s'effectuer, pénètrent soudain dans la chambre où se tenaient les deux frères, en proférant contre eux d'horribles menaces !

Hélas ! fils de Joel, laissons maintenant parler un témoin oculaire de ce lamentable événement :

« ... L'officier et les miliciens trouvèrent Corneille de Witt en robe de chambre, couché sur son lit, et son frère assis à son chevet, lui lisant l'Écriture sainte. Le grand pensionnaire tenta d'inspirer quelque sentiment d'humanité aux furieux qui venaient de s'introduire dans la chambre ; mais ils redoublèrent de menaces, forcèrent les deux frères à se lever et à sortir, leur disant qu'ils allaient les conduire

à l'endroit où l'on exécutait les criminels. MM. de Witt se dirent adieu et s'embrassèrent avec une ferme tendresse au sommet de l'escalier qui aboutit au degré extérieur. Corneille de Witt, qui par suite des souffrances de la torture était très-faible, descendit appuyé sur le bras de son frère. Celui-ci, conservant un calme héroïque en un péril aussi imminent, exhortait doucement ceux qui l'emmenaient lui et son frère à ne pas commettre une grande iniquité : – *Mes amis*, – leur disait-il en continuant de descendre et soutenant toujours son frère, – *nous sommes innocents, nous ne sommes pas traîtres à la république... Conduisez-nous où vous voudrez ; mais donnez nous des juges*. – *Marche, marche*, – lui répondit l'officier en le poussant brutalement et le faisant trébucher sur les derniers degrés de l'escalier, – *tu verras bientôt où l'on vous conduit, traîtres ! »*

La grille servant de défense aux abords de la châteltenie avait été forcée ; une partie de la foule pénétra dans la première cour, qui séparait de la place la façade de la prison, où s'élevait un perron de plusieurs degrés conduisant à une porte ogivale ; l'ombre de sa voussure laissait seulement apercevoir les dernières marches de l'escalier intérieur que descendaient MM. de Witt. Lorsque ceux-ci apparurent sur la plate-forme du perron, pâles et brutalement poussés par les miliciens du *Drapeau-Bleu*, ces cris de haine et de vengeance triomphantes éclatèrent de toute part :

– Les voilà ! nous les tenons ! – À mort les de Witt ! – À

mort les traîtres ! – À mort le parti français, complice de Louis XIV !

Serdan, Salaün Lebrenn et Nominoë, séparés des deux victimes par une foule compacte et aussi incapables de porter le moindre secours à MM. de Witt que de fuir l'effroyable spectacle dont ils allaient être fatalement témoins, forcés de contenir leur douleur, leur indignation impuissantes, craignant de plus d'être reconnus pour Français et massacrés, échangèrent un regard désespéré... Voici ce qu'ils ont vu :

Au moment où MM. de Witt mirent le pied sur le perron, Jean soutenant toujours son frère, l'un des miliciens leva son mousquet qu'il tenait par le canon, et en asséna un coup furieux sur la tête de Corneille de Witt en s'écriant :

– Meurs, traître ! le sang versé par les soldats de Louis XIV retombera sur toi !

Corneille de Witt, étourdi par la violence du choc, chancelle ; il est saisi aux cheveux par le boucher qui l'entraîne jusqu'en bas du perron, en brandissant son couteau... Jean de Witt s'élance au secours de son frère, descend deux marches ; mais un notaire, nommé *Van-Soënen*, lui porte un coup de pique au visage, en lui disant :

– Traître ! tes amis les Français assassinaient les prisonniers à Swamerdam !

Jean de Witt, aveuglé par le sang, tombe sur ses genoux ; puis il essaye de se relever en criant :

– Mon frère... mon frère...

À ce moment, un nommé *Van-Valen* saisit Jean de Witt par le cou, le renverse à terre, et, appuyant son pied sur sa poitrine, lui décharge à bout portant un pistolet dans la tête en criant :

– Meurs, scélérat... tu as trahi ta patrie!! Meurs, complice de Louis XIV !

Le corps de Jean de Witt est traîné sous l'arcade Buytenoff, auprès du corps de son frère égorgé par le boucher. La foule, délirante de fureur, s'acharne sur ces deux cadavres, les crible de coups, les dépouille, les mutile horriblement, et... terrible représaille dont ces deux nobles martyrs étaient les victimes innocentes!! à chaque profanation sacrilège... mille imprécations rappelaient les atrocités commises par les troupes de Louis XIV ! qui, après le pillage, l'incendie, le viol, le meurtre, outrageaient jusqu'aux cadavres qu'ils dépouillaient de leur linceul...

Enfin, les débris informes des deux plus grands citoyens de la république furent accrochés au gibet où l'on pendait les criminels...

Salaün Lebrenn, son fils et leur ami, fatalement témoins de ce massacre et frissonnant d'épouvante, entendirent bientôt plusieurs voix crier :

– Maintenant, au tour de Tilly!! et des autres traîtres du parti français !

– Oui, oui, – acclamèrent d'autres voix, – ce matin!

sans la compagnie du *Drapeau-Bleu*, Tilly et ses cavaliers nous sabraient !

– Mort à Tilly ! – Saccageons sa maison ! – Mort aux traîtres !

Tout à coup le boucher s'élance sur une borne ; ses bras sont ensanglantés, ses yeux étincellent, sa bouche écume, et en proie à la terrible ivresse du meurtre, il s'écrie d'une voix pantelante :

– Ma sœur a été violée, éventrée, par les soldats de Louis XIV... Il y a des Françaises chez Tilly... vengeance et représailles !

– Vengeance et représailles ! – hurlèrent les plus forcenés de la foule. – Chez Tilly... chez Tilly !

– Ah, c'est affreux ! – dit à demi-voix Serdan à Salaün Lebrenn et à Nominoë. – La malheureuse enfant est perdue, si la maison de Tilly est envahie !

– Ami ! – reprit Salaün Lebrenn, – de qui parlez-vous ?

– De la plus noble, de la plus belle jeune fille que j'aie jamais rencontrée !... Elle est Française et demeure avec sa tante chez M. de Tilly... Vous avez entendu les menaces de représailles du boucher... L'infortunée est perdue, vous dis-je, si cette bande furieuse force la maison de Tilly...

– Mon père... il faut tâcher de la sauver... N'est-elle pas notre compatriote ?... – reprit vivement Nominoë avec la généreuse exaltation de son âge et ignorant encore que cette jeune fille fût celle qui se trouvait à bord du brigantin

remorqué par lui, au péril de sa vie, dans le port de Delft, lors de la dernière tempête, et de qui le souvenir et la merveilleuse beauté l'avaient depuis profondément et secrètement impressionné. — Mon père! — ajouta Nominoë, — peut-être en devançant ces enragés pourrions-nous prévenir à temps cette jeune fille... et l'engager à fuir!

À ces paroles, Serdan parut frappé d'une idée soudaine, et dit tout bas à ses deux amis :

— Venez... ne nous quittons pas ; faisons tous nos efforts pour traverser le courant de la foule et gagner cette arcade que vous voyez là-bas à notre droite.

Les trois Français, qui, durant cet entretien à voix basse, avaient jusqu'alors suivi, malgré eux, le flot populaire qui les emportait, parvinrent à la suite de vigoureux efforts à couper diagonalement ces masses compactes et à gagner l'arcade désignée par Serdan, tandis que la multitude continuait sa marche, guidée par le boucher qui hurlait en brandissant son couteau :

— Vengeance et représailles !!! Allons chez Tilly !!!

*

* *

M. de Tilly, après avoir obéi aux ordres de l'assemblée des États et cédé la garde de la prison à la compagnie du *Drapeau-Bleu*, prévint avec désespoir l'issue de cette journée sanglante ; il se rendit à la tête de sa cavalerie (selon un nouvel ordre des États) sur la place voisine du

palais où ils tenaient leurs séances. Là, il dut ranger son escadron en bataille et attendre d'autres instructions, ignorant ainsi qu'une partie de la population de La Haye se rendait à sa demeure afin de la dévaster, voulant aussi exercer d'horribles représailles sur les Français auxquels il donnait l'hospitalité.

Madame du Tremblay et l'abbé Boujaron, fidèles aux recommandations de M. de Tilly, tenaient depuis le matin hermétiquement fermés les rideaux des fenêtres, et s'étaient abstenus d'y paraître malgré le tumulte qui régnait dans la ville et dont les rumeurs croissantes parvinrent plus d'une fois jusqu'à eux. L'abbé, debout près de l'une des croisées, essayait, en écartant légèrement les rideaux, de jeter sur la place un regard inquiet et furtif; mais la marquise lui cria :

– Prenez garde... l'abbé... pas d'imprudence !

Mademoiselle de Plouernel, assise, rêveuse, à l'autre extrémité de la salle, songeait avec une douleur amère aux odieux desseins que sa famille n'avait pas craint de former sur elle, et restait complètement étrangère à ce qui se passait au dedans et au dehors de l'appartement.

– Eh bien, l'abbé ! – disait madame du Tremblay, – voyez-vous quelque chose sur la place ? Le tumulte semble s'apaiser depuis les dernières mousquetades que nous avons entendues au loin !

– Je ne puis, à travers l'entre-bâillement des rideaux, découvrir qu'une partie de la place... Elle paraît déserte en

ce moment, et...

– Qu'avez-vous, l'abbé ? pourquoi vous interrompre ?

– Écoutez, marquise... écoutez...

– Je n'entends rien.

– Mais, moi, j'entends... Ah ! mon Dieu !

– Qu'y a-t-il ? – dit vivement la marquise, se levant à demi. – L'abbé... répondez donc... qu'est-ce ?

– Un effroyable tumulte... Les cris d'un nombreux rassemblement... il s'approche.

– En effet, – reprit madame du Tremblay, – ces clameurs arrivent maintenant jusqu'à moi.

– Marquise ! – s'écria l'abbé devenant blême et s'éloignant précipitamment de la fenêtre, – nous sommes perdus !

– Que dites-vous !

– Une foule d'hommes effrayants, armés de piques, de haches, viennent de déboucher sur la place... Ils crient : *Mort aux Français!*... Tenez... tenez... les entendez-vous !!

En effet, à ce moment, de formidables clameurs, de plus en plus rapprochées de la maison, retentirent alors distinctement, et l'on entendit crier :

– Mort à Tilly ! – Mort aux Français ! – Vengeance et représailles !

– Ils viennent massacrer M. de Tilly... – balbutia l'abbé

livide d'épouvante. — C'est fait de nous !

— L'abbé, vous perdez la raison, — reprit la marquise s'efforçant de s'abuser encore sur le péril ; cependant elle pâissait et ses dents se heurtaient de terreur. — Nous massacrer... pourquoi ? qu'avons-nous fait à ces misérables gens-là ?

— Madame... n'entendez-vous pas ces cris : — *Vengeance et représailles* ? — dit mademoiselle de Plouernel. — Ces gens viennent venger sur nous les atrocités commises par les soldats de votre maître ! son indigne trahison envers cette république a fait exécrer le nom français. Vous avez eu sur moi d'indignes projets ! je vous pardonne et vous plains du fond de l'âme... car vous craignez la mort... Moi, je remercie Dieu !... je vais sans doute quitter cette triste vie... Bientôt j'aurai rejoint ma mère dans le monde mystérieux où l'on va renaître !

Les paroles de mademoiselle de Plouernel, prononcées avec un accent inspiré, furent à peine ouïes de la marquise et de l'abbé, foudroyés par l'épouvante. Le danger devenait de plus en plus menaçant : l'on entendait dans la maison les pas précipités, les cris des serviteurs effarés qui fermaient avec fracas les volets intérieurs du rez-de-chaussée ; la porte, très-épaisse et garnie de gros clous de fer, pouvait arrêter les assaillants pendant quelques instants ; mais déjà ils l'ébranlaient à coups de hache et de crosses de mousquet, tandis qu'une volée de pierre, lancée du dehors et accompagnée d'une nouvelle explosion de cris furieux, fit voler en éclats les vitres de la

salle où se tenaient les trois Français. L'étoffe des rideaux fermés amortit le jet des pierres, dont les plus grosses vinrent cependant rouler aux pieds de la marquise, et le bris des carreaux permit aux clameurs du dehors d'arriver distinctement dans le salon :

– Ma sœur a été violée ! éventrée ! par les soldats de Louis XIV, – criait le boucher de qui la voix de stentor dominait le tumulte. – Vengeance et représailles !... il y a des Françaises chez Tilly... Feu sur la porte et sur les fenêtres ! Nous entrerons : massacre et furie !

Le bruit d'une décharge de mousqueterie presque instantanée suivit les paroles du boucher ; la maison sembla ébranlée dans ses fondements ; la porte principale, à demi défoncée par les mousquetades, fut attaquée au dehors à coups de hache et de levier. Mademoiselle de Plouernel avait entendu les menaces du boucher... Elle n'eût pas redouté la mort, puisqu'elle ne croyait pas à la mort ; mais à la pensée d'un effroyable outrage, elle devint d'une pâleur livide, tomba sur ses genoux et levant au plafond ses mains suppliantes :

– Mon Dieu... ayez pitié de moi !! Oh ! le supplice... le plus affreux supplice !... Mais pas de déshonneur !!!

Soudain, le plancher du salon tremble en répercutant le choc réitéré de violents coups de masses, et sous leur effort la porte d'entrée tombe enfin avec fracas ; les vociférations des assaillants, qui font irruption dans l'intérieur de la maison, arrivent aux oreilles de l'abbé, de la

marquise et de mademoiselle de Plouernel. Leur épouvante est à son comble, lorsqu'une petite porte pratiquée dans la boiserie du salon s'ouvre brusquement :

– Voilà les assassins !... – murmure la marquise demi-morte de terreur, – nous sommes perdus...

– Nous sommes sauvés ! – s'écrie Berthe de Plouernel reconnaissant Serdan, qui lui avait, le matin même, témoigné une vive sympathie.

À ce moment, des piétinements, des rumeurs de plus en plus rapprochés annoncent que les assaillants gravissent précipitamment l'escalier. Serdan, sur les pas de qui sont entrés les deux Bretons, s'élance vers la porte principale du salon, la ferme à double tour, tandis que mademoiselle de Plouernel, reconnaissant dans l'un des compagnons de Serdan le jeune et hardi marin de la caravelle, le regarde avec autant de surprise que d'intérêt.

– Mademoiselle ! – s'écrie Serdan revenant en hâte près de la jeune fille et lui montrant l'issue par laquelle il venait de pénétrer dans la salle, – fuyez de ce côté... ce couloir aboutit à un escalier dérobé... vous pourrez...

Serdan n'achève pas. Des coups violents ébranlent la grande porte du salon, trop faible pour une longue résistance, et l'on entend la voix tonnante du boucher criant :

– Elles sont là... elles sont enfermées là... Un coup de hache : la porte est à bas... et ma sœur sera vengée !

Déjà la porte craque sous des chocs réitérés. Berthe, à la voix du boucher, frissonne d'épouvante, et saisie d'une sorte de vertige, suit machinalement Serdan ; il la conduit vers le couloir, lorsque la marquise, la tête perdue de terreur, et presque délirante, saisit Berthe par les mains et s'efforce de la retenir en s'écriant avec égarement :

— À quoi bon fuir ! ces misérables vont nous poursuivre... Nous aurons à peine sur eux quelques pas d'avance... mourons ici.

— Fuyez ! fuyez ! — s'écrie Nominoë, — le couloir est étroit... j'en défendrai l'entrée assez longtemps pour que vous puissiez gagner la ruelle où aboutit l'escalier dérobé !

— Mais vous êtes folle, marquise ! vous voulez nous faire égorger ! — s'était écrié l'abbé en entendant l'étrange résolution de madame du Tremblay, et la poussant brusquement dans le couloir où venait de disparaître mademoiselle de Plouernel, entraînée par Serdan.

Soudain, la porte principale du salon, attaquée à coups de hache, se fend, éclate en morceaux, ses panneaux brisés livrent passage au boucher, suivi de sa bande. Il s'aperçoit de la disparition des Françaises, voit en même temps se refermer brusquement la petite porte pratiquée dans la boiserie, et devinant qu'elles ont fui par cette issue, il s'écrie :

— Cette salle a deux sorties ; courons, rattrapons les Françaises !

Ce disant, le boucher s'élance et pousse la porte... elle

résiste... mais à l'espèce d'élasticité de cette résistance, il sent qu'elle n'est causée ni par un verrou, ni par un pêne, mais par la pression d'un corps humain. En effet, Nominoë, s'apercevant que la porte ne se pouvait verrouiller du côté du couloir, s'était vigoureusement arc-bouté le dos au panneau supérieur, les jambes roidies et les pieds appuyés à chaque paroi de l'étroit passage. Ce fut ainsi qu'espérant assurer la fuite de cette belle jeune fille qu'il venait de reconnaître pour être l'une des passagères du brigantin sauvé par lui du naufrage, Nominoë parvint à maintenir la porte fermée malgré les efforts du boucher. Furieux de cette résistance inattendue, il s'écria :

– Une hache... une hache !

– Faisons mieux, – dit un autre ; – la porte est mince, tirons dessus à bout portant ! les balles traverseront le bois et tueront l'homme !

Cet avis prévalut. Trois mousquets s'abaissèrent et firent feu sur la porte.

Pendant ces incidents, plus rapides que la pensée, les fugitifs, suivant les pas de Serdan, avaient traversé le couloir et descendu les degrés d'un escalier dérobé. Il conduisait à une petite cour intérieure ayant issue sur une ruelle où aboutissaient plusieurs passages sombres et voûtés, communs à La Haye. Serdan connaissait depuis longtemps les êtres de l'habitation de M. de Tilly, et voulant tenter de soustraire mademoiselle de Plouernel à un terrible danger, il avait songé à la chance de salut que

pouvait offrir l'issue pratiquée derrière la maison et probablement ignorée des assaillants. L'espoir de Serdan était d'autant mieux fondé qu'en arrivant dans la ruelle il rencontra les serviteurs de M. de Tilly, qui fuyaient par le passage dérobé, sans être poursuivis. Mademoiselle de Plouernel, accablée déjà par les douloureuses émotions de ce jour, et terrifiée par les effroyables rumeurs du boucher, en ressentit une commotion si soudaine, si violente, que malgré l'énergie de cette jeune fille, les ressorts de son âme devaient être pour longtemps brisés.

— Monsieur, — dit enfin d'une voix presque défaillante Berthe à Salaün, — nous avons, il y a trois jours, échappé à un naufrage certain, grâce au dévouement du courageux marin qui, en ce moment encore, assure notre fuite... au péril de ses jours ; de grâce, que je sache du moins le nom de celui à qui j'ai dû la vie, à qui je dois l'honneur !

— Ce jeune homme est mon fils, mademoiselle ; nous sommes marins du port de Vannes... Je me nomme *Lebreunn*.

— Qu'entends-je, — pensait mademoiselle de Plouernel, frappée de stupeur, — mon sauveur est l'un des descendants de cette famille gauloise dont le colonel de Plouernel a connu la légende ?

À cet instant la détonation des coups de mousquet tirés sur la porte que défendait Nominoë retentit au fond du couloir que les fugitifs venaient de traverser. Puis, à cette détonation, succéda ce cri lointain et expirant, poussé par

le jeune marin :

– Adieu, mon père... Fuyez... fuyez !

– Malheureux enfant... il meurt !! ils l'ont tué... – s'écrie Salaün Lebrenn avec un accent déchirant. Et, abandonnant mademoiselle de Plouernel aux soins de Serdan, qui venait d'explorer la ruelle, il remonte l'escalier et vole au secours de son fils...



Gravé par



Paris, chez M. de Plouernel, au Salon.

M. de Plouernel.

M^{lle} de Plouernel et Compagnie Libraires.

– Venez, venez ! mademoiselle... – dit Serdan, – la ruelle est déserte... Voici la nuit. Je réponds de tout, lorsque nous aurons atteint le premier passage voûté...

Mademoiselle de Plouernel ne parut pas entendre les paroles de son guide, et, immobile, le regard égaré, elle murmura : – Il est mort... J'ai causé sa mort ! Ils l'ont tué !

– Hâtez-vous, madame, traversez la cour... la ruelle... entrez dans le premier passage, à votre main droite, et attendez-moi là... – dit Serdan à la marquise et à l'abbé qui puisèrent dans leur épouvante la force de suivre l'instruction de Serdan. Celui-ci les rejoignit bientôt, soutenant, portant presque entre ses bras mademoiselle de Plouernel : elle avait perdu conscience d'elle-même et répétait avec égarement :

– Il est mort... J'ai causé sa mort ! Ils l'ont tué !

Salaün Lebrenn, en s'élançant au secours de son fils, se heurta dans le corridor contre le boucher qui accourait, disant à sa bande de le suivre à la recherche des fugitives.

– Misérable, tu as tué mon fils ! – s'écrie Salaün qui, très-robuste, très-agile, et encore dans la vigueur de l'âge, saisit, au milieu de l'obscurité, le boucher à la gorge et le renverse sous lui ; une lutte acharnée s'engage entre eux, obstrue l'étroit passage et empêche les compagnons du boucher de s'avancer ; il ne peut heureusement faire usage de son couteau contre Salaün Lebrenn. Celui-ci, tout en luttant, tâche de se traîner jusqu'au corps de son fils qu'il appelle, hélas ! en vain ! ! Nominoë ne répond pas... Tout à

coup une clarté rougeâtre, venue du salon, se projette dans le corridor... où pénètre en même temps une forte odeur de brûlé... Quelques hommes de la bande du boucher, à moitié ivres... venaient de mettre le feu aux rideaux de l'appartement...

— Les enragés incendient la maison!! nous serons rôtis tous deux si tu ne me lâches pas! tu es plus fort que moi... je m'avoue vaincu, — dit d'une voix haletante le boucher à Salaün Lebrenn. Celui-ci, redoutant un double danger pour son fils, qui, peut-être, vivait encore, cesse la lutte. Le boucher se relève, et passant sur le corps de Nominoë, s'enfuit à travers le salon, dont les rideaux flambaient... Salaün, voyant les progrès de l'incendie, puise dans l'amour paternel une force surhumaine, relève son fils, baigné dans son sang et étendu sans mouvement, le charge sur ses épaules, gagne l'escalier dérobé, la cour, la ruelle, et là seulement, se croyant en sûreté, il dépose son précieux fardeau, ne sachant encore si son fils est mort ou vivant. Béni soit Dieu! Salaün Lebrenn sentit battre encore le cœur de Nominoë!!

Durant cette même nuit, Serdan, ému du plus touchant intérêt pour mademoiselle de Plouernel, qui, tout à fait en sûreté, reprit peu à peu conscience d'elle-même, quoique toujours sous le coup d'un profond accablement, la fit partir en voiture, ainsi que la marquise et l'abbé pour le port de Delft, sous la conduite d'un homme sûr. La jeune fille, en quittant La Haye, emporta du moins l'assurance que, quoique très-graves, les deux coups de feu reçus par

Nominoë n'étaient pas mortels. Le guide à qui Serdan avait confié les trois Français s'informa en arrivant à Delft d'un navire en partance. Un capitaine de Hambourg, État neutre et dont les vaisseaux marchands n'avaient conséquemment rien à craindre des escadres françaises, anglaises ou hollandaises, consentit à conduire les trois passagers français au Havre-de-Grâce, et dans la journée le navire mit à la voile pour la France.

*

* *

Le jour même du meurtre des deux frères de Witt, l'assemblée des États de Hollande dépêcha un courrier au jeune prince d'Orange, alors campé avec son armée à Alphen, sur les bords du Rhin, entre Leyde et Woerden. Lorsque le courrier arriva, le prince allait se mettre à table ; il ouvrit l'une des deux dépêches qu'il recevait, la lut et dit :

– Messieurs, je vous annonce une bonne nouvelle pour les amis de M. Fagel, que j'aime fort. Il a été nommé hier grand pensionnaire de Hollande, par suite de la démission de M. Jean de Witt.

Le prince, dépliant ensuite la seconde dépêche, la lut... Sa figure blafarde resta impassible... son regard terne ne trahit pas la moindre émotion. Puis, repliant la dépêche et s'asseyant à la table où son couvert était dressé :

– J'apprends que MM. de Witt ont été hier massacrés à La Haye, par la populace... Que Dieu les absolve... messieurs ! s'il est vrai qu'ils aient trahi la patrie !

– Ah ! ce meurtre est affreux ! – s'écria M. de Zuillestein, saisi d'indignation et d'horreur. – Votre Altesse ordonnera sans doute des poursuites contre les assassins ?

– Des poursuites ? – reprit le prince en attachant son œil morne et vitreux sur M. de Zuillestein. – Non, monsieur ! je défends toute poursuite au sujet de ce meurtre... Vous ordonnerez à M. Maasdam de dire à MM. du collège des États que je regarde toute recherche relative à cet *accident* comme dangereuse au repos public. – Et, s'adressant à son chapelain, le prince ajoute avec componction :

– Monsieur, vous ordonnerez des prières pour l'âme de MM. de Witt.

Ainsi, ce jeune prince, comblé par Jean de Witt de preuves de bonté paternelle, s'opposait à ce que l'on recherchât les meurtriers des deux frères... Ainsi, ce jeune prince, un mois auparavant, avait donné refuge dans son camp à trois des assassins du grand pensionnaire de Hollande et refusé leur extradition. Ces précédents n'autorisent-ils pas à croire que le misérable délateur de Corneille de Witt, accusé de projeter la mort de Guillaume d'Orange, était un instrument de ce prince ? N'est-il pas enfin évident que les orangistes, exploitant, exaspérant avec une habileté infernale l'aveugle ressentiment du peuple contre MM. de Witt, provoquèrent le massacre de ces deux grands citoyens ? Quel était leur crime ? Ils avaient toujours combattu l'influence de la maison d'Orange, qu'ils regardaient comme funeste à la république ! ils avaient eu foi au serment de *Louis-le-*

Grand ; ils avaient cru à la loyale exécution des traités ; ils avaient cru surtout à la sincérité, à la durée de l'alliance française, qu'il était tellement dans les véritables intérêts de cette nation de toujours maintenir, que la rupture de cette alliance amena la coalition de l'Europe contre Louis XIV, coalition dont Guillaume d'Orange fut l'instigateur implacable, et qui, plongeant la France dans des guerres désastreuses, l'épuisa, la ruina et faillit enfin amener son démembrement !

Et cependant l'invasion de la république de Hollande par les armées royales, que déshonorèrent à jamais des actes de férocité inouïe, fut chantée, glorifiée par les poètes... Ils immortalisèrent cette abominable victoire ! Le *tendre* RACINE, le *sévère* BOILEAU ont, de nos jours, fils de Joël, souillé leur plume par d'immondes flagorneries, poussé l'ignominie jusqu'à l'hyperbole, en divinisant Louis XIV, en exaltant ses gens de guerre et leur conquête... glorieuse conquête!! Dieu juste!! des populations inoffensives passées au fil de l'épée ; des femmes, des enfants, des vieillards massacrés avec des raffinements de barbarie qui reculent les limites du monstrueux ! Le pillage, le viol, le meurtre, l'incendie, plongeant ces malheureuses provinces dans l'épouvante et dans le deuil !

Hélas ! un si abject oubli des plus simples notions du juste et de l'injuste est, sinon excusable, du moins concevable chez des poètes de cour. La bassesse dicte, la vénalité tient la plume ; il faut plaire au maître qui

pensionne, qui nourrit et héberge... Mais n'est-ce pas quelque chose d'effrayant que de voir le représentant sur la terre d'un Dieu de justice et de miséricorde... le souverain pontife... le vicaire du Christ, mêler sa voix sacro-sainte à ces concerts des muses profanes et écrire à Louis XIV ceci :

« Notre cher frère en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

» L'univers, contemplant le renversement, par vos armes victorieuses, d'une puissance élevée sur les ruines du pouvoir légitime, et nuisible d'ailleurs aux intérêts de la royauté, félicite Votre Majesté *dont le jeune front est décoré de glorieux triomphes et paré* DE RICHES DÉPOUILLES. LES ENTRAILLES DE NOTRE CHARITÉ PONTIFICALE NE SAURAIENT PLUS SE CONTENIR, et nous voyons avec une joie égale à la vôtre les accroissements de la vraie religion unis aux succès de Votre Majesté ; joie qui répond à la grandeur des pouvoirs dont la bonté divine nous a investis. En effet, les églises rendues aux catholiques, la discipline religieuse rétablie dans les cloîtres, les prêtres remplissant leurs fonctions, les habitants pouvant librement pratiquer la vérité : tels sont les faits qui suffisent à démontrer que la mission de votre Majesté VENAIT D'EN HAUT lorsqu'elle s'est élancée à *pas de géant dans le sentier de la victoire*. Permettez donc, roi très-chrétien, que, pour consolider les *résultats glorieux* déjà obtenus par la guerre et par la paix, notre zèle et notre attachement apostoliques *excitent encore*

votre piété royale, ainsi que vous le fera mieux comprendre sur plusieurs points notre nonce, l'archevêque de Florence. – En attendant, nous n'omettrons pas de placer au pied du trône de la miséricorde divine, les sentiments paternels dont notre cœur est rempli pour votre conservation et le succès de vos vœux pour la gloire de Dieu, afin que la bénédiction apostolique que nous vous donnons puise sa confirmation et sa force dans cette source propice.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 23 août 1672, la troisième année de notre pontificat.

» CLÉMENT X(15). »

Oui cela est écrit, oui cela est signé d'une main pontificale... *Les entrailles de la charité du saint-père ne savaient plus se contenir*, parce que Louis XIV avait violemment *envahi* et DÉPOUILLÉ *la Hollande*, cette *puissance nuisible aux intérêts de la royauté et élevée sur les ruines du pouvoir légitime*. Dieu juste ! légitime, le pouvoir de Philippe II ! ce spectre vivant, cet inquisiteur couronné ! ce monstre qui, un demi-siècle durant, couvrit d'échafauds, de chevalets, de potences, de bûchers, les Pays-Bas espagnols ! s'acharnant, féroce et vain espoir ! à noyer dans le sang, à étouffer dans les flammes l'esprit de résistance et de liberté de ces provinces... Ah ! si les forfaits de ce roi sont légitimes ! légitimes sont les représailles ! Sainte, trois fois sainte est l'insurrection de ces peuples qui, après des luttes héroïques, ont brisé le

joug de la monarchie espagnole et, fédérés en république, proclamé, maintenu leur indépendance... jusqu'au jour où Louis XIV les envahit !

Et cependant, malgré vos bénédictions, ô saint père ! cette invasion, cette conquête, ce triomphe de la force sur la faiblesse, de la brutalité sur le droit, sera au grand jour de la justice terriblement expié par la France et par son *grand roi*, parce que l'iniquité, le parjure, la violence, parce que LE CRIME enfin, si glorieux, si rayonnant qu'il semble en son triomphe éphémère, porte en soi un germe fatal et mortel !!! Que cette mâle et saine croyance nous rassure, nous console, nous retrempe, fils de Joel !... Pas de défaillance, notre siècle aura vu le châtiment de Louis XIV !

*

* *

Le bourg de *Mezléan*, situé sur la côte de Bretagne, à une distance à peu près égale de la ville de Vannes et des pierres druidiques de *Karnak*, est en majorité habité par des familles protestantes ; leurs ancêtres, lors du progrès de la réforme en Bretagne et des guerres religieuses de la fin du seizième siècle, avaient quitté Vannes, cité presque entièrement catholique, et fondé pour ainsi dire ce bourg, où ils élevèrent un temple. Ce temple, détruit à l'époque de la réaction de la Ligue, dont la basse Bretagne fut le dernier foyer, avait été remplacé par une église catholique, puis, enfin, relevé après la promulgation de l'*édit de Nantes* par Henri IV. Depuis lors, et pendant longtemps,

les réformés de Mezléan ne furent guère troublés dans l'exercice de leur foi ; mais l'esprit de fanatique intolérance qui provoqua plus tard la révocation de l'édit de Nantes commença de poindre, et l'évêque de Vannes prétendit rendre le temple de Mezléan au culte catholique, ainsi qu'au temps de la Ligue, et suscita mille difficultés, mille vexations aux protestants du bourg, et les recteurs (ou curés) des paroisses s'efforcèrent maintes fois de soulever les haines religieuses de leurs ouailles, en leur signalant leurs voisins de Mezléan comme des hérétiques ensabbatés. Vaines manœuvres : le beau temps de la Ligue était passé ; de plus, le poids écrasant des dîmes, des taxes ou autres impôts exigés par le clergé avait de plus en plus désaffectionné de leurs curés les populations catholiques, d'ailleurs de tout temps fort peu orthodoxes en Bretagne, et qui, depuis des siècles, malgré les arrêts réitérés des conciles, perpétuaient traditionnellement une foule de pratiques remontant au druidisme, cette religion primitive de nos pères.

Or, ce jour-là, vers la fin du mois de mai 1675, le bourg de Mezléan était depuis le point du jour en émoi par les préparatifs d'un mariage ; les curieux encombraient les abords de la boutique de *Paskou-le-Long* (ainsi surnommé à cause de sa haute et maigre stature), tailleur d'habits de son état et poète renommé à dix lieues à la ronde par ses chants et ses plaintes ; aussi était-il toujours choisi pour remplir les fonctions de *Baz-valan*, messenger d'amour et de mariage député par les

soupirants auprès des familles des jeunes filles à marier. Paskou-le-Long, malgré ce proverbe armoricain, terriblement humiliant pour les chevaliers du dé et de l'aiguille : – *qu'il faut neuf tailleurs pour faire un homme* – (en effet, dit le légendaire, quoi attendre d'un indolent tout le jour durant accroupi sur son établi, où il coud comme une femme en bavardant avec ses voisins ?...); Paskou-le-Long était très-aimé des habitants de Mezléan, grâce à son bon cœur, à ses saillies, à son intarissable bonne humeur. Ces qualités, jointes à son talent de poète, le rendaient un incomparable *Baz-valan*; et lorsque, monté sur son petit cheval blanc, à la crinière tressée de rubans (les malicieux demandaient à quoi bon le cheval de Paskou-le-Long, de qui les pieds traînaient à terre quand il chevauchait... ?), il partait pour négocier quelque mariage, tenant à la main le symbolique rameau de genêt fleuri, emblème d'amour et d'union, l'amoureux était presque certain de voir revenir le *Baz-valan* porteur d'une heureuse nouvelle, à moins cependant qu'il eût rencontré en sa route une pie, voire un corbeau perchés sur un arbre, augures tellement sinistres, qu'en leur occurrence Paskou-le-Long rebroussait chemin, certain d'avance du mauvais succès de sa demande; mais une tourterelle, nichée dans la feuillée, roucoulait-elle tendrement au passage du messenger d'amour, semblant ainsi le saluer de ses doux chants, le *Baz-valan* ne doutait pas du favorable accueil réservé à sa demande. En était-il ainsi ? il fallait alors l'entendre chanter le panégyrique de son amoureux client, mettre en relief les moindres avantages de sa personne,

vanter les qualités de son caractère, nombrer le bétail de son étable, les muids de blé serrés dans son grenier, répondant prestement, joyeusement aux objections des parents de la *demandée*, sachant enfin égayer les plus moroses ou prouver aux plus incrédules que son client serait le phénix des époux. Donc, ce jour-là, les curieux du bourg de Mezléan se pressaient à la porte de la boutique de Paskou-le-Long, boutique voisine d'une auberge dont la cour et les abords étaient encombrés par les chariots attelés de bœufs ou par les chevaux des paysans qui devaient faire partie du cortège nuptial, à la tête duquel marcheraient le *Baz-valan* et le fiancé, afin d'aller quérir l'épousée dans sa maison, éloignée du bourg environ d'une lieue. Le fiancé était Nominoë Lebrenn. Il se tenait alors, ainsi que son père Salaün, dans la chambre haute de la maison de Paskou-le-Long et semblait en proie à une profonde et secrète anxiété. Ses traits pâlis, amaigris, portaient l'empreinte de chagrins concentrés. Accoudé à une table, il appuyait sur sa main son front soucieux ; Salaün, debout près de son fils, le contemplait avec une expression de stupeur douloureuse, et après un moment de recueillement, il lui dit :

– En vérité, mon enfant, je peux à peine croire à ce que je viens d'entendre... Quoi ! nos parents, nos amis, rassemblés dans la maison voisine, t'attendent afin de se joindre à toi pour aller chercher chez elle ta cousine Tina et la ramener ici, où votre union doit être célébrée au temple, et voilà que soudain, sans raison, tu sembles irrésolu au

sujet de ce mariage, arrêté, convenu depuis si longtemps ?

— Mon père, — répondit Nominoë avec effort, — je ne serai irrévocablement engagé qu'alors que le *Baz-valan* aura été prendre en mon nom ma fiancée dans sa demeure... c'est seulement après cette dernière formalité, qu'à moins de passer pour un homme sans foi, sans cœur, sans honneur, il ne m'est plus permis de retirer ma parole...

Salaün écouta son fils avec un redoublement de stupeur et reprit :

— Est-ce que je veille ? est-ce que je rêve ?... Cette union tant désirée par le frère de ta mère et par moi, cette union projetée, pour ainsi dire, depuis ta naissance et celle de Tina, n'était-elle pas votre vœu constant à tous deux ? N'avez-vous pas échangé des anneaux peu de temps avant notre voyage de La Haye ? Enfin, n'est-ce pas de concert avec ton oncle, sa fille et toi, que dernièrement, au retour de notre excursion sur les côtes de Saintonge et de Guyenne, l'époque de ton mariage a été fixée ?... Tu viens maintenant prétendre que, faute d'une formalité insignifiante, tu serais en droit de rompre un engagement volontairement accepté par toi depuis plusieurs années, et ainsi devenu sacré ! Quoi ! tu as pu un instant concevoir la pensée de faire une pareille injure au frère de ta mère ! porter à Tina un coup aussi imprévu qu'affreux ! Chère et adorable enfant ! elle, si digne de ton affection, par sa beauté, par ses vertus ! elle, qui t'aime depuis qu'elle a conscience d'elle-même, et n'a vécu, ne vit, ne vivra jamais

que pour toi !... En vérité, je le répète, je ne sais si je rêve ou si je veille ; la stupeur me confond. Je m'épuise en vain à pénétrer la cause de ce changement soudain dans tes résolutions, changement inconcevable et en dehors de toute prévision.

Nominoë, de qui l'embarras allait croissant, répondit sans lever les yeux sur son père :

– J'ai été faible, j'ai manqué de sincérité, je le confesse... mais je puis... je veux m'arrêter à temps sur une pente funeste.

– Qu'est-ce à dire ? explique-toi...

– Élevé avec Tina, habitué à voir en elle la future compagne de ma vie, j'ai, pendant longtemps, cru l'aimer d'amour, confondant avec ce sentiment l'affection fraternelle que j'éprouvais pour elle depuis mon enfance ; mais peu à peu la vérité s'est fait jour dans mon cœur, j'ai découvert que Tina n'était, ne serait jamais pour moi qu'une sœur ! Malheureusement, je n'ai pas eu le courage de détruire l'illusion de la pauvre enfant ; puis j'hésitais à la pensée du chagrin que vous causerait, à mon oncle et à vous-même, la rupture d'une alliance désirée par notre famille. Je l'avoue, je reculais lâchement chaque jour devant l'aveu tardif que je suis forcé de vous faire à cette heure... Mais au moment d'unir à jamais mon sort à celui de Tina, je m'interroge avec l'inexorable sévérité d'un juge, et je vous le déclare, mon père, je craindrais, en épousant ma cousine, de ne pas la rendre aussi heureuse qu'elle

mérite de l'être. Enfin, je...

– Cette crainte...

– Pardon, mon père, si je vous interromps ; mais j'ai hâte d'ajouter que cette crainte n'est pas la seule cause du changement de résolution dont vous paraissez si surpris. Il est un motif beaucoup plus grave, auquel vous n'aviez, non plus que moi, songé jusqu'ici...

– Achevez... quel est ce motif ?...

– D'un moment à l'autre, l'insurrection qui couve depuis si longtemps en Bretagne peut éclater... Serdan ne vous a-t-il pas écrit dernièrement qu'à Montpellier, à Bordeaux, à Nantes, à Rennes, à Poitiers, l'on n'attendait pour se soulever que la promulgation des nouveaux impôts sur le tabac, le timbre et la vaisselle d'étain ? Ne nous annonce-t-il pas un prochain envoi d'armes, fournies par la Hollande et secrètement débarquées sur nos côtes ? Enfin, notre récente excursion en Saintonge et en Guyenne, le mot d'ordre que nous avons donné aux chefs du soulèvement projeté, nos engagements envers eux, leurs promesses, tout nous dit que l'heure de la lutte va sonner bientôt... et à la veille d'une guerre civile dont nous allons braver les hasards, les périls, j'épouserai Tina, risquant de la plonger le lendemain de son mariage dans des alarmes mortelles, peut-être dans le deuil, si je suis tué !... Je vous en adjure, pesez ces raisons, mon père, et vous en reconnaîtrez la valeur...

La physionomie de Salaün Lebrenn, d'abord empreinte

d'une profonde surprise, devint de plus en plus triste, sévère. Le croissant embarras de son fils, le peu de solidité des motifs trouvés par lui, pour ainsi dire après coup, et qu'il invoquait à l'appui d'un brusque et tardif changement de résolution, démontraient évidemment qu'il cherchait des prétextes plus ou moins plausibles à une rupture, dont il cachait la cause réelle et soudaine, car la veille encore Nominoë avait passé une partie du jour près de sa fiancée, s'entretenant gaiement avec elle des préparatifs de la cérémonie nuptiale du lendemain...

– Mon fils, – reprit Salaün d'une voix ferme et grave, – pour la première fois de votre vie peut-être, vous vous abaissez devant moi jusqu'à la ruse, à l'équivoque, au mensonge !!

– Je vous jure que...

– Vous n'osez me regarder en face, et vous balbutiez je ne sais quels prétendus motifs de rupture dont vous avez honte ! car, grâce à Dieu, vous êtes si peu habitué à feindre, à mentir, que votre trouble trahit la révolte de votre conscience contre vos paroles.

Salaün Lebreun, prenant en commisération l'accablement de son fils, adoucit la sévérité de son accent et reprit : – Nominoë... c'est à ta loyauté inaltérable que je m'adresserai, certain d'être entendu de toi. Je veux le croire ; je le crois, tes scrupules, si tardivement exprimés, sont sincères... Mais, – ajouta Salaün en regardant fixement son fils, – tu ne me dis pas tout...

– Que pourrais-je vous cacher ? – répondit le jeune homme, rougissant malgré lui et baissant les yeux devant le regard pénétrant de son père. – Je vous ai avoué que, par une faiblesse regrettable, lorsque je me suis aperçu que Tina ne serait jamais pour moi qu'une sœur, je n'ai pas eu le courage...

– Soit... tu n'as pas alors eu le courage de détruire l'illusion de cette douce enfant, qui se croyait, qui se croit tendrement aimée de toi. J'admets cela ; mais, dis-moi, ce courage, dont tu as manqué alors que votre mariage, projeté depuis nombre d'années, n'était pas du moins formellement convenu, arrêté, ce courage, tu l'aurais aujourd'hui, à cette heure que, confiante dans ta foi, ta fiancée t'attend pour aller au temple ?...

Nominoë baissa la tête. Un soupir contenu souleva sa poitrine. Il resta muet. Son père reprit :

– Tu crains, dis-tu, de ne pas rendre Tina aussi heureuse qu'elle le mérite ? tu crains enfin de la plonger dans de mortelles angoisses, dans le deuil peut-être, si demain l'insurrection éclate en Bretagne ? À cela, je réponds : Tu serais un homme au cœur égoïste et dur, que je te croirais encore incapable de rendre malheureuse une angélique créature qui t'aime de toutes les forces de son âme. Mais tu es... ce que tu es ; aussi, j'en jure Dieu, quelle que soit la nature de ton affection pour ta femme, elle n'aura rien à envier aux plus heureuses...

– Mon père, votre certitude à ce sujet...

– ... Est complète, absolue. Est-ce que sans cela je ne serais pas le premier à désirer, à t'imposer, si tardive qu'elle soit, la rupture de cette union? Non, non, mon enfant, j'ai plus de confiance en toi que tu n'en as toi-même... ta femme sera heureuse, j'en suis certain. Reste cette objection: l'imminence d'un soulèvement auquel nous prendrons part, et conséquemment les angoisses de Tina lorsqu'elle te saura engagé dans cette lutte. J'espère, comme toi, que cette fois nos prévisions ne seront pas trompées ainsi que si souvent elles l'ont été depuis notre voyage à La Haye... et qu'enfin ce malheureux peuple, poussé à bout par l'excès de ses maux, sortira de son inertie et prendra les armes! En ce cas, oui, Tina ressentira de cruelles anxiétés. Elle ne possède pas la fermeté virile de ces femmes qui, le front calme, disent à leur mari: – « Le devoir t'appelle, va te battre... si tu meurs, mon deuil éternel sera glorieux; si tu reviens blessé, je t'honorerai davantage encore. » Non, Tina n'est pas de ces femmes-là...

– Je ne le sais que trop... aussi, vous ai-je exprimé ma crainte de voir cette pauvre enfant plongée dans des angoisses, hélas! peut-être mortelles, à la seule pensée des dangers que je pourrais courir, – reprit vivement Nominoë, espérant profiter de la concession faite à ses prétendus scrupules par son père. – Je suis loin de reprocher ce manque de virilité à Tina. N'est-il pas compensé par ses vertus angéliques? Mais, avouez-le, mon père, cette sensibilité exquise, extrême, que tout

rèvèle dans sa personne, dans ses sentiments, doit avoir de grands dangers en certaines circonstances ! De grâce, rappelez-vous les suites de cette rixe de mon oncle Tankerù contre des soldats qui voulaient violenter une femme ! Lorsqu'on l'a rapporté blessé, presque mourant à sa forge, Tina s'est montrée pleine de vaillance, tant que ses soins ont été nécessaires à son père... Elle n'a défailli ni devant le sang, ni devant la blessure. Mais, le sang étanché, la blessure pansée, tout péril écarté, la malheureuse enfant a perdu connaissance ; son évanouissement a duré si longtemps qu'on l'a crue morte. Pauvre chère créature, je la vois encore... pâle, inanimée, conservant sur ses lèvres son sourire d'une douceur céleste... – ajouta Nominoë profondément attendri à ce souvenir, malgré le cours de sa pensée secrète. – Hélas ! en la contemplant, mon cœur se brisait...

– Et ton cœur saignera toute ta vie, si aujourd'hui tu délaisses Tina... Le chagrin la tuera ! – reprit Salaün avec l'irrésistible accent de la conviction. – Je te dis qu'elle mourra de chagrin ! tu l'auras tuée !

– Grand Dieu ! – reprit Nominoë, frissonnant et ne pouvant s'empêcher de partager les appréhensions de son père. – Mais non, non... ces craintes...

– Écoute-moi... À l'heure où je te parle, Tina, entourée de ses compagnes, le front paré du ruban des fiançailles, t'attend de minute en minute, les yeux tournés vers la route de Mezléan, le cœur palpitant de joie et le tendre impatience... Crois-tu cela ? le crois-tu ?

– Hélas ! je le crois !

– Et bientôt, dans quelques moments, au lieu de voir paraître au loin, sur le chemin, le cortège nuptial, précédé du joyeux *Baz-valan*, tenant le rameau de genêt fleuri à sa main, elle le verra s'avancer triste, seul et tenant le rameau brisé... La pauvre enfant comprendra ce symbole, la ruine de son unique espoir : tu l'abandonnes, tu ne la juges plus digne d'être ta femme... Oh ! elle ne se plaindra pas, aucun mot de reproche ne sortira de ses lèvres ! Elle tentera même d'apaiser la douloureuse indignation de son père, lui disant : – « Nominoë est maître de son cœur et de ses volontés : il m'a aimée, il ne m'aime plus. J'étais sa promise, je ne serai pas son épouse. Qu'ai-je fait pour être délaissée ?... Je l'ignore et me résigne ; qu'il soit heureux... Enfants, nous avons dormi dans le même berceau ; plus tard, il a toujours été l'ami de ma jeunesse ; qu'il soit heureux, c'est mon seul vœu, mon dernier vœu ! ... » – En prononçant ces mots, – ajouta Salaün, profondément ému, – les larmes inonderont le pâle et doux visage de Tina !

– Oh ! mon père... vous me navrez !

– ... Les larmes inonderont le pâle et doux visage de Tina ! – poursuivit Salaün Lebreun, sans s'arrêter à l'interruption de son fils. – La pauvre enfant dénouera, silencieuse, son ruban de fiançailles, dévêtira sa modeste robe de noces, et, comme hier, s'occupera des travaux de la maison, reprendra son rouet... tout cela sans une parole

amère ; non, toujours angélique et résignée, elle souffrira sans se plaindre. Cette souffrance durera plus ou moins, et puis... – ajouta Salaün, dont la voix s'entrecoupa de larmes, – et puis, avant la fin de ce mois, peut-être même avant la fin de cette semaine, les gens du bourg de Mezléan se diront : – « Vous savez, la petite Tina ! la fille de Tankerù-le-Forgeron ?... Eh bien ! elle est morte ! »

À ces derniers mots, prononcés par Salaün avec une simplicité poignante, Nominoë ne put retenir ses larmes. La bonté native de son cœur triompha de ses dernières irrésolutions, il s'écria :

– Ah ! mon père ! vous avez dit vrai : mon abandon serait la mort de Tina ! Dieu juste ! je ne commettrai pas ce meurtre ! Tu vivras, douce enfant ! tu vivras... et quoi qu'il advienne, il me sera si facile de te rendre heureuse...

– Et toi aussi tu seras heureux ! tu jouiras éternellement du bonheur qu'elle te devra ! – reprit Salaün avec expansion en serrant son fils entre ses bras. – Va ! cher enfant ! mon insistance était le pressentiment de la félicité qui vous attend tous deux. – Et courant à la porte qui ouvrait sur l'escalier intérieur de la boutique du tailleur, Salaün Lebrenn cria du haut du palier : – À cheval, Paskoule-Long... à cheval ! joyeux *Baz-valan* ! prévenez nos parents, nos amis ! digne héraut des fiançailles, prenez en main votre gai rameau de genêt fleuri ! et à cheval !!!

– C'en est fait... – se disait Nominoë, tandis que son père s'adressait au *Baz-valan*, – adieu, fol espoir ! adieu,

illusions décevantes, insensées ! mais si chères à mon cœur !... Adieu, rêve doré, rêve aussi éloigné de la réalité que le ciel de l'abîme ! et pourtant ce rêve enchantait ma vie !... Ah ! ce matin, en apprenant l'arrivée inattendue de mademoiselle de Plouernel au manoir de Mezléan, le vertige m'a saisi, j'ai voulu soudain rompre mon mariage croyant que le rêve enchanteur de ma vie pouvait se... – Et s'interrompant : – Pauvre fou ! pauvre fou !... reviens à la raison, à la réalité. Bénis ce mariage : il mettra terme à ces visions qui égaraient ton esprit depuis ce fatal voyage de La Haye !

– Partons, mon enfant ; hâtons-nous ! nous avons tant tardé à nous mettre en route ! Pauvre Tina ! elle doit commencer à s'inquiéter ! – dit Salaün à son fils. – Vite, à cheval... à cheval !

Bientôt le cortège nuptial, précédé du *Baz-valan* et de Nominoë, quitta le bourg de Mezléan, et se mit en marche vers la maison de Tankerù-le-Forgeron, père de Tina la fiancée.

*

* *

Tankerù, à la fois forgeron et charron, après avoir longtemps habité Vannes avec sa mère et sa fille, était venu depuis peu de temps demeurer avec elles, à une lieue de Mezléan, dans une maison isolée, située au bas d'un carrefour, au point de jonction et à la descente de deux routes, dont l'une formait un peu plus loin la lisière de

la forêt de Mezléan. Plusieurs raisons décidèrent Tankerù dans le choix de ce logis solitaire, placé à la proximité de grands bois et au pied de deux côtes. Celles-ci, pratiquées à travers un sol de roche granitique, étaient tellement abruptes, rocailleuses, inégales, qu'en les descendant ou en les gravissant, les chevaux et les bœufs, attelés aux chariots, perdaient presque toujours quelques clous de leur ferrure ; souvent aussi les chariots, rudement cahotés de roc en roc, rompaient leur essieu ou une jante de leurs roues. Le forgeron-charron se trouvait donc là très à point pour réparer à son profit ces avaries. Enfin, sa fille Tina, qu'il chérissait, devant quitter après son mariage la maison paternelle, Tankerù comptait se distraire du chagrin de cette séparation en se livrant, dans la forêt de Mezléan, à la chasse, qu'en vrai Breton il aimait passionnément. Cette passion ne nuisait d'ailleurs en rien à son métier de forgeron ; car il ne pouvait chasser, ou plutôt braconner, que durant la nuit, au clair de la lune, de crainte d'être surpris par les forestiers de la seigneurie. Bravant d'ailleurs la cruauté des édits contre les délits de chasse : – *la prison*, – *le fouet*, – *les galères*, – et enfin *la potence*, – Tankerù s'adonnait à son goût dominant en parfaite sécurité de conscience, se disant que les bêtes errantes appartiennent au plus adroit tireur, et que l'on accomplit de plus un acte utile en diminuant le nombre des fauves qui, chaque jour, ravagent les champs des paysans, forcés de subir ces dommages, les édits leur défendant, sous peines sévères, de posséder des armes et d'*attenter aux plaisirs de leur seigneur*, à savoir, d'attenter à la vie sacrée des

chevreuils, daims, cerfs ou sangliers, dont regorgent les forêts domaniales.

Ce jour-là, une grande animation régnait dans la demeure de Tankerù ; sa forge et son atelier de charronnage étaient remplis de ses parents, de ses amis, vassaux du voisinage. Presque tous hâves, amaigris, étiolés par de rudes privations, vêtus de leurs meilleures guenilles, oubliant un moment leur misère en fêtant les fiançailles de Tina et de Nominoë, ils vidaient les pots de cidre, mangeaient le lard du saloir et les galettes de blé noir ; tandis que les filles et les femmes de ces invités, réunies dans la chambre haute de la maison, auprès de la mariée, assistaient aux derniers préparatifs de sa modeste toilette de noces. Tankerù, homme de quarante-cinq ans environ, d'une figure ouverte, résolue, d'une stature robuste et doué d'une force athlétique qui lui valait presque toujours le prix de la lutte, lors des fêtes des *aire-neuves* ou des *pardons*, remplissait de son mieux envers ses hôtes les devoirs de l'hospitalité.

– Amis, – disait le forgeron, – vidons le tonneau, le saloir et la huche ! ce qui est bu et mangé échappe aux griffes des gens du roi, de la seigneurie et du clergé... – Et Tankerù ajouta d'un air sardonique : – Feu et flammes ! compères ! nous sommes de bonnes gens !

– Si nous sommes de bonnes gens, nous sommes aussi de pauvres gens, Tankerù ! – reprit un paysan à cheveux blancs, – de bien pauvres gens !... Les taxes royales, les redevances seigneuriales, les dîmes de la

cure, vont toujours augmentant, et voilà que l'on parle de nouveaux impôts. Voire ! l'on nous prenait quasi tout. Si l'on nous prend tout, que diable nous restera-t-il ?...

– Hé ! il nous restera notre peau. Qui sait s'ils ne nous la prendront point pour s'en faire des chausses ? – répondit Tankerù redoublant d'amère ironie. – Tenez ! j'avais durant vingt ans et plus, à force de forger, de ferrer, de charronner, d'épargner sur mon pain quotidien, amassé une petite somme pour la dot de ma chère fille : or, voici qu'en moins de vingt mois les trois quarts de la somme ont passé dans le sac des collecteurs... Feu et flammes ! nous sommes de bonnes gens, je le répète, nous sommes de bien bonnes et bien douces gens ! Mais bah ! vidons la tonne, le saloir et la huche ! ce qui est bu et mangé n'est pas saisi !

– Tankerù ! tu dis toujours : Nous sommes de bonnes gens ! – reprit le vieux paysan. – Tu entends par là que nous sommes des sots de nous laisser tondre à vif et à sang ; mais que veux-tu que nous fassions ?...

– Oui... oui... – reprirent grand nombre de voix, – que faire... que faire ?...

– Ah ! mes compères ! vous demandez que faire ?

– Oui... oui... – répondirent les paysans tous ensemble, – que veux-tu donc que nous fassions ?

Tankerù, avisant accrochée au mur une vieille *couple* à bœufs dégarnie de ses ferrures, prit ce joug, le montra aux vassaux, le brisa d'un coup sur son genou, et dit en jetant à ses pieds les débris de la couple :

– Voilà ce qu'on fait !...

Ces brèves paroles, l'énergique expression des traits du forgeron produisirent sur les vassaux une sorte de commotion soudaine, irrésistible. Tous se levèrent brusquement en serrant les poings d'un air menaçant, et quelques-uns foulèrent sous leurs talons avec une sorte de rage les morceaux du joug brisé par Tankerù. Celui-ci, voulant laisser ses hôtes sous l'influence des réflexions que cet incident devait éveiller dans leur esprit, leur dit :

– Je monte là-haut voir si ma fille est prête !... son fiancé ne peut tarder d'arriver !

*

* *

Tina, fiancée de Nominoë, entourée de ses amies, de ses parentes qui, ainsi que sa grand'mère, l'aidaient avec un affectueux empressement à achever sa modeste toilette de mariée, était assise au milieu d'elles, dans la chambre de son aïeule. L'on ne pouvait imaginer plus charmante, plus mignonne créature que la *petite Tina*, ainsi que l'appelaient familièrement ses compagnes ; ses blonds cheveux brillaient comme l'or au soleil ; ses yeux, plus bleus que le bluet, reflétaient la douceur de son cœur angélique ; tout respirait l'allégresse autour d'elle, et cependant ses traits délicats, remplis de candeur et de grâce, exprimaient une tristesse profonde... Hélas ! son regard humide, plongeant à travers le vitrail plombé de l'étroite fenêtre de la chambre, errait au loin, cherchant en vain depuis

longtemps... bien longtemps déjà le cortège nuptial, à la tête duquel devait marcher son fiancé. Les compagnes de Tina, surprises de son accablement, échangeaient quelques mots à voix basse, tandis que l'aïeule tenait le ruban des fiançailles, *blanc*, *rose* et *noir* (le blanc signifiait l'innocence de la mariée ; le rose, sa beauté ; le noir, ses regrets de quitter sa famille) ; tandis que l'aïeule s'apprêtait à nouer au front de Tina le ruban symbolique, celle-ci, sortant de sa pénible rêverie, le prit, le contempla silencieuse et, montrant du doigt la couleur noire, dit avec un soupir navrant :

– Grand'mère ! voilà comme mon ruban de nocces devrait être en son entier... noir... noir comme l'aile du corbeau !

– Encore ce souvenir de mauvais présage ! – reprit l'aïeule d'un ton d'affectueux reproche. – Avoir de tristes pensées en un si beau jour, c'est offenser Dieu.

– C'est écouter Dieu, grand-mère ! Dans sa bonté, il nous envoie les présages pour nous préparer aux malheurs ! – répondit Tina pensive et accablée. – Ce matin, à l'aube, je me suis mise à la fenêtre, le soleil se levait à peine, et déjà... déjà je regardais du côté de Mezléan ; j'ai vu arriver par là, volant à tire-d'aile, un corbeau ; bientôt il a plané au-dessus de notre maison. Il jetait son cri sinistre... Une petite tourterelle, nichée dans le grand pommier qui ombrage le puits, chantait doucement ; dès qu'elle a entendu les cris du corbeau, elle s'est blottie sous les feuilles. Lui, l'a vue, il a fondu sur elle ; alors, pour

lui échapper, elle a voleté en tournoyant et descendant vers la margelle du puits, elle y est tombée et s'est noyée... – murmura Tina en frissonnant. Puis elle reprit : – Dieu nous envoie les présages pour nous avertir des malheurs !... Noir doit être mon ruban de fiançailles, grand'mère... noir il doit être. Nominoë ne vient pas ; l'heure est passée... il ne viendra plus...

La crédulité aux présages est si générale en Bretagne, que, si étrange, si déraisonnable qu'elle fût en apparence, la persistance des funestes pressentiments de Tina impressionna ses compagnes. Cependant, essayant de la rassurer, l'une d'elles, Janik, lui dit en s'efforçant de sourire :

– Que la gentille tourterelle blanche soit ton image, j'y consens, petite Tina ; mais voir ton fiancé Nominoë, lui si beau, si bon, si amoureux de toi... oui, le voir dans ce vilain méchant corbeau... fi ! petite Tina, fi !

– Janik a raison, – reprit l'aïeule, – ton cousin t'aime depuis ton enfance, vous êtes fiancés il y a longtemps. Hier encore il était ici... Ne t'a-t-il pas dit en nous quittant : « – À demain, ma douce Tina. Insensés sont ceux-là qui souvent cherchent le bonheur bien loin, alors qu'ils l'ont près d'eux... et pour moi ce bonheur c'est d'unir mon sort au tien. À demain, ma douce Tina. » – Et après de telles paroles, folle enfant, et pour un retard d'une heure au plus dans l'arrivée du cortège nuptial, tu vas rêver creux et nous parler de rubans noirs, et de corbeaux, oiseaux de mort !

– Dans le corbeau, je vois le mauvais sort, grand'mère,
– reprit Tina, de plus en plus accablée par ses invincibles pressentiments et les yeux toujours fixés sur la route déserte de Mezléan; – le mauvais sort qui me menace et me punira peut-être.

– Te punir ! – répéta l'aïeule, non moins surprise que les compagnes de la fiancée. – Et quel mal as-tu jamais fait à personne, innocente et chère créature ?

– J'ai eu l'orgueil de me croire aimée de Nominoë. Hélas ! je le sais, je suis sa cousine ; nous avons dormi, enfants, dans le même berceau ; mais je ne suis qu'une pauvre ignorante fille, tandis que Nominoë est savant et bien disant comme un clerc. Il a vu les pays lointains. Lui et mon oncle Salaün sont les meilleurs marins de Vannes. Ils ont un vaisseau à eux ; ils sont riches comparés à mon père. Il ne possède que sa forge et quelques louis d'or dont il s'est dépouillé pour moi... – Mais s'interrompant, Tina reprit avec un accent d'amer reproche contre elle-même : – Ah ! ce que je dis là est mal... c'est faire injure à Nominoë. Lui, me délaisser par avarice ! non, non, son cœur est trop généreux ! Mais voyant combien je l'aimais, il aura eu compassion de moi ; il aura craint de me faire de la peine en ne m'aimant pas... Il est si bon ! Oui, cette nuit, songeant qu'il allait me prendre aujourd'hui pour sa femme, il se sera aperçu qu'il m'aimait seulement par pitié d'âme... et...

– Nominoë... faire un tel affront... à toi ! à ton père ! à ta famille ! – s'écria l'aïeule en interrompant Tina. – Mais tu

perds donc la raison, chère fille ! Quoi ! te figurer de si cruelles choses parce que ton fiancé tarde un peu à venir ?

– Hé, mon Dieu ! de ce retard je devine la cause, – reprit Janik, – c’est certainement la faute du *Baz-valan*. Ce Paskou-le-Long, le plus long et le plus bavard des tailleurs, aura voulu composer un nouveau chant pour ta noce, il l’apprend par cœur... De là le retard !

Soudain Tina, qui, insensible aux consolations que son aïeule et ses compagnes tentaient de lui donner, ne cessait d’attacher son regard fixe et noyé de larmes sur la route, jusqu’alors déserte, de Mezléan... soudain Tina se redresse, se lève, pousse un léger cri, et transfigurée, rayonnante, étend les bras vers un objet lointain ; mais, bouleversée par le brusque revirement de la désespérance à la certitude du bonheur, elle pâlit, chancelle et s’appuie sur son aïeule, qu’elle embrasse avec effusion en murmurant d’une voix étouffée par la joie : – Le voilà ! le voilà !...

Les compagnes de la fiancée se pressent à la fenêtre et voient au loin les premiers rangs du cortège nuptial descendant la pente de la route, précédé du *Baz-valan*, monté sur son petit cheval blanc et tenant à la main un rameau de genêt fleuri. À ce moment, Tankerù entre dans la chambre en disant gaiement : – Alerte ! voici le cortège... Es-tu prête, fillette ? quoi ! ton ruban de fiancée n’est pas encore noué dans tes cheveux ? – Et remarquant seulement alors la pâleur de Tina, les traces récentes de ses larmes, le forgeron s’adressant à l’aïeule d’un air

inquiet, alarmé : — Ma mère ! que s'est-il passé ? ma fille pleure... en un jour comme celui-ci !

— Bon père ! — répondit Tina, dont les joues rondes et pures redevenaient de moment en moment plus roses, — j'étais coupable, j'étais folle ! Ce matin, un mauvais présage m'a attristée malgré moi. Le cortège tardait à paraître... je croyais que Nominoë me délaissait.

— Feu et flammes ! — s'écria le forgeron, dont la rude figure prit une expression terrible, — un tel outrage ! ! je... — Mais s'interrompant et s'adressant à sa fille avec un accent d'affectueux reproche, — c'est toi, chère enfant, qui, sans y songer, outrages Nominoë et son père, le frère de ta mère, en les croyant capables de manquer à leur parole !

— Ami Tankerù, on t'attend, — dit l'un des paysans en entrant. — Le *Baz-valan* vient de descendre de cheval ; il a déjà frappé deux fois à la porte de la maison. Le cousin Madok, en sa qualité de *Brotaër*, va répondre à Paskou-le-Long. Ils sont aussi malins l'un que l'autre : les réponses vaudront les demandes !

— Vite, vite, petite Tina ! — reprit l'aïeule, — que je noue ton ruban de fiancée sur ton front... Le *Brotaër* va tout à l'heure t'appeler.

— Oh, grand-mère ! le *Brotaër* ne m'appellera pas deux fois ! — reprit Tina tendant à son aïeule son front virginal, et toute joyeuse, toute vermeille de bonheur, elle leva au ciel ses doux yeux, naguère voilés de tristesse et alors brillant doucement comme le bleuet trempé de la rosée du matin.

Lorsque le cortège nuptial fut proche de la demeure de la fiancée, il s'arrêta. Les conviés descendirent de leurs rustiques chariots ou de leurs maigres chevaux de labour, et se formèrent en cercle. Paskou-le-Long mit pied à terre, confia sa monture à son apprenti qui lui servait de page, et tenant à la main son frais rameau de genêt fleuri, dandinant son long corps avec l'importance d'un personnage sur qui tous les yeux sont fixés, le *Baz-valan* s'avança seul vers la porte du logis alors fermée. Il y frappa. Elle s'ouvrit, et au seuil parut l'un des parents de Tankerù, un meunier, nommé Madok, malin et jovial garçon, chargé de répondre, en sa qualité de *Brotaër* (parrain de la fiancée), aux demandes du *Baz-valan*, messenger du fiancé. Paskou-le-Long commença donc sa cantilène sur un rythme lent, sorte de récitatif cadencé(16) :

Au nom du Seigneur Dieu, – paix et bénédiction sur cette maison ; – et joie plus que je n'en ai.

MADOK-LE-BROTAËR, avec *malice*. – Et qu'as-tu donc, ami ? – Comment ton cœur ne serait-il pas joyeux ? – toi qui tant prêtes à rire aux autres, – avec ton long cou, tes longues jambes, – tes longs bras, Paskou-le-Long, mon ami ?

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – Las ! las ! las ! Madok, mon ami ! – Bien longues sont mes jambes ; – elles n'empêchent point les gens du roi de m'attraper, – de

me prendre au collet et de me dire : « Paye, paye, paye, – et paye toujours, et paye encore ! » – Bien longs sont mes bras ! – mais ceux du bailli de notre seigneur, – et ceux du receveur de la cure – sont encore plus longs ! – Si longs ils sont, qu'ils puiseraient au fond de nos poches, – fussent-elles creuses... creuses – comme le puits de Mélusine. – Bien long est mon cou... – et monseigneur le gouverneur de Bretagne – pourrait me l'allonger encore... – mon pauvre long cou ! – Voilà pourquoi, ami, je ne suis point des plus joyeux.

MADOK-LE-BROTAËR. – Ah ! que le proverbe a raison ! – qu'il a donc raison, le proverbe, de dire : – Il faut neuf tailleurs pour faire un homme.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – Juste autant qu'il faut d'ânes – pour faire un meunier, ami Brotaër, – ou plutôt seigneur du Moulin !

MADOK-LE-BROTAËR. – Bien répondu, seigneur de la Couture ! – Et cependant, je le répète : – Quel pauvre neuvième d'homme tu es, par l'inconséquence ! – car te voici tout piteux, tout soucieux, – en parlant de monseigneur... – de monseigneur notre gouverneur. – Oui, ta longue figure se renfroge, s'allonge encore ; – et cependant, dis-moi, lorsque tu viens à parler – d'un bon gros porc bien gras, – si pansu qu'il peut à peine mouver sa panse, – si mafflu que l'on ne voit plus – ses petits yeux louches – cachés sous ses triples bajoues de graisse, – dis, n'est-il point vrai qu'alors – la longue figure devient large, – tant tu jubiles, tant tu t'éjouis d'admiration – en

parlant de ce gras et incomparable porc ? – D'où vient donc alors, ami, que tu ne jubiles point – en parlant de monseigneur ? – de monseigneur notre gouverneur ?

(Les gens de la noce accueillent par de grands éclats de rire cette allusion de Madok-le-Meunier à l'énorme obésité de M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, surnommé par la population : *le gros cochon* et exécré de toutes les classes, en raison de son inflexible dureté, de ses hauteurs et de ses exactions. Paskou-le-Long laisse se calmer l'hilarité des assistants et reprend :)

– Certes, ami Brotaër, je m'éjouis fort – à la pensée d'un gros et honnête porc, – lorsque sa profitable personne – doit tenir belle place au saloir ; – mais las ! quand je songe à un gros verrat, – méchant et improfitable verrat, – qui s'empâte, s'empiffre, s'engraisse – de ma pauvre maigre pitance, – en retour de quoi le goinfre me grogne, – me bourre de coups de groin et me mord, – est il étonnant que ma longue figure – s'allonge encore et s'attriste ? – Et cependant ce n'est point là, non, ce n'est point là – la plus grande cause de mon chagrin.

MADOK-LE-BROTAËR. – Quelles sont les causes de ton chagrin ? – parle, dis-les-moi, ami Baz-valan.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – En mon colombier j'avais un beau pigeon – au plumage changeant, couleur du temps ; – j'avais aussi une petite colombe blanche, – l'amour constant de mon beau pigeon. – Mais, las ! elle s'est envolée, ma colombe ; – elle s'est envolée

de mon colombier. – Ne l'as-tu point vue, ami, voleter de ce côté ?

MADOK-LE-BROTAËR. – Non, ami, non, je n'ai pas vu ta colombe.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – Des voisins, cependant, m'ont assuré – qu'elle s'était abattue dans ton verger. – Je t'en prie, ami, va t'informer de ma petite colombe, – sinon mon pauvre pigeon, je te le dis, – mourrait de tristesse en mon colombier.

MADOK-LE-BROTAËR. – Afin de te satisfaire, ami, – je vais à la recherche de ta colombe.

(Le Brotaër, en disant ces mots, rentre dans la maison de la fiancée, ferme la porte, et la rouvre au bout d'un instant, tenant et conduisant par la main une petite fille de cinq à six ans ; il la présente au Baz-valan et lui dit :)

– En mon verger, je suis allé ; – je n'y ni pas vu ta colombe, – mais plusieurs frais boutons d'égantier (*montrant l'enfant*) : – voici l'une de ces fraîches petites roses ; – elle réjouira les yeux de ton pigeon, – et il sera consolé de sa tristesse.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN *embrasse l'enfant et répond* : – Fraîche et charmante est la petite rose, – mais mon pigeon est trop chagrin, – trop chagrin il est de la perte de sa colombe, – pour l'oublier à la vue d'une fleurette, – tant joliette qu'elle soit. – Va donc voir, ami, si d'aventure – ma colombe ne se serait pas abritée dans ton grenier ?

MADOK-LE-BROTAËR. – Sois satisfait, mais aussi vrai – que chaque fois qu'il sort... – la bonne et vieille mère – du féroce marquis de Gwerrand – sonne en pleurant et gémissant – la cloche d'alarme du château – pour avertir ses vassaux – de se garer de son impitoyable fils... aussi opiniâtre tu es – à la poursuite de ta colombe – que les gabeleurs sont acharnés – à la poursuite du pauvre monde.

(Madok-le-Brotaër rentre de nouveau dans la maison de la fiancée, puis il ressort bientôt, amenant par la main une belle matrone de trente ans environ, et il reprend :)

– En mon grenier je suis monté ; – les dîmes, les redevances que nous arrachent – le roi, le château et la cure – ne laissent guère chez nous moisir – les gerbes après la moisson. – En mon grenier, pourtant, j'ai trouvé, – échappé par hasard à la rapacité des receveurs, – ce bel épi mûr aux grains savoureux et dorés (*montrant la matrone*) ; – ce bel épi consolera ton pigeon, – et plus il ne regrettera sa colombe.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – Tant savoureux, tant dorés qu'ils soient, – les grains de ce bel épi mûr – ne tenteraient pas mon pigeon. – Las ! en perdant sa petite colombe blanche – il a perdu le boire et le manger. – Ami, ami, je t'en conjure, – va voir en ton cellier, si d'aventure – ma colombe n'y serait pas réfugiée.

MADOK-LE BROTAËR. – Sois satisfait... mais, par le ciel ! – les gens du fisc royal – venant dans nos pauvres maisons – établir taxes et redevances, – moins bien que

toi savent fouiller – un logis de la cave au grenier ; – donc je vais voir si, d'aventure, – ta colombe est réfugiée dans mon cellier.

(Madok-le-Brotaër rentre une troisième fois dans la maison de la fiancée, d'où il ressort bientôt, tenant par la main une femme très-âgée, d'une figure vénérable, et il reprend :)

– En mon cellier je suis allé, – je n'y ai point vu ta colombe, – mais j'ai trouvé un bon vieux fruit (*montrant l'aïeule*), – depuis longtemps, bien longtemps cueilli... – Il a, malgré ses rides, conservé saveur et parfum. – Un bon fruit gagne avec le temps. – Je t'offre celui-ci pour ton pigeon.

PASKOU-LE-LONG LE BAZ-VALAN. – Certes, ami, les rides d'un bon fruit – sont loin de nuire à sa qualité ; – toujours nourrissant et salubre, – il semble plus précieux, plus doux encore, – lorsque, l'hiver venu, – ont disparu les fruits éphémères. – Mais, las ! mon pigeon n'a souci – ni de ton bon vieux fruit – ni de ton bel épi mûr, – ni de ton frais bouton d'églantier. – Va, si tu le veux, semer tes perles – devant monseigneur notre gouverneur. – Ce que mon pigeon veut, – c'est sa petite colombe blanche. – Elle est ici, je le sais. – Tu refuses de me la rendre ? – J'irai donc la chercher moi-même.

MADOK-LE BROTAËR. – Ami, je t'épargnerai cette peine. – Viens avec moi, Baz-valan, viens, – ta petite colombe n'est pas perdue, – c'est moi-même qui te l'ai

gardée ; – gardée en une cage d'ivoire – aux barreaux d'or et d'argent. – Oui, elle est ici, ta colombe ; elle est ici toute gentille, – toute belle, toute parée, toute joyeuse. – Ton beau pigeon point ne mourra.

Le *Brotaër* ouvre alors la porte de la maison au *Baz-valan*. Celui-ci fait signe à Nominoë de descendre de sa monture, le prend par la main et l'introduit dans la demeure de la fiancée, suivi de ses parents et de ses amis. Tina paraît bientôt, conduite par le *Brotäer*, accompagnée de son père et de son aïeule. Le premier regard de la jeune fille est pour Nominoë, et lui, la voyant si charmante et surtout si rayonnante de bonheur, ne regrette plus d'avoir triomphé de ses irrésolutions au sujet de ce mariage et se dit : – Mon père avait raison... mon refus l'aurait tuée ! – Aux côtés de Nominoë se tiennent Salaün et son frère, Gildas Lebrenn, vassal du comte de Plouernel, en la métairie de Karnak, dépendante du manoir de Mezléan ; les parents plus éloignés, les amis se pressent le long des murailles de la forge, laissant en son milieu un espace vide où viennent se placer les deux fiancés, conduits par le *Baz-valan* et le *Brotaër*. La physionomie de ces derniers n'est plus ironique et joviale, mais grave, recueillie ; l'expression touchante de traits de Paskou-le-Long fait en ce moment oublier sa laideur ridicule. Tankerù et Salaün remettent chacun un anneau d'argent au *Baz-valan*. Il les passe au doigt de Tina et de Nominoë. Après quoi le *Brotaër* leur dit : – Enfants, à genoux ! – (Les fiancés s'agenouillent sur le sol.) Le *Brotaër* reprend : – Échangez les anneaux que le

Baz-valan vous a donnés en signe d'alliance indissoluble. – (Les fiancés échangent leurs anneaux.) Le *Brotaër* ajoute d'une voix grave : – Nominoë Lebreñn, Tina Tankerù, jurez-vous d'être unis l'un à l'autre sur la terre comme le doigt l'est à l'anneau ?

– Oh ! je le jure ! – répond Tina avec une expression de félicité céleste, en approchant de ses lèvres l'anneau que son fiancé a porté momentanément à son doigt.

– Je le jure ! – répond aussi Nominoë. Cependant, au moment de lier sa vie à celle de sa cousine, il ne peut vaincre une dernière irrésolution, et avant de prononcer le serment irrévocable, il a garde un silence d'une durée imperceptible à tout autre qu'à Salaün Lebreñn. Celui-ci comprend qu'à cette heure solennelle son fils vient d'éprouver une hésitation suprême.

– Tina Tankerù, Nominoë Lebreñn, – reprend le *Brotaër*, – soyez à jamais unis l'un à l'autre, comme le doigt l'est à l'anneau ! Nous vivons en de malheureux temps ! opprimés, navrés, que nous sommes par les gens du roi, par nos seigneurs et par l'Église... Appuyez-vous l'un sur l'autre pour les traverser, ces tristes temps ! Puissent vos enfants connaître des jours meilleurs. Et maintenant allons au temple, le Seigneur bénira ceux que l'homme a unis.

La cérémonie achevée, Paskou-le-Long va prendre par la bride le cheval de Nominoë et l'amène devant la porte de la maison. Une sellette, disposée derrière la selle, permettait à l'époux de prendre en croupe son épouse (ils

étaient considérés comme mariés depuis l'échange des anneaux). Nominoë saute sur sa monture. Le *Brotaër*, selon son droit, enlève entre ses bras Tina, souple, légère comme un enfant, et l'assoit derrière son mari. Le cortège nuptial se met en marche, précédé des joueurs de biniou, cornemuse armoricaine ; vient ensuite Paskou-le-Long chevauchant sur son petit cheval blanc, et Madok-le-Meunier enfourchant son âne, puis Nominoë ayant derrière lui la petite Tina... heureuse... oh ! heureuse ainsi qu'on le peut croire d'enlacer de ses bras son époux tant aimé. Puis venaient Salaün Lebreñn et Tankerù, monté sur son cheval d'emprunt, Gildas Lebreñn, sa femme, ses parents, ses amis, assis dans des chariots attelés de bœufs à la pesante allure ; puis enfin, des hommes, des femmes, des enfants cheminant à pied.

*

* *

Le cortège nuptial marchait lentement ; chacun remarquait à loisir que l'on ne pouvait voir un couple mieux assorti que l'époux et l'épousée : elle, mignonne et charmante ; lui, d'une beauté mâle et robuste, rehaussée par la sévérité de notre costume breton : chapeau rond à larges ailes, longue veste et soubreveste noires, braies blanches flottantes descendant jusqu'aux genoux et serrées à la taille par une large ceinture de serge écarlate, houseaux de drap noir dessinant la jambe nerveuse de Nominoë, collée au flanc de son vigoureux cheval gris. Tina, dont le rose et frais visage était encadré de sa coiffe,

nouée du ruban de fiançailles, portait un corsage d'étoffe verte, orné de passements blancs, carrément échancré à la hauteur de sa gorgerette de lin, qui trahissait les pudiques battements de son sein virginal, car, afin de se maintenir à cheval, elle enlaçait Nominoë de l'un de ses bras. La douce enfant gardait le silence depuis son départ de la maison paternelle. Ce silence, elle le rompit, et, rougissant, dit d'une voix timide : – Nominoë... je dois te faire un aveu...

– Quel aveu, chère Tina ? – répondit affectueusement le jeune homme en tournant la tête vers son épouse, afin de l'envisager par-dessus son épaule. Mais Tina, prévenant ce mouvement, reprit :

– Non, non... je t'en prie, ne me regarde pas !! sinon, je n'oserais achever mon aveu !!

– Il en sera ainsi que tu le désires, douce enfant. – Et, souriant, il ajouta : – Quel est donc ce redoutable secret que tu crains de m'avouer en face ?

– Un triste secret... dont j'ai honte... et grande honte... Fasse Dieu que tu me pardonnes ! – La voix touchante de Tina était si émue en prononçant ces mots, que Nominoë, surpris, fit involontairement un nouveau mouvement afin de se tourner vers son épouse. Mais elle le prévint encore en disant : – Je t'en prie, ne me regarde pas...

– Soit, petite Tina, mais de grâce, achève...

– Eh bien... ce matin...

– Ce matin ?

Tina hésita de répondre, réfléchit pendant un instant et reprit :

– Je suis ta femme... tu ne dois ignorer aucune de mes pensées, bonnes ou mauvaises...

– Une mauvaise pensée venir à ton esprit, angélique créature ? Je ne le crois pas... je ne le croirai jamais !!...

– Pourtant une mauvaise pensée m'est venue... J'ai douté de toi, Nominoë.

– De moi... et pourquoi ? et quand cela ?

– Ce matin... frappée d'un sinistre présage... ne te voyant pas venir, je me disais : Nominoë ne veut plus de moi pour sa femme... – Et remarquant un tressaillement involontaire du jeune homme, Tina reprit presque alarmée : – Tu te sens blessé de mon injuste défiance ?... Je le prévoyais ! je mérite ton blâme !! Voilà pourquoi je m'accuse, j'aime mieux être blâmée par toi que de te cacher quelque chose. Puisse la sincérité de mon aveu me mériter ton pardon !... Hélas ! je le sens, je t'ai fait injure, à toi, si bon, si loyal, toi, le meilleur des frères jusqu'au jour où tu as été le plus tendre des fiancés... douter de toi ! Ah ! maintenant surtout, de ce doute j'ai honte ! j'ai remords ! aussi, je crains ton regard sévère... Hélas ! que du moins ce pénible aveu te soit garant de ma franchise à venir !! Je suis ta femme ; tu dois lire, tu liras toujours dans mon cœur comme dans le tien, Nominoë. Maintenant, dis... me pardonnes-tu ?...

Le jeune homme restait silencieux, douloureusement surpris et frappé de la justesse des pressentiments de Tina... Il éprouvait, quoiqu'il ne fût pas superstitieux, un ressentiement étrange, et se disait :

— Quelle mystérieuse fatalité plane donc sur ce mariage ?... La divination de Tina ne serait pas croyable ! si je ne connaissais la candeur de cette enfant... Ce que j'éprouve est indéfinissable !... mon union est consacrée devant les hommes ; elle le sera devant Dieu dans un instant... et pourtant... Ah ! je suis un misérable fou ! Rassurons du moins cette douce enfant !

Nominoë allait en effet répondre affectueusement à son épouse, de plus en plus affligée du silence qu'il gardait, lorsqu'un incident imprévu changea soudain le cours de ses pensées : prêtant d'abord l'oreille aux aveux de Tina, puis, absorbé par ses propres réflexions, Nominoë n'avait pas jusqu'alors remarqué l'approche d'un détachement de soldats qui, depuis quelques moments, hâtaient le pas afin de rejoindre le cortège nuptial, dont ils se rapprochaient de plus en plus.

Les paysans, à l'aspect inattendu de ces soldats, furent saisis de frayeur. C'est que, hélas ! il faut le dire, fils de Joel, les gens de guerre, surtout depuis les dernières et exécrables conquêtes de Louis XIV, l'invasion de la Hollande et des Flandres, le ravage et l'incendie du Palatinat, les gens de guerre sont autant haïs et redoutés des populations urbaines et rustiques que le seraient des troupes ennemies ; ressentiments justifiés par la brutale

insolence, par la cupidité, par les habitudes de débauche et par les pires habitudes de cruauté de cette soldatesque de qui la férocité inouïe, lors de la campagne des Flandres, fit abhorrer à l'étranger le nom français, et déchaîna l'aveugle haine du peuple de La Haye contre MM. de Witt. Oui, de nos jours, les soldats de Louis XIV nous traitent en peuple conquis. Aussi l'alarme causée au cortège nuptial de Nominoë par l'approche des gens de guerre redoubla lorsque ceux-ci, hâtant le pas, s'écrièrent : – Arrêtez ! arrêtez !...

– Feu et flammes ! Faisons face à ces habits rouges ! – dit Tankerù à Salaün, auprès de qui il chevauchait – Chacun de nous a une injure ou un dommage à venger, depuis que ces soldats tiennent garnison dans le pays !... Hardi, frère ! autant commencer aujourd'hui que demain, il suffit d'une étincelle pour allumer l'incendie, – ajouta le forgeron d'un air significatif. – Nous sommes en nombre !

– Nous sommes en nombre, mais sans armes, et nous avons avec nous des femmes et des enfants, – répondit Salaün. – Pas d'imprudence, frère... attendons l'heure propice ; elle sonnera peut-être bientôt !... Je vais savoir ce que veulent ces soldats.

– Mon père, – dit Nominoë entendant les dernières paroles de Salaün, – je vous accompagne...

– Tu oublies que tu as ta femme en croupe ? Restez tous deux près de Tankerù, – répondit Salaün ; et faisant volter son cheval, il se dirigea vers les soldats.

Le cortège s'arrêta. Les femmes, les enfants et les moins résolus des paysans s' alarmaient de plus en plus, car, ainsi que venait de le dire le forgeron, grand nombre de violences avaient été commises dans le pays depuis que deux compagnies de soldats étaient établies à Vannes, à Mezléan et dans les environs (logés chez les habitants), afin de prêter main-forte aux gens du fisc pour la levée des impôts et exercer ce qu'on appelle en ce temps-ci *la contrainte militaire*, envers ceux que la misère, bien plus encore que le mauvais vouloir met dans l'impossibilité de payer les taxes. Tina, au souvenir de la blessure reçue par son père, quelque temps auparavant, dans une rixe avec les gens de guerre, pâlit et, se serrant plus étroitement encore contre Nominoë, supplia le forgeron de ne pas s'aventurer. Paskou-le-Long et Madok-le-Meunier, en leur qualité de *Baz-valan* et de *Brotaër*, représentants officiels de la noce, s'étaient joints à Salaün Lebrenn ; tous trois s'avancèrent vers le groupe armé, afin de s'informer de l'objet de sa poursuite.

*

* *

Les soldats du roi, au nombre d'une quinzaine et commandés par un sergent, appartenant au régiment de *la Couronne*, portaient l'uniforme rouge, ainsi que les régiments de *la Reine* et du *Dauphin*. Le régiment du *Roi* portait seul l'habit bleu, les régiments des maréchaux et des grands seigneurs l'habit gris. Le sergent commandant le détachement qui poursuivait le cortège nuptial avait un

nom de guerre, ainsi qu'en ont de nos jours grand nombre de bas officiers : il s'appelait *La Montagne* ; homme robuste, de haute stature, dans la force de l'âge, il se carrait dans son justaucorps écarlate, bordé de galons mi-partie argent et bleu ; ses chausses, ses bas, les parements et les retroussis de son habit étaient de couleur bleue, ainsi que son nœud d'épaule ; son épée pendait à sa bandoulière blanche comme la cocarde de son chapeau plat à trois pointes, empanaché de plumes bleues et rouges, galonné d'argent et posé triomphalement de côté sur une coiffure à la *cadennette*, conforme au nouveau règlement militaire ; cheveux frisés sur les tempes et réunis derrière la nuque en une queue épaisse serrée d'un nœud de cuir. Le visage de ce soudard, complètement rasé, sauf la moustache, et balaféré d'une profonde cicatrice, reçue durant les dernières campagnes de Flandre, avait une remarquable expression de dureté, de hardiesse et de railleuse insolence. Il tenait à la main une longue canne à pomme d'ivoire ; ses soldats, uniformément vêtus comme lui, sinon qu'un simple galon de laine blanche bordait leur justaucorps et leur chapeau, étaient armés du *fusil*, invention nouvelle qui remplace le mousquet, ainsi que le mousquet a remplacé l'arquebuse. L'on adapte au canon de ce fusil une lame de fer triangulaire et acérée, ressemblant aux longs poignards des gens de Bayonne, et ainsi appelée *baïonnette*.

Un tambour et un homme couvert d'un sarrau, portant sur l'épaule un trousseau de corde, et à la main une grosse

clochette qu'il agitait lorsque le tambour battait, précédaient le détachement. À sa tête marchait le sergent ; derrière lui venaient deux hommes de noir vêtus : l'un bailli du seigneur de Plouernel et Mezléan, l'autre huissier du fisc. Salaün Lebreñn, le *Baz-valan* et le *Brotaër*, celui-ci monté sur son âne et ses deux compagnons sur leurs chevaux, s'arrêtèrent à quelques pas de la troupe ; tous trois, selon l'avis de Salaün, désireux d'éviter une collision dont les suites en ce moment ne pouvaient être que funestes, tous trois mirent pied à terre, et, témoignant ainsi de leur déférence envers le sergent et ses acolytes, s'avancèrent vers eux tenant leurs montures par la bride. Les soldats avaient fait halte, selon l'ordre de leur chef, et formés en demi-cercle, ils s'appuyaient sur le canon de leur fusil.

– Messieurs, – dit courtoisement Salaün, – nous sommes des gens paisibles, nous fêtons un mariage... Je suis le père du marié...

– Moi, – reprit Paskou-le-Long d'un air important, – je suis le *Baz-valan* de la noce.

– Et moi, – ajouta Madok-le-Meunier sans baisser les yeux devant le regard menaçant du sergent, – je suis le *Brotaër*... Vous avez ordonné au cortège de s'arrêter... il a obéi... que voulez-vous de nous ?

– Par la mort Dieu ! voilà des rustauds bien curieux ! – dit le sergent La Montagne au bailli et à l'huissier après avoir insolemment toisé Salaün, Paskou-le-Long et Madok-

le-Meunier. Puis, s'adressant derechef à ses deux acolytes, La Montagne ajouta en désignant du bout de sa canne ceux dont il parlait : – Ne sont-ce point là les croquants que vous cherchez ?

– Non, – répondirent le bailli et l'huissier, – nos délinquants sont parmi les autres gens de la noce...

– Soldats, armez vos fusils... et feu sur les bonnets de laine, s'ils bronchent ! – reprit le sergent. – Tambour, bats la marche et en avant !

– Et toi, sonne ta clochette... et en avant ! – dit l'huissier à son recors. – La cloche est au civil ce que le tambour est au militaire !

Les trois Bretons, chagrins et inquiets de voir ainsi repoussée leur intervention pacifique, échangèrent quelques mots à voix basse, et au moment où la troupe allait se remettre en marche, Salaün Lebreñn, s'adressant au sergent, au bailli et à l'huissier d'une voix contenue :

– Messieurs, j'ignore les motifs qui vous amènent, mais quels qu'ils soient, veuillez, je vous en conjure, surseoir seulement jusque après la cérémonie nuptiale aux mesures que vous devez sans doute prendre... De grâce, ne jetez pas le trouble, la frayeur, parmi nos parents, nos amis, nos femmes, nos enfants. Vous recherchez quelqu'un, eh bien ! je vous donne ma parole d'honnête homme que personne ne tentera de s'échapper... d'ailleurs, vous pouvez nous escorter jusqu'au bourg de Mezléan... et là... vous...

Salaün Lebreñn s'interrompt, s'apercevant que lui et

ses compagnons étaient tombés dans une sorte de guet-apens. Le sergent, quoiqu'il parût attentif aux observations qu'on lui adressait, avait dit quelques mots à voix basse à son caporal ; celui-ci, exécutant ces ordres, venait de disposer ses soldats de telle sorte que les trois Bretons, enveloppés de tous côtés, se virent dans l'impossibilité de devancer le détachement et d'aller rejoindre le cortège. Le sergent, s'adressant alors à Salaün Lebreun qui, non moins surpris que ses compagnons d'être traité en prisonnier, se consultait du regard avec eux, le sergent reprit d'un ton goguenard : – Malgré ta promesse qu'aucun de ces bonnets de laine n'essayerait de tirer au large... j'aime mieux tenir que courir dans ce pays du diable ! coupé de haies et de fossés ; donc, je te garde en otage, tes deux compagnons aussi. Vous êtes chefs de la bande ; vous serez garants des autres ! s'ils se sauvent, vous irez en prison jusqu'à ce que vous m'ayez payé chacun deux louis d'or pour moi... et six pistoles pour mes hommes.

– De sorte que vous nous arrêtez ? – dit froidement Salaün ; – de plus, vous nous mettez à la rançon... Mais de quoi nous accusez-vous ?

– Double rustre ! je t'accuse de parler quand tu dois rester coi !

– Mais...

– Tête et ventre ! pas de réplique ! marche ! ou je t'assomme ! – s'écrie brutalement le bas officier, la canne levée. Puis caressant sa moustache : – Ah ! il y a une

noce ! dépêchons-nous, la mariée vaut peut-être la peine qu'on la chiffonne ! Mais, bah ! quelque pataude ! Enfin, qui sait ! l'on verra ! Tambour, bats la marche...

Paskou-le-Long, en entendant les grossières paroles du sergent au sujet de la mariée, avait levé au ciel ses longs bras ; Madok-le-Meunier, homme résolu, serrait les poings et, jetant au soldat un coup d'œil de défi, allait éclater. Salaün, d'un geste, lui recommanda de se contenir. Madok se contint, réfléchissant d'ailleurs qu'il y aurait folie à vouloir lutter en ce moment contre les soldats, au milieu desquels les trois Bretons se résignèrent à marcher, tenant leurs montures par la bride ; et le détachement s'avança, tambour battant, sonnette sonnante, vers le cortège nuptial.

*

* *

Telle est la terreur qu'inspirent les soldats de Louis XIV aux pauvres gens de nos campagnes, qu'à l'aspect des *habits rouges* les enfants se jetèrent éplorés dans les bras de leurs mères ; les jeunes filles, redoutant la licence proverbiale des gens de guerre, se rapprochèrent, craintives, de leurs parents ; bon nombre de vassaux commencèrent de trembler, tandis que le forgeron et plusieurs hommes aussi déterminés que lui contenaient à grand-peine leur irritation, sentant qu'il leur serait funeste d'engager la lutte à cette heure. La route s'encaissait à cet endroit entre deux berges surmontées de haies. Le détachement se divisa. La moitié des soldats gagna la tête

du cortège, afin de lui barrer au besoin le passage, tandis que les autres pouvaient lui couper la retraite.

Salaün Lebrenn, Pakou-le-Long, Madok-le-Meunier, gardés en otage par le peloton d'arrière-garde, ne purent se rapprocher de leurs amis. Nominoë, ayant toujours en croupe son épousée, vit avec autant de surprise que d'angoisse son père retenu prisonnier.

– Que pas un de vous ne bouge ou ne souffle, rustauds ! sinon, par la mort Dieu ! mes hommes font feu ou vous lardent à coups de baïonnette ! – cria le sergent La Montagne en s'avancant la canne haute vers les paysans qui, effrayés, refluèrent les uns sur les autres afin de lui livrer passage. Puis s'adressant au bailli et à l'huissier :

– Faites votre office... Je m'en vais voir comment est tournée la mariée, – ajouta le soudard jetant çà et là ses regards. Ils s'arrêtèrent bientôt sur la charmante figure de l'épousée, reconnaissable à son ruban de fiançailles et d'autant plus en évidence qu'elle était assise à cheval derrière Nominoë. – Sang Dieu ! la jolie fille ! ce tendron est un trop friand morceau pour ce blanc bec de mari ! – s'écria le sergent, et il fit quelques pas afin de se rapprocher de Tina.

Un roulement de tambour, accompagné du tintement réitéré de la sonnette du recors, couvrit les dernières paroles du soudard. Et après ce *ban* ou avertissement de garder le silence, le bailli du très-haut, très-puissant, très-honoré, très-redouté seigneur *Justin-Dominique-Raoul*

Neroweg, COMTE D'ISSOIRE, en *Auvergne* ; BARON DE NOINTEL, VALDEUIL et autres lieux en *Beauvoisis* ; seigneur de PLOUERNEL et MEZLÉAN, en *Bretagne*, etc., etc., exposa : « – que le nommé Gildas Lebrenn, vassal et métayer du fief de Mezléan, ayant par mal vouloir ou autre cause, différé au-delà de l'unique et dernier délai d'acquitter les taxes, surtaxes et redevances, dont il avait plu à très-haut et très-puissant et très-redouté seigneur, etc., etc., de frapper ses vassaux de Mezléan, les meubles, récoltes, animaux domestiques et de labour, ustensiles de ménage, etc., etc., dudit Gildas Lebrenn, seraient saisis et vendus en vertu de la *contrainte militaire*. Quoi ne suffisant point à acquitter lesdites redevances dudit Gildas, il serait fait action contre une maison à lui appartenant en propre du fait de sa femme, et ladite maison, faute d'acquéreur en bloc, serait démolie, et ses portes, fenêtres, poutres, chevrons et autres produits de la démolition, vendus au plus offrant(17), à la diligence dudit bailli, lequel s'étant présenté à la métairie, dite de Karnak, afin d'exécuter la sentence ci-dessus et d'opérer la saisie, avait trouvé la maison close et l'écurie vide, laquelle devait notamment renfermer deux paires de bœufs blancs et orangés, lesquels pouvant, par malignité dudit Gildas Lebrenn, ne point être réintégrés le soir à la métairie et être subrepticement vendus durant la journée, ledit huissier venait les appréhender au corps, *hic et nunc*, sans préjudice des autres saisies qu'il se réservait d'opérer à la susdite métairie, jusques et y compris les matériaux de la démolition de la susdite maison. Le bailli, aussi chargé des

pouvoirs de très-respectable, discrète, pieuse et vénérable personne, M. le curé de la paroisse, requérait, sous bénéfice des mêmes saisies, un arriéré de dîmes dues à ladite vénérable personne par ledit Gildas Lebrenn et autres vassaux ci-dessous nommés, etc., etc. Ledit bailli venait aussi, de plus, procéder et instrumenter contre le nommé Tankerù, forgeron, accusé et convaincu de s'être livré au braconnage aux confins de la forêt de Mezléan, afin de nuire méchamment et de propos délibéré aux plaisirs du très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur, etc., etc., en tuant ses fauves, notamment un daim dix cors, pendant la nuit du 5 du présent mois, selon qu'il appert de la déposition de l'un des gardes forestiers dudit seigneur, etc., etc. Ensuite de quel crime ledit Tankerù, forgeron, devait être appréhendé au corps et conduit dans la geôle seigneuriale pour y subir préalablement la peine du fouet, sans préjudice de l'emprisonnement, etc., etc. »

Les griefs du bailli, exposés au milieu du morne silence des gens de la noce, le tambour fit entendre un roulement, la clochette du recors tinta derechef, et l'huissier du fisc, prenant la parole à son tour :

– Requit « contre le même Gildas Lebrenn et cinq autres métayers, ci-dessus nommés, etc., etc., qui, par mal vouloir ou autre mauvaise cause, n'ayant payé ni les tailles, ni les décimes, ni la capitation, etc., etc., étaient furtivement sortis de leur demeure avant que ledit huissier s'y fût présenté le matin, et avaient emmené leurs attelages de bœufs, leurs chariots et leurs chevaux, représentant la plus

notable portion de l'avoir desdits, et que, craignant qu'ils ne profitassent du jour de foire de Bezenek, ayant lieu le lendemain au point du jour, pour se défaire subrepticement de leurs bœufs et chevaux, ledit huissier venait opérer *illico* la saisie desdits animaux et charrois, sans préjudice des autres récupérations, etc., etc. »

Les paysans avaient écouté la lecture des précédents grimoires avec une consternation et une colère croissantes, mais d'ailleurs sans étonnement : de pareilles saisies s'opéraient journellement en Bretagne et dans toutes les provinces de France, surtout depuis que Louis XIV joignait la désastreuse ambition des conquêtes à ses prodigalités. Puis les seigneurs de sa cour, afin de plaire au maître, rivalisaient de magnificence ; et pour satisfaire à ce faste ruineux, il leur fallait pressurer leurs vassaux outre mesure. Enfin, le clergé des paroisses, poussé par une âpre cupidité, rançonnait à son tour ces malheureux déjà surchargés de taxes par la seigneurie et par la royauté. Ces exactions avaient été jusqu'alors subies par les populations rustiques avec une morne résignation ; la crainte de leurs seigneurs, les traditions d'obéissance servile, l'influence énervante du vasselage, le manque absolu de direction, de concert, lors des rares velléités de résistance éveillée en eux par l'atrocité de leur misère, livraient les vassaux à la discrétion de leurs oppresseurs. Cependant, ainsi que vous l'avez déjà vu tant de fois à travers les âges, fils de Joel, lors de la révolte des *Bagaudes* au troisième siècle, des *Vagres* au cinquième

siècle, des *Jacques* au quatorzième et des *Croquants* au seizième, les maux des peuples deviennent parfois intolérables, et la résignation la plus inerte se change alors en un désespoir furieux. Il en devait être de la sorte en ce siècle-ci. L'infortune des populations armoricaines était à son comble, leur patience à bout, et, ainsi que dit le proverbe vulgaire : « – une goutte d'eau suffit à faire déborder le vase. » – La saisie que venaient opérer les gens du roi et de leur seigneur, au milieu d'une cérémonie nuptiale, indigna les Bretons, quoique cette saisie eût des précédents patiemment endurés, entre autres lors du *pardon* (ou fête paroissiale) de Lesneven, où plus de trente paires de bœufs et de chevaux restèrent entre les mains des gens du fisc. Mais ce qui poussa ce jour-là l'indignation des paysans jusqu'à la rage, fut l'insolence du sergent La Montagne. Ce soudard, pendant que le bailli et l'huissier débitaient leur grimoire, s'était approché de Tina, et, le plumet sur l'oreille, tendant le jarret, se cambrant dans son justaucorps galonné, caressant sa moustache d'une main, et de l'autre la poignée de son épée, il commença de poursuivre de ses regards effrontés la jeune épouse. Celle-ci, détournant la tête, s'abrita derrière l'épaule de Nominoë, qui, outré de l'audace du soldat, pâlit de colère. Cependant il se contint, et afin de rester plus sûrement maître de soi-même, il voulut s'éloigner de quelques pas ; mais au moment où il allait reculer son cheval, le sergent le saisit rudement à la bride et le maintint immobile à sa place. Cet acte grossier allait être châtié par Nominoë, qui, hors de lui, se dressait sur ses étriers, lorsque Tina l'enlaça

de ses bras en jetant une exclamation d'épouvante, et le supplia de maîtriser sa colère. Il se rendit aux instances de son épouse, instances appuyées d'ailleurs d'un regard significatif de Tankerù, qui, les poings crispés, les traits contractés par une fureur contenue, suait sa rage à grosses gouttes. Cependant quelques paysans, témoins de l'outrageante conduite du sergent, commencèrent de murmurer ; mais lui, les toisant d'un regard de dédain et de défi, brandit sa canne en disant : – Tête et ventre ! Rustauds, on bronche... je crois ?

– Pensez à vos femmes, à vos filles, à vos enfants... patience ! patience ! – cria de loin et à haute voix aux paysans Salaün Lebreun retenu, au milieu des soldats, ainsi que Paskou-le-Long et Madok-le-Meunier. Les sages paroles de Salaün furent écoutées. Les murmures cessèrent. Le soudard, attribuant à la crainte qu'il inspirait l'humble résignation de ces bonnes gens, redoubla d'audace, et, portant une main brutale et impudique sur les genoux de Tina, assise en croupe du cheval de Nominoë, les serra en disant : – Sang Dieu ! regarde-moi donc, ma jolie fille... ne crains rien, poulette... ma moustache ne fait trembler que les hommes ! – ajouta-t-il en fixant Nominoë avec mépris. Puis, portant l'outrage à son comble, le sergent, se haussant sur le bout de ses pieds, passe son bras autour du corsage de Tina, et l'attirant violemment à lui : – Donne-moi un beau baiser ! mort Dieu ! sinon je le prends !

Nominoë était sans armes ; mais, par un mouvement

plus rapide que la pensée, il dégage son pied de l'étrier, et d'un coup de talon vigoureusement appliqué au milieu de la poitrine du sergent, il le renverse à demi sur Tankerù qui s'élançait pour défendre sa fille. Le forgeron saisit à la nuque et terrasse le soudard de qui l'épée est prestement enlevée par Paskou-le-Long. Il la remet à Salaün Lebreñn en lui disant : – Compère, vous vous servirez mieux que moi de ceci ; je n'ai point l'habitude de ces longues aiguilles.

– À moi, soldats ! – s'était écrié le sergent d'une voix retentissante au moment où Tankerù le terrassait, – à moi, soldats !

Ceux qui se trouvaient rapprochés de leur chef voulurent s'élancer à son aide. Mais soudain enveloppés, serrés de près par les plus résolus des paysans, ils ne purent se servir de leurs baïonnettes. Et le forgeron s'écria : – Désarmons les habits rouges !

Ce cri répété par les paysans est entendu des soldats placés en tête du cortège. Ils accourent à l'aide de leurs camarades en écartant à coups de crosse les femmes, les enfants qui refluaient entassés dans la cavité de cette route étroite, bordée de hautes berges, et poussaient des clameurs d'épouvante. Au plus fort de cette bagarre, un laquais à cheval, arrivant en sens contraire du cortège vers lequel il s'avançait, précédant d'une vingtaine de pas deux autres personnages aussi chevauchant, arrêta sa monture et fit claquer son fouet en s'écriant : – Place ! place à mademoiselle de Plouernel... place à la sœur de

monseigneur !...

*

* *

Mademoiselle de Plouernel, venant du manoir de Mezléan, s'approchait en effet du lieu du tumulte. Elle portait un élégant habit de cheval : longue jupe et étroit justaucorps d'étoffe gris perle, rehaussé de nœuds de ruban d'un bleu d'azur comme son nœud d'épaule et les plumes de son large feutre noir. Elle montait avec une gracieuse aisance une haquenée d'un blanc de neige, richement caparaçonnée d'une housse de velours bleu, galonnée d'argent. Un vieil écuyer à cheveux gris, vêtu, comme le laquais, à la livrée de Plouernel, verte, orange et argent, accompagnait Berthe. Ses beaux traits pâles et souffrants, révélaient les lents et profonds ravages d'une maladie de langueur dont elle relevait à peine. L'amaigrissement de ses joues faisait paraître d'une grandeur presque démesurée ses yeux noirs brillants d'un éclat fiévreux. La touchante mélancolie de sa physionomie, quelque chose de douloureusement abattu, de brisé dans son attitude, donnait un charme nouveau, irrésistible, à l'ensemble de la personne de mademoiselle de Plouernel ; son laquais, effrayé de la bagarre à travers laquelle il ne put pénétrer, tourna bride et accourut au galop avertir sa maîtresse que le passage était impossible. Celle-ci, surprise et alarmée des clameurs qu'elle entendait surgir du rassemblement, dont elle se trouvait encore éloignée d'une centaine de pas, envoya son écuyer s'enquérir de la

cause de ce tumulte. Il obéit et, arrivant près d'un groupe de femmes fuyant éplorées, il eut, par elles, connaissance des événements précédents, et revint apprendre à sa maîtresse que le bailli du comte de Plouernel voulait saisir les attelages de plusieurs vassaux qui se rendaient au temple pour célébrer un mariage. L'on allait enfin arrêter le père de la mariée, accusé de braconnage, et une rixe s'était élevée entre les paysans et des soldats du régiment de la Couronne, chargés de prêter main-forte au bailli du comte et à un huissier du fisc. Saisie de pitié, mademoiselle de Plouernel, donnant un léger coup de houssine à sa haquenée, se dirigea au galop vers le lieu du rassemblement, malgré les prières et les appréhensions de son vieil écuyer.

La plupart des paysans, préoccupés de leurs femmes et de leurs enfants, et subissant l'influence de la terreur que leur inspiraient les soldats, avaient répondu avec mollesse et hésitation à cet appel plus courageux que réfléchi de Tankerù : – Désarmons les habits rouges ! – Mesure à laquelle Salaün Lebreun s'était opposé de tous ses efforts, sentant le péril d'une lutte inégale et inopportune. Il résulta de ces irrésolutions que trois ou quatre soldats, d'abord désarmés, reprirent leurs armes et, ainsi que leurs compagnons, chargèrent et blessèrent plusieurs Bretons à coups de baïonnette, dégagèrent le sergent qui, écumant de fureur, jurait tête et sang qu'il ferait pendre jusqu'au dernier de ces rustauds, assez audacieux pour porter la main sur un bas officier du régiment de la Couronne.

Tankerù, voyant la lutte avortée, céda aux instances de ses amis et de sa fille, profita de l'inattention des soldats, grimpa l'escarpement du chemin, se glissa entre les branchages de la haie et prit la fuite à travers champs.

Le bailli et l'huissier, dès le commencement de la mêlée, s'étaient efforcés de s'y soustraire, et ils tiraient au large lorsqu'ils se rencontrèrent avec mademoiselle de Plouernel, arrivant au galop de sa haquenée qu'elle arrêta aussitôt, reconnaissant à leur habit noir et à leur court mantel le bailli et l'huissier.

– Bailli ! – s'écria Berthe avec une impérieuse vivacité, – je vous ordonne, au nom du comte de Plouernel, mon frère, de renoncer à la saisie que vous venez opérer... Je vous ordonne de laisser libre le braconnier que vous voulez arrêter !

Le bailli, instruit de la récente arrivée de mademoiselle de Plouernel au manoir de Mezléan, et la voyant accompagnée d'un écuyer aux livrées du comte, ne put douter de l'identité de la jeune fille et, s'inclinant respectueusement devant elle, il répondit :

– Les ordres de mademoiselle seront exécutés...

– Vous êtes l'huissier ? – ajouta mademoiselle de Plouernel s'adressant à l'homme du fisc. – Vous avez aussi une saisie à opérer ?

– Oui, mademoiselle...

– Vous cesserez ces poursuites...

– Mademoiselle, je n'ai d'ordre à recevoir que de mes supérieurs, et...

– Il suffit, – reprit Berthe interrompant l'huissier. – Combien vous est-il dû ?

– Cent et trois francs d'une part ; *item*, soixante et sept francs ; *item*, trois cent nonante et sept francs huit sous et six deniers ; *item*, deux cents...

– Il suffit !... Du Buisson, payez cet homme, – dit Berthe à son écuyer en lui remettant une bourse qu'elle prit dans sa poche. Et s'adressant à l'huissier : – L'argent reçu, vos poursuites cesseront.

– Naturellement, mademoiselle, et je vais prévenir le sergent chargé d'exercer la *contrainte militaire* que je n'ai plus besoin de ses services.

Le bailli, préjugant du caractère généreux de mademoiselle de Plouernel par ses premiers actes, et désireux de bien mériter de la sœur de son maître en paraissant s'intéresser aux paysans, ajouta :

– Je dois le dire à mademoiselle, en toute équité, les vassaux de monseigneur ne sont point absolument fautifs au sujet de leur rixe contre les soldats du régiment de la Couronne...

Berthe parut surprise et reprit :

– Ces soldats appartiennent au régiment de la Couronne ?

– Oui, mademoiselle, et la cause de la rixe est une

jovialité du sergent, qui a voulu embrasser de force la mariée.

– Ah! ces gens de guerre... ils se croient toujours en pays conquis, – dit amèrement mademoiselle de Plouernel. Et s'adressant au bailli: – Allez quérir ce sergent... je veux lui parler à l'instant!

Le bailli s'éloigna afin d'exécuter ces ordres. Un groupe de femmes et d'enfants, témoins de la scène précédente, aussi émus que surpris de la générosité de mademoiselle de Plouernel, car, hélas! d'habitude la seigneurie se montre méprisante et dure envers les pauvres gens, comblèrent la jeune fille de bénédictions, entourèrent son cheval et, dans la naïve effusion de leur reconnaissance, lui demandèrent la faveur de baiser ses mains. Berthe, touchée jusqu'aux larmes, leur répondit en désignant du geste la petite fille qui, lors de la cérémonie des épousailles où figuraient le *Baz-valan* et le *Brotaër*, avait joué le rôle du *bouton d'églantier*.

– Donnez-moi cette jolie petite fille... – Et Berthe, se penchant sur sa selle et tendant les bras, ajouta: – En embrassant cette enfant, c'est vous toutes que j'embrasserai, mes chères femmes...

La mère, toute glorieuse, éleva dans ses bras la petite fille. Berthe la prit, l'assit sur ses arçons, et baisa tendrement les joues roses de l'enfant. Celle-ci, charmée de ses caresses, jeta ses bras au cou de mademoiselle de Plouernel, qui répondit à cette gentille familiarité en

embrassant de nouveau l'enfant à plusieurs reprises. Puis se tournant vers son écuyer qui venait de solder l'huissier :
– Reste-t-il de l'argent dans ma bourse ?

– Oui, mademoiselle... il y reste sept louis et quelque monnaie.

Berthe prit la bourse et la mettant entre les mains de la petite fille :

– Tiens, chère enfant, cette offrande allégera la misère de tes parents...

Et donnant un dernier baiser à la fillette, mademoiselle de Plouernel la rendit à sa mère, qui, fondant en larmes, s'agenouilla, joignit les mains et s'écria : – Ah, notre demoiselle ! soyez bénie... vous êtes bonne au pauvre monde ! soyez bénie ! Nous vous aimerons toujours !

– Oui, oui, soyez bénie, notre demoiselle ! – Nous vous aimerons toujours ! – Soyez bénie ! – répétèrent grand nombre de voix attendries, car, peu à peu et de proche en proche, le récit des générosités de mademoiselle de Plouernel et des ordres compatissants donnés par elle au bailli s'était répandu parmi les paysans. Plusieurs d'entre eux, ayant rejoint leurs femmes et leurs enfants, faisaient cercle autour de la jeune fille, au moment où le bailli revenait, suivi du sergent La Montagne, pâle de fureur. Sa brutale insolence ne semblait pas devoir plier devant la qualité de mademoiselle de Plouernel, car à peine fut-il arrivé près d'elle qu'il s'écria : – Par la mort de Dieu ! mademoiselle, je ne suis, moi, ni bailli ni huissier ; je suis

sergent au régiment de la Couronne ; je ne reçois d'ordre que de mon colonel ! Plusieurs de ces rustres ont osé porter la main sur moi et me désarmer ! Sang Dieu ! me désarmer ! ils sont entre les mains de mes soldats qui vont les conduire à Vannes ; et si vous êtes curieuse, mademoiselle, je vous procurerai le passe-temps de voir pendre ces brigands !

Parmi les *brigands* destinés à la potence par le sergent, et que ses soldats retenaient prisonniers à quelque distance et hors de la vue de mademoiselle de Plouernel, se trouvaient Nominoë, Salaün et Madok-le-Meunier. La jeune fille, révoltée de la réponse du soudard, se redressa fière, irritée, menaçante et le regard étincelant d'une telle indignation que, malgré son assurance, le sergent baissa les yeux :

– Écoutez-moi bien, – dit mademoiselle de Plouernel d'une voix brève et hautaine, – votre colonel, M. le marquis de Châteaueux, réside en ce moment au château de Plouernel, chez mon frère. Je connais votre colonel. Il est homme d'honneur et ne souffrira pas que ses soldats insultent impunément les femmes ! ainsi que vous avez eu l'audace de le faire tout à l'heure.

– Mademoiselle, – balbutia le sergent, apprenant que son colonel était l'hôte du frère de mademoiselle de Plouernel, – je voulais seulement plaisanter avec cette paysanne...

– Vous mentez ! – reprit durement mademoiselle de

Plouernel, – vous avez lâchement abusé de l'effroi que vos soldats inspirent à ces bonnes gens pour outrager la mariée de cette noce... Retenez bien ceci... j'enverrai aujourd'hui au château de Plouernel l'un de mes gens, chargé d'une lettre pour votre colonel ; je l'instruirai de votre indigne conduite en le priant de la châtier comme elle mérite de l'être... Il ne me refusera pas cette satisfaction !

– Ah ! mademoiselle ne voudrait pas faire ainsi arriver malheur à un vieux soldat ! – reprit humblement le sergent effrayé de la menace. – Ces rustauds ont voulu me désarmer...

– Ils avaient le droit de venger leur outrage ! Rendez-les à la liberté... réparez votre faute ; à ce prix je consens à ne pas demander votre punition à M. de Châteaueux.

– Mettre ces gens en liberté ! – s'écria le sergent, – mais, mademoiselle...

– Je ne discute pas avec vous, – répondit Berthe avec une dignité sévère ; – je vous ai fait connaître mes intentions... Réfléchissez... sinon vous serez châtié... je vous en donne ma parole...

Le soudard mordit sa moustache avec une rage contenue. Il en coûtait à son brutal orgueil et à sa convoitise de relâcher les prisonniers qui l'avaient désarmé et qu'il comptait rançonner, puis faire pendre. Il savait d'ailleurs, par mille précédents, n'avoir guère à craindre la sévérité de son colonel, parfaitement indifférent, ainsi que tant d'autres seigneurs, chefs de régiments, aux violences de

leurs soldats envers les citadins et les paysans ; mais le soudard savait aussi M. de Châteaueux fort galant. Or, il était impossible qu'il refusât le châtiement d'un obscur bas officier à une personne aussi belle et d'une aussi grande naissance que mademoiselle de Plouernel. À la suite de ces réflexions, le sergent ôte son chapeau, et, s'inclinant respectueusement devant Berthe : – J'obéirai aux ordres de mademoiselle... Ces paysans vont être remis en liberté. Mademoiselle ne nuira pas, je l'espère, dans l'esprit de mon colonel, à...

– Non... mais je vous le déclare, si, durant les quelques jours que je dois passer à Mezléan, j'apprenais quelque nouvelle insolence de votre part, je serais sans pitié pour vous...

Le sergent s'inclina de nouveau respectueusement devant mademoiselle de Plouernel et se dit tout bas : – Brigands de Bretons ! vous allez triompher de mon humiliation... Mais patience ! je me vengerai ! cette noble demoiselle ne sera pas toujours ici...

Et La Montagne alla rejoindre son détachement qui, parmi ses prisonniers, dont plusieurs étaient gravement blessés, retenait Madok-le-Meurier, Salaün Lebreun et son fils. Ce dernier, lors de la rixe soulevée par la brutalité du sergent, s'était élancé à bas de son cheval et, confiant Tina aux soins de son aïeule, avait désarmé l'un des soldats. Puis, cédant aux avis de son père et voyant la lutte impuissante, il se laissa, sans résistance, lier les mains par ordre du soudard. Au bout de quelques instants, le nom de

mademoiselle de Plouernel, les bénédictions dont la comblaient les paysans, arrivèrent aux oreilles de Nominoë. Il pâlit, tressaillit, se dressa sur la pointe des pieds, aperçut au loin Berthe à cheval et qui, en ce moment, tenait entre ses bras la petite fille qu'elle embrassait tendrement... Nominoë contempla ce touchant tableau avec une émotion profonde... ses yeux se noyèrent de larmes... et bientôt baissant la tête, devenant de plus en plus pâle, il resta longtemps immobile ; et, écrasé sous le poids de ses pensées, il fut tiré de cette rêverie douloureuse par la voix d'un soldat qui lui dit :

– Je vais te délier les mains... tu es libre...

– Béni soit Dieu ! tu nous es rendu ! – murmura Tina se soutenant à peine et s'approchant de son époux, appuyée sur le bras de son aïeule. – Ah ! je renaiss, maintenant... tout à l'heure, j'ai cru mourir...

– Mon fils ! monte à cheval, prends ta femme en croupe et partons !... Nous échappons à un double danger ! – ajoute Salaün, que l'on venait aussi de rendre libre et qui tenait par la bride sa monture et celle de Nominoë. Mais celui-ci, dont les traits livides, contractés, ont pris soudain une expression de désespoir effrayant, attache un moment sur son père, sur Tina, un regard égaré, puis s'écrie d'une voix déchirante : – Adieu ! vous ne me reverrez jamais !... Maudissez-moi ! je suis un misérable fou !

Et, s'élançant d'un bond sur son cheval dont il laboure les flancs à coups d'éperons, Nominoë tourne bride,

descend au galop la pente de la route, franchit une haie, gagne la lisière de la forêt de Mezléan avec une rapidité vertigineuse et disparaît dans la profondeur des bois.

*

* *

Le château de Plouernel, situé non loin de Nantes et de Rennes, est l'une des plus magnifiques résidences de France. Il date de la Renaissance et offre un modèle achevé de cette merveilleuse architecture dont la fantaisie est infinie et charmante. Ici, des coupoles élégantes comme le minaret oriental contrastent avec l'angle aigu des grands toits ; là, des galeries découpées à jour, sorte de pont aérien jeté dans l'espace, relie un corps de logis à l'autre ; ailleurs, ce sont des terrasses à balustres d'une légèreté incroyable et qui semblent brodés dans la pierre. C'est une richesse, une diversité, une efflorescence d'ornementation sculpturale à éblouir, depuis les corps extérieurs de la cheminée, dont chacun est un chef-d'œuvre d'exécution, jusqu'aux gargouilles chimériques ou aux encadrements des portes et fenêtres, ornés de chiffres, de fleurs, d'oiseaux, de têtes d'animaux réels ou fabuleux, et cependant prodige de l'art : l'inépuisable variété des détails, l'irrégularité fantastique des différentes parties de l'édifice, se fondent en un ensemble rempli de noblesse et de grâce. Enfin, à une demi-lieue environ de cet éblouissant palais de fées, dont la blanche façade fourmille de sculptures dorées par les rayons du soleil, s'harmonise d'une façon si riante avec l'azur du ciel et la

verdure des bois, l'on aperçoit au faite d'une montagne aride, rocheuse, taillée presque à pic, l'on aperçoit les sombres ruines de l'ancien manoir féodal de Plouernel à demi cachées par des lierres immenses. Seul, l'indestructible donjon a défié les âges ; sa masse carrée, noircie par le temps, s'élève à plus de cent vingt pieds de hauteur, encore couronnée de ses créneaux, de ses machicoulis, et flanquée à chacun de ses angles d'une tourelle d'où les hommes d'armes, de guet, épiaient au loin les parcours de la route unique et de la rivière, contournant l'une à gauche, l'autre à droite, le pied du roc au sommet duquel était perché comme un nid de vautour le repaire seigneurial.

Une avenue d'ormes séculaires, plantée sur quatre rangs et d'une longueur d'une demi-lieue, s'étendait devant la façade du château de Plouernel, élevée sur une vaste cour d'honneur demi-circulaire, entourée d'une colonnade surmontée de terrasses ; cet élégant hémicycle architectural masquait les écuries, les chenils, la fauconnerie et autres dépendances du château ; un double perron tournant à balustres de marbre conduit à la porte principale du château, surmontée d'une imposte où se voit, enchâssé au milieu d'attributs de chasse et de guerre artistement sculptés, le blason des seigneurs de Plouernel, *trois serres d'aigle de sable en champ de gueule*, et, au milieu de gracieux entrelacs, le chiffre de *Guy de Plouernel*, édificateur de ce palais, en l'année 1529, selon la date lapidaire incrustée au-dessous des armoiries.

L'activité d'un grand nombre de valets, de palefreniers, de cuisiniers, de gens de vénerie, traversant la cour d'honneur afin de se rendre de l'un à l'autre des bâtiments des communs, annonce que le seigneur du lieu habite le château. Plusieurs soldats vêtus de l'uniforme rouge, et deux factionnaires de garde au pied du perron tournant, indiquent aussi que le marquis de Châteaueux, colonel du régiment de la Couronne, réside chez le comte de Plouernel, celui-ci ayant généreusement offert à son ami le colonel de caserner dans les immenses dépendances du château deux compagnies de soldats. Enfin, au loin, des écuyers font manœuvrer des chevaux de prix sur le fin gazon d'une pelouse, au-delà de laquelle s'étendent à perte de vue les masses verdoyantes du parc immense, dominé à l'orient par la montagne rocheuse au faite de laquelle se découpent sur l'azur du ciel les ruines imposantes et le noir donjon de l'ancien manoir de Plouernel. L'intérieur du château moderne répondant à la somptuosité de son extérieur, une nombreuse livrée remplissait le vestibule dallé de marbre, à gauche duquel se prolongeait une longue galerie ; elle renfermait les portraits des seigneurs Neroweg de Plouernel. La plus ancienne de ces peintures, appartenant au dixième siècle et empreinte de toute la roideur byzantine, représentait une Neroweg, Méroflède, abbesse de Meriadek en Plouernel, au temps de Karl-Martel ; mais l'antiquité de cette famille remontant à la conquête des Gaules par les Franks, le père du comte actuel avait, par orgueil de race, suppléé au manque de portraits antérieurs au dixième siècle, en

consultant sa généalogie et faisant retracer l'image de ceux de ses ancêtres qui vivaient durant les cinq premiers siècles de la monarchie franque, imposée à la Gaule par la conquête. Ces portraits, sinon ressemblants, portent du moins le costume de leur époque. Le premier des Neroweg, leude de Clovis et comte au pays d'Auvergne par le droit de son épée, était représenté dans toute la barbarie du sauvage accoutrement du guerrier frank : cheveux teints d'une couleur cuivrée, reliés au sommet de la tête par un nœud de cuir et retombant sur les épaules comme une queue de cheval, longues moustaches rousses, menton rasé, physionomie farouche ; le buste était à demi couvert d'une sorte de dalmatique de peaux de bêtes, et le guerrier appuyait sa main sur sa framée. Parmi cette longue succession de portraits, l'on remarquait un cadre vide, recouvert d'un crêpe noir. L'image absente était celle du colonel de Plouernel, grand homme de bien et l'un des plus vaillants capitaines des armées protestantes au seizième siècle. Mais l'arrière-petit-fils du colonel l'avait retranché de sa famille, flétrissant en lui le huguenot rebelle à son roi et à l'Église de Rome. La galerie de portraits conduisait à un salon, au-delà duquel se trouvait l'appartement de madame du Tremblay, tante de M. de Plouernel.

La marquise était toujours autant femme de cour et hautaine que lors de son voyage à La Haye ; elle s'entretenait alors confidemment avec l'abbé Boujaron. Il semblait pensif et gardait le silence.

– Enfin, l'abbé, – lui dit la marquise, – ce résumé de la situation, quel est-il ?

– Le voici, – répondit l'abbé après s'être recueilli un moment : – J'ai voulu me remémorer l'enchaînement des faits qui remontent notre maudit voyage de Hollande, où nous avons failli être mis en pièces, mais où du moins nous avons eu la satisfaction d'apprendre le massacre de ces deux républicains hérétiques, les frères de Witt. Enfin, nous avons pu échapper à la fureur populaire déchaînée contre le *parti français*, quitter La Haye, gagner le port de Delft, grâce à ce Serdan (véritable scélérat nonobstant...), et monter à bord d'un bâtiment neutre en partance pour le Havre, où nous sommes débarqués sans encombre.

– Et du Havre, nous sommes partis pour Versailles... puisqu'il nous fallait renoncer au voyage d'Angleterre, ma nièce se rebellant outrageusement contre ce voyage, et sa santé étant d'ailleurs si profondément altérée par suite des terribles événements de La Haye qu'elle nous a donné de vives inquiétudes durant le trajet du Havre à Versailles.

– Sans doute, mais lorsqu'en arrivant vous avez mandé M. Fagon, premier médecin de Sa Majesté, que vous a-t-il dit, M. Fagon, touchant la maladie de Berthe ?

– Malgré sa science, il ne comprenait rien à cette maladie dont il ne pouvait pénétrer les causes. Aussi, malgré ses soins assidus, malgré les ressources de son art, ma nièce a été, durant longtemps, entre la vie et la mort, minée par une fièvre lente, ayant à peine sa

connaissance et dépérissant à ce point qu'elle n'était plus que l'ombre d'elle-même... Enfin, nous la croyions au moment de trépasser lorsqu'une crise inattendue, mais salutaire et non moins inexplicable que sa maladie, selon M. Fagon, a rendu Berthe à la santé... Cette lente convalescence a duré plus de six mois... et au printemps de cette année-ci, M. Fagon nous a conseillé d'envoyer Berthe en Bretagne, nous assurant que l'air natal achèverait sa guérison... je ne voulais point, à cette époque, non plus que mon neveu, quitter la cour ; vous savez pourquoi... Nous avons donc envoyé Berthe à Plouernel, accompagnée d'un écuyer de son frère, de deux de mes femmes et de cette vieille Marion, autrefois nourrice de ma nièce (laquelle Marion, par parenthèse, m'inspire une singulière aversion). Enfin, lors de notre arrivée ici, nous avons trouvé Berthe en assez bonne santé...

— Il est vrai... nous sommes rassurés sur l'état physique de votre nièce, ma chère marquise... mais... et c'est là le point important... que pensez-vous de son état moral ?

— Le tour de son esprit et son caractère avaient toujours été plus que bizarres, grâce à la détestable éducation qu'elle a reçue de sa mère que j'ai toujours crue foncièrement huguenote, malgré son apparente abjuration ! Mais, je l'avoue, depuis sa maladie, qui a sans doute quelque peu détraqué sa cervelle, les étrangetés de ma nièce vont toujours empirant, et, sans les très-graves motifs que vous connaissez, nous nous serions déjà, mon neveu

et moi, résolu, sauf le bon plaisir du roi, notre maître, de faire enfermer cette quasi-folle, qui, plus que jamais, soutient et maintient que l'on ne meurt point et que l'on va, s'il vous plaît, revivre en chair et en os dans les étoiles !

– Ceci, chère marquise, est de l'hérésie, et pis encore, du paganisme au premier chef... Rien de plus désordonné d'ailleurs que la conduite de Berthe. Elle accueille le premier croquant venu au château, sous prétexte d'aumônes, et dans le bourg on ne l'appelle que *la bonne demoiselle*, manière d'outrage indirect à l'endroit de son frère. Souvent elle monte à cheval le matin et ne revient que le soir, toujours, il est vrai, accompagnée d'un laquais et du vieux du Buisson, l'un des écuyers du comte ; mais elle sort seule et à pied pour se livrer à d'interminables promenades. Elles ont lieu, ce dit-elle, dans le parc. Belle raison ! est-ce que le parc n'a pas des portes ouvertes sur la campagne ? Enfin, il y a peu de jours, Berthe a eu l'incroyable fantaisie d'aller au manoir de Mezléan, inhabité depuis longtemps, et d'y séjourner quarante-huit heures. De retour de cette excursion depuis avant-hier, elle n'a pas quitté son lit ou sa chambre, se disant gravement indisposée, refusant de vous recevoir, non plus que son frère. Tout ceci, marquise, est plus qu'étrange et touche à l'insanité d'esprit... Aussi, votre tolérance et celle du comte...

– Notre tolérance ! hé, l'abbé... vous savez bien pourquoi il nous faut, quoique nous enrignons, nous montrer tolérants ?

– Certes, parce que vous espérez toujours que Berthe consentira d'épouser le marquis de Châteauneuf, et que, Raoul s'unissant à mademoiselle de Châteauneuf, ce double mariage, si ardemment désiré par le duc de Châteauneuf pour son fils et pour sa fille, comblera les vœux de Raoul !

– Il attache à bon droit une extrême importance à ce mariage... le duc de Châteauneuf jouit auprès du roi d'un immense crédit. Mademoiselle de Châteauneuf, par suite de l'héritage que lui a laissé cette vieille fée de vicomtesse de Morincourt, est l'un des plus riches partis de France ; or, si considérables que soient les biens de Raoul, il est prodigue et magnifique en toutes choses. Les baillis de ses domaines d'Auvergne, de Beauvoisis et de Bretagne, *font suer*... ainsi qu'ils disent plaisamment, font suer à ses vassaux tout ce qu'ils peuvent humainement rendre ; deux cent cinquante à trois cent mille livres bon an, mal an, plus du tiers en sus de ce que rapportaient ces mêmes domaines au temps de son père... et cependant mon neveu en est parfois réduit aux emprunts ; d'où il suit que si le roi, selon que nous l'a promis formellement le duc de Châteauneuf, accorde à mon neveu, aussitôt après son mariage, l'ambassade d'Espagne, il ne faudra rien moins que l'héritage de la bonne femme Morincourt pour permettre au comte de représenter dignement, magnifiquement, en un mot royalement, son royal maître, à la cour de Madrid.

– Sans doute, rien de plus désirable, de plus opportun

que ce mariage, ma chère marquise... Mais vous savez à quelle condition expresse il doit s'accomplir... et à dessein j'insiste fort là-dessus...

– Oui, le duc de Châteauneuf... mais seulement *duc à brevet*, et, entre nous, de mince étoffe, quant à l'origine, puisque son bisaïeul, tout au plus gentilhomme, fut tiré de son profond néant par la faveur de Louis XIII, de qui ce Châteauneuf-là était domestique, en qualité d'officier de fauconnerie... or, le duc de Châteauneuf, malgré son tout-puissant crédit auprès de Sa Majesté et son brevet de duc, sent que le bât le blesse au vif à l'endroit du manque absolu de naissance. Aussi, désire-t-il si ardemment retremper sa descendance dans l'antique illustration de notre maison, qu'il met une condition expresse au mariage de Raoul avec mademoiselle de Châteauneuf, à savoir : que Berthe épousera le marquis, lequel est fort épris d'elle, malgré ses bizarreries. Voilà comment et pourquoi Raoul et moi sommes, à bien dire, dans la dépendance de ma nièce ; nous tolérons ses folies, dont nous sommes foncièrement révoltés, parce que nous craignons que par l'un de ces étranges coups de tête à elle particuliers, ma nièce, rompant tout projet de mariage, ne ruine à jamais nos plus chères espérances, de même qu'une fois déjà elle les a vilainement, méchamment ruinées, lors de son refus de se rendre à Londres, alors qu'elle pouvait tant pour la satisfaction personnelle de son frère et pour le service de notre grand roi.

– Eh bien, marquise ! savez-vous ce qui ressort pour

moi de cet entretien-ci, ou, selon mon désir, nous venons de résumer la situation ?

– Je vous écoute, l'abbé.

– Il en sera du mariage de Berthe avec M. de Châteaueux comme il en a été du voyage d'Angleterre !

– Vous n'y songez pas ! ma nièce accueille à merveille les soins du marquis.

– Afin de gagner du temps ; car, je vous le demande, a-t-elle positivement déclaré au marquis qu'elle consentait à ce mariage ?

– Elle ne s'est point, il est vrai, engagée positivement... mais elle a donné à M. de Châteaueux des espérances presque certaines, l'assurant qu'elle sentait les convenances et opportunités de ce double mariage, dont elle devait, en ce qui la regardait, se tenir pour fort honorée ; seulement elle désirait, disait-elle, réfléchir mûrement avant de prendre une résolution définitive, au moins quant à l'époque de cette union.

– Hé ! sans doute, marquise, toujours elle louvoie, toujours elle atermoie, à seule fin de gagner du temps !

– Gagner du temps... gagner du temps !... mais dans quel but ? peut-elle espérer de rencontrer un meilleur parti que le marquis ? n'est-il pas, sauf son peu de naissance, un gentilhomme accompli, fort riche ? Parfaitement en cour, et grâce à la prodigieuse faveur dont jouit monsieur son

père auprès du roi, le marquis, colonel à vingt-cinq ans, peut un jour viser au bâton, l'abbé... Pensez donc à cela... obtenir le bâton !

– Votre nièce a beau souci vraiment ! beau souci elle a du bâton de maréchal et des richesses du marquis ! ne la connaissez-vous point ?... Et à propos de richesse, un souvenir me vient à l'esprit et corrobore mes certitudes.

– Quel souvenir ?

– Berthe, selon la coutume de Bretagne, qui assure aux filles une notable part de l'héritage paternel et maternel, n'a-t-elle pas voulu, non-seulement connaître le chiffre de sa légitime, mais avoir en sa possession, dès à présent, les pierreries de sa mère, évaluées à plus de quarante mille écus ? ne s'est-elle pas en outre fait remettre, par l'intendant du comte, mille louis en avance d'hoirie qu'elle détient dans sa cassette avec les pierreries ?

– Purs caprices ! auxquels nous avons dû accéder par crainte d'un refus de cette écervelée au sujet du mariage !

– Eh bien ! marquise, ce que vous regardez comme le caprice d'une écervelée... en d'autres termes, cette ferme volonté d'avoir en sa possession une somme d'argent considérable est à mes yeux de la part de votre nièce un acte très-réfléchi, et ses conséquences peuvent être désastreuses, si, comme je le crains, la pensée qui, cette nuit, m'est venue comme un trait de lumière, en songeant à tout ceci, m'a mis sur la voie de la vérité.

– Quelle pensée ?

- Selon moi, Berthe est amoureuse.
- Berthe !
- Oui...
- Berthe amoureuse !...
- Oui, oui...
- Vous perdez la raison, l'abbé !
- Non point... je suis certain de ce que je dis.
- Berthe amoureuse... et de qui ?
- De qui ?... Ah ! marquise, là, pour moi, est le mystère !...

La conversation de madame du Tremblay et de l'abbé fut interrompue par l'entrée du comte Raoul de Plouernel.

*

* *

Raoul Neroweg, comte de Plouernel, alors âgé d'environ trente ans, ne ressemblait aucunement à sa sœur, et, par l'effet de l'une des lois les plus mystérieuses de la nature, le type germanique de la race franque, dont descendait le comte, se reproduisait en lui, ainsi que déjà plusieurs fois, à travers les âges, il s'était reproduit dans toute sa pureté chez plusieurs de ses ancêtres. Ce fils des Neroweg avait donc les cheveux et la barbe d'un blond ardent, le teint blanc, les yeux vert-de-mer, le nez aquilin, recourbé en bec d'aigle ; le caractère rude, hautain de ses traits, était tempéré par les belles grâces du courtisan

raffiné, habitué de composer artistement sa physionomie, selon qu'il lui convient de paraître ; il offrait le modèle de tant de grands seigneurs de nos jours ; avide et prodigue, glorieux et magnifique, sans pudeur et sans entrailles, dévoré d'ambition et plus encore du désir effréné d'afficher aux yeux de tous la faveur du maître, et capable pour arriver à ce but des plus audacieuses idolâtries ou des plus lâches, des plus noires scélératesses. Ainsi, le comte n'avait vu qu'un expédient naturel et profitable à sa fortune dans le projet de prostituer sa sœur au roi d'Angleterre. Cependant, le comte de Plouernel portait plus haut, plus insolemment que pas un, l'orgueil de son nom ; mais telle est l'exécrable aberration d'esprit de la gent courtisane qu'à leurs yeux l'amour adultère des rois en général et de leur *grand roi* en particulier, loin de souiller leur sœur, leur femme ou leur fille, l'honore, la grandit, la couronne, la sacre ; dès lors, la prostitution devient auguste, l'infamie, sainte ! en vertu du caractère divin, afférent, inhérent à tous les actes de la royauté !...

M. de Plouernel fut donc sincèrement surpris et fort révolté du mauvais vouloir de Berthe, assez peu soucieuse de la fortune de son frère et du service du roi pour refuser de s'abandonner à S. M. Charles II. Cette jeune fille, déjà si étrange par sa libre manière d'envisager les choses de son temps, ne fut plus au regard du comte qu'une manière de folle, bonne à enfermer pour le repos et l'honneur de sa maison, ce à quoi il se fût résolu sans la pitié involontaire qu'il ressentit en voyant Berthe presque mourante d'une

maladie de langueur ; mais lorsque, désireux d'assurer à jamais le lustre de sa descendance en retremplant sa noblesse de fraîche date dans l'alliance de ses enfants avec l'héritier et l'héritière de l'une des plus anciennes maisons de France, le duc de Châteauneuf eut fait, au sujet de cette double union, des ouvertures à M. de Plouernel, celui-ci n'hésita pas davantage à marier, bon gré, mal gré, sa sœur au marquis de Châteauneuf, qu'il n'avait hésité dans son dessein de la donner pour maîtresse à Charles II. Le hasard voulut que le marquis fût un beau jeune gentilhomme assez débauché, grand ivrogne et forcené joueur, au demeurant ni meilleur ni pire que tant d'autres de sa caste ; mais eût-il été vieux, laid, podagre, pourri de corps et d'âme, que le comte eût poussé outre sans reculer devant aucun moyen pour contraindre sa sœur à ce mariage, puisque si elle refusait d'épouser le marquis, il ne pourrait, lui, Raoul de Plouernel, prétendre à la main de mademoiselle de Châteauneuf ; ainsi seraient ruinées les espérances qu'il fondait sur les grands biens de cette héritière et sur le crédit du duc, assez puissant pour assurer l'ambassade d'Espagne à son futur gendre, qui, de la sorte, triompherait de ses rivaux, cette ambassade étant convoitée par plusieurs seigneurs de la plus grande naissance, et jusqu'alors des plus favorisés. Or, la haine de ses rivaux, la cruelle volupté de les primer, de les poigner, de les mortifier à vif et à sang, est l'un des irrésistibles mobiles des ambitieuses convoitises du vrai courtisan ; pourquoi témoigne-t-il d'une âpreté féroce, d'une jalousie implacable à l'endroit de la

plus légère faveur du maître, ne fût-ce qu'un mot, un sourire, un regard ? Ah ! c'est que le courtisan sait bien... et il s'en éjouit, il en pâme... que cette faveur à lui accordée va du même coup poignarder ses rivaux qui l'envient et l'abhorrent !

Honte et douleur ! Il faut le dire à l'éternel opprobre de ce siècle-ci, fils de Joel ! Jamais ces turpitudes, ces haines, ces basses rivalités, fruits du hideux accouplement du despotisme et de la courtisanerie, n'ont été plus nombreux, plus horribles que sous le règne de Louis XIV ! Et cela est inévitable ! cela est fatal ! Hélas ! comment ce Jupiter en perruque, ce soleil d'opéra, ne serait-il pas véritablement convaincu d'être l'astre et le Dieu du monde ? comment ne professerait-il point une dévotion sincère à sa propre divinité ? comment ne puiserait-il pas dans cette fervente idolâtrie de soi-même un superbe, un incommensurable mépris de l'humaine espèce, lorsqu'il voit le moindre froncement de sa perruque olympienne, un pli dédaigneux de sa lèvre royale, un mot insultant sorti de sa bouche sacrée, plonger des hommes... et des plus grands, et des plus puissants, et des plus illustres... dans des désespoirs incurables et les frapper à mort... Dieu juste ! lorsque l'homme se traîne, rampe, s'aplatit, s'écrase dans la fange d'une pareille abjection, il provoque, il justifie, il légitime... que dire ? il fait aimer l'exorbitante insolence du tyran ! Va, *Louis-le-Grand* ! tu ne saurais laisser une trop profonde empreinte de ton talon sur ces fronts serviles !

Le comte de Plouernel, lorsqu'il entra dans le salon de madame du Tremblay, était fort irrité ; il venait d'apprendre, par une lettre de son bailli de Mezléan, la généreuse intervention de Berthe de Plouernel en faveur des vassaux menacés de saisie, parce qu'ils n'avaient pu acquitter les nouvelles taxes à eux imposées par le bon plaisir de leur seigneur. Et cependant il lui fallait pourvoir aux énormes dépenses nécessitées par le faste éblouissant qu'il déployait à Versailles, en équipages, en pierreries, en grande chère, en fêtes splendides, sans compter un jeu effréné : faste ruineux auquel se livrait M. de Plouernel, moins encore afin de satisfaire à son goût naturel pour la magnificence qu'afin de flatter son maître Louis XIV, qui, par son orgueil de réunir autour de soi la cour la plus brillante de l'Europe, poussait ses courtisans à imiter ses prodigalités royales. Or, la fortune du courtisan se composant presque uniquement de ses domaines seigneuriaux, il ne pouvait augmenter ses revenus qu'en accablant ses vassaux de taxes exorbitantes, perçues avec la dernière rigueur. De là, les misères affreuses, puis les redoutables colères de ces malheureux et, enfin, les rébellions furieuses qui devaient bientôt ensanglanter la Bretagne et frapper une noblesse impitoyable ! Le comte de Plouernel, ainsi que presque tous ceux de sa caste, ne ressentait, ne pouvait ressentir aucune pitié pour ses vassaux, traditionnellement taillables et corvéables à merci

et miséricordé ; race conquise, déshéritée ; espèce inférieure, tenant le milieu entre l'animal et l'homme, de qui elle avait le nom et à peine le dehors ; flétrie, brisée, difformée qu'elle était par l'excès de ses maux, de ses labeurs ; condamnée par le destin à travailler, à produire, au profit de la seigneurie, issue ou représentante de la race guerrière et conquérante. Le comte de Plouernel se montrait donc logique à sa race, à sa tradition, à son temps, en témoignant d'une inexorable dureté envers cette espèce, qu'il regardait sincèrement, naïvement, comme une race inférieure et de tout point dissemblable à la sienne. Aussi, dit-il d'une voix courroucée et montrant à la marquise du Tremblay la lettre qu'il tenait à la main :

– Savez-vous, madame, de quoi s'est avisée ma sœur durant son séjour à Mezléan ?

– Quelque nouvelle folie ?

– Si c'est folie, madame, c'est une méchante folie ! car elle a eu et peut avoir encore de funestes conséquences !

– De quoi s'agit-il donc, mon cher Raoul ? – demande l'abbé. – Qu'avez-vous appris ?

– Mon bailli de Mezléan m'informe qu'il allait opérer la saisie de plusieurs attelages appartenant à certains vassaux récalcitrants aux surtaxes dont il m'a plu de les charger, lorsque ma sœur, passant d'aventure sur le chemin, s'est imaginé de défendre à mon bailli d'instrumenter et, de plus, d'arrêter un braconnier récidiviste méritant la corde !

– C'est inouï! – s'écria la marquise. – En vérité votre sœur mérite !...

– Attendez, madame, ce n'est pas tout...

– Quoi donc encore ?

– Mon bailli et un huissier des tailles, ayant aussi à opérer contre ces manants et connaissant leur méchant vouloir, s'étaient fait escorter de plusieurs soldats d'une compagnie du régiment du marquis, logée à Vannes depuis que M. le duc de Chaulnes craint quelque mouvement dans les campagnes. Eh bien! madame, croirez-vous à cet excès d'audace ? Ces manants ont osé se rebeller contre les soldats de l'escorte du bailli et tenté de les désarmer...

– Mais, mon neveu... ceci est très-grave !

– Très-grave, madame ; heureusement le sergent de l'escorte, homme résolu, a eu bientôt raison de cette canaille. Il saisit trois des plus mutins... Alors que fait ma sœur ?

– Elle demande leur grâce ?

– Mieux que cela, l'abbé. Elle l'exige et menace le sergent de la colère du marquis de Châteaueux...

– Décidément, Raoul, il faut prendre un parti à l'égard de cette folle...

– J'y incline d'autant plus volontiers, madame, que, selon la lettre de mon bailli, l'intervention de ma sœur en ces occurrences a produit des effets détestables : mes

vassaux, ainsi encouragés dans leur résistance à acquitter les taxes, disent hautement qu'elles sont exorbitantes et qu'ils ne les payeront point. Enfin, les plus forcenés, enhardis par l'impunité, ne craignent pas de crier partout que la fourche d'un Breton ne craint pas la baïonnette d'un soldat du roi ; que si ceux-ci sont mieux armés, les paysans sont plus nombreux, et que la furie de leur désespoir égalisera les chances quand sonnera l'heure de la révolte !

– La révolte ! – reprit la marquise alarmée. – Ces croquants oseraient parler ouvertement de révolte !

– Nous retombons en pleine Jacquerie ! – ajoute l'abbé levant les mains au ciel ; – des Jacques sous Louis XIV !... sous le grand roi... au dix-septième siècle... est-ce possible !

– De prompts et terribles châtiments maintiendront, je l'espère encore, mon cher abbé, ces manants dans le devoir, – répondit le comte ; – mais ma sœur a déplorablement encouragé ces misérables ! sa folle générosité a justement choisi pour objet les plus mauvaises gens de mes domaines. Ce braconnier et ce vassal récalcitrants aux redevances appartiennent à une certaine famille *Lebreunn*... qui compte parmi ses membres deux marins du port de Vannes, drôles très-actifs, très-remuants, fort soupçonnés de pousser plus que personne à la sédition et d'avoir même de secrètes intelligences avec les républicains de Hollande !

– Marquise, – reprit l'abbé en jetant un regard

significatif à madame du Tremblay, – que vous disais-je de cette famille, que notre vénérable compagnie de Jésus a depuis près d'un siècle et demi notée dans son registre secret comme étant des plus dangereuses ?

– De quoi s'agit-il ? – demanda le comte de Plouernel, – quels renseignements avez-vous donc pu avoir sur ces espèces-là ?

– Nous reparlerons de ceci plus à loisir, mon cher Raoul, car les détails à ce sujet nous mèneraient trop loin ; tenez seulement pour assuré que vous ne pouvez avoir parmi vos vassaux une famille plus abominablement pernicieuse que celle de ces Lebrenn ! nous aviserons, et je pourrai vous venir en aide à leur endroit ; mais, selon moi, le plus urgent est de mettre votre sœur dans l'impossibilité absolue de poursuivre le cours de ses insanités ! Elle finirait par faire éclater la révolte qui couve peut-être en ce pays et, qui pis est, par entacher l'honneur de votre maison... Il est temps, plus que temps, que votre indulgence excessive... je ne voudrais pas dire coupable... ait un terme.

– Hé, l'abbé, ne savez-vous pas ?...

– Je sais tout ce que vos projets de double mariage vous imposent de ménagements envers cette écervelée... mais de deux choses l'une : Berthe veut ou ne veut point mener à bonne fin ce mariage ; or, à mon sens, elle ne le veut point.

– Vous êtes dans l'erreur, l'abbé, – dit le comte de

Plouernel ; – elle est loin de se prononcer contre cette union. Berthe, dernièrement encore...

– ... Demandait à réfléchir ! n'est-ce pas, mon cher Raoul ? Eh bien ! tous ces atermoiements, ainsi que je le disais tout à l'heure à votre tante, n'ont qu'un but : Berthe veut gagner du temps afin de se livrer sans contrainte à ses folies et peut-être à pis encore... C'est là surtout ce dont je suis effrayé pour l'honneur de votre maison...

– De cet effroi quelle est la cause ?

– Mon neveu, savez-vous la secrète pensée de l'abbé ? Il m'en faisait part lorsque vous êtes entré céans... Selon lui, Berthe est amoureuse...

– Bon Dieu, que prétendez-vous là, madame ? – s'écria le comte avec stupeur. – Berthe amoureuse ! et de qui ?

– Tout fait supposer que cet amour est un indigne amour, puisque Berthe l'enveloppe d'un profond mystère, – reprit l'abbé, – car ni la marquise, ni vous, ni moi-même, je le confesse, nous n'avons pu soupçonner ou imaginer jusqu'ici l'objet de cette passion évidemment monstrueuse... puisqu'elle est cachée.

– En y réfléchissant et en me rappelant certains faits dont je suis maintenant frappée, je partage l'opinion de l'abbé, – ajouta la marquise ; – Berthe aura profité de l'excessive liberté que nous lui avons malheureusement laissée pour s'abandonner à un horrible choix... Quelque jour elle prendra la fuite avec son amant, et l'honneur de notre maison sera pour jamais souillé !

– Morbleu! – s'écria M. de Plouernel, – si jamais ma sœur poussait l'oubli de tout devoir et l'ingratitude envers moi jusqu'à refuser un mariage qui m'assure de si grands avantages, j'en jure Dieu! si surtout la cause du refus de cette folle était un amour infâme, j'irais à l'instant me jeter aux pieds du roi mon maître pour le supplier de faire enfermer cette malheureuse aux *Repenties*, où elle serait traitée avec la dernière rigueur!

– Mademoiselle de Plouernel enfermée aux *Filles repenties*... Ah! mon cher enfant, vous n'y songez point! – dit avec un accent de benoîte componction l'abbé Boujaron. – Non, non, cela est impossible! mais ce qui est possible et ce qu'il faut, c'est que votre sœur entre en religion et que la légitime qui lui revient, selon la coutume de Bretagne, aide aux bonnes œuvres de la communauté où sera reçue cette grande pécheresse... Or, croyez-moi, mon cher enfant, – ajouta l'abbé en souriant, – il n'est point besoin que notre pécheresse soit enfermée aux *Repenties* pour être traitée avec la dernière rigueur et durement mortifiée dans sa chair, dans sa jactance, en vue du salut de son âme!

Le comte de Plouernel, ne prêtant qu'une oreille distraite aux paroles de l'abbé, reprit avec un courroux croissant:

– Ma sœur éprise de quelque goujat!... Mon mariage, sur quoi se fondaient tant de légitimes espérances, ruiné par le méchant vouloir de cette détestable créature! car je connais l'obstination du duc de Châteaueux: il a chaussé

l'idée d'un double mariage... il n'en dévoiera point...

– C'est indubitable, – reprit la marquise, – et, ce cas échéant, il nous faudra renoncer à l'ambassade d'Espagne... d'où, grâce aux bontés de Sa Majesté Très-Catholique, vous eussiez rapporté très-certainement la toison(18) pour vous et la grandesse pour votre maison, seule illustration qui lui manque.

– Mon cher enfant, – dit l'abbé au comte exaspéré, – il est un moyen de sortir de ces perplexités : mettez aujourd'hui, à l'instant même, Berthe en demeure de répondre catégoriquement, oui ou non, au sujet de son mariage avec le marquis.

– Hé morbleu, l'abbé... elle ne dira ni oui ni non... selon son habitude !

– Soit, mais lorsque vous l'aurez une dernière fois et en vain pressée, suppliée, conjurée, au nom de vos plus chers intérêts, de se décider aujourd'hui même, sa persistance à atermoyer encore ne vous prouvera-t-elle point sa résolution de ne pas épouser le marquis, qu'elle sacrifie sans doute à quelque indigne amour ?

– Oh ! en ce cas... malheur... malédiction sur elle ! ma patience est à bout !

– Il ne faut, mon cher enfant, maudire personne, – dit benoîtement l'abbé ; – mais il faut accomplir fermement les devoirs qui vous incombent, à vous, chef de votre illustre maison. Il faut donc, dès demain, par une mesure prompte et sévère, empêcher votre sœur de déshonorer votre nom

et de se déshonorer elle-même...

– J'en jure Dieu ! – s'écrie M. de Plouernel, – si Berthe refuse encore aujourd'hui de se décider... je serai sans pitié... Oui, et dès demain...

Le comte fut interrompu par l'entrée d'un laquais qui dit à madame du Tremblay :

– M. le marquis de Châteaueux demande à parler à madame.

– Priez M. le marquis d'entrer, – répondit madame du Tremblay. Et aussitôt après la sortie du laquais elle ajouta : – Mon neveu, pas un mot au marquis de notre entretien avant d'avoir obtenu de Berthe une réponse quelconque !

*

* *

Au moment où la marquise venait d'adresser la parole à M. de Plouernel, qui lui répondit par un signe affirmatif, le marquis de Châteaueux, jeune gentilhomme de belle et grande mine, se présenta dans le salon. Il semblait soucieux et tenait une lettre à la main.

– Madame, – dit-il à la marquise, – j'ai à vous apprendre une nouvelle dont je suis doublement affligé.

– De quoi s'agit-il, mon cher marquis ?

– Cette dépêche que je viens de recevoir par un courrier de M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, m'ordonne de me rendre sur-le-champ près de

lui avec deux bataillons de mon régiment que je rallierai en route. Une sédition, que l'on croit fomentée par le Parlement, vient d'éclater à Rennes. L'autorité du roi est attaquée ; les faubourgs sont en armes... M. de Chaulnes n'est plus en sûreté...

– Grand Dieu ! – s'écria madame du Tremblay, non moins alarmée que l'abbé ; – mais ce que vous nous apprenez là, marquis, est un événement des plus graves !

– D'autant plus grave, – ajouta M. de Plouernel pensif, – que cette sédition semble coïncider avec la récente rébellion de mes vassaux de Mezléan... Cette canaille, le croiriez-vous, marquis, a eu l'audace de remuer devant vos soldats et de tenter de les désarmer !

– J'ai été instruit de ce fait par une lettre de l'un de mes bas officiers, qui a dû, en cette occurrence, relâcher ses prisonniers d'après les ordres de mademoiselle de Plouernel. Aussi ai-je dû rappeler ce détachement, ne pouvant laisser mes soldats dans une contrée où ils ont eu à subir un outrage impuni ; ils arriveront ici ce soir...

– Croyez, mon cher marquis, que je suis aux regrets de l'outrecuidance de ma sœur en cette rencontre...

– Mademoiselle de Plouernel, sans réfléchir aux conséquences de son acte, a cédé à un sentiment de générosité dont je n'oserais la blâmer. Mais, puisque j'ai l'honneur de prononcer son nom, – ajouta M. de Châteaueux, – permettez, mon cher comte, et vous, madame la marquise, que je vous adresse une prière... Je

dois quitter le château de Plouernel dans deux heures, et si méprisable que soit la révolte de ces gens de Nantes, que je vais rudement châtier, la guerre civile a ses hasards : la balle du vieux mousquet rouillé d'un bourgeois porte souvent aussi juste que celles de nos soldats ; je ne sais donc quelle sera ma destinée dans la lutte qui va s'engager ; mais avant de me séparer de vous, cher comte, j'aurais le plus vif désir d'être fixé sur le bon ou mauvais succès d'un double mariage qui comblerait mes vœux et ceux de monsieur mon père.

– Mon cher marquis, – reprit M. de Plouernel d'un ton pénétré, – nous nous entretenions justement tout à l'heure avec ma tante et l'abbé de la nécessité d'obtenir aujourd'hui même de ma sœur une réponse qui, je n'en doute point, sera conforme aux désirs de nos deux familles... Les fâcheux événements qui précipitent votre départ rendent la nécessité de cette réponse plus urgente encore... et si elle est ce qu'elle doit être... ce dont je ne puis douter, notre chapelain vous fiancera aujourd'hui à ma sœur dans la chapelle du château.

– Et lorsque vous aurez cruellement châtié ces insolents bourgeois de Nantes, ce qui sera prompt et facile, grâce à vos vaillants soldats, mon cher marquis, – ajouta madame du Tremblay se rassurant peu à peu, – vous reviendrez ici. Monsieur le duc, votre père, et mademoiselle de Châteaueux, selon qu'il a été convenu avant notre départ de Versailles, se rendront à Plouernel, où les fêtes du double mariage auront lieu avec un éclat, une magnificence

qui seront l'admiration de la Bretagne...

– Surtout, monsieur le marquis, engagez M. le duc de Chaulnes à faire tout d'abord pendre haut et court le plus de bourgeois qu'il se pourra, – ajouta l'abbé Boujaron paraissant moins certain que la marquise du prompt apaisement de la sédition. – Il faut frapper l'esprit de ces coquins par la terreur...

– La rigueur habituelle de M. de Chaulnes doit vous être garant, monsieur l'abbé, qu'il ne faiblira point devant le populaire, – répondit M. de Châteaueux. Puis, s'adressant à la marquise et au comte : – Combien je suis touché de vos paroles ! Je peux maintenant tout espérer... à moins... et j'en tremble... que la santé de mademoiselle de Plouernel ne mette obstacle à nos fiançailles. Depuis deux jours, elle n'a pas quitté son appartement, ce dont j'ai été désolé, car je n'ai pu lui présenter mes respectueux hommages à son retour de Mezléan.

– Rassurez-vous, mon cher marquis, l'indisposition de ma nièce est seulement causée par les fatigues du voyage et ne l'empêchera nullement de se rendre à la chapelle pour ses fiançailles, si, comme je n'en doute pas non plus que mon neveu, elle consent à hâter la conclusion de ce mariage. Je vais de ce pas chez Berthe, la prévenir que son frère et moi désirons avoir à l'instant avec elle un entretien qui, j'en suis assurée, mon cher marquis, justifiera pleinement vos espérances et les nôtres.

Et, ce disant, madame du Tremblay se rendit aussitôt

chez mademoiselle de Plouernel. Elle occupait l'appartement autrefois habité par sa mère et avoisinant la bibliothèque du château. En traversant cette vaste pièce, la marquise rencontra dame Marion, nourrice de Berthe, qu'elle n'avait jamais quittée depuis son enfance et à qui elle était aussi dévouée qu'affectionnée : la fidélité de ce dévouement déplaisant fort à madame du Tremblay, elle traitait toujours Marion avec une hautaine aigreur. Aussi lui dit-elle impérieusement :

– Allez prévenir votre maîtresse que je désire lui parler à l'instant ; il faut, si elle est encore au lit, qu'elle se lève et s'habille sur l'heure, afin de nous recevoir, moi, M. son frère et M. l'abbé.

– Oh ! mademoiselle est depuis plus de deux heures levée et habillée, madame.

– En ce cas, allez prier M. le comte et M. l'abbé de venir me rejoindre chez ma nièce.

– Madame la marquise ne trouvera pas mademoiselle chez elle...

– Où est-elle donc ?

– Mademoiselle est allée se promener dans le parc.

– Quoi, sortie ! et hier et ce matin encore elle se prétendait tellement souffrante qu'elle ne pouvait me recevoir !

– Le temps est si beau que mademoiselle a cru que la promenade lui serait salulaire.

– Vous mentez, ma nièce n'est pas sortie.

– Madame la marquise peut s'assurer de la vérité...

– Cette sortie subite est des plus étranges... Et de quel côté du parc s'est dirigée ma nièce ?

– Je ne saurais répondre à madame la marquise à ce sujet... mademoiselle a pris ses gants, son masque, son capuchon de taffetas, pour se préserver de l'ardeur du soleil... et elle est sortie...

– Il y a là un mystère... vous me cachez quelque chose...

– Je dis à madame ce que je sais...

– Prenez garde, vous êtes complice de toutes les folies de mademoiselle de Plouernel, et vous pourrez vous en repentir !

– J'obéis aux ordres de mademoiselle ainsi que j'ai obéi aux ordres de madame la comtesse, sa mère.

– Je vous le répète, il est impossible que ma nièce, qui se disait ce matin encore très-souffrante, soit sortie sans motif. Ce motif, vous le connaissez... Répondez... répondez !

– Je l'ai dit à madame la marquise, le temps est si beau que mademoiselle a cru que...

– Il suffit... – reprit madame du Tremblay d'un ton courroucé en jetant sur la vieille Marion un regard menaçant ; – je me souviendrai, en temps et lieu, de votre obstination... vous pourrez la payer cher !

La marquise alla rejoindre aussitôt le comte de Plouernel et l'abbé ; ils se montrèrent non moins qu'elle-même surpris, inquiets et courroucés de la sortie imprévue de mademoiselle de Plouernel. Le marquis de Châteaueux ne pouvait prolonger son séjour au château que de quelques heures, de sorte que si avant son départ Berthe n'était pas de retour au château, le mariage serait encore ajourné. Aussi, non content d'envoyer à la recherche de sa sœur plusieurs de ses gens dans toutes les directions du parc immense qui avait près de deux lieues de tour, le comte monta lui-même à cheval avec M. de Châteaueux, dans l'espoir de rencontrer mademoiselle de Plouernel, tandis que, pour se livrer de leur côté aux mêmes recherches, l'abbé Boujaron et madame du Tremblay montaient en calèche.

*

* *

Les ruines de l'ancien manoir féodal de Plouernel s'élevaient à la cime d'une montagne abrupte, jadis aride, mais plantée de bois depuis qu'elle servait de point de vue au château moderne dont elle limitait au nord le vaste parc. L'antique donjon, ainsi que tous les châteaux forts seigneuriaux du moyen âge, avait une issue secrète et souterraine, débouchant à une grande distance du manoir ; grâce à cette issue, le seigneur, toujours guerroyant contre ses voisins, pouvait fuir et échapper à ses ennemis, lorsque, longtemps assiégé, il se voyait sur le point d'être

forcé dans son repaire. Le souterrain du donjon de Plouernel, jadis creusé dans le roc vif par les serfs avec des labeurs inouïs, communiquait d'un côté aux étages construits au-dessous du niveau du sol et où se trouvaient alors les prisons, les chambres tortionnaires, les oubliettes du manoir, et de l'autre côté aboutissait par une pente rapide au pied de la montagne à la cime de laquelle s'élevait le donjon. Cette dernière issue s'ouvrait actuellement au dehors et à proximité du parc planté d'arbres séculaires. L'une des nombreuses portes de ce parc et l'une des plus voisines du château moderne donnait extérieurement sur une allée pratiquée à travers la forêt, dépendant des domaines du comte de Plouernel ; à droite de cette allée qui rejoignait la grande route de Rennes, s'étendait une haute futaie, et à deux cents pas environ de sa lisière, au plus épais du bois, débouchait le souterrain du donjon. Cette issue, obstruée pendant des siècles par des broussailles et le lent exhaussement du sol, avait été récemment dégagée, élargie, quoique restant à peu près masquée par un rideau de lierres et de vignes folles, retombant d'une sorte de plate-forme naturelle, formée par une saillie rocailleuse où ces plantes parasites avaient pu s'enraciner moyennant une couche de détritux de végétaux amoncelés par le temps. Grâce aux révélations de la légende de sa famille, Salaün Lebrenn, de qui l'un des aïeux, *Den-Bras-le-Maçon*, serf du sire de Plouernel au onzième siècle, avait travaillé au percement de ce souterrain ; Salaün Lebrenn en connaissait l'existence, et s'étant mis ainsi que son fils fréquemment en rapport avec

quelques vassaux métayers du comte, hommes résolus et chefs de la révolte projetée, il leur indiqua les ruines solitaires du donjon, communiquant avec le plat pays par une issue secrète, comme un lieu parfaitement approprié au dépôt caché des armes et des munitions de guerre annoncées par Serdan, débarquées de nuit sur la côte de Bretagne par un navire hollandais, et peu à peu introduites, pour ainsi dire de main en main, par les paysans, dans l'intérieur du pays. Le conseil de Salaün fut suivi, et la nuit précédente le dernier convoi d'armes avait été nuitamment déposé dans le souterrain. Son ouverture, à demi masquée par des plantes parasites, débouchait à vingt pas environ d'une futaie qui entourait une petite clairière tapissée de gazon; en son milieu s'élevait un chêne énorme, si vieux, si vieux... que, *couronné* par les ans, ainsi que disent les forestiers, sa sève s'était tarie, et aucune feuillée ne verdissait son immense ramure. Une source d'eau vive formait un réservoir naturel à l'extrémité de cette clairière. Un étroit sentier, pratiqué à travers les taillis et la futaie, par le passage des cerfs et des daims, qui venaient durant la nuit s'abreuver à la source d'eau vive, aboutissait au chemin qui, faisant face à l'une des portes du parc du château, rejoignait au loin la grande route de Rennes.

À l'heure où la famille de mademoiselle de Plouernel la cherchait dans l'intérieur du parc, Nominoë Lebrenn, debout, adossé au chêne mort planté vers le milieu de la clairière, Nominoë Lebrenn éprouvait une anxiété

profonde ; pâle, défait, le front penché, le regard fixe, les bras croisés sur sa poitrine, il se disait :

– Non, elle ne viendra pas ! elle ne viendra pas !... Oh ! maintenant que cette tentative désespérée est accomplie, je reconnais combien elle était folle !... Écrire à dame Marion, la prier de remettre à mademoiselle de Plouernel la lettre jointe à mon billet, déposer le tout chez le concierge du château en lui disant : « Pour dame Marion, » puis disparaître... et venir attendre en ce lieu... Croire qu'ELLE viendra... est-ce assez insensé... Non, non ! elle ne viendra pas... – Après un moment de silence, Nominoë reprend : – Qui sait ! peut-être s'est-elle égarée ! Pourtant les indications contenues dans ma lettre sont précises... « Prendre, à droite de l'allée que l'on suit en sortant du parc, le premier sentier que l'on rencontre et qui conduit à une clairière où se trouvent un chêne mort et une source d'eau vive. » J'ajoutais que j'ai choisi ce lieu de rendez-vous parce qu'il n'est pas éloigné du château, quoique en dehors du parc, dont l'une des portes s'ouvre près d'ici... Ah ! je connais ces bois ; depuis deux jours j'y rôde comme un bandit !... Ce souterrain, je le connais aussi... – ajouta Nominoë, tournant la tête du côté de l'issue masquée par des lierres et des vignes folles. – Dans ce souterrain ont blanchi les os de l'un de nos aïeux... serf d'un sire de Plouernel, et condamné par lui à... – Puis s'interrompant : – Fatalité étrange ! malheur à moi ! c'est pour l'une des filles de cette race... tant de fois maudite par les miens à travers les âges, c'est pour une fille des Neroweg que

j'éprouve un amour délirant... et bientôt peut-être... mais non, va ! Rassure-toi, pauvre fou ! elle ne viendra pas... Non, si généreux que soit son cœur, elle ne peut oublier qu'elle est de noble origine et que ma famille est vassale de son frère !... Non, ELLE ne viendra pas... et d'ailleurs vînt elle... oserai-je seulement affronter son regard ! Ce rendez-vous, ne l'ai-je pas pour ainsi dire imposé à sa reconnaissance ! ne lui ai-je pas écrit : – « Celui qui, à La Haye, vous a sauvé la vie et l'honneur... vous attend... Vous viendrez, si vous avez conservé le souvenir des services rendus !... »

Mais soudain, prêtant l'oreille du côté de la futaie, Nominoë tressaille et se lève brusquement. Les battements de son cœur, d'abord précipités, se suspendent ; les forces lui manquent ; il veut faire un pas, mais il tombe agenouillé sur le gazon, les mains jointes comme s'il priait. Il a vu mademoiselle de Plouernel, tenant à la main son masque de soie, entrer dans la clairière.

*

* *

– Mademoiselle de Plouernel acceptera peut-être le rendez-vous que j'impose à sa reconnaissance au nom des services rendus ; mais elle viendra le front hautain, le regard sévère, – avait pensé Nominoë. Quelle fut sa surprise ! les traits de mademoiselle de Plouernel, loin d'exprimer les ressentiments de la fierté blessée, révélaient un profond attendrissement ; elle s'avança d'un

pas ferme vers Nominoë, toujours agenouillé, se déganta, lui tendit sa main charmante, hélas ! amaigrie par la souffrance ; puis, son pâle et beau visage se nuançant d'un léger incarnat, elle dit sans chercher à contenir les larmes qui rendirent plus brillants encore ses grands yeux noirs :

– Grâces vous soient rendues, monsieur Lebrenn ! Vous me donnez enfin l'occasion de vous dire que jamais je n'ai oublié... que jamais je n'oublierai que, sur les côtes de Hollande, vous m'avez sauvé la vie... et qu'à La Haye, risquant pour moi vos jours, vous m'avez sauvé l'honneur ! ... Oui, grâces vous soient rendues... – reprit la jeune fille avec un accent ineffable, tandis que de douces larmes coulaient lentement sur ses joues. – Je vous dois le seul moment de bonheur que j'aie goûté depuis longtemps...

L'émotion de mademoiselle de Plouernel, ses paroles, son accent, la cordialité de son geste en tendant la main à Nominoë, le jetèrent dans un tel trouble que, demeurant toujours à genoux et contemplant la jeune fille avec une sorte d'adoration, il reçut en tremblant de respect la main qu'elle lui offrait, la couvrit de larmes, y appuya son front brûlant, et bientôt ses sanglots le suffoquèrent.

Berthe retira doucement sa main d'entre celles de Nominoë, lui disant d'une voix émue :

– Monsieur Lebrenn, je vous en prie, relevez-vous... – Et, avisant à quelques pas de là une roche couverte de mousse, sorte de banc naturel, la jeune fille ajouta : – Je suis à peine convalescente... je me sens fatiguée...

permettez que je me repose sur cette pierre...

Nominoë se releva et obéit à un signe de mademoiselle de Plouernel, qui, après s'être assise, l'invitait à prendre place à ses côtés. Puis, se recueillant un instant, elle reprit :

– Les positions en apparence difficiles, ou même fausses, deviennent, selon moi, faciles et droites, grâce à la loyauté... Je serai franche... vous serez sincère, monsieur Lebrenn... je n'en doute pas...

– Je vous sais gré, mademoiselle, de me juger ainsi, – répondit presque machinalement Nominoë, car le début de cet entretien augmentait son trouble. Il ne remarquait plus aucun embarras sur la physionomie de Berthe ; sa première et vive émotion se calmait ; la tranquille assurance de son regard réfléchissait la pureté de son âme et la fermeté de son caractère. Elle reprit :

– Et d'abord, afin de vous rendre intelligible ce qui pourrait vous sembler inexplicable, monsieur Lebrenn, je dois vous dire qu'avant de vous devoir la vie et... plus que cela... l'honneur... je ressentais déjà un vif intérêt, sinon pour vous particulièrement, du moins pour toutes les personnes de votre famille... – Et Berthe ajouta, répondant à un geste de surprise de Nominoë : – Je connaissais une partie de votre légende...

– Vous, mademoiselle ! – reprit le jeune homme avec stupeur, – est-ce possible !... et comment ?

– Grâce à un manuscrit du colonel de Plouernel...

– Cet écrit remonte à la fin du siècle passé ? – reprit Nominoë, frappé d'un souvenir soudain. – Le colonel de Plouernel avait destiné ces pages à son fils...

– Oui, et ce manuscrit, ma mère l'a découvert dans la bibliothèque du château... Ma mère avait beaucoup souffert, monsieur Lebreun ; c'était une femme d'un grand sens et d'un grand cœur ; aussi, ses chagrins, loin d'aigrir son caractère, le rendaient plus généreux encore. Connaissant la souffrance, elle compatissait davantage aux souffrances d'autrui ; victime de l'iniquité, elle ressentait une tendre pitié pour les victimes de toutes les iniquités, une haine vigoureuse contre toutes les oppressions ; en un mot, quoique d'origine patricienne, quoique épousé du comte de Plouernel, ma mère, mûrie par le malheur, par la réflexion, instruite par les douloureuses révélations de votre légende, en était venue à partager les convictions du colonel huguenot qui fut l'ami de votre aïeul, *Odelin Lebreun*, l'armurier de La Rochelle...

– Quoi ! mademoiselle, ce nom obscur, vous ne l'avez pas oublié !

– Ce nom obscur était celui d'un homme de bien et l'un des plus courageux soldats de l'amiral de Coligny, disait le colonel de Plouernel dans ces pages adressées à son fils. Vous vous étonnez de la sûreté de ma mémoire, monsieur Lebreun ? – ajouta Berthe avec un sourire mélancolique ; – et pourtant là ne se bornent pas mes souvenirs ; j'ai, à cette heure, présent à la pensée, le nom d'un autre de vos aïeux, non moins obscur et remontant bien plus avant dans la nuit

des âges... *Den-Brao-le-Maçon*, qui, aidé d'autres serfs de la seigneurie de Plouernel, a creusé cette galerie souterraine, dont voilà l'une des issues, – ajouta Berthe en désignant l'orifice de la voûte creusée dans le roc. Puis, frissonnant, la jeune fille ajouta : – C'est une lugubre histoire que celle de votre aïeul ! Laissez-moi en peu de mots vous la rappeler, monsieur Lebreun... tout à l'heure vous saurez pourquoi j'insiste à ce sujet... C'était au onzième siècle, l'un de mes aïeux à moi... *Neroweg VI, sire de Plouernel*, surnommé par ses serfs PIRE-QU'UN-LOUP... jugez de la miséricorde de ce doux sire ! avait fait construire son donjon féodal... là-haut, à la cime de la montagne... Il fallait à ce repaire une issue secrète et souterraine, qui permît au seigneur de fuir au besoin après une défense acharnée. Votre aïeul, Den-Brao-le-Maçon, très-expert dans son métier, fut avec plusieurs autres vassaux chargé de creuser ce souterrain ; ils ne devaient quitter ni de jour ni de nuit leurs travaux avant leur achèvement. Il en fut ainsi, il ne restait plus à percer de ce côté-ci que quelques pieds à travers le roc, lorsque mon noble ancêtre, *Neroweg VI Pire-qu'un-Loup* et quelques hommes de sa bande, pénétrant dans le souterrain, garrottent Den-Brao-le-Maçon et ses compagnons, au nombre de quinze ou vingt, je crois, leur enlèvent leurs luminaires, leurs outils, laissent ces malheureux dans les ténèbres, sans pain, sans eau, et regagnent l'autre issue de la galerie aboutissant aux cachots du donjon et fermée par une porte double de fer. Les serfs expirèrent dans les horreurs de la faim !... Mon noble aïeul, PIRE-QU'UN-

LOUP, pouvait *simplement* égorger ces victimes. Mais, que voulez-vous ! il tenait à justifier son surnom... et surtout à ensevelir le secret du souterrain avec les vassaux qui l'avaient creusé... Ils auraient pu jaser de leurs travaux occultes, et les seigneurs voisins, ennemis du sire de Plouernel, auraient ainsi connu la secrète issue du repaire féodal... J'ajouterai que le fils de votre aïeul, Den-Brao-le-Maçon, et ce fils, si j'ai bonne mémoire, se nommait *Fergan-le-Carrier*, poussé plus tard par la misère, par l'espoir de s'affranchir du servage, suivit, comme tant d'autres serfs, son seigneur à la première croisade. Or, un jour, il se trouva seul à seul au milieu des déserts de la Syrie avec Neroweg-Pire-qu'un-Loup. Là, une lutte terrible s'engage, non plus de serf à seigneur, mais d'homme à homme. Dans cette lutte acharnée, le vassal votre aïeul, monsieur Lebrenn, se montra généreux. Il avait à venger, non-seulement l'épouvantable mort de son père Den-Brao-le-Maçon, mais une barbarie sans nom, dont son fils à lui, Fergan-le-Carrier, avait failli être victime... et pourtant, tenant sous ses pieds son seigneur désarmé, votre aïeul hésitait encore à frapper cet homme sans défense... Dieu accomplit la vengeance ! le vent du désert souleva soudain une trombe de sable où Neroweg VI, sire de Plouernel, fut englouti... tandis que par miracle votre aïeul échappait à un sort pareil...

Nominoë écoutait Berthe avec une surprise et une émotion inexprimables. – Mon Dieu ! – s'écria-t-il, – si vous saviez, mademoiselle, ce que j'éprouve en vous entendant,

vous... vous, de la famille de Plouernel, parler ainsi de mes pères de race serve... Ah! je...

– Un mot encore et j'ai terminé, – reprit la jeune fille interrompant Nominoë. – Tout à l'heure, je vous le répète, vous saurez pourquoi j'insiste sur ces remémorances des anciens jours, monsieur Lebrenn!... Ainsi, lors de la Jacquerie, terribles mais légitimes représailles des opprimés contre leurs oppresseurs, l'un de vos aïeux, *Mazurek-l'Aignelet*, était serf de l'un de mes ancêtres, comte de Plouernel, en Bretagne, et sire de Nointel, en Beauvoisis. Il avait, de par son droit seigneurial, violenté la fiancée de MAZUREK-L'AIGNELET, une pauvre jeune fille de qui le nom disait la candeur... on l'appelait, selon l'usage des temps, où chacun recevait un surnom, on l'appelait, cette douce enfant *Aveline-qui-jamais-n'a-menti*... La Jacquerie éclata. L'Aignelet devint tigre pour venger son outrage, et il massacra mon aïeul!... Hélas! ces rencontres meurtrières entre nos deux races remontent plus loin encore dans le passé... Un autre de vos aïeux, *Ronan-le-Vagre*, fils de *Karadeuk-le-Bagaude*, chef d'une bande de Vagres, esclaves gaulois révoltés contre la domination des Franks, peu de temps après leur invasion, n'a-t-il pas, dans un combat sans merci, tué mon aïeul Neroweg, comte au pays d'Auvergne et l'un des leudes de Clovis!...

– Et c'est vous, fille des conquérants, qui me rappelez ces souvenirs, à moi, fils des conquies!...

– Oui, moi, descendante de Neroweg-le-Frank, je vous

rappelle ces souvenirs, à vous, descendant de Joel-le-Gaulois, qui, selon votre légende, vivait au temps de Jules César ! Et savez-vous pourquoi j'ai insisté sur ces souvenirs ? C'est afin de vous faire comprendre quelle impression profonde, ineffaçable, ont dû causer à ma mère, puis à moi... ces récits contenus dans le manuscrit du colonel de Plouernel ! Oui, jugez de ce que nous avons dû ressentir, surtout en apprenant que l'un des descendants de cette famille de race gauloise se trouvait de nos jours vassal de la seigneurie de Plouernel, dans le domaine de Mezléan !... – « Ah ! mon enfant, – me disait ma mère, – n'est-elle pas providentielle cette révélation des iniquités, des barbaries commises de siècle en siècle par la noble famille de ton père sur cette pauvre famille vassale ? Une telle révélation ne doit-elle pas nous enseigner l'expiation, la réparation de tant d'iniquités, de tant de barbaries séculaires ? Hélas ! si j'avais ici quelque pouvoir, j'appellerais près de nous les descendants de cette famille, aujourd'hui nos vassaux... eux qui doivent tant nous haïr !... et je m'efforcerais d'apaiser leurs ressentiments par mes bienfaits, par les plus douces, par les plus délicates consolations... »

– Oh ! cœur généreux ! – s'écria Nominoë attendri jusqu'aux larmes, – comment, élevée par une telle mère, ne seriez-vous pas digne d'elle, mademoiselle Berthe !

– Je n'oublierai jamais ses leçons, ses exemples. Enfin, lorsqu'une maladie imprévue frappa ma mère, nous étions sur le point de nous rendre, elle et moi, à Mezléan, pour y

visiter le métayer Gildas Lebreunn, qui, je l'ai su depuis, est le frère de votre père... Ce voyage n'eut pas lieu... je perdis ma mère... je dus quitter la Bretagne ; je vins habiter Versailles avec ma tante. Vous avez su peut-être, par votre ami M. Serdan, le but qu'à mon insu l'on se proposait en me conduisant en Angleterre ?

– Oui, mademoiselle... C'est ainsi que M. Serdan a pu juger de l'élévation de vos sentiments, dont, comme lui, nous avons, mon père et moi, été vivement frappés. Aussi, lorsque, apprenant plus tard que la personne à qui nous avons eu le bonheur de rendre service était mademoiselle de Plouernel...

– ... L'étrangeté de cette rencontre vous a surpris, n'est-ce pas, monsieur Lebreunn?... Eh bien ! songez maintenant à ce que j'ai dû ressentir, lorsqu'à La Haye, moi, Berthe de Plouernel, – ajouta la jeune fille en attachant son franc et beau regard sur Nominoë, – lorsqu'à La Haye j'ai appris que celui qui m'avait déjà sauvé la vie, et qui, au prix de son sang, me sauvait l'honneur, descendait de cette famille, envers laquelle la nôtre avait tant à expier... tant à réparer... m'avait dit ma mère... lorsqu'enfin j'ai su que mon sauveur valait autant par le cœur que par le courage...

L'accent, le regard de mademoiselle de Plouernel, en prononçant ces dernières paroles, exprimaient un sentiment si touchant, si noble, si tendre... le silence ému qu'elle garda ensuite parut tellement significatif à Nominoë, qu'une pensée soudaine traversa son esprit ; et malgré sa modestie, son peu de confiance en soi-même, malgré la

folle invraisemblance de l'espoir qui, malgré lui, fit bondir son cœur, il se crut aimé... l'ivresse du bonheur l'enhardit, et d'une voix palpitante il s'écria :

– Et vous, mademoiselle, songez à ce que je dois éprouver à cette heure en vous entendant, vous, vous, fille du comte de Plouernel, me rappeler les luttes de nos familles à travers les siècles ! les iniquités dont ma race a été victime ! Puis, vous prononcez les mots d'expiation, de réparation !... Cette expiation de votre part à vous ! innocente du passé... cette réparation ! quelle peut-elle être ?... Ah ! si j'osais... mais non, non... malgré moi... un espoir insensé...

– Cet espoir, – reprit Berthe d'un ton ferme, – quel était-il ?

– Non, non, je crains trop vos justes dédains... vos railleries...

– Monsieur Lebrenn, si je vous dédaignais, je ne serais pas ici en ce moment... et notre avenir à tous deux est trop sombre pour que je pense à railler... vous m'avez promis d'être sincère... soyez-le.

– Vous le voulez ?

– Je le veux...

Nominoë devint plus pâle encore qu'il ne l'était, baissa la tête et murmura d'une voix tremblante, éperdue, passionnée :

– Je vous aime !...

– Moi aussi, Nominoë... je vous aime !... – répondit mademoiselle de Plouernel d'une voix solennelle. – Oui, – reprit-elle, le front haut et serein, – je vous aime... Cet aveu, je le fais avec orgueil !

– Joies du ciel ! – s'écria le jeune homme tombant à genoux les mains jointes devant Berthe, – vous m'aimez... Je ne suis pas le jouet d'un songe !... vous m'aimez !

– Oui, je vous aime loyalement, vaillamment, je vous le dis sans rougir, parce que je vous crois digne, parce que je vous sais digne d'un pareil amour, Nominoë ! Joies du ciel ! avez-vous dit... Ah ! vous avez bien dit... nos joies seront célestes ! et non terrestres... notre avenir est sombre ici-bas... mais ailleurs... mais là, où, selon la croyance de vos pères, nous allons revivre corps et âme... notre avenir resplendira... Vous cherchez le sens de mes paroles, Nominoë ! Relevez-vous... asseyez-vous là près de moi, et m'écoutez...

*

* *

Nominoë, partagé entre le doute et l'espérance, enivré par l'aveu de mademoiselle de Plouernel, découragé, presque effrayé par ses dernières paroles, se releva silencieux et s'assit près de Berthe qui reprit :

– Lorsque, pour la première fois, je vous ai vu, c'était au milieu d'une tempête. Elle allait briser notre vaisseau sur les côtes de Hollande. Conservant ma liberté d'esprit, malgré le danger... parce que je ne crois pas à la mort... je

suivais votre hardie manœuvre avec un inexprimable intérêt, admirant votre généreux dévouement, touchée de votre extrême jeunesse ; et quelques moments après le sauvetage de notre vaisseau, je pouvais apprécier votre esprit, la dignité de votre caractère par le bon goût de votre réponse à propos de l'humiliante rémunération que vous offrait l'abbé, notre compagnon de voyage... Que vous dirai-je... je croyais alors ne jamais vous revoir, Nominoë ! cependant, je me sentais heureuse de vous être attachée par les liens de la reconnaissance, et de ce jour, votre souvenir prit place dans mon cœur...

– Oh ! de ce jour aussi, votre souvenir, votre image, ont toujours été présents à ma pensée !... Comment aurais-je oublié ce moment où, m'approchant de votre brigantin dans l'espoir de le sauver, je vous vis à la poupe de ce navire, si belle, si calme, et souriante à la tempête !... Ce fut pour moi une éblouissante vision ! Hélas ! trop souvent depuis elle m'est apparue dans mes rêves !... Enfin, lorsqu'en ce même jour je lus dans vos yeux la peine que vous causait l'humiliation dont j'avais à souffrir... j'ai deviné la bonté, la noblesse de votre cœur ! et votre souvenir m'est devenu plus cher encore...

– Je vous crois, Nominoë... Pourquoi l'impression que vous avez ressentie n'aurait-elle pas été aussi vive que celle que j'ai ressentie moi-même ? Vint enfin ce jour funeste où, blessé de deux coups de feu, vous avez failli périr pour m'arracher au déshonneur... – ajouta mademoiselle de Plouernel d'une voix émue et les yeux

humides de larmes ; – ce jour enfin où j'ai appris, rencontre étrange, providentielle ! que mon sauveur appartenait à cette famille vassale dont je connaissais la légende... Cette découverte, succédant aux terribles émotions de la soirée, me bouleversa, me porta le dernier coup ; je repris cependant un peu conscience de moi-même lorsque M. Serdan, après nous avoir donné les moyens de quitter La Haye, me fit espérer que vos blessures ne seraient peut-être pas mortelles et, en quelques mots partis du cœur, fit de vous un éloge dont je fus pénétrée... Aussi, je vous le jure, Nominoë, si en ce moment je ne m'étais déjà sentie accablée par les premières atteintes d'une maladie grave qui devait durer bien longtemps ; si mon esprit n'eût pas été troublé, ma force épuisée par tant de violentes commotions, je n'aurais pas, cette nuit-là, quitté La Haye sans vous avoir revu... sans vous avoir dit tout ce que votre générosité m'inspirait de reconnaissance et d'admiration ; mais tous les ressorts de mon âme étaient brisés, je n'ai pu que pleurer... larmes stériles et lâches !... en vous laissant dans cette ville, mourant peut-être et victime de votre dévouement pour moi !... Nous sommes parties pour la France. Les fatigues du voyage, jointes à une fièvre lente, avaient rendu mon état presque désespéré lors de mon arrivée à Versailles. J'y suis restée pendant deux ou trois mois entre la vie et la mort...

– Mon Dieu ! que de souffrances ! – reprit Nominoë, attachant sur mademoiselle de Plouernel un regard d'inquiète et tendre sollicitude. – Ah ! lorsqu'il y a peu de

jours je vous ai revue pendant un instant sur la route de Mezléan... votre pâleur, l'altération de vos traits, m'ont navré... je...

– Ne parlez pas de Mezléan! – reprit vivement Berthe avec un accent si douloureux que Nominoë tressaillit de surprise. Et la jeune fille, dominant son émotion, ajouta après un moment de silence : – Je n'aurai que trop tôt à vous parler de Mezléan...

– De grâce, expliquez-vous...

– Écoutez encore... Grâce aux soins des médecins, à ma jeunesse, je sortis de l'état presque désespéré où je languissais depuis mon retour de Hollande ; je crus m'éveiller d'un songe pénible... peu à peu je me souvins de tous les événements de mon voyage à La Haye... Ces souvenirs, rendus par notre séparation doublement chers à mon cœur, y éveillèrent pour vous un sentiment plus tendre que la reconnaissance... je vous aimai, Nominoë!... En cela, je cédaï surtout à l'irrésistible attrait de cette pensée, que j'aimais en vous le descendant de cette famille si longtemps persécutée par la mienne. Mon amour devenait une sainte expiation du passé!... Je voyais, quelque chose de providentiel dans les événements qui nous avaient rapprochés ! Ne vous devais-je pas la vie... l'honneur ! à vous, descendant de ces vassaux si souvent frappés dans leur vie, dans l'honneur de leurs filles, de leurs femmes, par mes ancêtres ! Oh ! Nominoë, si vous saviez avec quelle ferveur je remerciai Dieu de m'avoir inspiré ce vœu de prendre pour époux, moi, fille de

Neroweg-le-Frank, un fils de Joel-le-Gaulois ! Dites, n'était-elle pas juste, généreuse, touchante, expiatrice, cette réparation de la fille des oppresseurs envers le fils des opprimés ? n'était-il pas saint, trois fois saint, ce mariage, qui consacrait l'union de la race conquise et de la race conquérante ? n'était-il pas céleste, cet amour, puisé à la source divine de la justice éternelle ?

Il est impossible de rendre la sublime expression des traits de mademoiselle de Plouernel en prononçant ces dernières paroles. Nominoë contemplait Berthe avec un recueillement religieux ; car, ainsi qu'elle le disait, un pareil amour n'avait rien de terrestre : il semblait, par son élévation, toucher au ciel !

La parole est impuissante à exprimer certaines émotions. Nominoë, le visage baigné de larmes, restait silencieux. Soudain, une voix lointaine, fraîche et pure... une voix de jeune fille commença de chanter, ou plutôt de réciter sur un rythme lent et mélancolique, l'un de ces *bardits* (ou chants nationaux bretons) dont quelques-uns, encore populaires en ce temps-ci, remontent à l'antiquité la plus reculée. La chanteuse faisait paître ses brebis sur l'une des pentes ombragées de la montagne au faite de laquelle s'élevaient les ruines du donjon féodal de Plouernel. Cette douce voix, affaiblie par la distance, semblait venir des cieux. Aux premiers versets de ce chant, Nominoë, malgré sa profonde émotion, tressaillit, prêta l'oreille et dit à mademoiselle de Plouernel :

– Rencontre étrange ! Ce chant, traditionnel en

Bretagne depuis des siècles, raconte la mort d'une jeune fille de notre famille au temps de la conquête de la Gaule par Jules César...

– La mort d'une jeune fille ! – reprit mademoiselle de Plouernel avec un sourire d'une expression indéfinissable. – Écoutons, Nominoë, écoutons...

Tel était le bardit chanté au loin par la bergère d'une voix fraîche et sonore :

« – Elle était jeune, – elle était belle, – Elle était sainte, – elle a donné son sang à HÉSUS – pour la délivrance de la Gaule ; – elle s'appelait Hêna, – Hêna, la druidesse de l'île de Sèn. »

« – Bénis soient les dieux, ma douce fille, – lui dit ce soir-là son père, – Joel, le brenn de la tribu de Karnak. – Bénis soient les dieux, ma douce fille, – te voilà venue de l'île de Sèn ; – nous fêterons demain dans notre maison – le jour, l'heureux jour de ta naissance. »

« – Bénis soient les dieux, ma chère fille, – dit à Hêna sa mère Margarid. – heureuse est ta venue ; – mais ta figure est triste ! »

« – Ma figure est triste, mon père ; – ma figure est triste, ma bonne mère, – parce que je viens vous dire : – Adieu et au revoir. »

« – Et où vas-tu, chère fille ? – Bien long sera ton voyage ? – Où vas-tu donc, douce Hêna ? »

« – Je vais en ces mondes mystérieux – que personne

ne connaît, – que tous nous connaissons, – où personne n'est allé, – où tous nous irons ; – pour renaître et revivre, – près de ceux-là que nous avons aimés ! »

« – En entendant Hêna dire ces paroles, – bien tristement se regardèrent, – et son père et sa mère et tous ceux de la famille, – et aussi les petits enfants. – Hêna avait un grand faible pour l'enfance ! »

« – Pourquoi donc, chère fille, – dit Joel, le brenn de la tribu de Karnak, – pourquoi donc quitter ce monde-ci ? – Pour t'en aller ailleurs, – avant que l'ange de la mort... – *la mort... cette vie nouvelle...* – avant que l'ange de la mort t'appelle ? »

« – Bon père, bonne mère, – Hésus est irrité ; l'étranger menace, – menace notre Gaule bien-aimée. – Le sang innocent d'une vierge, – offert par elle aux dieux, – peut apaiser leur colère. – Adieu donc et au revoir, – bon père, bonne mère, adieu et au revoir. – Vous tous, mes parents, mes amis, – gardez ces colliers, ces anneaux, – en souvenir de moi. – Et vous, chers petits, – que je baise une dernière fois vos têtes blondes. – D'Hêna, votre amie, souvenez-vous. – Elle va vous attendre dans les mondes inconnus. »

« – Brillante est la lune, – grand est le bûcher qui s'élève – près des pierres sacrées de Karnak, – immense est la foule des tribus – qui arrive et se presse – aux abords du bûcher. – La voilà. C'est elle ! c'est Hêna. – Hêna la vierge de l'île de Sèn. – Elle monte sur le bûcher ; – ses blonds

cheveux couronnés de la verte feuille du chêne, – sa harpe d'or à la main, – elle chante ainsi : »

« – Ô Hésus ! prends mon sang ! – et de l'étranger délivre mon pays ! – Prends mon sang, ô Hésus ! Pitié pour la Gaule ! – et victoire à nos armes ! »

« – Le sourire aux lèvres, – les yeux levés vers la voûte du ciel, – du ciel où brillent ces mondes où l'on va revivre ! – Hêna, d'une main ferme, a frappé – son sein virginal et innocent. – Il a coulé, le sang d'Hêna, – il a coulé vermeil et pur ! »

» – Ô vierge sainte et vaillante ! – en vain il n'aura pas coulé, ton sang ! – Aux armes ! aux armes ! chassons l'étranger. – Victoire à la Gaule, victoire et liberté ! »

« – Elle était douce, – elle était belle, – elle était sainte ! – elle a donné son sang à Hésus – pour la délivrance de la Gaule. – Elle s'appelait Hêna, – Hêna, la vierge de l'île de Sèn ! »

Le dernier verset du bardit parvint à peine perceptible aux oreilles de Berthe et de Nominoë, car la bergère en chantant gravissait la pente de la montagne, et bientôt la voix se perdit dans l'espace. Mademoiselle de Plouernel avait écouté ce bardit avec une attention profonde. L'héroïsme de ce sacrifice expiatoire semblait éveiller une idée soudaine dans son esprit ; et, pensive, elle reprit : – Sublime croyance ! *la mort n'est qu'une vie nouvelle* ! ainsi que dit l'antique ballade !... Cette terre n'est que l'un des innombrables séjours de notre existence infinie ! et lorsque

ce séjour nous devient pesant, on le quitte volontairement ! ... L'on va, certitude ineffable ! l'on va continuer de vivre en ces mondes mystérieux, où personne n'est allé, où tous nous irons, et où l'on retrouve ceux que l'on a chéris !... Ô ma mère ! ma mère ! tu ne savais pas, et bientôt peut-être tu sauras quel trésor tu m'as légué dans cette divine croyance ! – Puis, sortant de sa rêverie et s'adressant à Nominoë qui l'écoutait en silence, et avec une angoisse dont il ne pouvait s'expliquer la cause, Berthe lui dit : – La légende de cette vaillante et douce Hêna, la vierge de l'île de Sèn, fille de Joel, l'un de vos aïeux, s'est sans doute aussi conservée dans votre famille ?

– Oui, et à cette légende est jointe une petite faucille dorée, sorte de bijou symbolique et sacré que portaient à leur ceinture les druidesses...

– En effet, Nominoë, je me le rappelle, dans son manuscrit, le colonel de Plouernel raconte qu'à chacune de vos annales de famille se trouve joint un objet presque toujours symbolique et laissé par l'auteur du récit ; ainsi s'est formé de génération en génération l'humble et antique reliquaire de votre famille. M. de Plouernel cite entre autres une petite croix de plomb, laissée par votre aïeule Geneviève, qui a vu supplicier à Jérusalem Jésus de Nazareth !... Quels souvenirs ! quels souvenirs !... – Puis, redevenant pensive, Berthe reprit : – Dites-moi, Nominoë, ces pierres sacrées de Karnak, dont il est parlé dans la ballade, sont-elles celles qui existent encore aujourd'hui ?

– Ce sont les mêmes, et déjà au temps de Jules César

leur origine se perdait dans la nuit des âges...

– J'ai visité ces pierres lors de mon dernier voyage à Mezléan... Elles sont gigantesques ; leurs avenues colossales s'étendent jusqu'au bord de la mer qui se brise à leurs pieds !... Ainsi, leur granit a défié les siècles ! elles sont à cette heure telles qu'elles étaient alors que votre aïeule offrait aux dieux son innocente vie pour apaiser leur courroux et sauver la Gaule envahie par l'étranger ! Dévouement sublime ! sa mémoire s'est perpétuée jusqu'à nos jours !... Ah ! Nominoë ! ma famille orgueilleuse se vante de l'antiquité de sa race, de la noblesse de son origine ! Combien plus ancienne et véritablement noble est la vôtre !... C'est vous, ami, c'est vous qui eussiez *dérogé*, comme ils disent, si cette union, que j'avais rêvée... – Puis, répondant à un mouvement du jeune homme, Berthe ajouta : – Ne vous l'ai-je pas dit, Nominoë... nos joies seront célestes et non terrestres !... la Providence l'a voulu... et vous avez obéi à cette volonté providentielle...

– Moi !... Tenez, Berthe, je vous en supplie, ayez pitié du trouble de mon esprit... ce qui se passe aujourd'hui me jette dans une sorte de vertige ; je ne sais si je rêve ou si je veille... Je doute de ce que je vois, de ce que j'entends ! de ce que je ressens ! Tout à l'heure vous avez prononcé le mot de mariage ; j'ai cédé malgré moi à l'enivrement d'un espoir insensé... Oh ! bien insensé... je le reconnais à cette heure...

– Je n'ai pas achevé mes aveux, Nominoë ; cette ballade, les idées qu'elle a éveillées en moi, les souvenirs

qu'elle vous rappelait, ont interrompu notre entretien... Il faut que vous sachiez tout... Écoutez encore. Je vous l'ai dit : je voyais dans notre mariage une expiation, une réparation des maux dont votre famille avait souffert d'âge en âge de la part de la mienne. Ces projets, à mesure que ma santé s'améliorait, devinrent ma pensée constante ; mais j'étais assaillie de doutes, d'anxiétés d'abord : vous pouviez ne pas m'aimer... vous pouviez, en apprenant que j'étais une fille des *Neroweg*, ainsi que dit votre légende, éprouver à mon sujet une aversion instinctive, l'une de ces antipathies de race souvent invincibles...

– Ah ! ne le croyez pas, ne le croyez pas... non, non ! savez-vous au contraire ce qui donnait à mon amour... laissez-moi dire... ce qui donne à l'amour que vous m'inspirez... une puissance étrange, indéfinissable...

– Nominoë, je vous crois loyal, et cependant vos dernières paroles manquent de sincérité...

– De grâce, que voulez-vous dire ?

– Tout à l'heure, je m'expliquerai ; mais deux mots encore sur le passé... Je doutais donc parfois que vous pussiez m'aimer ; puis, lorsque j'envisageais ce mariage au point de vue des préjugés du monde, j'entrevois des abîmes de difficultés... Je ne m'en épouvantais pas... je vous aimais vaillamment, Nominoë... mais je m'épuisai longtemps à chercher les moyens de surmonter tant d'obstacles... et surtout de savoir si vous conserviez quelque souvenir de moi... Enfin, tel fut le fruit de mes

longues réflexions : je devais, avant tout, m'assurer de la nature de vos sentiments à mon égard, en m'adressant loyalement à vous, avec la tranquillité d'un cœur droit, d'une âme pure. Vous étiez marin du port de Vannes, m'avait dit votre père ; d'autres membres de votre famille étaient vassaux du domaine de Mezléan et métayers de Karnak... Il me fallait donc retourner en Bretagne ; là j'avais toute chance de vous rencontrer... Mon sort et le vôtre seraient alors désormais fixés. Cette résolution mit terme aux inquiétudes dont je souffrais depuis longtemps, et opéra une réaction salutaire dans ma santé. Ma convalescence marcha rapidement. Au printemps de cette année, le médecin à qui je fis part de mon désir de retourner en Bretagne, non-seulement m'approuva, mais ajouta que l'air natal pouvait seul achever ma guérison. Ma tante et mon frère ne pouvant alors quitter Versailles, ils me laissèrent partir pour Plouernel, en compagnie d'un vieil écuyer, et de ma nourrice Marion, honnête et digne femme. Elle ne m'a jamais quittée. Elle est sûre, fidèle, dévouée ; d'origine bretonne, sa famille habite Vannes. Aussitôt mon arrivée à Plouernel, je chargeai Marion d'écrire à un sien parent, et de le prier de s'informer si M. Lebrenn et son fils, marins au port de Vannes, résidaient encore dans cette ville. On répondit à Marion que votre père et vous étiez absents, mais que votre retour serait prochain. J'attendis... Vers cette époque, car vous ne devez rien ignorer, vers cette époque, mon frère vint séjourner à Plouernel. Les odieux projets qu'il avait, lors de notre voyage d'Angleterre, formés sur moi, ont éteint dès longtemps en moi toute

affection, toute estime pour lui. Je le lui ai déclaré un jour, et depuis, par dignité, je ne lui ai plus dit un mot de ce pénible sujet, mais ainsi sont faits les gens de cour qu'ils oublient vite une indignité pour en commettre une autre, et bien qu'après tout les nouveaux desseins de mon frère fussent honorables... comparés aux premiers... ils étaient empreints d'un incurable égoïsme. Il voulait me marier...

– Qu'entends-je ?

– L'ambition, la cupidité de M. de Plouernel, trouvaient des avantages considérables dans ce mariage...

– Vous l'avez refusé ?

– Non...

– Grand Dieu!... ah! maintenant je...

– Ne vous hâtez pas de me juger, Nominoë. Écoutez encore. Quoi qu'il en ait coûté à ma franchise, je n'ai pas formellement refusé ce mariage ; grâce à cette apparente concession, mon frère s'est montré tolérant pour ce qu'il appelle mes bizarreries... Aussi, apprenant, par le parent de Marion, votre retour à Vannes, j'ai pu, sans que le comte s'y opposât, me rendre, accompagnée de ma nourrice et d'un écuyer, au manoir de Mezléan. C'est sur la route de ce bourg que je vous ai vu pour la première fois... lorsque... lorsque...

Mademoiselle de Plouernel s'interrompt. Des larmes roulèrent dans ses yeux. Ces pleurs, son silence, les palpitations de son sein révélaient une émotion si

douloureuse, que soudain Nominoë pâlit, frissonna. Il se rappelait seulement alors ce que, dans son trouble, il avait jusque-là oublié : c'est qu'il conduisait à l'autel Tina, sa fiancée, lors de sa rencontre avec mademoiselle de Plouernel, et qu'elle devait être actuellement instruite de cette union... Accablé par cette pensée, il n'osa plus lever les yeux sur Berthe et sentit s'évanouir ses dernières espérances !

Mademoiselle de Plouernel, après un moment de silence, domina son émotion, essaya ses pleurs et reprit :

– En allant à Mezléan, tel était mon projet, Nominoë : je voulais vous écrire et vous prier de vous rendre au manoir... Le désir si naturel de pouvoir vous exprimer enfin ma reconnaissance des services rendus autorisait ma démarche... Vous vous rendriez à mon invitation... l'amour sincère est pénétrant... j'étais certaine de reconnaître, dès notre première entrevue, si vous partagiez le sentiment que vous m'inspiriez, et si l'élévation de votre cœur répondait à tout ce que j'en attendais... En ce cas, je vous aurais loyalement fait l'aveu que je vous ai fait tout à l'heure, en ajoutant ceci : « Nominoë, je suis libre de ma personne... l'indignité de ma famille envers moi a pour jamais brisé mes liens de sujétion à ses volontés, de déférence à son égard ; je vous offre ma main ; je sais qu'en France un pasteur craindrait de consacrer notre union, redoutant les ressentiments d'une famille aussi puissante que la mienne... Fiançons-nous aujourd'hui ; échangeons nos serments en présence de Dieu et de votre père ; demain

nous partirons avec lui de Vannes pour l'Angleterre, à bord du navire qu'il possède... Arrivés à Londres, un magistrat nous mariera... Je ne vous parlerai pas de mes biens ; la confiscation peut les atteindre ; mais je possède les pierreries de ma mère et une somme suffisante à nous assurer une modeste aisance. Nous habiterons l'Angleterre, s'il y a trop de périls pour nous à revenir en France... Préférez-vous braver ces périls au lieu de vous expatrier ? Je vous aime... j'ai du courage... votre désir sera le mien, Nominoë... » Tels étaient mes projets. Tel était mon vœu le plus cher ! Aussi, le lendemain de mon arrivée au manoir de Mezléan, je me rendais à cheval au bourg afin de m'informer de votre résidence et de vous y adresser ma lettre, lorsque j'ai rencontré un cortège nuptial arrêté par les soldats du roi... et au moment où j'apprenais que ce cortège nuptial était le vôtre, Nominoë, le vôtre... je vous ai vu de loin fuir, éperdu, à la douloureuse surprise de votre père et de votre fiancée. La cause de votre fuite m'a paru inexplicable ; mais que m'importait ! votre cœur n'était plus libre... la beauté charmante de la jeune fille que vous devez épouser justifie votre amour pour elle ! Je repartis le lendemain de notre rencontre ; j'arrivai ici brisée par le chagrin... je n'avais, depuis mon retour, quitté mon appartement, lorsque ce matin Marion m'a remis votre lettre, et je suis venue en ce lieu... Maintenant vous savez tout, Nominoë... un dernier mot, de grâce... Je vous ai, peut-être à tort, dans le cours de notre entretien, reproché de manquer de sincérité lorsque vous protestiez de la constance de votre amour pour moi... Vous êtes honnête

homme et incapable d'avoir voulu tromper la jeune fille qui sera votre épouse... Cependant, vous prétendez m'avoir aimée toujours... eh bien ! que vous dirai-je ? Je vous crois, je vous ai cru... sinon mon aveu serait à jamais resté enseveli dans mon cœur !... Oui, l'âme humaine est parfois un si étrange mystère, qu'une autre affection a pu trouver place à côté de votre amour pour moi... vous le regardiez comme un rêve ; mais du moins le souvenir de mon amour vous restera doux et cher parce qu'il aura été noble et pur... Votre souvenir à vous, Nominoë, me sera aussi toujours cher parce que vous m'avez inspiré une pensée généreuse, une pensée d'expiation, de réparation... Oui, lorsque, selon notre commune croyance, nous nous retrouverons ailleurs qu'ici, nous nous reverrons le front haut et rayonnant d'un bonheur céleste, car je vous l'ai dit, ami, nos joies ne seront pas de ce monde...

Nominoë releva son visage baigné de larmes, et s'efforçant de raffermir sa voix : — À votre tour, écoutez-moi... et surtout, je vous en conjure, mademoiselle, croyez à ma sincérité...

— Je vous en prie, Nominoë, appelez-moi Berthe... Cette familiarité fraternelle sera pour moi une sorte de consolation...

— Mon Dieu ! vous voulez donc rendre mon désespoir plus affreux encore en me rappelant, par cette familiarité, mon bonheur perdu ? — reprit Nominoë avec un sanglot déchirant, mais, regrettant ces paroles. — Pardon... Berthe ! pardon de répondre ainsi à une preuve touchante

de votre affection... mais si vous saviez, hélas ! ce que je souffre... Enfin, écoutez-moi, et je vous en adjure, croyez-moi, au nom du Dieu vivant, croyez-moi... Depuis le voyage de La Haye, je vous ai aimée, passionnément aimée... Mais savez-vous, car vous l'avez dit, il y a quelque chose de providentiel dans notre amour... savez-vous, Berthe, ce qui rendait cet amour irrésistible ? C'est un attrait pareil à celui qui vous entraînait vers moi... Oui, si étrange, si inexplicable que cela semble, j'aimais surtout en vous la fille des *Neroweg* ; oui, cet amour sans espoir, cet amour insensé, ne me promettait que déceptions, que chagrins, que souffrances, que néant ! et cependant il avait pour moi le charme fatal du vide qui nous attire à l'abîme ! J'éprouvais je ne sais quel ressentiment triste et tendre à la fois en aimant en vous une descendante de cette race que j'avais, dès l'enfance, appris à maudire ! Vous étiez à mes yeux un ange de pardon et de concorde !... Ah, Berthe ! si légitime qu'elle soit, la haine est si amère et le pardon si doux ! En vous j'innocentais vos aïeux ! loin de vous rendre solidaire de leurs iniquités, je les rendais solidaires de vos vertus !... Oui, vous rachetiez les méchants de votre race, comme Christ a racheté le monde par sa grâce évangélique !

— Nominoë, que je suis fière de vous aimer ! — s'écrie, avec un ravissement inexprimable mademoiselle de Plouernel, remuée jusqu'au plus profond de l'âme par les paroles, par l'accent, de Nominoë. — Ah ! je vous le disais bien, notre amour s'inspire de sentiments trop célestes

pour être jamais de ce monde-ci...

– En ce monde et dans les autres où nous allons revivre, cet amour, je le sens, durera l'éternité !... sa source est trop haute pour se jamais tarir... il est providentiel... En voulez-vous une preuve ?... Tenez, le matin même de mon mariage, au moment de conduire ma fiancée au temple, j'apprends votre arrivée à Mezléan. J'ignorais, je ne pouvais même supposer vos desseins... Pourquoi ai-je cédé à un pressentiment invincible ? pourquoi ai-je voulu rompre mon mariage au grand courroux de mon père ?

– Que dites-vous ?

– La vérité, Berthe... j'en jure Dieu ! Croyez-moi, fiancé à ma cousine presque dès notre enfance, je l'ai aimée comme la future compagne de ma vie, jusqu'à mon retour de La Haye. Mais, dès lors, je n'ai plus vécu que pour la passion enivrante, fatale, dont je savais la folie. Cependant l'époque fixée pour mon mariage, avec ma cousine approchait ; je vous l'avoue, la crainte de porter à cette pauvre enfant un coup douloureux en rompant une union depuis si longtemps projetée, la crainte de chagriner mon père, puis cette pensée, que jamais sans doute je ne vous reverrais... enfin l'espoir de trouver dans les douces affections de la famille l'oubli d'un amour insensé, m'ont fait consentir à cette union...

– Tout m'est expliqué maintenant, Nominoë... il m'est impossible de douter de votre sincérité, – reprit mademoiselle de Plouernel avec un allègement ineffable. –

Oh ! je vous crois, je suis si heureuse de vous croire... Ainsi, votre résolution de renoncer à votre mariage le jour même où il devait avoir lieu aura faibli sans doute devant les justes remontrances de votre père ?

– Oui, mais lorsque je vous ai revue, Berthe, sur la route de Mezléan, mon esprit s'est égaré... une puissance invincible m'a entraîné... j'ai fui éperdu... j'ai, durant la nuit, erré comme un fou dans la forêt... Puis, mon agitation se calmant peu à peu, j'ai envisagé la réalité... Mon mariage avec ma cousine était désormais impossible...

– Impossible... – reprit en tressaillant mademoiselle de Plouernel. – Pourquoi impossible, Nominoë ?

– Parce que je suis honnête homme ! aucune puissance humaine ne me ferait épouser cette pauvre enfant, maintenant surtout que je sais, Berthe, que vous m'aimez... J'ai donc quitté Mezléan sans revoir ma famille ; je ne me sentais pas le courage de braver son indignation, le suis venu à Plouernel, obsédé par l'espoir d'obtenir de vous un entretien, et ensuite, Berthe, je vous le jure devant Dieu qui m'entend et me juge...

– Nominoë, devant Dieu qui nous entend et nous juge, répondez ! – dit mademoiselle de Plouernel après un moment de recueillement, et pour ainsi dire transfigurée par le rayonnement d'une espérance ineffable. – Êtes-vous résolu de persister dans la rupture de votre mariage ?

– Je vous le répète, Berthe, aucune puissance humaine ne me contraindrait à ce mariage. Il ferait le malheur de ma

cousine et le mien...

– Êtes-vous résolu de vous expatrier ?

– Oui, car jamais je n'oserais revoir mon père. Il me maudirait. Il m'a maudit, peut-être...

– Quand comptez-vous partir ?

– Aujourd'hui même, – répondit Nominoë étouffant un sanglot. – J'irai m'engager matelot à Nantes, d'où je ferai voile pour les Indes...

Mademoiselle de Plouernel réfléchit et reprit :

– Existe-t-il près de Nantes, sur la côte, un petit port peu fréquenté où l'on puisse s'embarquer secrètement ?

– Oui, à Saint-Renan, – répondit Nominoë redressant la tête et regardant Berthe avec surprise, – à Saint-Renan, près l'embouchure de la Loire.

– Êtes-vous certain de trouver là un bâtiment qui puisse faire voile pour l'Angleterre ?

– Saint-Renan est un port de pêche ; ses bateaux sont pontés, excellents voiliers. Ils traversent journellement la Manche, – répondit Nominoë presque machinalement, quoique de plus en plus étonné des questions de mademoiselle de Plouernel, qui ajouta :

– Pour se rendre rapidement en voiture d'ici à Saint-Renan combien faut-il de temps ?

– Sept à huit heures, en laissant reposer le cheval à moitié route. Mais, de grâce, pourquoi me...

Berthe réfléchit de nouveau, et d'un geste interrompit Nominoë qui, en proie au soudain vertige d'une folle espérance, la combattait de toutes les forces de sa raison, redoutant une dernière et terrible déception.

Berthe reprit après un moment de silence :

– La route qui conduit à Saint-Renan est-elle fréquentée ?

– Très-peu, c'est une route de traverse.

– Peut-on s'embarquer à Saint-Renan par toute marée ?

– Non, à la marée haute seulement.

– À quelle heure pourrait-on s'embarquer demain ?

– Le flot, à cette époque du mois, doit être de onze heures à minuit.

– Pouvez-vous, d'ici à demain, – demanda Berthe, – vous procurer une voiture à trois places attelée d'un bon cheval ?

– Oui, – répondit Nominoë incapable de résister plus longtemps à un espoir enivrant, et de qui le cœur battait à se rompre.

– Il faudrait encore, – reprit mademoiselle de Plouernel, – deux mantes à capuchon, pareilles à celles que portent les paysannes.

– C'est facile...

– Nominoë, – reprit mademoiselle de Plouernel d'une

voix contenue où vibraient cependant toutes les émotions dont son âme était agitée en ce moment solennel, – demain, à trois heures de l'après-midi, trouvez-vous à cent pas d'ici, au carrefour de la Croix, avec la voiture que vous conduirez. N'oubliez pas les deux mantes à capuchon... l'une sera pour moi, l'autre pour Marion; le capuchon cachera nos traits. Ma sortie du château en plein jour à l'heure habituelle de ma promenade n'inspirera aucun soupçon; nous partirons aussitôt pour Saint-Renan, d'où nous ferons voile pour l'Angleterre, et la Nominoë, – ajouta Berthe, s'abandonnant enfin à l'effusion de son amour et fondant en larmes d'une douceur céleste: – Notre mariage...

– Votre masque! mettez votre masque!... Voici quelqu'un... Grand Dieu! mon père!... – s'écria Nominoë à la vue de Salaün Lebreun et de Serdan sortant avec précaution de la galerie souterraine qui conduisait aux ruines du donjon de Plouernel.

*

* *

Mademoiselle de Plouernel s'était empressée de cacher son visage sous le masque de soie(19), déposé près d'elle au commencement de son entretien avec Nominoë. Celui-ci, stupéfait à l'aspect de son père et de Serdan, resta muet, consterné, tandis que Berthe, masquée, debout, immobile, les bras croisés sur son sein palpitant, attendait avec angoisse l'issue de cette

rencontre imprévue.

Salaün Lebrenn, malgré la menaçante sévérité de ses traits, ne put contenir un soupir d'allègement en revoyant son fils, au sujet du quel il était dans une inquiétude mortelle depuis le jour de sa disparition, le jour des fiançailles de Tina. Serdan observait d'un regard curieux et défiant cette femme masquée qui se trouvait tête à tête avec Nominoë, non loin de l'une des portes du parc du château de Plouernel. Salaün, rassuré sur le sort de son fils, allait donner cours à sa douloureuse indignation ; mais la présence de l'inconnue masquée le contint, et tout en se demandant avec anxiété quelle était cette femme, quels rapports pouvaient exister entre elle et Nominoë, il dit à ce dernier d'une voix brève, accompagnant cet ordre d'un geste d'autorité :

– Suivez-moi, mon fils !...

– Mon père, veuillez m'indiquer où je pourrai vous rejoindre, et à la fin du jour... je...

– Suivez-moi sur l'heure... – reprit impérieusement Salaün, – venez à l'instant !

– Il m'en coûte de vous refuser... mais en cet instant, mon père, je ne saurais vous accompagner, – répondit Nominoë se rapprochant de Berthe. – Je ne puis laisser madame seule... plus tard, je vous obéirai...

– Vous osez...

– Mon père, n'insistez pas, ce serait inutile...

– Ciel et terre ! – s'écria Salaün, mis hors de lui par le refus de son fils, – homme sans entrailles, sans foi, sans honneur !...

– Oh ! assez, par pitié, mon père !... – reprit d'une voix sourde Nominoë, pâissant de douleur et de colère en s'entendant outrageusement traiter par son père en présence de mademoiselle de Plouernel.

Mais celle-ci, saisissant la main du jeune homme, lui dit tout bas d'un ton suppliant : – Silence... respectez votre père... obéissez-lui.

– Lebrenn, de grâce, calmez-vous... – ajouta Serdan, continuant d'observer Berthe attentivement. – Il est imprudent, devant une étrangère, de...

– Cette étrangère ? – s'écria Salaün, interrompant son ami, – cette étrangère ? Ah ! je devine tout, maintenant ! – Et faisant, d'un air menaçant, un pas vers mademoiselle de Plouernel, il ajouta : – Femme sans mœurs ! c'est toi qui as corrompu... perdu mon fils !...

– Misère de Dieu ! un tel outrage à elle ! à elle !... – s'écria Nominoë, s'élançant au-devant de Salaün. – Mon père, vous ignorez à qui vous parlez... Oh ! prenez garde... pas un mot de plus... Vous le regretteriez !...

– Une menace !... à moi !... – reprit Salaün exaspéré, – une menace... lorsque tu devrais tomber repentant, suppliant, à mes pieds... lâche assassin !...

– Assassin !... moi !... – balbutia Nominoë, foudroyé

par le regard de Salaün, tandis que celui-ci, de plus en plus courroucé, et s'adressant à mademoiselle de Plouernel :

– Infâme créature, tu es complice de ce meurtre !...

– Un meurtre ! – répéta Nominoë stupéfait. – Quel meurtre ?

– Celui de Tina, ta fiancée !

– Grand Dieu ! mon père, que dites-vous ! – reprit Nominoë, frissonnant d'épouvante. – Tina, ma fiancée...

– Tu l'as tuée ! misérable ! tu l'as tuée en l'abandonnant !... – répondit Salaün d'une voix entrecoupée par un sanglot ; – elle est morte...

– À genoux devant votre père justement irrité !... à genoux ! pleurons les morts, Nominoë !... – dit mademoiselle de Plouernel, jetant son masque loin d'elle. Et, pâle, le visage inondé de larmes, brisée, presque défaillante, elle tomba, ainsi que Nominoë, agenouillée devant Salaün, tandis que Serdan, reculant d'un pas, s'écriait :

– Que vois-je !... mademoiselle de Plouernel...

Salaün, reconnaissant, ainsi que Serdan, la jeune fille, qu'il n'avait pas revue depuis le voyage de La Haye, resta saisi d'étonnement, se rappelant combien à cette époque il avait, ainsi que son ami, admiré l'élévation des sentiments de la jeune fille ; aussi regretta-t-il l'injurieuse véhémence de son langage envers elle. Mais, ne doutant plus de l'amour qu'elle inspirait à Nominoë, il comprit ainsi la

cause des irrésolutions de son fils le matin même de ses fiançailles et pourquoi il avait fui éperdu, alors que le cortège nuptial se rendait au temple. Puis à ces réflexions succéda cette pensée : – Son fils aimait une fille des Neroweg ! une descendante de cette race tant de fois maudite, à travers les âges, par les descendants de Joel ! – Et cependant, la beauté touchante, les larmes, l'humilité de mademoiselle de Plouernel, prosternée à ses pieds, émurent Salaün malgré lui, surtout lorsque Berthe lui dit d'une voix navrante :

– Ah ! croyez-moi, monsieur, j'ignorais la mort de la fiancée de Nominoë lorsque, tout à l'heure, je le dis sans rougir... je lui offrais ma main.

– Vous ? – s'écria Salaün, croyant à peine ce qu'il entendait ; – vous, mademoiselle !...

– Cette union d'un fils de Joel et d'une fille de Neroweg devait, à mes yeux, expier, réparer les iniquités séculaires dont ma famille a accablé la vôtre... Monsieur, cette union eût en nous à jamais réconcilié la race des oppresseurs et celle des opprimés !...

– Ah ! c'est beau !... c'est grand !... – s'écria Serdan, frappé des paroles de Berthe. – Noble et généreux cœur, il ne se dément pas !...

Salaün, partageant l'impression de son ami, restait silencieux et pensif ; Nominoë, toujours agenouillé près de Berthe et anéanti par la mort de Tina, osa pourtant lever un regard éploré, suppliant vers son père ; ce regard semblait

dire : – Suis-je donc si coupable d'aimer mademoiselle de Plouernel ?

Berthe reprit, s'adressant à Salaün :

– C'est à genoux, monsieur, que j'ai voulu vous faire l'aveu d'un amour dont cependant j'étais fière ! Mais, hélas ! cet amour a causé la mort d'une innocente enfant ! aussi est-ce à genoux que j'ai voulu vous demander pardon de ce malheur, puisque, à mon insu, juste ciel ! à ce malheur je n'ai pas été étrangère !... Et maintenant, debout, Nominoë ! – ajouta Berthe en se relevant avec dignité, – votre père, je n'en saurais douter, m'a rendu son estime. De cette estime, je vous sais gré, monsieur, je ne la démeriterai pas, – ajouta la jeune fille, répondant à un mouvement approbatif de Salaün. Et se tournant vers Nominoë, qui s'était aussi relevé, elle reprit d'une voix contenue, résignée, s'efforçant de dominer les déchirements de son âme : – Notre mariage, votre père l'approuvât-il, est désormais impossible, Nominoë ! Le souvenir, l'ombre de cette malheureuse enfant serait toujours entre nous deux – ajouta Berthe en frémissant. Puis, avec un sourire poignant : – Courage, ami ! grâce à Dieu, notre vie ne se borne pas à celle de ce monde-ci ! non ! Aussi, en ce moment où je me sépare de vous, je ne vous dis pas adieu, mais à revoir, Nominoë !... Peut-être, quoique bien jeune encore, je vous précéderai dans l'un de ces mondes mystérieux où m'attend ma mère... et où est allée revivre cette douce enfant qui vous fut fiancée !... Ah ! du moins, je pourrai sans crainte affronter leur regard, je

leur dirai tout... Et le jour où, abandonnant cette terre, vous viendrez nous rejoindre, nos cœurs à toutes trois voleront au-devant du vôtre!... Au revoir donc, ami ! Ah ! mes prévisions ne m'ont pas trompée ! Je vous le disais, pour être de ce monde, mon amour s'inspirait de sentiments trop célestes ! venu de là-haut, il remonte à sa source divine !... – Et Berthe montra le ciel avec un geste d'une simplicité sublime.

Nominoë, son père et Serdan écoutaient mademoiselle de Plouernel avec une émotion inexprimable, lorsque Madok-le-Meunier sortit du souterrain du donjon, regardant çà et là autour de lui avec précaution ; il resta un moment immobile de surprise en voyant Serdan et Lebrenn s'entretenir avec mademoiselle de Plouernel, qu'il avait aperçue sur la route de Mezléan, le jour des fiançailles de Tina ; puis, jetant un sombre regard de reproche sur Nominoë, car il le rencontrait pour la première fois depuis la cérémonie nuptiale où il remplissait les fonctions de *Brotaër*, le meunier fit signe à Salaün de venir à l'écart et lui dit tout bas : – Que fait donc ici *la demoiselle* ?... Elle est aussi bonne que son frère est méchant, mais...

– Et nos hommes ? – dit Salaün, interrompant Madok et ne trouvant pas opportun de répondre à sa question, – sont-ils arrivés ?

– Oui, ils ont apporté la dernière charge d'armes cachées dans des fagots de ramées ; ils sont descendus au souterrain par les ruines du donjon ; ils disent que tout est prêt pour cette nuit dans les paroisses... Le tocsin

sonnera au lever de la lune !... Un porte-balle, passant par le bourg de Plouernel, a dit qu'on s'est révolté à Nantes, et à Rennes on se bat dans les faubourgs !

– C'est vrai, je le savais, – répondit Salaün ; – aussi faut-il nous hâter... Attendez-moi un instant, je reviens. – Et il se rapprocha de son fils et de mademoiselle de Plouernel, qui lui dit d'une voix qu'elle tâcha de rendre ferme :

– Monsieur Lebrenn, je retourne au château, et demain je partirai pour le manoir de Mezléan, où je veux vivre dans une retraite absolue. Je ne vous reverrai plus, Nominoë... mais, du moins, j'emporte en ma solitude l'estime de votre père et le souvenir d'un amour dont je suis fière, parce qu'il est né d'un sentiment généreux. Aussi, monsieur Lebrenn, en offrant ma main à votre fils, je...

– Infamie et trahison ! sa main à ce vassal !... – s'écria soudain une voix tremblante de fureur. Et sortant du taillis où ils étaient depuis un instant cachés, apparurent dans la clairière le comte de Plouernel et le marquis de Châteaueux.

*

* *

M. de Plouernel, afin d'aller à la recherche de sa sœur à travers le parc immense et d'obtenir d'elle une réponse définitive au sujet de son mariage avec M. de Châteaueux, était monté à cheval avec lui, tandis que, pour se livrer aux mêmes recherches, la marquise et

l'abbé montaient en calèche. Le comte, après avoir pendant longtemps vainement exploré les avenues, rencontra plusieurs de ses gardes forestiers ; il leur demanda s'ils n'avaient pas rencontré mademoiselle de Plouernel : — Ils l'avaient vue, — répondirent-ils, — deux heures auparavant, se dirigeant vers l'une des portes du parc, — et ils la désignèrent au comte. Il piqua des deux, ainsi que le marquis, vers cette porte ; ils la trouvèrent ouverte, et remarquant sur le sable humide du chemin l'empreinte, facilement reconnaissable, des petits pieds de Berthe, leur surprise fut extrême ; bientôt elle redoubla, car ils virent la trace des pas de la jeune fille aboutir au sentier ombreux qui conduisait à la clairière. Le comte, agité d'un vague pressentiment, descendit de cheval, ainsi que son ami, et donna l'ordre à l'un des écuyers dont il était accompagné d'aller, à tout hasard, chercher les gardes forestiers qu'ils venaient de rencontrer. Puis, MM. de Plouernel et de Châteaueux, confiant leurs montures à la garde de l'autre écuyer, suivirent le sentier, s'enfoncèrent dans le taillis, et, arrivant aux abords de la clairière, restèrent pétrifiés à la vue de Berthe s'entretenant avec des étrangers ; enfin, prêtant l'oreille, ils entendirent seulement les dernières paroles que mademoiselle de Plouernel adressait à Salaün Lebrenn au sujet de l'amour qu'elle éprouvait pour Nominoë. Le comte, instruit par ses baillis que deux des membres d'une certaine famille *Lebrenn*, vassale de ses domaines, et marins du port de Vannes, étaient signalés comme des gens remuants et dangereux, ressentit une fureur indicible en voyant sa sœur

avouer hautement son amour pour un misérable marinier de race vassale ! Cet amour, dont se révoltait l'orgueil nobiliaire du comte, ruinait d'ailleurs les projets de double mariage si ardemment poursuivis par lui. Il s'expliquait ainsi la cause des continuels atteroiements de Berthe au sujet de son union avec le marquis de Châteaueux. Celui-ci, non moins blessé dans sa vanité que M. de Plouernel dans sa fierté de race, partagea la fureur de son ami et, non moins menaçant que lui, le suivit lorsque, ne pouvant se contenir davantage, le comte s'était élancé dans la clairière en s'écriant : – Trahison et infamie ! ma sœur offrir sa main à ce vassal !...

Le comte de Plouernel, en prononçant ces mots, emporté par la rage, tire son épée et, du plat de la lame, fouette le visage de Nominoë en s'écriant : – Vil manant ! oser lever les yeux sur mademoiselle de Plouernel !

La violence du coup de plat d'épée fut telle, que le sang jaillit de la joue et du front de Nominoë. Il était sans armes... il pousse un cri terrible, crispe les poings avec désespoir ; puis, remarquant au côté de Serdan un coutelas de voyage, Nominoë le dégaine et se précipite sur M. de Plouernel en murmurant :

– La fatalité le veut !... une fois encore, nos deux races vont donc se mesurer !...

– Comte ! – s'écrie M. de Châteaueux, mettant aussi l'épée à la main, – comte ! tuons ce vassal comme un chien !...

Salaün court à l'aide de son fils, attaqué par deux adversaires à la fois, saute au collet de M. de Châteauvieux, le terrasse, et, malgré sa résistance, le désarme, tandis que Nominoë, après avoir dextrement paré un coup que lui portait le comte de Plouernel, riposte d'un revers de coutelas si rudement asséné sur le poignet du comte, que sa main est à moitié détachée de son avant-bras. Tout ceci s'était passé avec une rapidité que peut seule égaler la pensée. Mademoiselle de Plouernel, malgré l'odieuse conduite du comte à son égard, avait jeté une exclamation d'épouvante en voyant son frère aux prises avec Nominoë ; et, au risque d'être frappée par tous deux dans la chaleur du combat, elle s'élance pour les séparer. Serdan, tremblant du danger qu'elle brave, la retient en la saisissant à bras le corps ; elle pousse un cri déchirant, chancelle, devient livide ; sa tête se renverse en arrière, elle défailit, bouleversée par la terreur, et tomberait inanimée sans Serdan, qui la soutient et l'assoit sur le gazon, adossée au vieux chêne et complètement évanouie... Soudain les gardes forestiers, que l'un des écuyers du comte était allé quérir, selon ses ordres, pénètrent dans la clairière armés de leurs mousquets et de leurs couteaux de chasse.

— À moi, mes gardes ! arrêtez ces assassins ! Ne les tuez pas, j'en ferai justice ! — s'écrie le comte de Plouernel, mis hors de combat et soutenant de sa main gauche sa main droite, sanglante et mutilée ; tandis que Nominoë, à l'aspect de Berthe étendue sans connaissance au pied du

chêne séculaire, jette au loin son coutelas, et, éperdu, se précipite à genoux près de la jeune fille, désormais étranger à ce qui se passe autour de lui... À l'appel de leur seigneur, les gardes, au nombre de huit, se sont rués sur Salaün Lebreun et sur Serdan. Celui-ci, désarmé par Nominoë, ne peut que lutter vigoureusement contre ceux qui le veulent saisir ; mais Salaün, tirant son sabre de marin, rend coup pour coup aux gardes qui l'assaillent et crie à son fils, toujours agenouillé près de Berthe :

– Debout, Nominoë, défends-toi... et...

La voix de Salaün expire sur ses lèvres, il est renversé par un violent coup de crosse de mousquet que l'un des gardes lui assène traîtreusement par derrière et sur le crâne, pendant qu'il fait face aux deux assaillants, dont l'un est blessé. Serdan, malgré ses efforts énergiques, est terrassé, puis garrotté avec les bandoulières des gardes, ainsi que Salaün, tombé étourdi sous le coup qu'il vient de recevoir. Nominoë, délirant de douleur, est, à un signe du comte de Plouernel, arraché d'auprès de Berthe par les forestiers ; sa raison semble égarée ; il se laisse lier sans résistance.

– Monseigneur, – vient dire un laquais au comte de Plouernel, de qui M. de Châteaueux bandait la blessure au moyen de son mouchoir, – madame la marquise et M. l'abbé étaient montés en calèche afin d'aller aussi dans le parc à la recherche de mademoiselle ; ils ont rencontré l'écuyer qui amenait les gardes ; la voiture vient de s'arrêter ici près ; madame la marquise m'envoie vers monseigneur.

Quels sont ses ordres ?

– Va dire à M. l'abbé que je le prie de venir sur-le-champ, – répond au laquais le comte de Plouernel. Et s'adressant à M. de Châteaueux: – Mon ami, vous aiderez l'abbé à transporter ma misérable sœur dans la calèche. J'y monterai aussi... je perds tant de sang, que je crains de défaillir. – Puis, se tournant vers les trois prisonniers, sombres, immobiles et muets: – Ah ! bandits ! meurtriers ! j'ai droit de haute et basse justice dans ma seigneurie ; vous serez jugés cette nuit ; pendus demain... et... – Mais s'interrompant et regardant autour de lui: – Marquis, est-ce que ces brigands n'étaient pas au nombre de quatre ? Je n'en vois là que trois.

– En effet, il me semble qu'ils étaient quatre... l'un d'eux portait une veste blanche, – répond M. de Châteaueux rassemblant ses souvenirs et se rappelant d'avoir remarqué Madok-le-Meunier, qui, à l'approche des forestiers, s'est jeté au plus épais du taillis.



Gravé par



Dessiné d'après le tableau de M. Ponce.

Lithographie de

Les Hebreux et les Plouemel.

– Monseigneur, – dit au comte l'un des gardes, – lorsque nous sommes entrés dans la clairière, un homme prenait la fuite à travers le fourré.

– Il faudra battre les bois et retrouver ce bandit... il sera pendu comme ses complices, – dit le comte de Plouernel au moment où l'abbé Boujaron arrive effaré. Il est en deux mots instruit de la tragique aventure et aide M. de Châteaudevieux à transporter dans la calèche mademoiselle de Plouernel, pâle, inerte... Elle semblerait morte, sans le tremblement convulsif dont elle est par instants agitée. On l'étend sur les coussins de la voiture, auprès de la marquise, aussi indignée qu'effrayée de ces événements. Le comte prend place à côté de sa sœur, et l'on regagne en toute hâte le château.

Berthe fut portée chez elle et rigoureusement renfermée avec sa nourrice dans son appartement, d'où elle ne devait sortir que pour être cloîtrée par ordre du roi. Avant la fin du jour, Serdan, Salaün Lebreun et son fils, amenés par les forestiers, furent séparément emprisonnés dans de profonds cachots; le somptueux et riant palais de la Renaissance avait ses prisons souterraines ainsi que l'antique et sinistre donjon féodal, le seigneur du dix-septième siècle possédant, comme son aïeul du onzième siècle, droit de haute et basse justice dans sa seigneurie. M. de Châteaudevieux, rassuré sur les suites de la blessure du comte de Plouernel, s'empressa d'obéir aux ordres du gouverneur de Bretagne, qui l'appelait à Rennes sur-le-champ, et quitta le château à la tête des deux compagnies

de son régiment, autorisant d'ailleurs le comte à conserver près de lui, pour sa sûreté, le détachement du sergent La Montagne, le marquis ayant, depuis la veille, mandé à ce bas officier de venir rejoindre à Plouernel les autres compagnies du régiment de la Couronne. En effet, peu de temps après le départ du marquis et de ses soldats, le sergent La Montagne entrait tambour battant à la tête de son détachement dans la cour d'honneur du château.

*

* *

Il est bientôt minuit ; la lune, alors en son décours, vient de se lever au milieu d'un ciel sans nuages. À peine le croissant argenté a-t-il surgi à l'horizon, que les cloches des paroisses disséminées dans un rayon de deux lieues aux environs de Plouernel sonnent le tocsin à toute volée. À ce signal, une troupe de deux à trois cents paysans, armés de haches, de fourches, de faux, de vieilles hallebardes, et précédés d'une sorte d'avant-garde, composée d'une cinquantaine d'autres vassaux, ceux-là tous armés de mousquets et marchant en bon ordre, sont sortis du bourg de Plouernel ; ils suivent, silencieux, la longue avenue conduisant à la grille de la cour d'honneur du château. À la tête de l'avant-garde s'avancent Gildas Lebreun, métayer de Karnak, Madok-le-Meunier, trois métayers du domaine de Plouernel, et Tankerù. Il porte à l'épaule son lourd marteau de forgeron, sur le fer duquel il a incrusté ces mots en langue bretonne, EZ-LIBR (*être libre*) ; ses bras robustes sont nus, et de son tablier de cuir, retroussé à sa

hanche, sort à demi un rouleau de papier. La clarté de la lune éclaire la figure de Tankerù. En deux nuits, ses cheveux ont blanchi ; ses traits sont devenus presque méconnaissables depuis la mort de sa fille Tina : le désespoir leur a imprimé son ineffaçable empreinte ; leur expression est sinistre. Il s'arrête à cent pas environ de la grille du château et dit à Madok d'une voix sourde :

– Nous avons juré à Salaün Lebreñn de suivre ses avis, de mettre le bon droit de notre côté avant d'en venir aux coups et de présenter le CODE PAYSAN à l'acceptation du seigneur comte. Il a déjà peut-être fait pendre Salaün ; mais, mort ou vivant, il a notre parole, nous la tiendrons ! Dis à nos hommes de s'arrêter dans l'avenue et d'attendre... Nous entrerons, nous autres, sans armes au château.

L'ordre donné est exécuté : l'avant-garde et la grosse troupe de vassaux restent dans les ténèbres de l'avenue ombreuse ; Tankerù et ses cinq compagnons s'avancent vers la grille qui ferme la cour d'honneur et s'élève entre deux élégants pavillons servant de logis au concierge. Au loin, l'on voit le vestibule et toutes les fenêtres du rez-de-chaussée du château brillamment éclairés. Tankerù s'approche de la grille et appelle :

– Hé ! concierge ! concierge !...

Le concierge, vêtu d'une riche livrée, sort de l'un des pavillons et s'approchant :

– Qui va là ? que voulez-vous ?

– Nous voulons parler à ton maître... et sur l'heure...

– Toi, drôle ? – répond le concierge avec l'insolence d'un laquais de grand seigneur, en avisant à travers la grille le forgeron et ses compagnons, tous plus pauvrement vêtus que lui. – Passez votre chemin, va-nu-pieds !... sinon, je prends ma canne, je sors, et gare à vos échine !...

– Si tu n'ouvres pas la porte, je la force ! – crie Tankerù au concierge, qui regagnait son pavillon en grommelant ; mais aux dernières paroles du forgeron, il se retourne et dit :

– Comment, canailles ! vous osez !...

Tankerù ne répond rien, prend son marteau à deux mains, le soulève, et d'un coup fait sauter la serrure de la grille ; elle s'ouvre. Le concierge, effrayé, prend sa course vers le perron du château en criant : À l'aide ! – Les six vassaux entrent dans la cour d'honneur, la traversent en hâtant le pas... Soudain Tankerù s'arrête... Il a vu, à la clarté de la lune, trois potences dressées récemment, ainsi que l'indique la terre fraîchement remuée à leur pied. Il montre à Gildas Lebrenn ces instruments de supplice et dit :

– Nous arrivons à temps !... ces potences attendaient ton frère Salaün, son ami Serdan et...



Castello del.

Drawing Sup. r. du Louvre, à Paris.

Musée de.

Tankern le forgeron.



Le forgeron s'interrompt, ne prononce pas le nom de Nominoë ; ses traits se contractent, prennent une expression terrible ; il étouffe un sanglot, serre avec une rage convulsive le manche de son marteau de forge et poursuit sa marche, précédant ses compagnons.

Le concierge, effaré, était entré dans le vestibule du château, où une nombreuse livrée jouait aux cartes. Parmi les joueurs se trouvaient le sergent La Montagne et son caporal. Les soldats, fatigués de leur étape, reposaient dans l'une des dépendances des communs.

– Plusieurs vassaux viennent de forcer la grille ! – avait crié le concierge à la livrée ; – ils prétendent parler sur-le-champ à monseigneur !

L'un des laquais court porter cette nouvelle à son maître ; celui-ci s'entretenait avec ses baillis, l'abbé Boujaron et la marquise du Tremblay, de la sentence à prononcer au point du jour contre les trois meurtriers. Le comte, stupéfait de l'audace de ses vassaux, bondit d'indignation, sort du salon, suivi de ses baillis et de l'abbé Boujaron. Ce dernier, en traversant le vestibule, aperçoit le sergent La Montagne et va lui parler à l'oreille ; aussitôt le sergent appelle son caporal, tous deux quittent l'antichambre par un escalier intérieur. M. de Plouernel, le bras en écharpe, suivi de ses baillis et entouré de laquais galonnés portant des flambeaux, se présente sur le perron, au moment où Tankerù gravissait les premiers degrés de la rampe. Il s'arrête, ainsi que ses compagnons, à moitié

des montées, à la vue du comte à qui l'abbé disait tout bas :

– Gagnez du temps, dix minutes seulement... le sergent est allé réveiller ses soldats et leur faire prendre les armes, ainsi qu'à vos gardes forestiers.

M. de Plouernel répond à l'abbé par un signe de tête affirmatif, et, s'adressant d'une voix courroucée à ses vassaux :

– Misérables ! vous avez osé forcer la grille du château ! Que voulez-vous ?

– Vous allez le savoir, monseigneur, – répond Tankerù d'une voix contenue, et tirant de la poche de son tablier de cuir un rouleau de papier, il monte les quelques marches qui le séparent de la plate-forme du perron où se tient le comte de Plouernel et lui remet le cahier en ajoutant : – Lisez ceci, s'il vous plaît, monseigneur, lisez ceci...

– Qu'est-ce que cette paperasse ?

– LE CODE PAYSAN, monseigneur... notre code à nous, pauvres gens...

– Qu'est-ce à dire, manants ! votre code ? quel code ?

– Monseigneur, – reprend Tankerù, de qui le calme ne se dément pas, – nous sîmes que vous voyez là, nous sommes délégués de vos vassaux de Mezléan et de Plouernel ; nous nous sommes souvent réunis, à seule fin d'aviser à nos misères. Elles sont, voyez-vous, trop fortes ! nous ne pouvons plus, foi de Dieu ! les supporter ! non !

Dans ce cahier, contenant le CODE PAYSAN (20), nous exposons donc humblement nos doléances, et puis nous marquons de notre mieux les règles qu'il vous plaira suivre envers nous, monseigneur, à partir d'aujourd'hui.

– Un code ! des règles ! dictés par cette canaille rustique ! – balbutie le comte de Plouernel, non moins abasourdi, stupéfait que s'il eût ouï parler, raisonner des animaux. – Est-ce le comble de l'insolence ? est-ce folie ? ou bien ces marauds sont-ils ivres ?... Est-ce que je rêve ? est-ce que je veille ?...

– Écoutez cette mauvaise engeance, – dit tout bas l'abbé au comte, – amusez-les... gagnez du temps... les soldats et vos forestiers ne tarderont point !...

– Vraiment, manants ! vous exposez vos doléances ! – reprend M. de Plouernel avec un suprême dédain et un courroux mêlé de stupéfaction, – vous avez rédigé les règles qu'il me plaira suivre envers vous ?

– Nous avons pris cette liberté grande, monseigneur... nous sommes à bout... Faut que ça change, voyez-vous... il faut absolument que ça change !... En fin de compte, nous vous demandons de ne plus être traités pire que des bêtes de somme, vu les corvées sans salaire dont vous nous écrasez ; nous vous demandons, monseigneur, de n'être plus menés à coups de bâton... nous vous demandons, monseigneur, de ne plus, par le seul effet de *votre bon plaisir*, nous charger, nous surcharger de taxes... elles nous réduiraient bientôt à brouter l'herbe des

champs ou à manger l'écorce des arbres !... Nous vous demandons, monseigneur, de ne plus être emprisonnés, battus de verges, envoyés aux galères ou pendus si nous tuons vos cerfs ou vos sangliers, quand ils viennent ravager nos guérets... nous vous demandons, en outre... Mais à quoi bon ? lisez le cahier, s'il vous plaît, monseigneur, et, vous le verrez, nous ne voulons rien que *justice*... Oui, lisez le CODE PAYSAN, c'est le nôtre !... Acceptez-le, vous ne serez point ruiné, tant s'en faut ! mais du moins, nous et nos familles, nous ne crèverons plus à la peine ni plus ni moins que des chevaux fourbus ! Nous travaillerons toujours pour vous, de l'aube à la nuit, monseigneur ; vous aurez toujours la grosse, grosse part, nous la petite, la toute petite, puisque le sort... est le sort... mais vous nous laisserez seulement de quoi vivre comme doivent vivre des créatures du bon Dieu !... Donc, acceptez le CODE PAYSAN, monseigneur, signez-le bravement... soyez fidèle à votre signature, nous serons fidèles à notre engagement... ça sera la paix... une bonne paix pour vous et pour un chacun.

– Ah ! ah ! – reprend le comte de Plouernel, à qui l'audace énorme, inouïe de ses vassaux causait toutes sortes d'éblouissements, – si j'accepte votre code, ce sera la paix ?... D'où il suit que si je refusais...

– Dame ! alors ça serait la guerre, monseigneur ; et, voyez-vous, ça serait votre faute, non la nôtre ! – répond froidement Tankerù. – Enfin, pour tout régler d'un coup, nous vous demandons qu'il vous plaise mettre en liberté

trois prisonniers que vous détenez ici. Vous voulez les faire pendre... or, nous ne voulons point qu'ils soient pendus... Donc, monseigneur, il faut nous les rendre, s'il vous plaît... sinon...

– Sinon?... – s'écrie le comte de Plouernel, sentant sa patience à son terme. – Achève, double traître ! Si je refuse de mettre ces prisonniers en liberté, que ferez-vous ?

– Dame ! monseigneur, nous les délivrerons nous-mêmes... nous sommes en force...

– C'en est trop ! – s'écrie le comte de Plouernel, exaspéré, – je vais... – Mais il s'interrompt, et prêtant l'oreille du côté où venait le vent, il tressaille de surprise et, s'adressant à l'abbé : – N'est-ce pas le bruit du tocsin que j'entends au loin ?

– Oui, monseigneur, – dit Tankerù d'une voix sourde encore contenue, mais déjà menaçante. – Dès que la lune s'est levée, le tocsin a sonné dans toutes les paroisses de vos seigneuries de Plouernel et de Mezléan... il sonne à cette heure dans toutes les paroisses de Bretagne !... Il sonne à Rennes ! à Nantes ! à Quimper ! où l'on se bat ! Partout c'est la révolte ! partout ce sera la guerre !... si nos seigneurs refusent d'accepter le CODE PAYSAN !... – Et étendant la main dans la direction de l'avenue où était rassemblée la troupe de vassaux, le forgeron ajoute : – Tous les gens de Plouernel et d'autres paroisses sont là en armes ; ils attendent votre réponse, monseigneur !... Ça sera la paix si vous signez le CODE PAYSAN et si vous

nous rendez les prisonniers... sinon, feu et flammes ! ce sera la guerre ! – s'écrie Tankerù avec une expression terrible, – la guerre !... Oui ! sans pitié ni merci vous avez été pour nous ! sans pitié ni merci nous serons pour vous !

...

– Sergent, frappez ces rebelles à coups de baïonnette... sinon les autres brigands de l'avenue accourraient au bruit des mousquetades ! – s'écrie soudain le comte de Plouernel, s'adressant au sergent La Montagne, qui, à la tête de ses hommes armés, venait de se glisser silencieusement dans l'obscurité le long de la façade du château, sans être aperçu des vassaux groupés sur le perron. – À moi, mes forestiers ! – ajoute le comte d'une voix retentissante ; – le château va être attaqué !...

– Lardez ces rustauds ! que pas un n'échappe ! Tête et ventre ! ils ont voulu nous désarmer sur la route de Mezléan !... – s'écrie le sergent La Montagne. Et à son ordre, ses soldats chargent Tankerù et ses compagnons à coups de baïonnette.

*

* *

Pendant que l'on massacrait les vassaux sur les marches du perron du château de Plouernel, Nominoë attendait la mort au milieu des ténèbres du cachot où, à la tombée de la nuit, l'ont conduit les gardes forestiers du comte. Le bailli de la seigneurie, assisté de son greffier, a procédé à l'interrogatoire de l'accusé, coupable d'une

tentative de meurtre suivie d'effet sur très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur, etc., etc. Mais Nominoë, se sachant condamné d'avance, est resté muet devant toutes les questions du bailli ; il lui a seulement demandé en quel état de santé se trouvait mademoiselle de Plouernel. L'officier de justice, ne jugeant pas opportun de donner ce renseignement au prisonnier, l'a engagé une dernière fois de réfléchir que son refus de répondre aux chefs d'accusation portés contre lui équivaldrait à un aveu de son crime, lequel crime, constaté de reste par le flagrant délit, entraînait la peine capitale. L'accusé devait d'ailleurs, au point du jour, comparoir par-devant le tribunal seigneurial, ainsi que ses deux complices, coupables de tentative de meurtre aussi suivie d'effet sur l'un des gardes forestiers du très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur, etc., etc. L'exécution de la sentence suivrait immédiatement le jugement, car trois potences seraient dressées pendant la nuit. Nominoë a persisté dans son silence : le bailli et le greffier l'ont laissé seul.

– Mourir ! – dit Nominoë, – je vais mourir... ou mieux... je vais aller renaître ailleurs ! Ah ! je saluerais cette vie nouvelle d'un cri d'allégresse, n'était le regret que doit causer à mon père, non la mort... il ne la craint pas plus que moi... ne m'a-t-il pas élevé dans la foi de nos aïeux ? ... mais le regret que doit lui causer sa sortie de ce monde au moment où va éclater cette révolte, dont en ce pays il était l'âme ! révolte qui, triomphante ou vaincue, ne sera pas stérile ! protestation toujours légitime, toujours

féconde, du droit contre la force ! seul recours restant aux opprimés à bout de souffrances contre leurs oppresseurs inexorables !... Ah ! moi aussi, je regrette amèrement de ne pas prendre part à cette lutte ! J'aurais joint mes efforts à ceux de mon père, afin d'empêcher les sanglants excès qui, hélas ! contaminent les plus saintes causes ! Vains regrets ! Puissent les délégués des vassaux avoir tenu leur promesse faite à mon père : de ne recourir aux armes que si le comte refuse de sanctionner le CODE PAYSAN, rédigé sous nos yeux et ne demandant rien que de juste... Mais ils sont tellement exaspérés par la misère, par l'oppression, que peut-être ils méconnaîtront les sages conseils de mon père ! Ah ! s'il eût été à la tête des vassaux !... Vains regrets ! il est comme moi prisonnier ! C'est ma faute... pourquoi ai-je aimé mademoiselle de Plouernel ? Pourquoi suis-je victime de la fatalité ? Elle m'a conduit à La Haye ! elle m'a fait sauver la vie et l'honneur de qui ?... d'une fille des Neroweg... et cependant l'âme la plus belle, la plus pure qui soit jamais éclos au souffle de Dieu !... Fatalité ! fatalité ! J'avais reconnu le néant de mon fol amour... j'étais décidé d'épouser ma douce Tina... et je revois Berthe, le jour même, à l'heure même de mon mariage !... Enfin, aujourd'hui, après l'aveu de cet amour sublime qui... elle l'a dit... s'inspirait d'un céleste sentiment de justice et d'expiation, la fatalité veut encore que je me trouve, moi, fils de Joel, les armes à la main, face à face avec un fils des Neroweg, ainsi que tant de fois déjà nos pères se sont rencontrés à travers les siècles, et cela, au moment où Berthe m'offrait sa main, généreux

gage de réconciliation entre nos deux familles !... Fatalité ! fatalité !... Que dis-je ? Non, je blasphème ! rien n'est livré au hasard aveugle dans tes décrets, ô Providence ! Tu PROPOSES, mais l'homme DISPOSE dans son libre arbitre ! Tu nous avais conduits, Berthe et moi, au-devant l'un de l'autre pour accomplir par l'amour l'union de deux races depuis si longtemps ennemies ! symbole d'espérance ! rayon divin qui éclaire les profondeurs d'un avenir de pardon, de concorde ! avenir prochain peut-être, où les descendants des Gaulois asservis et des Franks conquérants oublieront leurs discords séculaires dans une communion fraternelle !... De cet avenir, Berthe et moi serions les précurseurs ? pourquoi non ? L'homme ne porte-t-il pas en soi l'humanité entière ?... *Chacun est le représentant de tous, tous de chacun* !... disait l'antique druide ; notre existence, infinie comme Dieu, toujours active, âme et corps, incessante comme la création, se compose de nos vies passées, de notre vie présente et de nos vies futures, solidaires les unes des autres par le bien et par le mal...

Et Nominoë, rappelé à la réalité, reprit en tressaillant :

– Le mal ?... J'ai fait le mal !... Mon délaissement a frappé Tina d'un coup affreux !... Ce n'est pas ta mort que je pleure, angélique enfant... à cette heure, tu revis plus angélique encore que par le passé !... Ce que je pleure, ce sont les souffrances de ton agonie ! là est ma faute ! là est mon crime !... Je devais, à mon retour de La Haye, sentant mon cœur dominé par un amour sans espérance, mais

noble et pur comme celle qui l'inspirait, je devais faire un aveu loyal à mon père et à celui de Tina, être sincère envers elle, la déshabituer doucement, peu à peu, de sa pensée constante au sujet de notre mariage... cela se pouvait, elle était si jeune encore... à peine, en ce temps, avait-elle conscience d'un sentiment plus tendre que notre affection fraternelle... Mais non, j'ai dissimulé la vérité, j'ai cédé à une lâche faiblesse ! j'ai laissé le cœur de cette enfant, jusqu'alors endormi, s'éveiller, s'éprendre et, à mesure qu'elle devenait de plus en plus jeune fille, se nourrir de cet amour... et je ne le partageais pas !... et il s'est enraciné dans son âme... Aussi, lorsqu'il a fallu l'en arracher, tel a été le déchirement, que l'innocente créature n'a pu résister à la douleur !... Ô juste châtiment, augure d'une punition plus grande peut-être ! j'ai vu s'évanouir comme un songe ce bonheur idéal que me réservait Berthe ! Hélas ! elle l'a dit, entre nous deux se serait toujours dressée l'ombre de la douce enfant... Mon Dieu ! ce serait à désespérer, si notre vie se bornait à ce monde-ci ! Mais en ces sphères plus hautes où nos esprits, nos passions se transforment, s'épurent, s'éthérissent, ainsi que nos corps, je vous reverrai, ô Berthe, ô Tina, sœurs alors ! et, mon crime pardonné ou expié, nous poursuivrons de monde en monde notre carrière immortelle !...

Nominoë, absorbé par ses pensées, n'a pas remarqué que, depuis assez longtemps, le son de plusieurs cloches plus ou moins lointaines et mises en branle par le tocsin arrivait, affaibli par la distance, jusqu'à lui à travers un étroit

soupirail garni de barreaux de fer, et filtrant durant le jour quelques rayons de lumière dans la prison, creusée sous l'un des bâtiments des communs, assez éloigné du château. Soudain de tumultueuses rumeurs, de plus en plus rapprochées, attirent l'attention de Nominoë ; bientôt à ces rumeurs se joignent les détonations de plusieurs décharges de mousqueterie, fréquentes, bien nourries, auxquelles répond un feu irrégulier, mais soutenu ; puis la fusillade cesse peu à peu. Le bruit des clameurs paraît soudain s'engouffrer, un long silence leur succède... et au bout de quelques instants, une vive lueur, d'un rouge de feu, pénètre par le soupirail du cachot, se réverbère sur la muraille et y jette une clarté flamboyante.

– Les vassaux ont attaqué le château... ils s'en sont rendus maîtres... ils y sont entrés!... Maintenant, ils l'incendient!... – s'écrie Nominoë. Puis, frappé d'une idée subite : – Grand Dieu! et Berthe, que va-t-elle devenir ? qu'est-elle devenue ?...

Nominoë, en proie à une angoisse déchirante, s'élance vers la porte épaisse, garnie de ferrements ; en vain il essaye de l'ébranler à coups de pied, à coups d'épaule. Il redoublait d'efforts désespérés, lorsqu'il entend ces cris poussés par des gens qui courent et passent non loin du soupirail du cachot :

– Les prisonniers sont là... par ici... par ici!... – Allons les délivrer ! – Le feu gagne!...

– Soyez béni, mon Dieu! je pourrai peut-être encore

retrouver Berthe ! – s'écrie Nominoë. Il approche alors ses lèvres du guichet grillé pratiqué dans la porte et s'écrie : – Amis, à moi ! à moi !... – Puis il écoute ; et, au bout de quelques moments d'anxiété, il ajoute : – Les voici... ils accourent ! – Et criant de nouveau : – À moi, amis !... c'est moi, Nominoë... moi qui vous appelle !...

– Et moi, Tankerù, je t'ai entendu !... je viens... me voici !... – répond du dehors la voix du père de Tina. Puis, à l'aide de la clef, laissée extérieurement à la serrure par le geôlier, le porte est ouverte, et le forgeron entre dans le cachot de Nominoë.

*

* *

Tankerù est livide, sanglant ; il a reçu deux coups de baïonnette, l'un au bras, l'autre à la cuisse. Lorsque les soldats, à la voix du comte de Plouernel, ont chargé les six délégués des vassaux, seul, armé de son lourd marteau, arme terrible entre ses mains herculéennes, le forgeron a pu résister, abattant à ses pieds deux soldats ; puis, se faisant jour parmi les autres, quoique blessé, rejoignant les vassaux armés qui attendaient l'issue de l'entretien de leurs compagnons avec leur seigneur au sujet de son acceptation du CODE PAYSAN, Tankerù, se mettant à la tête de la troupe, avait marché à l'attaque du château. Sa porte était barricadée. Les forestiers, les soldats, les gens de la vénerie du comte, embusqués derrière les embrasures des fenêtres du rez-de-chaussée, dirigeaient

un feu meurtrier contre les assaillants ; ils s'avancent résolument, ripostant de leur mieux à la fusillade. Grand nombre d'entre eux tombent mortellement frappés ; mais les survivants gravissent le perron, conduits par Tankerù. Il enfonce à coups de marteau la porte du vestibule ; un combat acharné, effrayant, s'engage alors dans l'intérieur des appartements entre les vassaux et les défenseurs du château ; ceux-ci succombèrent... Les paysans, exaspérés par le massacre de leurs compagnons et rendus furieux par l'ardeur de la lutte, songeant moins au pillage qu'à la dévastation, dont la sauvage ivresse les gagnait, avaient tout brisé, tout saccagé dans ce somptueux palais et mis le feu en vingt endroits aux tentures, aux rideaux, et ainsi incendié le château. Tankerù et plusieurs paysans s'étaient mis à la recherche de Salaün Lebrenn, de Serdan et de Nominoë. Un laquais fuyard, que l'on arrêta, indiqua le bâtiment dépendant des communs où se trouvait la prison, et offrit aux vassaux de les guider, les suppliant de lui laisser la vie ; ils l'épargnèrent. Il les conduisit à la geôle, sorte de cave pratiquée sous la fauconnerie, et Tankerù ayant entendu la voix du fiancé de Tina criant :

– À moi, amis !... c'est moi, Nominoë... moi qui vous appelle !...

– Et moi, Tankerù, je t'ai entendu !... je viens... me voici !... – avait répondu le forgeron. Et tandis que ses compagnons allaient à la recherche des deux autres prisonniers, il entra dans le cachot de Nominoë... Celui-ci, à l'aspect du père de Tina, oublie ses angoisses au sujet

du sort de Berthe et recule frappé d'épouvante, comme si un remords vivant se dressait devant lui... Le forgeron, les traits contractés par la fureur, et le désespoir, s'élance, son marteau levé sur la tête de celui qu'il accuse de la mort de sa fille.

– Frappez ! – dit Nominoë immobile et baissant le front avec une résignation navrante, – frappez ! c'est votre droit !

...

Le forgeron abaisse son marteau, se recueille et reprend avec un calme effrayant :

– Tu vas mourir... mais avant, tu sauras comment ma fille est morte !...

– Oh ! par pitié ! épargnez-moi ce cruel récit !...

– De la pitié pour toi !... feu et flammes ! je... – Mais, se contenant, Tankerù reprend : – Tu as tué ma fille... il faut que tu saches comment elle est morte, assassin !... ce sera ton premier châtement... l'autre suivra de près... Écoute... Le jour des noces, j'avais pris la fuite, voyant le désarmement des soldats manqué... La nuit venue, je suis retourné à la maison, j'ai frappé, ma mère m'a ouvert. Elle était pâle, elle sanglotait... Je lui demande ce qu'elle a... je ne savais rien encore... elle me répond : « – Tout est fini. Nominoë s'est sauvé ; il a dit à Salaün et à Tina qu'on ne le reverrait jamais... Elle a été ramenée ici sans connaissance ; tout à l'heure, elle a repris ses sens. Elle est là-haut... elle a voulu garder ses habits de noces... elle file à son rouet comme si rien ne s'était passé. Elle ne

parle pas, elle ne pleure pas... elle me fait peur... »

– Mon Dieu ! – murmura Nominoë, cachant son visage entre ses mains, – pauvre enfant ! pauvre enfant !...

– À ces paroles de ma mère, – poursuit Tankerù sans paraître entendre la douloureuse exclamation de Nominoë, – à ces paroles de ma mère, j'ai d'abord le vertige, une espèce de coup de sang... les jambes me manquent, je tombe assis sur un banc, la tête me tourne... Enfin la pensée me revient, je me dis : Ma fille est perdue, le chagrin la tuera... Je monte en haut. Assise devant son rouet, elle filait très-vite... ses yeux, fixes, brillaient beaucoup, ils étaient secs ; ses joues, rouges ; la sueur coulait de son front... Quand je suis entré, elle avait les yeux tournés de mon côté... elle n'a pas bougé, elle ne me reconnaissait pas... Je l'ai crue folle... les sanglots m'ont suffoqué... Je l'ai appelée : Tina, Tina, mon enfant !... Pas de réponse, pas un regard, rien, rien... Alors, je l'ai laissée aux soins de ma mère, j'ai couru à Vannes chercher un médecin ; je tremblais de le ramener trop tard, il y a si loin de chez nous à Vannes !... Enfin, j'y arrive... Je raconte au médecin ce qui s'est passé ; il monte à cheval, il me suit, j'allais à pied plus vite que lui. Je frappe à notre porte, et en entrant, je demande à ma mère : « – Est-elle morte ? – Non, – me répond-elle. – Tout à l'heure elle a tombé en faiblesse ; mais en revenant à elle, elle m'a reconnue. J'ai voulu la déshabiller pour la coucher ; elle m'a priée, en pleurant, de ne pas la dévêtir de ses habits de nocces... Elle est sur son lit... » – Nous montons avec le médecin ; je

la vois couchée sur son lit avec sa coiffure et sa robe de mariée... Elle était devenue si pâle, que le frisson me saisit. Cette fois, elle m'a reconnu, m'a tendu ses bras ; elle a tâché de se soulever, elle n'en avait pas la force. Je me suis jeté à son cou, elle m'a embrassé... ses lèvres étaient glacées, ses joues aussi... J'ai tout de suite senti qu'elle était perdue... On aurait dit qu'on me tordait le cœur, j'ai crié de douleur ! Ma mère m'a tiré à elle, j'oubliais le médecin... Il a regardé longtemps ma fille, a touché ses mains, son front, et puis m'a fait signe de sortir avec lui. Le coup subit et affreux dont avait été frappée ma fille avait fait refluer tout son sang vers son cœur, un vaisseau s'était rompu, elle allait mourir... voilà ce que me dit le médecin. J'ai rentré, elle a essayé de sourire, quel sourire !... et nous a dit, à nous deux ma mère : « – Donnez-moi vos chères mains et laissez-les dans les miennes jusqu'à la fin ! » – Et puis, les serrant faiblement, elle a repris : « – Ah ! cela me réchauffe !... » – Pauvre enfant ! elles étaient déjà si froides, ses petites mains, si froides, qu'elles me figeaient la moelle des os !... Je voulais la rassurer ; elle a secoué la tête et a répondu : « – Voyez-vous, grand'mère, voyez-vous que le ciel nous envoie les présages pour nous avertir de nos malheurs ? Ce corbeau noir de ce matin ? et cette petite colombe morte ?... vous savez ?... Non, non, le Seigneur Dieu ne voulait pas que je fusse l'épousée de Nominoë... Nous avons échangé nos anneaux... – et elle a porté à ses lèvres l'anneau qu'elle avait au doigt ; – j'étais sa femme, et me voici, de son vivant, sa veuve... Il m'avait épousée par bonté d'âme ; mais le Seigneur Dieu ne

voulait pas ce mariage... Que sa volonté s'accomplisse ! Que Nominoë soit heureux!... Il faut, bon père, lui pardonner, comme je lui pardonne, le chagrin que, malgré lui, il nous cause... Ce n'est pas sa faute... s'il avait pu m'aimer d'amour, il m'aurait aimée... Pardon pour lui... c'est la dernière prière de Tina votre fille!... Elle vous demande aussi d'être mise en terre avec sa robe de noces, son anneau et son ruban de fiançailles... Bon père, adieu! grand'mère, adieu!... Laissez encore vos mains dans les miennes... je... »

Tankerù ne peut achever ; sa voix, de plus en plus altérée, se brise, les sanglots le suffoquent, et dans l'attendrissement de la douleur, oubliant un moment la rage vengeresse dont il est transporté, il a répété lui-même les suprêmes paroles de Tina : ce pardon qu'à son heure dernière elle demandait pour Nominoë ! Celui-ci, accablé par ce récit poignant, l'a écouté dans un morne silence ; ses yeux sont noyés de pleurs. Si profonds sont ses regrets, si sincères sont ses remords, qu'il ne songe plus à ses angoisses au sujet de mademoiselle de Plouernel... Mais soudain les larmes de Tankerù se tarissent, son attendrissement cesse avec elles ; seul, son désespoir lui reste ; sa fureur renaît, il ramasse son marteau, tombé à ses pieds, le brandit et s'élance vers Nominoë en criant :

— Je t'ai dit les souffrances, l'agonie de ta victime... maintenant, meurs, assassin!...

Le pesant marteau du forgeron se lève pour s'abattre sur le front de Nominoë ; il évite l'atteinte, jette ses bras

autour du cou de Tankerù, l'embrasse avec effusion et lui dit d'une voix entrecoupée par les larmes :

– Je ne crains pas la mort ! non ! mais elle vous pèserait un jour ! vous chérissiez tant ma mère !... Tina m'a pardonné... vous a demandé ma grâce !... Vous voyez mes larmes, mes remords... vous m'avez aimé... votre cœur est bon... mon oncle ! mon oncle ! ne me tuez pas... vous regretteriez la mort du fils de votre sœur !...

Les paroles touchantes de Nominoë, la chaleur cordiale de ses embrassements, le souvenir de sa sœur, des dernières prières de Tina, l'affection paternelle qu'il avait toujours portée à son neveu, désarment Tankerù ; son marteau tombe à ses pieds. À ce moment, Serdan et Salaün Lebrenn, délivrés par les vassaux, entrent précipitamment dans le cachot.

– Fuyez ! fuyez ! – s'écrie Serdan, – le feu gagne la fauconnerie...

Salaün, ayant entendu les paroles de son fils répondant aux menaces de mort de Tankerù, dit à celui-ci en serrant ses mains dans les siennes : – Frère, j'en jure Dieu ! Nominoë, malgré la grandeur de sa faute, mérite, sinon ton pardon, ta pitié !...

– Le feu ! le feu ! – crièrent soudain les paysans descendus dans les prisons afin de délivrer les captifs et qui, regagnant l'escalier, traversaient en courant le couloir des cachots, déjà rempli d'une épaisse fumée. En présence du danger croissant, le forgeron, Serdan, Salaün

et son fils s'élançant à travers les noirs tourbillons et se guident sur les rouges reflets que, du dehors, l'incendie projette sur les marches de l'escalier de la prison à travers sa porte cintrée, pareille en ce moment à la gueule d'un four embrasé. Nominoë se hâte de suivre les pas de son père et de Tankerù, qui le précèdent, mais ne peut, malgré l'imminence du péril, s'empêcher de murmurer d'une voix déchirante en songeant à Berthe :

— Malheur ! malheur ! le feu dévore le château !...
Qu'est-ELLE devenue ?...

— Elle est en sûreté ! — dit tout bas Serdan, qui, marchant à côté de Nominoë, l'entendit et devina sa pensée secrète. — Les paysans, en venant tout à l'heure nous délivrer, nous ont appris que, maîtres du château, leurs compagnons ont veillé sur *leur bonne demoiselle*. Une voiture a été attelée, mademoiselle de Plouernel est partie, avec sa nourrice et un écuyer, pour Mezléan. La marquise, frappée de terreur, est morte d'apoplexie.

Tankerù, Serdan, Salaün Lebreun et son fils ont gravi l'escalier souterrain de la fauconnerie, dont le bâtiment a pris feu ainsi que les écuries et autres vastes dépendances de cette habitation princière. Leurs toits s'effondrent avec fracas, au milieu des murailles à demi écroulées dans la fournaise, et font jaillir au ciel d'immenses gerbes d'étincelles. Le château, ne renfermant pas ces amas de combustibles de toute sorte dont étaient remplis les communs, a résisté aux progrès de l'incendie ; quelques jets de flammes expirantes au milieu de nuages

de fumée sortent encore des fenêtres du rez-de-chaussée, dont les vitres ont volé en éclats et dont les châssis ont brûlé ; mais le feu a épargné les étages supérieurs, où les vassaux poursuivent avec acharnement leur œuvre de dévastation, lançant par les fenêtres les meubles, les glaces, les lustres, les livres, les tableaux. Ces débris innombrables sont amoncelés au milieu de la cour d'honneur par d'autres vassaux, qui, poussant des clameurs de triomphe, font de cet amas de choses sans nom un immense feu de joie ; il flambe non loin des trois potences dressées pendant la nuit pour Salaün, son fils et Serdan, à la place desquels les vassaux ont pendu les cadavres du comte de Plouernel, de l'abbé Boujaron et du sergent La Montagne : terribles représailles de ces malheureux, fous de rage, contre les objets de leur haine, de leur vengeance, de leur malédiction ! le *seigneur*, le *prêtre* et le *soldat du roi*... La flamme de l'immense feu de joie monte en tournoyant dans les airs et joint sa clarté à celles de l'incendie, dont les reflets vont empourprer au loin le noir donjon féodal, jadis témoin de ces autres terribles représailles de la grande Jacquerie !

Salaün Lebrenn, instruit de la mort de son frère Gildas, massacré avec les autres délégués des vassaux, a retrouvé son cadavre et l'a déposé dans une fosse creusée par lui avec l'aide de Tankerù, de Serdan et de Nominoë. Ce funèbre devoir accompli, il leur dit avec une tristesse profonde, à l'aspect de la scène de dévastation qu'ils n'avaient pu conjurer : – Oh ! mon fils ! oh ! mes amis ! j'en

ai l'espérance, si nous eussions été libres, nous serions parvenus à empêcher ces actes de sauvagerie, funestes à notre cause ! Hélas ! il est trop tard ! Dieu juste ! par quelle loi mystérieuse et fatale la revendication du droit entraîne-t-elle donc toujours ces déplorables excès ? Ainsi, les vassaux du comte de Plouernel lui ont d'abord humblement exposé leurs doléances et leurs demandes, légitimes s'il en est, formulées dans le CODE PAYSAN... Le comte, en se rendant à ces demandes, accomplissait un acte d'humanité, de justice, en conservant ses privilèges ; il jouissait toujours du fruit des labeurs de ses vassaux ; seulement, ainsi qu'ils disaient, il leur laissait sur le produit de leur travail une humble part suffisante à les faire vivre comme doivent vivre des créatures de Dieu... Non-seulement, en accédant à ces vœux, cet homme se serait montré équitable, mais intelligent de son propre intérêt, à ne considérer même, et cela est infâme ! à ne considérer même ses paysans que comme des bêtes de labour ! Ces malheureux, n'endurant plus ces privations homicides qui, avant de les tuer, épuisant peu à peu leur santé, leur force, les rendent incapables d'un travail vigoureux et soutenu, auraient produit davantage, auraient rendu plus fertile la terre seigneuriale, désormais certains de ne plus s'exténuer presque uniquement au profit de leur maître ! Mais non, dans son impitoyable égoïsme, le comte de Plouernel répond aux suppliques des paysans par le dédain, par l'outrage, par le meurtre ! Alors, ils deviennent furieux, enragés ; ils rendent coup pour coup, meurtre pour meurtre, se livrent à d'effroyables représailles, tuent leur

seigneur, ravagent, incendient ce château ! Il en coûtera au frère du comte de Plouernel, pour réparer les désastres de cette seule nuit, vingt fois davantage que n'aurait coûté l'allégement de la taxe des vassaux pendant plusieurs années ! Hélas ! ce fait n'est pas un fait isolé dans l'histoire... Les seigneurs et les évêques n'ont-ils pas procédé de la sorte, au moyen âge, à l'égard de ces communes dont notre aïeul *Fergan-le-Carrier* fut l'un des plus intrépides communiars ? Elles aussi commençaient par supplier humblement leur seigneur ou leur évêque d'alléger leurs taxes ; mais seigneurs et évêques, haussant les épaules de mépris, ordonnaient à leurs gens d'armes de courir sus à ces vilains, à ces manants. Alors, manants et vilains s'insurgeaient et, par les armes, conquéraient au prix de leur sang, après de terribles vengeances, ces franchises, ces chartes, sauvegarde de leur liberté ! Est-ce qu'au dernier siècle, les réformés n'ont pas d'abord humblement revendiqué le droit d'exercer paisiblement leur culte ?... Mais l'Église et la royauté répondent à ces suppliques par les bûchers, par le massacre de Vassy ! Alors les réformés s'insurgent, et après un demi-siècle de guerres religieuses acharnées, l'édit de Nantes consacre et résume les quatre édits de tolérance successivement conquis par les huguenots les armes à la main ! Et pourtant, ainsi que le disait notre aïeul *Christian-l'Imprimeur*, au temps de François 1^{er}, un arrêt de deux lignes reconnaissant à chacun le droit d'exercer paisiblement son culte, en respectant le culte d'autrui, eût conjuré les maux inouïs déchaînés pendant cinquante ans

sur la France par une aveugle intolérance... Pourquoi faut-il donc que toute réforme civile, politique ou religieuse ne puisse se conquérir qu'au prix du sang et d'effroyables désastres !...

— Pourquoi ? — reprit Serdan. — Parce que la noblesse, le clergé, la royauté regardent comme un outrage, comme un dol, comme une ruine toute atteinte à des droits sacrés à leurs yeux ; jamais ils ne consentiront volontairement à amoindrir ces droits, source de leur pouvoir, de leur richesse... S'ils octroient quelque réforme, forcés par la nécessité, ils s'efforcent, le péril passé, de retirer ce qu'ils ont concédé...

— Mais, du moins, si violentes que soient les réactions contre les réformes octroyées, quelque chose demeure à jamais acquis, — dit Nominoë ; — et ainsi, lentement, laborieusement, pas à pas, se poursuit à travers les âges le progrès de l'humanité...

— Ah ! — reprit Salaün, — sans cette foi profonde au progrès irrésistible de l'humanité, progrès aussi évident que la lumière, que serait donc l'homme ? Le jouet du hasard, une aveugle créature destinée à se consumer en efforts impuissants au milieu de ténèbres éternelles !... Non, non ! tu n'as pas voulu cela, Dieu juste ! tu as assigné un but sublime à ta créature ! son libre arbitre choisit la voie ! lente ou prompte, facile ou laborieuse, pacifique ou sanglante ; mais ta volonté souveraine doit s'accomplir, et s'accomplit !... Maintenant, amis, puisque nous n'avons pu empêcher de funestes représailles, rallions les paysans ;

notre troupe se grossira de la population de toutes les paroisses insurgées à cette heure. Nous marcherons sur Rennes, afin de porter secours au peuple et à la bourgeoisie révoltés ; les autres chefs, à la tête des paysans du rayon de Nantes et de Quimper, se porteront, de leur côté, sur ces villes aussi soulevées. Dès lors, maîtresse de la Bretagne comme elle l'est sans doute déjà à cette heure de la Guyenne, du Languedoc, de la Saintonge et du Dauphiné, l'insurrection victorieuse imposera le CODE PAYSAN au clergé, à la seigneurie, et ses réformes à Louis XIV !...

*

* *

Le manoir de Mezléan, assez éloigné du bourg de ce nom, est situé à une demi-lieue des pierres druidiques de Karnak, dressées au bord de l'Océan en avenues de piliers gigantesques. Un mois environ s'est écoulé depuis l'incendie du château de Plouernel ; il est nuit. La nourrice de Berthe, la vieille Marion, file machinalement son rouet dans la vaste salle basse du manoir inhabité si longtemps, et dont l'antique ameublement remonte au règne de Henri IV. Une lampe de cuivre à trois becs est placée sur une table près de laquelle se tient Marion.

— Voilà près de trois semaines que le vieux Du Buisson, écuyer de mademoiselle, est en route, et il ne revient pas...
— disait Marion avec inquiétude. — Peut-être lui est-il arrivé malheur ?... sinon, quelles nouvelles va-t-il rapporter de là-

bas ? L'on ne sait, à Mezléan, rien de ce qui se passe à cette heure en Bretagne. Une compagnie de soldats est entrée au bourg ce matin ; ils n'ont dû y trouver que des femmes, des enfants, de vieilles gens ou quelques habitants qui n'ont pas pris part à la révolte... – Et, frémissant à ce souvenir, Marion ajoute : – Ah ! quelle nuit ! quelle nuit ! que celle où les paysans ont assailli le château... J'ai cru ma pauvre Berthe à sa dernière heure quand je les ai vus envahir en armes notre appartement... mais point... « – Vous êtes notre *bonne demoiselle*, aussi bonne que votre frère est méchant, – ont-ils dit à Berthe ; – vous n'avez rien à craindre, demoiselle... Mais partez ! emportez tout ce que vous voudrez ; car nous allons ravager, brûler le château... Nous avons commandé à vos domestiques d'atteler une voiture ; elle vous attend... » – Alors mademoiselle a pris un petit portrait de sa mère, un coffret renfermant de l'or et des pierreries, le cahier écrit par le colonel de Plouernel ; moi, j'ai fait en hâte quelques paquets. Nous avons quitté le château... hélas ! en ce moment, l'on pendait M. le comte, M. l'abbé et ce sergent... « – Grâce ! grâce pour mon frère !... » – a crié d'une voix déchirante ma pauvre Berthe, tombant agenouillée sur le perron, du haut duquel elle voyait monseigneur le comte, pâle, sanglant, se débattre au milieu des vassaux qui l'entraînaient à la potence !... Il était trop tard... la voix de mademoiselle n'a pas été seulement entendue des paysans... enfin, nous sommes arrivées ici avec le cocher et un laquais ; le vieux Du Buisson nous escortait à cheval à la portière. Mademoiselle a renvoyé

les gens avec des marques de sa générosité, ne gardant ici pour son service que Du Buisson et moi, aidés du concierge et de sa femme... Je tremblais de voir ma pauvre Berthe, après tant de secousses, retomber gravement malade ; mais, grâce à Dieu, je me suis trompée ! Elle a eu, pendant quelques jours, une fièvre violente résultant de la douleur et de l'effroi que lui a causés la terrible mort de son frère... puis, peu à peu, elle est revenue à la santé... Enfin, depuis sa grande maladie, elle ne s'est jamais mieux portée... elle est plus belle, plus fraîche que je ne l'ai jamais vue !... Elle paraît calme, heureuse, tout cela devrait me rassurer... et pourtant... – Mais Marion, s'interrompant, prête l'oreille du côté de l'une des portes du salon et dit : – J'entends des pas... qui donc peut venir à cette heure ?...

La porte s'ouvre, et Marion voit entrer Du Buisson, le vieil écuyer qui accompagnait mademoiselle de Plouernel sur la route de Mezléan lors de la rencontre du cortège nuptial de Tina.

– Dieu soit béni ! enfin, Du Buisson, vous voilà de retour... Eh bien ! quelles nouvelles ?

– Mauvaises, ma chère Marion, très-mauvaises !...

– Grand Dieu !... Ainsi, M. Nominoë Lebreun ?...

– Il aura partagé le sort de tant d'autres... Impossible de trouver ses traces ni celles de son père...

– Ah ! ma pauvre Berthe ! ma pauvre Berthe !

– Heureusement, mademoiselle est courageuse !... Elle n'avait d'ailleurs guère d'espoir dans le bon succès de la commission qu'elle m'a donnée... je l'ai du moins exécutée de mon mieux... Comment est la santé de mademoiselle ?

– Excellente !

– Le ciel soit loué ! Je craignais de la trouver aussi triste qu'elle l'était lorsque j'ai quitté Mezléan.

– Non, peu à peu sa tristesse a passé, ou du moins ne se montre plus. Mademoiselle va faire chaque jour une longue promenade au bord de la mer, du côté des pierres de Karnak, car elle semble affectionner cet endroit désert ; puis elle rentre, se met à lire le cahier du colonel de Plouernel, reste, surtout le soir, rêveuse pendant des heures en regardant le ciel, et semble très-attribée lorsque les étoiles sont cachées par les nuages...

– Elle devait être bien impatiente de me voir de retour ?

– Oui ; car, autant que j'ai pu en juger par quelques mots qu'elle m'a dits, elle attend votre retour pour prendre une résolution... Quelle est-elle ? Je l'ignore...

– Peut-être veut-elle quitter pendant quelque temps la France, voyager à l'étranger ?

– Je crois en effet qu'il s'agit d'un voyage ; plusieurs fois mademoiselle m'a dit que nous étions ici seulement en pied-à-terre...

– Enfin, c'est là l'important, elle est beaucoup moins

triste et sa santé est bonne ?

– Oui, sa tristesse semble disparue, sa santé est excellente... et cependant, Du Buisson, que vous dirai-je ? je me sens parfois cruellement inquiète au sujet de mademoiselle...

– Pourquoi inquiète ?

– Je ne sais... c'est comme le pressentiment d'un malheur.

– D'un malheur qui menacerait mademoiselle ?

– Oui.

– Mais encore, de ce pressentiment quelle serait la cause ?

– J'ose à peine vous l'avouer, tant je vais vous paraître sotte... Vous vous moquerez de moi...

– Rien de ce qui touche notre jeune maîtresse ne peut, Marion, prêter à la raillerie... Expliquez-vous, de grâce ?

– Vous allez blâmer ma crédulité...

– Votre crédulité à quoi ?

– Aux charmes !... à la magie !

– Comment, à votre âge, vous donnez dans ces contes bleus ?

– Non, non, ce serait absurde... et pourtant, malgré moi, je...

– Achevez...

– Soit. C'était donc très-peu de temps après votre départ, ma pauvre Berthe, à peine délivrée de sa fièvre, semblait encore assez triste ; un jour, mademoiselle, me parlant avec sa bonté ordinaire de ma famille, qui, vous le savez, habite Vannes, me demandait si quelqu'un des miens n'avait pas besoin d'être secouru ; je lui réponds que mon frère, petit marchand, trouvait dans son commerce de quoi subvenir à ses besoins, à ceux de sa femme et de ses enfants ; j'ajoute en riant, dans l'espoir d'égayer mademoiselle, que mon frère et moi nous posséderions sans doute, d'un moment à l'autre, des trésors incalculables. Mademoiselle me demande ce que cela signifie ; je réponds qu'un de nos cousins, vieillard à moitié fou, soufflait(21), comme tant d'autres font depuis des années et des années, afin de trouver ce qu'il appelait la poudre de projection...

– Quoi ! Marion, la soufflerie a aussi pénétré au fond de la Bretagne ?

– Malheureusement ; car le cousin dont je vous parle avait hérité d'un petit patrimoine, et il a fondu dans les cornues et les alambics. Nonobstant, ce vieux fou est plus persuadé que jamais qu'il va découvrir cette fameuse poudre au moyen de quoi tout se change en or... Je racontais ces folies à mademoiselle, dans l'espoir de l'égayer, lorsque je la vois devenir très-sérieuse, se recueillir ; et après réflexion, elle me dit qu'il y a plus de vrai que l'on ne pense dans le savoir des alchimistes, qu'elle serait curieuse de visiter le vieux souffleur au milieu de ses

alambics, et que le lendemain nous irions à Vannes.

– Ainsi, mademoiselle a pris ces folies au sérieux ? Cela me semble étrange.

– J'ai aussi été fort surprise, je l'avoue ; mon étonnement a redoublé lorsque, peu de temps avant de monter en voiture pour nous rendre à Vannes, j'ai vu mademoiselle ouvrir sa cassette, y prendre de l'or, des pierreries, et mettre le tout dans un sachet qu'elle emporta. Nous arrivons au faubourg de Vannes, la voiture s'arrête devant une maison isolée occupée par le bonhomme... je le trouve au milieu de ses fourneaux, je lui annonce la visite de mademoiselle... Elle entre, me dit de l'attendre, et reste seule avec lui.

– Ah ça, Marion, vous me parliez de charmes magiques ; quoique la visite de mademoiselle à ce vieux fou me semble, je l'avoue, singulière, rien jusqu'ici ne me paraît toucher à la magie.

– M'y voici. J'attendais donc mademoiselle en dehors de l'ancre de ce sorcier, lorsque je le vois sortir d'un air effaré, courir vers la maison du faubourg la plus voisine, et bientôt revenir avec... avec...

– Eh bien, Marion, pourquoi vous interrompre ?

– Je crains que vous vous moquiez... enfin, il n'importe. Je vois donc notre homme revenir apportant dans ses bras un gros chat noir.

– Oh ! oh ! je devine !... Le chat noir est la bête

cabalistique par excellence !... Qu'est-il advenu de ce chat noir, ma pauvre Marion ?

– Je l'ignore... mais ce qui est certain, c'est qu'au bout d'une heure mademoiselle est sortie de l'ancre du souffleur rayonnante de joie, de bonheur ; ses pieds ne semblaient pas toucher terre ; enfin, l'expression de ses traits avait changé à ce point, que je me demandais, et parfois je me demande, si cet homme n'avait pas eu recours à quelque sorcellerie pour métamorphoser subitement ainsi ma pauvre Berthe... Elle n'a d'ailleurs pas rapporté à Mezléan les pièces d'or et quelques pierreries qu'elle avait prises dans sa cassette, soit que, sachant par moi le bonhomme ruiné, elle ait voulu le généreusement secourir, soit qu'elle ait chèrement acheté ce charme que... Mais non, non, elle est trop sensée pour être dupe de ces fourberies. Enfin, que vous dirai-je ? sans croire positivement à la magie, je ne puis me défendre d'un funeste pressentiment quand je songe à notre visite à ce vieux sorcier.

– Ma pauvre Marion, tous les chats noirs du monde ne me donneraient créance aux sorcelleries ; mais je suis frappé de ce changement soudain que vous dites survenu dans l'esprit de mademoiselle après sa visite à ce souffleur, surtout si les suites de ce changement ont persisté.

– Sans doute ; car depuis lors, mademoiselle n'a plus paru attristée, accablée ainsi que par le passé. Elle semble attendre impatiemment votre retour pour prendre une résolution qui, je vous l'ai dit, doit se rapporter à

quelque projet de voyage. Enfin, lorsqu'elle me parle de défunte sa bonne mère madame la comtesse, et cela arrive bien souvent, mademoiselle... voici encore ce qui me semble inexplicable... mademoiselle parfois s'exprime au sujet de sa mère comme si elle devait prochainement la revoir... Alors, les grands yeux noirs de ma pauvre Berthe deviennent si brillants, si brillants, que je ne peux en soutenir l'éclat ; son beau visage resplendit d'une beauté vraiment céleste, et... – Mais, s'interrompant soudain, Marion dit au vieil écuyer : – Silence, voici mademoiselle !

...

*

* *

Mademoiselle de Plouernel entre lentement dans le salon ; elle est, ainsi que l'a dit Marion, elle est plus fraîche, plus belle qu'elle ne l'a jamais été ; elle est entièrement vêtue de blanc. Le vieil écuyer s'incline respectueusement et dit à sa maîtresse, qui, en l'apercevant, fait un mouvement de surprise :

– Je ne me suis pas hâté de me présenter devant mademoiselle, parce que, malheureusement, les nouvelles que j'apporte...

– Sont fâcheuses ?

– Oui, mademoiselle.

– Laisse-nous, bonne Marion, – dit mademoiselle de Plouernel à sa nourrice. Celle-ci sort, et Berthe,

s'adressant au vieil écuyer avec bonté : — Je regrette d'autant plus la peine que je vous ai donnée, Du Buisson, que cette peine devait être infructueuse. — Et s'asseyant, la jeune fille ajoute : — Ne restez pas debout ; vous devez être fatigué, après ce long voyage...

— Mademoiselle...

— Asseyez-vous, je vous en prie... — Et le vieillard, par respect, hésitant encore à obéir, Berthe répète : — Asseyez-vous, je l'exige.

Du Buisson s'assied ; sa maîtresse reprend :

— Ainsi, vous rapportez ma lettre ?

— La voici, mademoiselle, — répond le vieillard. Et prenant une lettre dans son portefeuille, il la remet à sa maîtresse ; celle-ci dépose le pli près d'elle sur une table et continue ainsi :

— Il vous a donc été impossible de rejoindre M. Nominoë Lebrenn ?

— Impossible, mademoiselle !... En quittant Mezléan, j'ai appris dans les environs de Plouernel que la troupe des paysans révoltés, en marche pour Rennes, et grossie du contingent des paroisses à mesure qu'elle avançait, avait eu bientôt atteint le nombre d'environ vingt mille hommes plus ou moins bien armés.

— Autant que cela ?

— Oui, mademoiselle ; une véritable armée : MM. Lebrenn et M. Serdan l'avaient à peu près

disciplinée ; cependant, malgré leurs efforts, quelques désordres eurent lieu dans des châteaux et dans des cures. La troupe de paysans marchait toujours sur Rennes. J'espérais la rejoindre à Guémené ; mais là, j'appris que des envoyés de M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, étant venus dans cette ville au-devant des révoltés, leur avaient annoncé que les nouvelles taxes royales étaient abolies ; que le parlement de Bretagne devait s'assembler à Vannes et enregistrer le CODE PAYSAN. Les vassaux seraient ainsi exonérés des nouvelles taxes royales, et désormais sauvegardés contre les exactions, les mauvais traitements de leurs seigneurs et de leurs curés.

– Ce résultat est inespéré ! Cependant, vous me disiez tout à l'heure, Du Buisson, que vous apportiez de fâcheuses nouvelles ?

– Permettez, mademoiselle, que j'achève... Les promesses des émissaires de M. le duc de Chaulnes causèrent aux paysans une joie inexprimable ; ils s'écrièrent qu'ayant obtenu ce qu'ils voulaient, la guerre était finie, et qu'ils allaient s'en retourner dans leurs paroisses... MM. Lebrenn et Serdan, loin de partager la confiance des vassaux, les conjurèrent de ne pas se séparer, de ne pas déposer les armes, les assurant qu'on les trompait, qu'on espérait, par de mensongères promesses, dissoudre leur armée, puis qu'on les écraserait...

– Et peut-être devait-il en être ainsi ?

– Hélas ! oui, mademoiselle !... Ces promesses étaient un piège, un leurre ! mais ce leurre séduisit la crédulité des paysans, déjà fatigués d'ailleurs de ce commencement de campagne, regrettant leurs clochers, leurs femmes, leurs enfants laissés dans leurs villages... En vain leurs chefs les adjurèrent de rester unis, de ne pas se fier aux promesses de M. de Chaulnes, de marcher sur Rennes, lieu ordinaire des séances du Parlement ; alors, cette assemblée, soutenue par l'armée des paysans, par le peuple, par la bourgeoisie de cette ville, aussi soulevés, imposerait ses lois au gouverneur de Bretagne ; et ensuite, afin d'assurer l'exécution de ces lois, l'on organiserait une force capable de résister aux troupes royales.

– Ces conseils ne furent pas écoutés ?

– Non, mademoiselle... Les vassaux, joyeux de voir leurs espérances réalisées, ne pouvant croire, disaient-ils, que monseigneur le gouverneur osât leur mentir vilainement, se séparent, retournent par bandes dans leurs paroisses, proclamant partout sur leur passage l'acceptation du CODE PAYSAN par les seigneurs et les curés. Grande allégresse dans toutes les paroisses de Bretagne ! partout on allumait des feux de joie !... Instruit à Guéméné de la dispersion des révoltés, je m'informai des chefs ; j'appris que MM. Lebrenn et Serdan s'étaient rendus à Rennes. J'y allai... Le peuple, la bourgeoisie, moins crédules que les paysans, demeuraient toujours en armes, ainsi qu'à Nantes, attendant l'ouverture du parlement, promise par M. le duc de Chaulnes et par lui

remise de jour en jour. Durant le temps que je passai à Rennes, je cherchai en vain MM. Lebreun et Serdan ; j'appris plus tard leur départ pour Nantes, j'y allai. En arrivant, je sus qu'un corps de dix mille hommes de troupes, commandés par M. de Forbin, venait d'entrer en Bretagne afin de frapper les rebelles d'un terrible châtement... parlementaires, bourgeois ou paysans... Le lendemain, la ville de Nantes était occupée, sans résistance possible, par deux régiments soutenus de cavalerie et d'artillerie. Les exécutions commencèrent : le premier jour, quarante-sept bourgeois notables furent pendus, et onze hommes du peuple, signalés comme les plus séditeux, roués vifs...

– Mon Dieu ! – s'écria mademoiselle de Plouernel avec épouvante, – que de sang ! que de sang !

– Un impôt de cent mille écus fut frappé sur la ville et exigible par les soldats en quarante-huit heures ; puis l'on afficha un arrêt du gouverneur de Bretagne condamnant à mort tous ceux qui donneraient asile aux chefs des révoltés, et parmi les noms de ces chefs, dont la tête était mise à prix...

Le vieil écuyer n'ose pas achever ; mademoiselle de Plouernel ajoute :

– Parmi ces noms se trouvaient les noms de MM. Lebreun ?...

– Oui, mademoiselle.

– Cela doit être... – dit Berthe avec un calme dont le

vieil écuyer reste stupéfait. – Et, à Nantes, vous n'avez pu retrouver les traces de MM. Lebreun ?

– Non, mademoiselle... Dès lors, j'ai pensé que je n'avais plus qu'à revenir vous apprendre le peu de succès de mon voyage... Mais, hélas ! en traversant la Bretagne...

– Achevez...

– Ah ! mademoiselle, quel lamentable spectacle ! partout le pillage, la désolation, les supplices ! Les soldats traitent la Bretagne en pays conquis, exercent les mêmes rapines, les mêmes cruautés qu'en Flandre ! J'ai vu sur les routes presque autant de potences que d'arbres ! Les paysans sont torturés, massacrés ; ceux qui fuient dans les bois y sont traqués, chassés, tués comme des bêtes fauves par les soldats ! Ils n'épargnent ni les vieillards ni les enfants ; les femmes sont livrées aux derniers outrages ! Enfin, il règne dans les campagnes une telle terreur, qu'hier, en passant à Lesneven, où entraît une compagnie de soldats, j'ai vu une vingtaine de paysans se jeter à genoux et, les mains jointes, s'écrier en tendant le cou : « Égorgez-nous, s'il vous plaît, sans nous faire languir... » Enfin, ce matin, à Kerer, des soldats ivres ont fait rôtir un enfant vivant(22) !...

– Assez ! oh ! assez ! c'est affreux !... – s'écrie mademoiselle de Plouernel en frissonnant. – Ô grand siècle ! ô grand roi !... bénie soit l'heure où j'abandonnerai cette terre témoin de tant d'horreurs !

– Mademoiselle va donc voyager, ainsi que le pense

Marion ?

– Oui, – reprit mademoiselle de Plouernel avec un demi-sourire indéfinissable, – oui, je vais entreprendre un long voyage...

– J'ose espérer que mademoiselle me conserve près d'elle... je suis vieux, mais dévoué...

– Je connais votre dévouement, bon et fidèle serviteur ; il égale celui de Marion, ma nourrice... Cependant, je ne saurais vous emmener, ni vous ni elle, avec moi...

– Est-il possible ? – dit le vieillard, dont les yeux se baignent de larmes. – Quoi, nous n'accompagnerons pas mademoiselle ?... Mais, bon Dieu ! sans trop d'orgueil, je puis le dire, où mademoiselle trouvera-t-elle des serviteurs plus fidèles, plus dévoués que nous ?

– Pouvez-vous donc croire que si je devais garder des serviteurs j'en choisirais d'autres que vous ?

– Mais mademoiselle, – reprend Du Buisson stupéfait, – mais mademoiselle ne songe pas, ne peut pas songer à voyager seule !

– Si fait ! Cela vous surprend ; je le conçois... Et, cependant, il en est ainsi... Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'ajouter que j'assurerai l'aisance de vos vieux jours...

– Ah ! que mademoiselle ne croie pas que l'intérêt...

– Votre désintéressement égale votre probité, votre zèle... je le sais... Aussi, est-ce pour moi un devoir de récompenser vos longs services. Ce n'est pas tout, je vous

chargerai, vous et Marion, d'une mission dont vous me saurez gré, j'en suis certaine ; je ne puis la confier à de plus dignes mains... Ces terribles exécutions, qui par ordre de Louis le Grand vont changer la Bretagne en un vaste cimetière, feront bien des veuves, bien des orphelins... Je vous laisserai, avant mon départ, une somme assez considérable en or et en pierreries... Vous l'emploierez, vous et Marion, à soulager ces cruelles misères et...

Marion rentre en ce moment pâle, tremblante, et dit d'une voix altérée :

– Ah ! mademoiselle... mademoiselle !

– Qu'as-tu, nourrice ?

– J'ose à peine vous dire, mon Dieu, cela va tant vous surprendre, vous saisir...

– De quoi s'agit-il ?

– Margarid, la femme du concierge, est tout à l'heure venue m'avertir que l'on avait heurté à la porte du manoir... Elle a ouvert... une personne demandait à me parler...

– Eh bien ?

– J'ai dit à Margarid de faire entrer cette personne... Elle est entrée... Je l'ai vue... et...

– Ensuite ?

– Si vous saviez, mademoiselle, quelle est cette personne... c'est... c'est...

– Achève... c'est...

– Mon Dieu ! je... enfin Du Buisson était allé en voyage pour...

– Qu’entends-je ! – s’écrie Berthe palpitante. – Nominoë... lui... lui...

– Oui, mademoiselle...

– Joies du ciel ! Ah ! du moins, je l’aurai revu... Merci, mon Dieu, merci, – dit mademoiselle de Plouernel en joignant les mains avec force et levant au plafond son regard humide. Puis, s’adressant à Marion d’une voix profondément émue : – Qu’il vienne... qu’il vienne !

Marion sort précipitamment, et Berthe, s’adressant au vieil écuyer : – Vous n’oublierez pas mes recommandations au sujet de cette somme, destinée par moi à secourir les veuves et les orphelins...

– Les volontés de mademoiselle seront exécutées, – répond le vieillard en s’inclinant. Et il sort ainsi que Marion aussitôt après que Nominoë est entré dans la salle. Ses vêtements sont poudreux ; il jette sur un fauteuil son sac, son bâton de voyage et reste seul avec Berthe.

*

* *

Mademoiselle de Plouernel s’avance vivement à la rencontre de Nominoë, lui tend les mains et s’écrie avec ravissement :

– Enfin, vous voilà... je vous aurai revu, Nominoë !

– Qu’elle est belle ! mon Dieu, qu’elle est belle ! –

murmure involontairement le jeune homme plongé dans une extase contemplative, car jusqu'alors, et même à La Haye, il n'avait éprouvé cette sorte d'éblouissement que lui cause le rayonnement de la beauté de Berthe, beauté qui, en ce moment, par son tranquille éclat, par sa prime fleur virginale, par sa céleste expression, atteignait en effet l'idéal. Puis, à cette admiration, succède chez Nominoë un ressenti amer : il se croit, il se sait passionnément aimé de Berthe. Elle a dû souffrir mille peines cruelles, en songeant aux dangers qu'il courait depuis leur séparation, et surtout en songeant à la ruine de ces projets de mariage, si longtemps caressés par elle ; et, cependant, loin de la retrouver abattue, pâlie, étiolée par le chagrin, par le désespoir, elle apparaissait florissante de fraîcheur et de grâce... L'amour est pénétrant. Mademoiselle de Plouernel devine la secrète pensée de Nominoë, sourit, et s'adressant à lui avec un fin et charmant sourire :

– Soyez sincère, ami, vous me trouvez trop belle ?

– Berthe, que dites-vous ?...

– Allons, ami, avouez-le, selon vous, la pâleur siérait mieux, n'est-ce pas, à mes traits que le rose ? Des larmes récentes devraient ternir l'éclat de mon regard... une expression navrante devrait crispier mes lèvres... mais point ! j'ai l'œil brillant, la joue vermeille, le sourire aux lèvres ! rien en moi ne trahit le morne désespoir ! je parais et je suis pleine de sécurité, de calme, de sereine espérance ! Que voulez-vous, Nominoë, mon visage, non plus que mon cœur, ne sait mentir... Tout à l'heure, avant

votre venue, j'étais heureuse... je vous revois... mon bonheur est doublé... Oui, car, s'il se peut, mon amour pour vous augmente encore !... Mes paroles, mon aspect, vous étonnent, car vous m'avez laissée flétrie, brisée par la douleur ! Tenez, ami, – ajoute mademoiselle de Plouernel, prenant sur la table le pli que lui a rendu son vieil écuyer, – lisez ceci, vous comprendrez ce qui vous semble inexplicable... J'avais dépêché près de vous, afin de vous remettre cette lettre, un homme de confiance... Il a suivi vos traces à Guémené, à Rennes, à Nantes ; il lui a été impossible de vous rejoindre... Lisez, Nominoë, je vous disais adieu... aussi, jugez quelle est ma joie en vous revoyant !

Le jeune homme prend la lettre avec empressement et la lit. Berthe sort un instant du salon et rentre bientôt apportant une cassette assez pesante ; elle la dépose sur la table où se trouve ce qui est nécessaire pour écrire et trace quelques lignes d'une main tranquille. Puis elle plie les deux feuillets et écrit sur l'un : – *À ma chère et bonne Marion.* – Et sur l'autre : – *À mon fidèle Du Buisson.* – Pendant que mademoiselle de Plouernel s'occupe de ce soin, la lettre qu'elle a remise à Nominoë est lue par lui avec une avide et haletante curiosité... Bientôt il tressaille, jette sur Berthe un regard baigné de larmes ; ses traits expriment un profond attendrissement, et contemplant la jeune fille, tandis qu'elle écrit, penchée sur la table, il dit à demi-voix :

– Quel amour... quel cœur... quel courage !... Oh !

non... non, ce monde-ci n'est pas digne d'elle !

Nominoë achève la lecture de la lettre et la porte pieusement à ses lèvres ; les pleurs inondent son visage. Puis, l'esprit frappé d'une pensée soudaine, il se lève et semble transfiguré ; ses beaux traits deviennent, comme ceux de Berthe, d'une radieuse sérénité ; il redresse le front ; ses larmes sont taries ; un sourire d'une céleste douceur erre sur ses lèvres ; il se recueille un moment, et dit à mademoiselle de Plouernel qui se rapproche de lui :

– Berthe, l'avenir qui m'apparaît m'éblouit autant que votre beauté ; mais deux mots du passé... la révolte...

– ... A été, malgré vos efforts, désarmée par les mensongères promesses du gouverneur de Bretagne... À cette heure, la révolte est noyée dans le sang... je sais tout...

– Serdan est mort... et mon père ! mon père...

– Achevez...

– Mon père aussi est allé revivre ailleurs... mais, hélas ! je n'ai pu lui faire mes adieux suprêmes et clore ses paupières...

– De grâce, dites-moi, Nominoë, quand ce malheur vous est-il arrivé ?

– À Nantes. Nous y séjournions depuis peu avec Serdan ; nous espérions, grâce à l'énergie de la population de cette ville, suppléer à la fatale défection des paysans ; mais les perfides promesses de M. de Chaulnes avaient

aussi fait des dupes à Nantes. De là, une funeste division entre ceux des habitants qui, persuadés de la sincérité du gouverneur de Bretagne et considérant dès lors la lutte comme terminée, avaient déposé les armes, et ceux-là qui, plus défiants et mieux avisés, voulaient rester en armes. Au milieu de ces discords, Nantes fut brusquement envahie et occupée par des forces considérables. Tenter de résister eût été folie. Les exécutions commencèrent. Mon père, Serdan et moi étions signalés parmi les chefs de la sédition...

– Et votre tête mise à prix, je le sais... Mais comment avez-vous pu échapper aux poursuites ?

– Dès que les troupes du roi eurent occupé Nantes, ses portes furent rigoureusement gardées ; nous ne pouvions sortir de la ville. Quelques amis dévoués nous offrirent un refuge, mais il fallait, à moins de vouloir nous perdre, nous et nos hôtes, nous cacher séparément. Je quittai mon père et Serdan. Ils furent découverts dans leur retraite. Serdan, surpris pendant son sommeil, fut arrêté. Le lendemain, il était pendu. Mon père a du moins échappé à cet infamant supplice. Retranché dans sa chambre et bien armé, il s'est intrépidement défendu ; il est mort, m'a-t-on dit, percé de coups !... Le lendemain fut proclamé, à son de trompe, un arrêt du gouverneur, portant la peine capitale contre ceux qui, à l'avenir, donneraient asile aux chefs de la sédition, condamnés à mort. J'entendis, du fond de ma retraite, la proclamation de cet arrêt. Je voulus me livrer, afin de soustraire mon hôte, homme généreux, à la terrible

responsabilité qui pesait sur lui. J'étais d'ailleurs las de la vie. La ruine de nos projets de révolte, la mort de mon père, de Serdan, de Tina, ma fiancée... que vous dirai-je, Berthe, la certitude d'être aimé de vous, l'espoir de renaître bientôt, le cœur plein de mon divin amour ! tout me poussait au-devant de ce qu'ils appellent la mort... Cependant, je regrettais, je l'avoue, de ne pas vous avoir revue une dernière fois sur cette terre... Mon hôte, effrayé de ma résolution de me livrer, la combattit vivement ; me voyant inébranlable, il me proposa un moyen d'évasion, disait-il, presque certain, quoique bien étrange...

– Ce moyen étrange, quel était-il, Nominoë ?

– Le cimetière des protestants de Nantes est situé hors des murs, en signe de réprobation. Il est maintenant défendu aux pasteurs des réformés de les accompagner jusqu'à leur dernière demeure ; mon hôte me proposa de m'enfermer dans un cercueil. Deux hommes, dont il répondait, me transporteraient hors la ville, comme s'ils eussent conduit un protestant défunt à sa dernière demeure. Vous devinez le reste. Ainsi, j'ai pu sortir de Nantes ; dès lors obsédé par le désir de vous revoir, Berthe, une dernière fois, j'espérais vous trouver à Mezléan, où vous vous étiez retirée après l'incendie du château de Plouernel. Mon signalement était donné, ma tête mise à prix ; j'ai évité les villes, les bourgs, ne marchant que de nuit, m'arrêtant parfois durant le jour dans quelque métairie solitaire ou me cachant au plus épais des bois. J'ai pu ainsi arriver jusqu'ici... Maintenant, Berthe,

oublions le passé, le présent, car, je vous l'ai dit, un éblouissant avenir apparaît à mes yeux. Il dépend de vous de...

Nominoë est interrompu par l'entrée subite de Marion, qui, en proie à une vive anxiété, s'écrie du seuil de la porte :

– Un officier du roi ! et des soldats... ils appartiennent aux compagnies arrivées aujourd'hui au bourg de Mezléan.

– Où est cet officier ? – dit Berthe sans s'émouvoir. – Que veut-il ?

– Visiter à l'instant le manoir, afin d'y rechercher, dit-il, un criminel. Le concierge a refusé d'ouvrir la porte sans votre ordre, mademoiselle ; l'officier menace de pénétrer ici de force !

– Ciel et terre ! ils ne me pendront pas vivant ! – s'écrie Nominoë, tirant à demi un poignard de sa ceinture. – Les soldats du grand roi n'auront pas le plaisir de me pendre... j'échapperai à leur infâme potence...

– Calmez-vous, ami, calmez-vous, – reprit mademoiselle de Plouernel avec un sourire tranquille et se dirigeant vers la porte du salon. – Viens, nourrice...

– Berthe, – dit vivement Nominoë, – où allez-vous ?

– Je vais demander à cet officier s'il a complètement perdu la raison ! Quoi ! des gens de guerre oser prétendre, à une heure avancée de la nuit, visiter la maison de mademoiselle de Plouernel, alors qu'elle se trouve seule

en son logis ! Non, non, je vais engager ce gentilhomme à se montrer... plus gentilhomme et à retarder jusqu'à demain sa visite. J'ai, mon ami, l'assurance, voyez un peu mon orgueil ! j'ai, dis-je, l'assurance que cet officier s'estimera trop heureux, dans sa courtoisie, d'accéder à mon désir... Tout dépend, voyez-vous, de la façon de demander les choses, – ajoute Berthe avec un accent de gracieuse coquetterie. – Donc, attendez-moi, Nominoë, je vais éloigner ce fâcheux ; je reviens dans un instant...

– Et si cet officier persiste à vouloir entrer ici de force ?

– Bon Dieu ! mon ami, que voilà un doute outrageant pour la belle galanterie de ce gentilhomme ! Mais enfin j'admets que cet officier...

– Mademoiselle, il y a un moyen de fuite assuré, – dit soudain Marion, interrompant sa maîtresse. – Le passage qui conduit du clos au verger est pratiqué sous la route qui longe les murailles du jardin, et une fois dans le verger l'on peut gagner les champs et la mer...

– Mademoiselle, – dit le vieil écuyer, accourant à son tour effaré, – les soldats attaquent la porte à coups de crosse de fusil...

– Vous le voyez, – dit Nominoë à mademoiselle de Plouernel, – ces gens vont employer la violence !

– La porte est épaisse ; les murailles du clos sont très-hautes et, Marion l'a dit, le passage du verger nous reste, – reprend Berthe avec un calme parfait, et elle ajoute presque gaiement : – Si, contre mon attente, après m'avoir

entendue... je ne voudrais pas dire, après m'avoir vue... seulement il est vrai à travers la fenêtre grillée du concierge, ce gentilhomme s'opiniâtre dans ses façons sauvages, je reviens à l'instant, et, grâce à la solidité de la porte et à la hauteur des murailles du manoir, nous aurons le temps d'accomplir notre résolution, Nominoë ; car j'ai compris votre pensée, et ainsi qu'à vous, ami... l'avenir me semble éblouissant !...

Mademoiselle de Plouernel, en prononçant ces dernières paroles, jette à Nominoë un regard qui l'enivre ; elle sort suivie de Marion et du vieil écuyer.

Nominoë, resté seul, s'écrie avec transport :

– Elle a compris ma pensée ! L'avenir, ainsi qu'à moi, lui semble éblouissant ! Ah ! béni soit Dieu qui m'a ramené à Mezléan ! Les moments sont comptés ! je dois me hâter d'accomplir les volontés de mon père, au sujet des légendes et des reliques de notre famille. La veille de l'insurrection, il les a déposées à Vannes entre les mains d'un ami sûr et dévoué. Il nous est attaché par les liens du sang ; c'est le seul parent qui nous reste.

Nominoë tire de sa poche une enveloppe assez épaisse, la dépose près de lui et écrit rapidement. Mademoiselle de Plouernel rentre dans le salon au bout de peu de temps, et dit en souriant à Nominoë :

– Grand tort nous avons, ami, de mettre en doute la galanterie de ce gentilhomme. « N'est-il pas vrai, monsieur, – lui ai-je demandé, – n'est-il pas vrai que vous

ne songez pas à violemment envahir de nuit, à la tête de vos soldats, la demeure d'une jeune personne, seule en son logis avec sa nourrice et un écuyer à cheveux blancs ? Vous recherchez, dites-vous, un criminel ? Pouvez-vous supposer, de grâce, que mademoiselle de Plouernel héberge de pareilles gens ? Elle n'est point, croyez-moi, de si mauvaise compagnie. Vous exécutez les ordres de vos chefs ? Soit ; mais par une bienséance qui vous est, je n'en veux douter, naturelle, apportez du moins quelque ménagement dans l'exécution de ces ordres ; demain il fera jour ; la porte du manoir vous sera ouverte, vous rechercherez votre criminel ; d'ici là placez des factionnaires à cette porte, surveillez, cernez les murailles si vous craignez de ce côté quelque escalade ; mais montrez-vous, monsieur, ce que vous êtes assurément : un parfait gentilhomme, et respectez l'intérieur de mon logis ; demain, je m'estimerai fort heureuse de vous témoigner combien j'ai ressenti votre aimable courtoisie ; je m'empresserai, monsieur, de vous faire de mon mieux les honneurs de ma pauvre maison pendant que vos gens rechercheront ce furieux criminel que vous dites. » – Notre homme, – ajoute Berthe avec finesse, – se confond en excuses, remet à demain la visite du manoir, me demande pardon de la liberté qu'il prend de mettre des factionnaires à la porte et autour des murs du clos, afin de rendre toute évasion impossible, non qu'il ose douter de mes paroles au sujet de son criminel... mais il se peut qu'à mon insu ce monstrueux scélérat, dont la tête est mise à prix et qui s'appelle Nominoë Lebreun... se soit introduit chez moi...

quelques gens du bourg de Mezléan ayant déclaré avoir vu, au commencement de la nuit, un homme sortir des bois et rôder du côté du manoir, ajoute l'officier. Sur ce, je donnai le bonsoir à cet Amadis et me voici... Étais-je donc outrecuidante, ami, en prétendant que tout dépendait un peu de la façon de demander les choses ?

Nominoë a écouté Berthe avec un muet ravissement ; le sang-froid, la fine et douce raillerie, le tact exquis, le charme irrésistible qu'elle montre en cette occurrence, frappent d'autant plus le jeune homme que jamais Berthe jusqu'alors ne lui avait apparu sous ce séduisant aspect. Puis, revenant à des pensées plus hautes qui donnent à ses traits une expression grave et tendre, mademoiselle de Plouernel reste un moment pensive, recueillie, ne remarquant pas que Nominoë, toujours assis derrière la table et de qui la main est cachée par la cassette, a paru frappé d'une idée subite et s'est mis à écrire rapidement en consultant ses souvenirs.

– Et maintenant, ami, écoutez-moi sans m'interrompre, – poursuit Berthe ensuite de quelques instants de réflexion. – Dans une heure, le jour aura paru. Il faut qu'avant une heure nous ayons pris et accompli une résolution ; vous savez la mienne : elle est arrêtée dès longtemps ; vous avez dû vous en convaincre par la lecture de la lettre que je vous écrivais ; et, à ce sujet, deux mots encore sur le passé... Lors même que la mort de cette douce enfant, votre fiancée, n'eût pas déjà rendu notre mariage impossible, il le fût devenu en raison de votre fatale

rencontre avec mon frère. Vous l'avez frappé de l'épée. Il vous avait, je le sais, outragé ; il avait formé sur moi des projets odieux. Je ne l'affectionnais plus ; je ne l'estimais pas, mais je ne pouvais accepter votre main, rougie du sang de mon frère ! Enfin, si légitime que fût la révolte dont il mourait victime, vous étiez l'un des chefs de cette révolte. Un abîme nous séparait donc en ce monde, Nominoë. Revenue ici après l'incendie du château de Plouernel, j'ai envisagé la réalité sans faiblesse. Notre séparation, les impossibilités qui s'opposaient à jamais à notre union n'affaiblissaient en rien mon amour : il est au-dessus des atteintes terrestres ; mais mon existence actuelle, éprouvée déjà par tant de malheurs, par de si cruelles déceptions, au sein même de ma famille, me devenait intolérable. Notre mariage rompu, ma vie manquait de but. Puis, le désir passionné de revoir ma mère, et, faut-il l'avouer ?... une invincible, une dévorante curiosité, au sujet de ces mondes mystérieux où nous allons revivre, âme et corps, curiosité qui touchait au vertige, alors qu'ici, chaque soir, les yeux attachés sur le firmament je contemplais ces milliers d'étoiles où s'accomplissent nos renaissances infinies comme l'éternité... toutes ces causes m'ont déterminée à quitter ce monde-ci, afin d'aller rejoindre ma mère et vous attendre, Nominoë, là où nous retrouvons ceux que nous avons aimés... Ma détermination prise, je vous ai écrit, je désirais vous dire adieu et recevoir de vous un mot de souvenir... Mon émissaire partit à votre recherche. Bientôt une métamorphose s'opérait en moi... ces brûlantes insomnies, ces anxiétés douloureuses qui, depuis si

longtemps, me minaient, m'épuisaient, cessèrent devant cette adorable certitude : « Bientôt j'aurai quitté un séjour intolérable, bientôt j'aurai revu ma mère, bientôt enfin mes yeux enchantés s'ouvriront aux merveilles des nouveaux mondes ! » Cette confiance, pleine de quiétude, raffermi ma santé : elle devint florissante ; mon sommeil, profond comme celui d'un enfant ; je passais mes jours dans d'ineffables rêveries, en attendant le retour du messager qui vous portait ma lettre... Cependant parfois, et vous allez sourire, Nominoë, je ressentais une sorte d'hésitation au sujet de la manière dont j'entreprendrais ce voyage, qui semble si lointain et ne dure pourtant que l'expiration d'un souffle... Je me rendais presque chaque jour au bord de l'Océan ; là s'élèvent les avenues des gigantesques pierres de Karnak, où votre aïeule, Hêna, la vierge de l'île de Sèn, offrit en sacrifice, il y a des siècles, son sang innocent aux dieux de la Gaule ! Je me plaisais sur cette grève solitaire, toujours battue des vents et des flots. Parfois, je gravissais, à l'aide de marches grossières, taillées dans le granit, la plus élevée des pierres de Karnak ; elle se termine par une sorte de plate-forme, et souvent je pensais à m'élancer de là dans les vagues dont l'écume bouillonne au pied de ce dolmen. Eh bien ! le croiriez-vous, j'étais retenue par la crainte de me briser à moitié sur les rochers, de me mutiler hideusement, d'être trouvée vivante encore par quelque pêcheur, rapportée au manoir en un pitoyable état, et de faire ainsi mourir de douleur et d'effroi ma pauvre nourrice. D'autres fois, je songeais à imiter votre aïeule Hêna, je songeais à trancher d'une main ferme ce fil léger qui retient

ici-bas notre existence captive... Mais ma main pouvait manquer de force, et ces mêmes désagréments d'une demi-mort se représentaient à mon esprit... Enfin, le hasard me servit à souhait : un jour, Marion m'apprit d'aventure qu'un sien parent soufflait... de plus, il se ruinait, ainsi que tant d'autres, en voulant découvrir la pierre philosophale... Ces souffleurs, je le savais, experts en alchimie, trouvent souvent dans leurs alambics ce qu'ils n'y cherchent pas : des poisons subtils, étranges, effrayants, dont notre temps, hélas ! n'a vu que trop le redoutable emploi ; entre autres la *poudre de succession*... Une idée me frappe, je pars avec Marion pour Vannes, où demeurerait ce bonhomme... je lui promets une riche récompense s'il me prépare un breuvage mortel, d'un effet sûr, et qui, si cela se pouvait, me laissât jusqu'au dernier moment mon entière liberté d'esprit... Le souffleur, séduit par l'appât du gain, met au feu ses cornues ; et, pour me prouver l'efficacité de son art, sa préparation achevée, il sort pendant un moment et revient apportant... quoi ? un chat noir !... Ce chat noir me surprend fort, ajoute Berthe en souriant. — « Voyez l'effet de mon philtre ! » — me dit le souffleur avant que j'aie pu m'opposer à cette méchante expérience, — « voyez ! » — Et il introduit une goutte du breuvage dans la gueule du pauvre animal... Presque aussitôt celui-ci se couche paisiblement ; ses yeux restent clairs, brillants et gais ; il s'allonge, se joue avec une sorte de béatitude ; mais peu à peu le sommeil semble le gagner ; il s'étend sur le côté, fait encore quelques légers mouvements... puis, immobile, il expire sans le moindre

tressaillement de douleur... L'alchimiste avait dit vrai ! J'emporte mon trésor... La certitude de cette mort si facile, si douce, mit le comble à ma sécurité... Enfin, aujourd'hui, mon messenger, de retour, m'apprend l'inutilité de ses recherches à votre sujet, Nominoë... La révolte, dont vous étiez l'un des chefs, a provoqué d'épouvantables représailles. La Bretagne nage dans le sang... Je me décide à quitter, avant demain, cette terre homicide... je donne mes dernières instructions à mes vieux serviteurs, sous prétexte d'un long voyage ; je joins mon testament à cette cassette, et...

Mademoiselle de Plouernel s'interrompt, remarquant seulement alors que Nominoë, assis dans une attitude attentive et recueillie, le front appuyé sur l'une de ses mains, écrivait de l'autre, mouvement jusque-là dérobé aux yeux de Berthe, par l'interposition de la cassette placée sur la table.

– Nominoë ! – dit mademoiselle de Plouernel, – je vous croyais attentif à mes paroles... Qu'écrivez-vous donc là ?

– Vos paroles, Berthe.

– Pourquoi les écrire ?

– Pour les joindre à ceci... – Et Nominoë montre une enveloppe déposée par lui sur la table.

– Que contient cette enveloppe, Nominoë ?

– Le récit de notre amour, dont nous avons tous deux à nous enorgueillir !

– Ce récit, à qui le destinez-vous ?

– Il augmentera notre légende ! Ah ! jamais pages plus nobles, plus touchantes, n'auront été léguées à notre descendance !... Elles lui diront votre grande et généreuse pensée... à vous, fille des Neroweg, qui vouliez, par une union expiatoire avec un fils de Joel, consacrer la réconciliation de nos deux races ! – ajoute Nominoë, continuant d'écrire rapidement. Puis, lisant tout haut ce qu'il écrivait :

« – Oh ! fils de Joel... vous qui un jour lirez ces lignes tracées par moi, Nominoë Lebreun, en ce moment suprême... au manoir de Mezléan, sous les yeux de Berthe de Plouernel... songez à cet ange de bonté, de concorde... et, en son nom, oubliez, pardonnez le mal que sa famille a fait à la nôtre !... »

– Noble cœur ! – reprend Berthe, les yeux humides de douces larmes et contemplant Nominoë avec une expression d'amour ineffable. – Ah ! vous l'avez dit, et ces paroles sont restées gravées dans ma mémoire. – « La haine est si amère, et le pardon si doux... » – Puisse le ciel exaucer nos vœux dans l'avenir, Nominoë !... Ainsi, vous êtes comme moi, résolu, fermement résolu de quitter cette triste terre pour un autre séjour ?

– Un supplice infamant, auquel la mort seule peut me soustraire, ne m'attendrait pas demain, que mon plus ardent désir serait encore de vous accompagner, Berthe, dans ce mystérieux voyage...

– Mais j’y songe... à qui donc allez-vous transmettre le recueil de vos légendes ? Est-ce au frère de votre père, à Gildas Lebrenn, le métayer de Karnak ?

– Non, nous avons creusé la fosse de Gildas, massacré par les soldats du roi sur le perron du château de Plouernel, ainsi que les autres délégués des vassaux venant demander à leur seigneur d’accepter le CODE PAYSAN.

– Vos légendes seront-elles léguées au père de votre fiancée, frère de votre mère ?

– Non, Tankerù-le-Forgeron a été arrêté avant-hier dans sa maison, conduit à Vannes, et rompu vif, ainsi que Madok-le-Meunier... Que de tueries ! L’innocent Paskou-le-Long, le *Baz-valan* de mes fiançailles, n’a pas même été épargné... on l’a pendu...

Berthe tressaille d’horreur. Nominoë se lève, va prendre le sac de voyage qu’il a en entrant déposé, y fouille et en tire le fer d’un lourd marteau de forgeron.

– Tenez, Berthe, voici qui augmentera le nombre de nos reliques de famille.

– Quel est ce marteau ? Je vois sur son fer gravés ces mots en langue bretonne : EZ-LIBR.

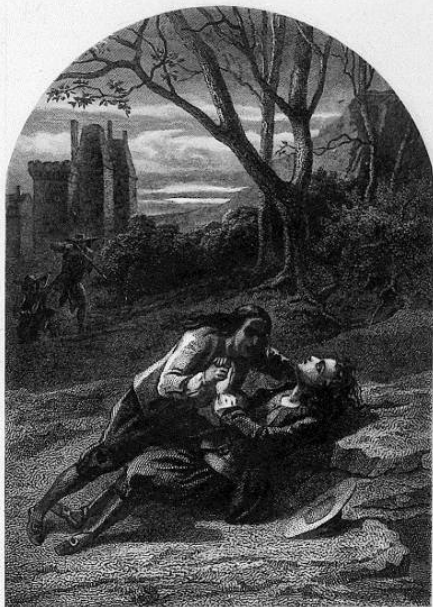
– *Être libre !* – C’était la devise de Tankerù-le-Forgeron. Ce marteau lui servait d’arme durant la révolte... Je suis arrivé aujourd’hui avant l’aube dans les bois de Mezléan, vivement inquiet du sort du père de Tina ; il s’était séparé

de nous lors de la funeste dispersion de l'armée des paysans ; il la déplorait aussi. Je suis allé ce matin à sa demeure ; je comptais y attendre la nuit, n'osant m'approcher de Mezléan pendant le jour. Je n'ai trouvé au logis de Tankerù que sa vieille mère, à moitié folle de désespoir. Elle m'a appris le supplice de son fils... J'ai vu, près de sa forge éteinte, son marteau ; j'en ai pris le fer... et à nos symboliques reliques sera joint le MARTEAU DU FORGERON.

– Ce dépôt sacré pour vous, à qui le confierez-vous, Nominoë ?

– À un parent éloigné, le seul qui nous reste. Il est artisan à Vannes ; honnête et laborieux, il transmettra ce pieux legs à ses enfants ; ils le transmettront aux leurs. L'un d'eux, grâce aux pages laissées par moi, continuera peut-être un jour nos annales plébéiennes en écrivant la légende de *mademoiselle de Plouernel et de Nominoë Lebreun*... La fin de cette légende, la voulez-vous connaître, ma Berthe bien-aimée ?

– Si mon cœur ne me trompe, je crois la deviner, Nominoë.



Castello

Dessiné par M. de Fournier, Paris.

Monnaie sculpt.



Mort de Nominé et de M^{lle} de Plouernel.

– Écoutez... – Et reprenant la plume, il écrit en lisant à haute voix ce qui suit :

« – Moi, Nominoë Lebreun, j'écris ceci, le 17 juillet 1675, au manoir de Mezléan, une heure avant l'aube. Berthe de Plouernel est là près de moi. Dans peu d'instant, nous aurons quitté le manoir, cerné par les soldats. Le passage qui conduit du clos au verger est pratiqué sous la route où veillent les factionnaires... »

Puis, s'interrompant et s'adressant à Berthe :

– Dès que nous serons dans le verger, ne nous sera-t-il pas facile de gagner les champs et le bord de la mer ?

– Très-facile, mon ami... les maîtres de ce manoir ont fait autrefois percer ce passage voûté sous la route, afin de n'avoir pas à la traverser pour se rendre du jardin au verger. Les murs dont il est clos nous déroberont à la vue des soldats... vous ouvrirez aisément la porte qui donne dans la campagne.

« – En sortant du verger, – reprend Nominoë, continuant de lire ce qu'il écrit, – nous gagnerons le bord de l'Océan. Là, s'élèvent les pierres de Karnak. La nuit est sereine ; la lune brille. À sa douce clarté, Berthe et moi, nous tenant par la main, nous gravirons les degrés de l'antique pierre consacrée aux sacrifices, autel druidique, où a coulé le sang d'Hêna, la vierge de l'île de Sèn. Berthe et moi, parvenus à la plate-forme du bloc de granit, en présence de l'immensité de la mer et du ciel, dont les profondeurs sans bornes se dérouleront à nos regards, nous te dirons

tous deux agenouillés, ô Dieu juste :

» – Nous n'avons pu être unis dans cette vie... nous avons voulu être unis dans la mort ! La mort... cette aube mystérieuse de nos renaissances éternelles ! Impossible devant les hommes, cette union expiatrice d'une fille des Franks conquérants et d'un fils des Gaulois asservis ; cette union réparatrice, nous la consacrons devant toi ! Tu le vois ! nos deux âmes sont confondues en une seule ! Fais, ô Tout-Puissant ! qu'il en soit ainsi désormais de nos deux races, si longtemps ennemies ! Fais que l'une regrette ses iniquités séculaires et que l'autre les pardonne ! Fais que cette révolte, soulevée par l'excès des maux affreux des opprimés, soit, quoique vaincue, l'enseignement des vainqueurs ! Fais que pour la dernière fois le sang soit versé dans ces luttes impies ! Fais qu'à l'avenir tous tes enfants, fils des conquérants ou fils des conquis, désormais égaux par le droit, égaux par le devoir, égaux par la justice, ne soient plus que des frères en humanité, ô Dieu paternel !

» Notre prière achevée, Berthe et moi... »

– Votre plume, ami ! – dit vivement mademoiselle de Plouernel, – votre plume !... – Puis, penchée sur la table, elle écrit ceci sur la page commencée par Nominoë :

« – Moi, Berthe de Plouernel, j'achève le récit de ce qui va se passer tout à l'heure... »

» Notre prière achevée, Nominoë et moi, tous deux agenouillés, pleins d'une confiante allégresse, approchant

de nos lèvres ce philtre magique qui va nous ouvrir l'accès des sphères étoilées, nous sentirons bientôt notre âme se dégager de son enveloppe terrestre pour s'élancer radieuse vers l'infini !... »

Au moment où Berthe trace ces dernières lignes, l'horloge du manoir sonne trois heures du matin.

– Nominoë, – dit mademoiselle de Plouernel, – hâtons-nous, le jour ne tardera pas à paraître... Placez ces papiers et ce fer de marteau dans votre sac de voyage ; vous le laisserez sur cette table, avec l'indication de la personne à qui vous le destinez. Il lui sera remis à Vannes par mon vieux serviteur, ainsi que je vais le lui recommander par un dernier mot de ma main, – ajoute mademoiselle de Plouernel en écrivant cette instruction, tandis que Nominoë renferme dans le sac les papiers et le fer du marteau. Berthe ouvre la cassette, y prend un petit flacon rempli d'une liqueur bleuâtre, le place dans son corsage, s'enveloppe d'une mante de soie, et tendant sa main à Nominoë avec un sourire céleste :

– Venez, ami... partons pour ces mondes mystérieux que personne ne connaît... et que nous allons connaître à l'heure de notre renaissance !

– Partons, Berthe !... vous l'avez dit : « Notre divin amour n'était pas de ce monde !... »

Mademoiselle de Plouernel et Nominoë Lebreun ont quitté le salon du manoir de Mezléan.

Le ciel est d'une admirable sérénité ; la rosée nocturne remplit d'une suave fraîcheur l'atmosphère de cette belle nuit d'été ; l'aurore fait pâlir les étoiles et empourpre déjà l'orient. Le bruit imposant de la mer, déferlant calme et sonore sur le rivage désert où se dressent les pierres de Karnak, trouble seul le silence de cette solitude... pierres sacrées de la Gaule antique ! gigantesques piliers d'un temple qui pour voûte a le firmament ! Leurs dix longues avenues conduisent à l'autel colossal du sacrifice...

Soudain l'horizon s'enflamme des premiers feux du jour ; la cime des longues vagues de l'océan d'azur devient d'une transparence vermeille ; la grève poudroie comme un sable d'or ; le soleil flamboie, ses rayons semblent entourer d'une éblouissante auréole la pierre du sacrifice...

Là sont étendus sans vie, près l'un de l'autre, les mains entrelacées dans une chaste et suprême étreinte, Berthe de Plouernel et Nominoë Lebreun. Leur beauté a survécu au trépas... le sourire aux lèvres, les yeux demi-clos, on les croirait endormis d'un doux sommeil... Leur âme immortelle a quitté son enveloppe charnelle ; elle est allée revêtir une autre forme, de même que le voyageur prend un vêtement nouveau afin de parcourir des contrées nouvelles...

Berthe et Nominoë vivent à cette heure, corps et âme, esprit et matière, en ces mondes étoilés où nul de nous n'est allé... où tous nous irons !...

Ce récit a été écrit par moi Salaün Lebrenn. Mon fils avait dû croire au bruit de ma mort. Laissé pour mort, en effet, à Nantes, par les soldats contre lesquels je m'étais défendu avec acharnement, mon hôte lui-même me crut défunt, et déjà il s'occupait de mon ensevelissement, lorsqu'un léger mouvement que je fis lui révéla que je vivais encore. Soigné par mon ami avec un dévouement fraternel, je guéris de mes blessures et restai caché dans mon refuge, jusqu'au jour où je pus m'embarquer secrètement à Nantes sur un bâtiment anglais, et d'Angleterre je passai en Hollande, où un armateur me confia le commandement d'un vaisseau. Désormais banni de France, je priai mon parent de Vannes, dépositaire des légendes et des reliques de notre famille, de me renvoyer par un navire breton ce dépôt, augmenté du MARTEAU DE FORGERON de Tankerù et des pages laissées par Nominoë. À l'aide de ces pages et de mes propres souvenirs, moi, Salaün Lebrenn, j'ai joint cette légende à celles de nos pères, afin de la léguer à notre descendance.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication
par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—

Octobre 2011

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Camelinat (Wikisource), Jean-Marc, Jean-Luc, PatriceC, Coolmicro.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser

librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu...**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**

1 Omer Talon. *Mémoires*, t. XI, p. 120.

2 *Mémoires de madame de Motteville*, t. XXXVII, p. 586.

3 *Mémoires de madame de Motteville*, t. 1, p. 479.

4 Voir, entre autres, le procès criminel intenté au chevalier de Rohan, et dont nous avons ailleurs publié le dossier.

5 Le parlement de Guyenne, effrayé de la violence du mouvement populaire, avait suspendu la levée des nouveaux impôts.

6 Nous avons en vain recherché, avec l'intérêt que l'on pense, le CODE PAYSAN primitif, et la copie de ce Code, à laquelle M. de Chaulnes fait allusion ; il nous a été impossible de retrouver ces documents dans la correspondance de Colbert, dont ils sont disparus. E. S.

7 Mais de Dieu pas un mot. (Allusion à un dialogue de Lucain cité dans une autre lettre.)

8 Nous nous permettons d'engager ceux de nos lecteurs, et surtout celles de nos lectrices, qui voudront approfondir cette sublime croyance, de recourir à l'œuvre de notre excellent et illustre ami, *Jean Reynaud*. Ils éprouveront en lisant et en méditant TERRE ET CIEL, l'une des plus grandes impressions qu'il soit donné à l'âme de ressentir, et ils admireront comme nous cet ouvrage, l'une des gloires du dix-neuvième siècle. (TERRE ET CIEL, chez Fume, un vol. in18, 1854).

9 La vénalité de Charles II est surabondamment démontrée par cet article du traité secret entre la France et l'Angleterre. — « Comme par le traité signé à Douvres, le 14 juin 1670, et ratifié le 20 juin, il est accordé que nous recevrons *deux millions de livres tournois* pour nous assister et nous déclarer catholiques, et trois millions chacune année pour la dépense d'une guerre contre les Hollandais, nous déclarons par ces présentes que, dans les cinq millions dont il est fait mention,

nous avons reçues deux millions, dont nous baillerons quittance, COMME BON POUR LA CATHOLICITÉ. En foi de quoi, etc., etc.

» CHARLES, roi. »

(*Archives des affaires étrangères*, 1670, Angleterre, supplément.)

[10](#) « — Hé ! sire ! qu'est-ce qui a des dents ? » — s'écriait M. de Villeroy entendant Louis XIV se plaindre de sa mauvaise dentition, et le duc avait des dents magnifiques. (*Saint-Simon.*)

[11](#) Chacun s'attribue la gloire du succès, mais les revers sont attribués à un seul.

[12](#) « La fureur d'un peuple injuste, les menaces d'un souverain qui n'agit que par caprice, les plus cruels tourments sont incapables d'ébranler la fermeté de l'homme de qui la conscience est irréprochable. »

Tous ces détails de la torture, si héroïquement subie par Corneille de Witt, qui eut le courage de dire ces vers au milieu de souffrances atroces, sont d'une scrupuleuse réalité. — Voir Basnage, *Hist. des Provinces-Unies*, vol. II, p. 171.

[13](#) Voir ces lettres écrites par des témoins oculaires de ces atrocités. — BASNAGE, *Hist. des Provinces-Unies*. — ÉVÉNEMENTS DE LA CAMPAGNE DE 1672. *La Haye*, 1675. — LE CRI DES MARTYRS, *id.*, 1674, etc., etc. — et même les historiens français. Ces horreurs préludaient au ravage du Palatinat, par l'armée de Turenne.

[14](#) Nous n'osons, par respect de nos lecteurs, en dire davantage.

[15](#) *Archives des affaires étrangères*, Rome, 1672, carton X, lettre D.

[16](#) La terminaison de chaque vers de ce chant en langue bretonne (ou celtique) est indiquée par un tiret —.

[17](#) De pareils faits sembleraient incroyables à force de sauvage barbarie, si des témoignages authentiques ne confirmaient ces

horribles faits, presque journaliers, sous le règne du *grand roi*.

« La contrainte militaire arrivait dans le village au son de la cloche et du tambour ; navrant spectacle que celui des maisons démolies, des pierres, des poutres, des planches, des fers publiquement vendus, faute par le propriétaire de payer la taille, etc., etc. » — *La Dîme royale*, par VAUBAN, 1^{er} vol., Ch. X

Voir aussi *Nouveau Code des Tailles, ou Recueil des Ordonnances*, article CONTRAINTE. Paris, 1761 ; — *Recherches sur les Finances*, par *Forbonnais*, etc., etc.

[18](#) Le collier de l'ordre de la Toison d'Or.

[19](#) Nous rappellerons au lecteur que les femmes portaient encore souvent le masque à la fin du dix-huitième siècle, surtout à la campagne, afin de sauvegarder du hâle la fraîcheur de leur teint.

[20](#) Voir la *Lettre aux abonnés*, au sujet de ce fait si curieux, d'une si grande signification, et cependant jusqu'ici presque inconnu.

[21](#) Au dix-septième siècle, tous les chimistes ou alchimistes, qui s'occupaient de la recherche de la pierre philosophale, imagination alors fort en vogue, étaient surnommés *souffleurs*, en raison du jeu continu de leur soufflet pour opérer la fusion des métaux, etc., etc.

[22](#) Voir dans la *Lettre aux abonnés* les Lettres de madame de Sévigné pour ces détails révoltants.